THE GETTY CENTER LIBRARY

Why ask for the moon
when we have the stars?

AS

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

—

TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

SEPTIÈME SÉRIE, TOME IX

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

SEPTIÈME SÉRIE

TOME NEUVIÈME

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

M DCCCC X

THE GETTY CENTER
LIBRARY

DEUX SOUVENIRS

DU ROYAUME DE CHYPRE

AU MUSÉE BRITANNIQUE

ET AU MUSÉE DU CINQUANTENAIRE DE BRUXELLES

Par M. C. Enlart, membre résidant.

Lu à la séance du 20 janvier 1909.

La création de l'admirable petit royaume de Chypre n'a pas été une des moindres gloires de la France, et le jour viendra à coup sûr où son histoire et ses monuments seront beaucoup plus connus du grand public.

Un personnage qui tient, certes, beaucoup trop peu de place dans l'histoire telle qu'on l'enseigne en nos écoles est Pierre Ier de Lusignan, roi de Jérusalem et de Chypre, qui plus encore que le roi Jean son ami, et plus que François Ier, pourrait être appelé le *roi chevalier*. Il serait difficile de dire pourquoi la postérité, si capricieuse souvent et si mal éclairée, n'a pas retenu l'admiration qu'excita dans toutes les cours d'Europe ce Français d'outre-mer si parfaitement élégant, brave et beau, et d'une intelligence si haute. Il est étrange

aussi que les nombreux amateurs d'anecdotes amoureuses ou terribles n'aient pas rendu plus populaires les drames passionnels dont il fut le héros et sa fin tragique, et que l'ordre de l'Épée, qu'il créa, ne soit pas plus souvent cité comme la plus parfaite expression de l'idéal chevaleresque. Ce sont deux reliques de Pierre Ier et de l'ordre de l'Épée que je veux décrire ici. L'une est restée inaperçue; l'autre peu remarquée jusqu'à ce jour dans les vitrines de deux des plus beaux Musées d'Europe.

La première de ces épaves est un petit écu de cuivre garni d'émail champlevé, qui formait breloque dans le harnachement d'un cheval. Divers monuments figurés nous montrent de ces petits ornements suspendus au poitrail des nobles coursiers[1]. Celui-ci a le style du XIVe siècle, et se trouve parmi tout un lot d'objets similaires, dont il n'est pas le mieux conservé, dans une vitrine du Musée britannique.

Il a été trouvé en terre sous le pavé d'une rue de Londres, et la coupure de l'annelet de suspension ou bélière, usé par le frottement, montre encore comment il a été perdu (fig. 1).

L'intérêt de cet objet est tout entier dans le blason qu'il représente : burelé d'argent et d'azur au lion rampant de gueules, armes des Lusignans

1. Voir notamment *Apocalypse en français* vers 1230, Trinity College Cambridge, Ms. R. 16. 2. (*New palæographical Society*, fasc. de 1904.)

de Chypre, telles qu'elles subsistent sculptées sur tous les monuments gothiques de ce royaume[1]. Elles sont analogues au drapeau national que montre un portulan de 1375[2] et au pavillon royal qu'arboraient les vaisseaux de Pierre Ier et que décrit Guillaume de Machaut (*Prise d'Alexandrie*).

Les pièces d'argent ont dû être étamées.

La trouvaille n'a rien qui puisse surprendre, et la date où cet ornement héraldique fut perdu peut être précisée à un mois près, car les détails du voyage en Angleterre et du séjour à Londres de Pierre Ier et de sa suite nous sont relativement bien connus.

Fig. 1. — Pendeloque de harnachement.
(Musée britannique.)

C'est vers le mois de septembre 1363 qu'il avait quitté Paris, après avoir obtenu du roi Jean le serment de le retrouver à Marseille en mars

1. Le P. Étienne de Lusignan les décrit dans son *Hist. de Chypre*, Paris, 1580, p. 208 v°.
2. F. Schrader, *Atlas de géographie historique*, carte 27.

1364 pour le passage d'outre-mer. Il partit pour Cherbourg, où le roi de Navarre réservait un tout autre accueil à ses propositions, aussi ne s'y attarda-t-il point : par Pont-de-l'Arche, Abbeville, Rue et Montreuil, il chevaucha jusqu'à Boulogne, s'y arrêta une journée et gagna Calais, où il passa quinze jours du mois d'octobre à attendre un temps favorable pour passer en Angleterre. Il est juste de dire que le mauvais temps ne fut pas seul à le retenir, car dans la petite ville qu'Édouard III occupait depuis seize ans, il hébergeait les ducs d'Orléans, de Berri et de Bourbon, otages du roi de France, et leur cousin d'outremer passait le temps avec eux le plus agréablement du monde en fêtes chevaleresques et en projets de croisade. Quand une accalmie lui ôta tout prétexte à prolonger ce séjour, il resta deux jours à Douvres pour surveiller le débarquement de son escorte et de ses bagages. Cette escorte était considérable. Elle comprenait des chevaliers de Chypre, des chevaliers d'Europe recrutés pour la croisade, un prince musulman, que l'on qualifiait de « dominus de Jerusalem » et qu'on allait faire baptiser à Londres[1] : le roi anglais fut son parrain et l'appela Édouard. Il y avait jusqu'à un prince lithuanien, prisonnier, donné sans doute en présent au roi de Chypre par les chevaliers teutoniques[2].

1. Jorga, *Philippe de Mézières*, p. 178, note 5.

2. Jorga, *ouvr. cité*, p. 181 et notes; 183; p. 178, note 7, citation de Wigand de Marbourg.

C'est à petites journées que le cortège formé à Douvres gagna Londres, où les seigneurs anglais et français dûment prévenus organisèrent pour venir à sa rencontre un autre cortège, accompagné de joyeuses fanfares. C'est donc au milieu d'une foule aussi noble que nombreuse et cosmopolite que Pierre Ier fit son entrée dans la capitale et prit possession de l'hôtel qui lui avait été préparé dans la Cité. Il allait y passer un mois en négociations stériles, mais aussi en fêtes inoubliables.

« Je ne vous poroie mie conter en un jour », dit Froissart, « les nobles disners, les souppers, les festyemens et les conjoïssemens, les dons, les présens et les jeniaux c'on fist, donna et présenta, espécialement li roys d'Engleterre et Madame li royne Phelipe, au gentil roy de Cippre, et bien le devoient faire, car il estoit venus de loing et a grant fret... », pour le presser de prendre la croix. Il n'y réussit point : « Plusieurs parlemens, le tierme d'un mois que li roys de Cippre fu en Engleterre, eut entre le roy englès et le roy de Cippre et leurs conssaux sur l'estat de le croisserie...[1]. »

On sait qu'Édouard III déplora que la politique tant intérieure qu'extérieure et son grand âge ne lui permissent pas de se croiser, mais assura qu'il n'interdirait pas à ses barons de s'enrôler. Avec

1. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VI, p. 384.

la plus grande politesse, il opposa aux invitées de son frère de Chypre le refus le plus formel, et il aurait même trouvé le moyen, toujours très poliment, d'affirmer dans la conversation des prétentions sur le royaume de Chypre, allusion que Pierre feignit de ne pas entendre[1]. Édouard III allait mettre le comble à ses graeieusetés par un présent d'une extrême munifieenee, un navire géant qu'il avait eu la eoûteuse fantaisie de se faire eonstruire et qui paraissait à peu près inutilisable.

« Quand il vit qu'il n'en aroit autre eose », dit Froissart, « il prit eongiet au roy... et fist li roys englès par ses officyers payer et deffretyer le roy de Cippre de tout ee que il et ses gens en menus frès avoient despendu a Londres; et il li donna une tres grosee nef c'on appeloit Catelinne, qui estoit ou havene de Zandvieh et avoit eousté au roy englès plus de .x^{m}. florins a faire... Or, ne seay de ceste nef qu'il en avint, ear, depuis onze ans apriès le département dou roy de Cippre, je le vis a Zandvieh. Si eroy mieux que li roys de Cippre le laissa pour l'ensonniement qu'il euist eut dou mener e'autre eose...[2]. »

Ce ne fut pas seulement le roi d'Angleterre qui fit au roi de Chypre les honneurs du pays. A la nouvelle de son arrivée, le roi David d'Éeosse

1. *Chronique des quatre Valois*, p. 128. Jorga, *ouvr. cité*, p. 181, note 5.

2. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VI, p. 381.

était venu à Londres pour le trouver « si se recueillèrent et conjoïrent grandement cil doi roi ensemble », dit Froissart, « et leur donna de recief li rois d'Engleterre .II. fois a souper ou palais de Westmoustier »[1].

Le maire de la ville eut aussi l'honneur de les traiter, et l'on assure même que les rois d'Angleterre, de France, d'Écosse, de Danemark et de Chypre se seraient un jour trouvés réunis à la table de ce haut magistrat, Henry Picard, qui, comme d'autres notables bourgeois en Flandre, exerçait la profession de tavernier. On raconte même que dans sa taverne Pierre Ier aurait fait de grosses pertes de jeu[2]. Cela n'est pas impossible, car on racontait aussi à Famagouste que le roi et sa cour passaient des nuits à perdre leur argent ou celui de leurs sujets chez les frères Lachas, gros banquiers syriens[3].

Au chapitre des pertes réalisées à Londres par le roi de Chypre, il faut ajouter les vols dont il fut victime, « perdidit plura per latrones », dit le moine de Saint-Albans. Le châtiment de ces brigands fut confié par le roi à la justice échevinale de Londres[4].

1. *Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XVII, p. 402, 403.

2. Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, *Introduction*, t. I[1], p. 245.

3. Léonce Machéras, *Chron. grecque de Chypre*, éd. Sathas et Müller, p. 49-50.

4. Le Moine de Saint-Albans, *Chron. Anglie*, éd. Thompson (coll. Maître des Rôles), Londres, 1874, p. 54.

Ces voleurs avaient dû ramasser des épaves plus précieuses pour eux que celle qui nous occupe, et qu'ils durent dédaigner si elle est tombée entre leurs mains. Mais les archéologues peuvent s'en contenter, ne se plaçant pas toujours au même point de vue que les cambrioleurs.

Ce petit écu émaillé a-t-il été exécuté dans les États du roi Pierre? La chose n'aurait rien d'impossible : le style gothique s'était si bien acclimaté au XIV^e^ siècle dans le royaume de Chypre que l'architecture et les arts mineurs n'y différaient souvent pas de ce qu'ils étaient en France. On y travaillait habilement les métaux : Pierre I^er^ apporta en don au pape Urbain V un lampadaire d'argent qui fut donné par lui à Saint-Victor de Marseille[1]; à la cathédrale de Tréguier, il donna un cheval d'argent[2]; puis entre 1438 et 1490, Hugues de Lohes, abbé d'Anchin, près Douai, faisait exécuter en Chypre les sept candélabres de cuivre dont il orna les degrés du chœur de son église[3]. Ces objets ont tous disparu, et Chypre ne conserve que des orfèvreries gothiques médiocres, postérieures aux pillages des Mameluks en 1425, mais la plaquette d'étain ajouré appliquée jadis sur un couvercle de coffret qui faisait partie de la collection Gay[4] témoigne de l'habileté et de la

1. Notes de feu Eugène Müntz.
2. *Reg. de la cath. de Tréguier*, p. 138.
3. Escalier, *Hist. de l'abbaye d'Anchin*, p. 231.
4. V. Gay, *Glossaire archéologique*, p. 404. Le même ouvrage reproduit la description de trois coffres de Chypre

pureté de style des ouvriers du métal en Chypre peu après l'époque qui nous occupe[1].

Toutefois, rien ne prouve qu'on y ait fait des émaux champlevés. Le seul morceau de ce travail que j'y aie trouvé, une petite penture du XIII^e^ siècle dissimulée avec divers autres débris dans une cachette du trésor de la Métropole, semble être une œuvre de Limoges. Il s'en est sans doute importé, comme on importa au XV^e^ siècle une profusion de dinanderies allemandes qui y subsistent. Enfin, le roi Pierre pouvait avoir acquis ou reçu en don en Europe le harnachement dont nous vient ce débris. Les émailleurs eurent plus d'une fois occasion, durant son séjour en France, de reproduire les armes de Chypre et de Lusignan, témoin la fastueuse fantaisie de Charles V, alors duc de Normandie et régent du royaume, qui, pour recevoir dignement Pierre I^er^ à son retour d'Angleterre, fit meubler avec grand luxe trois chambres de l'hôtel Saint-Pol et commanda à ses orfèvres, Jean de Picquigny et Claux de Fribourg, des ceintures d'orfèvrerie, des hanaps et des aiguières d'or émaillés aux armes du roi de Chypre[2].

figurant en 1483 dans l'inventaire de Charlotte de Savoie.

1. Ce peut être une œuvre de Chypre que cette pinte d'argent dorée « faite outre-mer » dans le style gothique et décrite en 1363 dans l'inventaire du duc de Normandie. Voir Delaborde, *Glossaire*, p. 422.

2. Siméon Luce, *B. du Guesclin*, t. I, p. 418-420. — Jorga, *Philippe de Mézières*, p. 183.

Ces pièces d'orfèvrerie pouvaient avoir quelque analogie avec le second objet de cette notice, boucle de ceinture en argent doré et émaillé du XV^e^ siècle qui porte le n° 9191 dans les collections du Musée du Cinquantenaire à Bruxelles[1]. Elle a été trouvée à Liège, rue des Ravets, dans les décombres de l'ancien refuge de l'abbaye de Lobbes, et décrite au moment de son entrée au Musée par le savant conservateur M. Joseph Destrée dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*[2] (fig. 2).

Sa forme est aussi gracieuse qu'ingénieuse; le travail est habile et largement traité, correct, peut-être un peu lourd.

La courroie étroite était pincée dans un passant rivé à extrémité crénelée, dont le plat antérieur est orné d'un panneau ciselé. Une feuille à six folioles s'y détache sur un fond de hachures.

La bielle, contournée en forme de cœur ou d'M majuscule gothique, est renforcée à sa jonction avec le passant par deux membres de rinceaux[3]. Cette bielle elle-même se compose de deux banderoles et d'un buste d'ange de face, sur la poitrine duquel s'applique l'extrémité de l'ardillon.

1. Longueur, 0^m^073; largeur à la bielle, 0^m^040; au passant, 0^m^025.

2. Année 1900, p. 32.

3. Il n'est pas probable que ces rinceaux représentent la lettre *S*, abréviation de *Silentium*, qui était une des devises de l'ordre de l'Épée.

Des deux mains, cet ange tenait la barrette à douille tournante sur laquelle glissait la courroie pour s'engager sous le buste. Sur les deux banderoles, une devise en minuscule gothique se détache sur un fond d'émail noir bleuâtre; on y

Fig. 2. — Boucle d'argent doré et émaillé.
(Musée du Cinquantenaire à Bruxelles.)

lit : ✠ Pour loyauté maintenir, devise de l'ordre de l'Épée; l'objet a donc appartenu sans nul doute à un chevalier de cet ordre.

L'ordre de l'Épée, fondé par Pierre 1er de Chypre[1], avait pour insigne une épée nue accom-

1. Voir L. de Mas-Latrie, notes dans *Hist. de Chypre*,

pagnée d'un phylactère portant en lettres d'or la devise : C'EST POUR LOIAUTÉ MAINTENIR. Le collier d'or portait, au dire de Félix Faber[1], des maillons en forme d'S pour signifier SILENCE. Le collier d'or que Nicolas, marquis d'Este, reçut en 1413 du roi Janus était d'un très beau travail, avec un saphir gravé à la devise du roi de Chypre.

Il appartenait au plus chevaleresque des rois de trouver la plus parfaite expression de la mission du chevalier : l'épée au service du droit et de l'honneur. Ces insignes accompagnaient le blason royal sur le grand sceau de Pierre Ier apposé en 1363 sur une charte de privilèges accordée à la République de Gênes et dont la transcription est accompagnée d'une description du sceau[2].

Dans la *Prise d'Alexandrie,* Guillaume de Machaut décrit aussi les insignes de l'ordre[3]. On

t. II, p. 250, 433; t. III, p. 78, 815, 817; *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1re série, t. V, p. 421, 422. — G. de Machaut, *Prise d'Alexandrie* (Soc. de l'Orient latin), p. 277-278. — Jorga, *Philippe de Mézières*, p. 83 à 85. — A. Chassant et Henri Taussin, *Dictionnaire des devises historiques et épiques*, Paris, 1878. — Hermand, *Hist. des religions ou des ordres militaires de l'Église et des ordres de chevalerie*, Rouen, 1698.

1. Félix Faber, *Evagatorium in Terrae sanctae, in Arabiae et Egypti peregrinationem*, éd. C. D. Hassler, Stuttgart, 1843-1849, 3 vol. in-8°.

2. L. de Mas-Latrie, *Bibl. de l'Éc. des chartes*, art. cité, p. 423; *Hist. de Ch.*, t. II, p. 423.

3. *Prise d'Alexandrie*, éd. de la Soc. de l'Orient latin, p. 12.

les trouve sculptés deux fois avec les armes du royaume sur une dalle provenant de la démolition d'un ancien palais de Nicosie qui fut le Konak et peut avoir été précédemment l'hôtel du gouverneur vénitien. Il datait des XIV^e^ et XV^e^ siècles.

FIG. 3. — BLASON DE PIERRE SCULPTÉE.
(Musée lapidaire de Nicosie.)

Cette sculpture héraldique (fig. 3), aujourd'hui déposée au Musée lapidaire de Nicosie, est d'un style et d'une exécution détestables et date de l'occupation vénitienne, XV^e^ ou XVI^e^ siècle. L'aigle

à deux têtes y encadre le blason de Jérusalem, Lusignan, Chypre et Arménie, qu'accompagne l'épée. Enfin, au XV^e^ siècle, on a sculpté sur la porte et sur une frise extérieure du palais Corner de Saint-Luc, sur le grand canal de Venise, les armes de Chypre et les insignes de l'ordre de l'Épée[1]. En effet, les Corner étaient seigneurs de Piscopi en Chypre, et c'est dans leur palais que logèrent en 1363 Pierre I^er^ et en 1370 Valentine de Milan, fiancée de son fils Pierre II; mais lorsque Pierre I^er^ y logea, ni le palais, ni la seigneurie d'Episcopi n'étaient encore la propriété des Corner[2]. Sur le palais, aujourd'hui palais du Municipe, comme sur les blasons de Nicosie, le phylactère s'enroule autour de la lame de l'épée.

L'ordre de l'Épée accompagne également le blason de Chypre peint au XVI^e^ siècle sous une voûte de la Porte de Terre à Famagouste.

C'est de même sur une banderole entourant une épée que se lit la devise : *Pour loyauté maintenir,* sur un portrait conservé en Belgique dans l'ancienne collection d'Huyvetter sous le n° 668 et cité par M. Destrée[3], qui, malheureusement, n'a pu savoir ce qu'il est devenu. Ce portrait est sans

1. Ces blasons ont été gravés par les soins de Coronelli sur la carte de Chypre dédiée par lui à G.-B. Cornaro Piscopi, chevalier de l'Épée.

2. Jorga, *Philippe de Mézières,* p. 147, n. 4. — Rheinhard, *Gesch. von Cypern,* t. I, p. 252.

3. Notice citée, p. 37.

nul doute celui d'un chevalier de l'Épée, dont la devise personnelle : *Entre le vert et le secq,* y est inscrite au-dessous de celle de l'ordre[1].

Le bijou de Bruxelles semble être la boucle d'un baudrier véritable ayant appartenu à un chevalier de l'Épée. L'ange qui y figure pourrait faire allusion à la vision de Pierre Ier quand, d'après Guillaume de Machaut, une suggestion du ciel le détermina à fonder l'ordre et à entreprendre une croisade[2].

Ce joyau a pu appartenir à un chevalier européen : l'ordre de l'Épée se donnait aux personnages de distinction d'Europe autant que de Chypre. Oger, seigneur d'Anglure, en 1396, le reçut à Nicosie sur son lit de mort; le roi avait envoyé ses chevaliers le lui conférer[3]. En 1413, le roi Janus le conféra à Nicolas d'Este et à quatre seigneurs de sa suite[4]; en 1436, Frédéric III, empereur d'Allemagne, le reçut[5], et, en 1483,

1. Le tableau comprend deux effigies et des armoiries qui seraient celles de Wouters, seigneur de Vinderhaute, et de Van der Meersen, seigneur de Nevelles ou de Mortagne, dit Postelles, seigneur de Destelberge (ibid., p. 35-36).

2. *Prise d'Alexandrie*, p. 12.

3. *Le saint voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure*, publ. par F. Bonnardot et A. Longnon, Paris, Société des anciens textes français, 1878, p. 87.

4. N. da Este, *Viaggio a Gerusalemme*, dans *Miscellanea di oposcoli inediti o rari nei secoli XIV e XV*. Prose I, Turin, 1861, p. 83.

5. Herquet, *Cyprische Königsgestalten*, p. 31.

Félix Faber parle encore des pèlerins nobles qui, à leur retour de Terre-Sainte, se rendaient à Nicosie pour recevoir cet ordre. Le tableau cité par M. Destrée se rapporte à un chevalier flamand de l'Épée.

La boucle du Musée du Cinquantenaire fut-elle fabriquée en Chypre ou en Europe? Rien ne semble démontrer positivement l'une ou l'autre hypothèse. On a déjà dit que la qualité du style gothique en Chypre et l'habileté de ses interprètes pouvaient égaler la France. Les joyaux que les rois de Chypre donnaient à leurs chevaliers ont dû être faits dans le pays, mais les chevaliers européens honorés des insignes de l'ordre de l'Épée ont dû aussi plus d'une fois en confier l'exécution aux orfèvres d'Europe.

DE LA DATE

D'UNE

ENTRÉE SOLENNELLE

DE JUSTINIEN

Par M. F. Martroye, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 20 janvier 1909.

Un des principaux personnages du règne de Justinien, le patrice Pierre, avait écrit deux ouvrages presque entièrement perdus, un livre d'histoire[1] et un traité du cérémonial. De ce dernier, demeuré célèbre[2], divers extraits se trouvent insérés avec indication de leur provenance dans le livre des cérémonies de Constantin Porphyrogénète[3]. D'autres extraits y figurent sans nom

1. Des extraits de ce livre d'histoire du patrice Pierre se trouvent parmi les *Excerpta de Legationibus*, dans le *Corpus scriptorum historiae byzantinae* (édition de Bonn, p. 121-136). Aucun de ces extraits ne dépasse l'époque de Julien l'Apostat.

2. Diehl, *Justinien*, p. 88 et 112.

3. Constantin Porphyrogénète, *De cerimoniis aulae byzantinae*, I, 84, 85 (*Corp. script. hist. byzant.*, édit. de Bonn, p. 386, 388).

d'auteur[1]. Parmi ceux-ci il faut classer, aucun doute n'est possible à cet égard, la description d'une entrée solennelle de Justinien qui eut lieu, est-il dit, à Constantinople, après une expédition victorieuse, le onzième jour du mois d'août, deuxième dimanche, l'an du monde 6033[2].

Le patrice Pierre, ambassadeur de Justinien successivement auprès d'Amalasonte et de Théodat[3], puis en Perse auprès de Chosroès[4], maître des offices de 539 jusque vers 565[5], eut grande

1. Constantin Porphyrogénète, *De cerimoniis aulae byzantinae*, I, 86-95 (*Corp. script. hist. byzant.*, édit. de Bonn, p. 389-433). Il faut en effet attribuer à Pierre le Patrice les passages du livre de Constantin Porphyrogénète où il est fait mention de Justinien comme empereur régnant (I, 86, 87, 95; p. 390, 396, 433).

2. Constantin Porphyrogénète, *De cerim.*, appendix ad librum primum (*Corp. script. hist. byzant.*, édit. de Bonn, p. 497-498).

3. Procope, *De bello gothico*, I, 3, 4 (*Corp. script. hist. byzant.*, p. 21, 24-25; éd. Haury, p. 19, 22-24); F. Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine*, p. 174, 266-273.

4. Procope, *De bell. goth.*, IV, 11 (*Corp. script. hist. byzant.*, p. 506; éd. Haury, p. 534); Ménandre, *Excerpta de legationibus Romanorum ad Gentes*, 3 (*Corp. script. hist. byzant.*, p. 346 et suiv.).

5. Il fut nommé maître des offices à son retour d'Italie, où Théodat l'avait fait arrêter et où il fut retenu prisonnier jusque vers la fin de 538 (Procope, *De bell. goth.*, I, 7; II, 22; *C. S. H. B.*, p. 36, 238; Haury, p. 36, 251; Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine*, p. 287-289, 379). Il mourut peu après son retour de sa dernière ambassade en Perse, donc postérieurement à l'année 562 (Ménandre, *Excerpta de Legation. Romanor. ad Gentes*,

part aux événements de son temps. Il fut tout particulièrement instruit des cérémonies de cour qui dépendaient de sa charge[1] et dont il tenait registre[2]. Son témoignage est donc certain quant à la réalité d'un fait dont il fut contemporain. Mais la difficulté de savoir à quelle année correspond l'an du monde 6033 n'a permis d'en tirer aucune utilité[3].

Dans une très intéressante étude, M. Serruys a mis naguère en relief le texte dont il s'agit et en a proposé une ingénieuse explication[4]. M. Serruys,

4; *C. S. H. B.*, p. 373). En 565, son fils Théodose lui avait déjà succédé dans sa charge de maître des offices.

1. Jean Lydus, *De magistratibus*, II, 25, 26 (*C. S. H. B.*, p. 189-190).

2. Diehl, *Justinien*, p. 88 et 112.

3. Reiske, l'éditeur et le commentateur du livre de Constantin Porphyrogénète, croyant que le patrice Pierre comptait les années selon l'ère byzantine qui mettait la nativité de Jésus-Christ en l'an du monde 5508, pense que l'an 6033 équivaut à l'an 525 de notre ère. Cette dernière date est antérieure de deux années au règne de Justinien, proclamé empereur le 1er avril 527. Reiske suppose donc une faute de copiste résultant de la confusion d'ailleurs fréquente des noms de Justin et de Justinien. Il n'ose pourtant conclure à une correction du texte, remarquant l'absence du terme Τοῦ εὐσεβοῦς, qui d'ordinaire désigne les défunts, et le fait que le patrice Pierre composa son ouvrage sous le règne de Justinien et non sous celui de Justin (Reiske, *Commentarii ad appendicem lib. I de cerimoniis; C. S. H. B.*, édit. de Bonn, Constantin Porphyrogénète, t. II, p. 574).

4. D. Serruys, *A propos d'un triomphe de Justinien;* dans la *Revue des études grecques*, t. XX, n° 88, mai-août 1907, p. 240-244.

qui a consacré deux savants mémoires à l'examen et aux origines des différentes ères employées à Byzance[1], a démontré que l'ère de 5508 ou ère byzantine n'a commencé à être en usage que tout à la fin du VII^e siècle et qu'elle ne fut point admise sans opposition, puisque, au commencement du IX^e siècle, pendant la lutte des iconoclastes, Georges le Syncelle, après 808, et Théophane, après 815, continuent à utiliser l'ère alexandrine d'Annianos[2]. M. Serruys conclut donc que « l'ère byzantine n'existant point encore à l'époque du patrice Pierre, celui-ci n'a pu se servir que de l'ère alexandrine d'Annianos qui, au dire de saint Maxime, était de tradition dans l'église de Byzance avant l'époque d'Héraclius; et que, dès lors, l'an du monde désigné dans notre fragment équivaut à l'année dionysienne 541 »[3].

Une entrée triomphale en 541 est chose étonnante. Bélisaire, il est vrai, avait depuis le printemps de cette année pris la ville de Sisauranum, pénétré en Perse et, par cette diversion, forcé

1. D. Serruys, *De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins;* dans la *Revue de philologie*, t. XXXI, avril-juillet 1907, p. 151-189. — Id., *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor;* dans la *Revue de philologie*, t. XXXI, 4^e livraison, octobre 1907, p. 251-264.

2. D. Serruys, *De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins; Rev. de philologie*, t. XXXI, avril-juillet 1907, p. 185-186.

3. D. Serruys, *A propos d'un triomphe de Justinien; Rev. des études grecques*, t. XX, n° 88, mai-août 1907, p. 240-241.

Chosroès à évacuer la Lazique qu'il avait envahie. Mais Chosroès n'avait point abandonné complètement sa conquête; il avait laissé une garnison dans Petra dont il s'était emparé. Bélisaire s'était vu au contraire contraint à une prompte retraite et avait ramené en hâte son armée sur le territoire de l'Empire[1]. Les maigres résultats de cette campagne ne motivaient guère une sorte de triomphe. La guerre n'était même point terminée; Chosroès préparait une nouvelle invasion[2].

Ces objections n'ont point échappé à M. Serruys; mais il trouve dans les anecdotes de l'*Histoire secrète* des circonstances propres à expliquer la date qui résulte de ses calculs. Ce pamphlet raconte, en effet, une histoire très compliquée des amours d'Antonine, où l'on voit Bélisaire, pour se rendre à la rencontre de son indigne épouse dont il n'ignorait point les désordres, et pour se réconcilier finalement avec elle, ordonner la retraite de son armée, renonçant ainsi à l'invasion de la Perse, sans souci de sa gloire ni du salut de l'Empire[3]. Ses honteuses complaisances dans sa vie privée, ses défaillances dans l'accomplissement de son devoir militaire auraient compromis son pres-

1. Procope, *De bello persico*, II, 19 (*C. S. H. B.*, p. 238; éd. Haury, p. 238).

2. Procope, *Bell. pers.*, II, 20 (*C. S. H. B.*, p. 239; éd. Haury, p. 238).

3. *Historia arcana*, II, III (*C. S. H. B.*, p. 22, l. 20-22; p. 25-29; éd. Haury, p. 17, l. 11-13; p. 19-24).

tige à Byzance[1]; et Justinien, n'ayant plus sujet d'être jaloux de lui ou de craindre sa trop grande popularité, aurait pris prétexte de son retour de Perse après un demi-succès pour lui accorder, en l'associant apparemment à une célébration des victoires remportées par les armées impériales, l'honneur qui lui avait été refusé l'année précédente, quand, à son retour d'Italie, il avait amené prisonnier à Constantinople le roi des Goths, Vitigès, et y avait apporté le trésor de Théodoric le Grand conquis à Ravenne[2]. De plus, le préfet du prétoire, Jean de Cappadoce, dont la faveur avait contrarié l'influence de l'impératrice, avait été disgracié et exilé à Cyzique au début du mois d'août 541[3]; et Antonine avait joué le principal rôle dans l'intrigue qui avait précipité sa chute[4]. La solennité du 11 ou du 12 août[5] apparaît donc

1. *Hist. arc.*, III (*C. S. H. B.*, p. 29, l. 18-21; éd. Haury, p. 24, l. 13-16).

2. D. Serruys, *A propos d'un triomphe de Justinien*, p. 242.

3. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 130-135; éd. Haury, p. 134-139); Jean Malalas, *Chronographia*, XVIII (*C. S. H. B.*, p. 480-481). Cf. Édouard Cuq, *Praefecti praetorio Orientis*, CXXIX; dans les *Œuvres de Borghesi*, t. X, p. 109-114. Malalas précise, en effet, que la chute de Jean de Cappadoce eut lieu au mois d'août. On verra dans la suite l'importante conclusion qu'il faut nécessairement tirer de cette date.

4. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 131, l. 15, à p. 135, l. 2; éd. Haury, p. 136, l. 3, à p. 139, l. 19).

5. En l'année 541, Pâques étant la veille des calendes

en quelque sorte comme le triomphe de Théodora et la célébration des victoires de Bélisaire comme la récompense de l'habileté de sa femme.

Cette ingénieuse explication est fort spécieuse. Son point faible est d'être inspirée uniquement par le témoignage de l'*Histoire secrète*. Or, l'*Histoire secrète* est une autorité bien suspecte, surtout lorsqu'elle est, comme dans le cas présent, contredite par un texte formel des ouvrages authentiques de Procope. Dans sa guerre contre les Perses, Procope expose de la façon la plus saisissante les circonstances qui déterminèrent la conduite de Bélisaire. La défection d'une partie de ses troupes et la peste qui ravageait son armée ne lui permettaient pas de poursuivre activement des opérations en pays ennemi. De plus, on était en plein été. Les ardeurs d'un climat brûlant auquel

d'avril, 31 mars (Victorius Aquitanus, *Cursus paschalis* ; éd. Mommsen, *Monum. Germ., Auct. antiq.*, t. IX, p. 732-733), le deuxième dimanche d'août était le 12 de ce mois. M. Serruys propose donc de corriger dans le texte du patrice Pierre ἑνδεκάτῃ en δωδεκάτῃ. Cette correction n'est peut-être pas nécessaire, car, selon la coutume de l'Église, la fête du dimanche pouvait être considérée comme commencée le samedi soir, et il n'est point improbable que la solennité de l'entrée de l'empereur ait été célébrée, au mois d'août, vers la fin de la journée du samedi plutôt que le dimanche même, consacré aux offices du culte. En l'année 540, le deuxième dimanche du mois d'août était également le 12, Pâques étant cette année-là le VI des ides d'avril, 8 avril (Victorius Aquitanus, *loc. cit.*).

les Romains, et surtout les Thraces, n'étaient point accoutumés avaient propagé l'épidémie dans leurs rangs. Déjà le tiers des hommes avait péri ou était à bout de forces. Chefs et soldats, tous aspiraient à rentrer dans leurs foyers, tous réclamaient la fin d'une campagne qui pouvait d'un moment à l'autre tourner en désastre. Ce fut après un conseil de guerre, où ses lieutenants assemblés le pressèrent, d'un avis unanime, de ne plus différer une résolution inévitable et allèrent même jusqu'au tumulte pour l'y contraindre, que Bélisaire se décida enfin à céder à leurs instances et renonça à l'invasion de la Perse, traînant dans sa retraite de longs convois de chariots remplis de malades[1].

Quant à la prétendue jalousie et à la défiance de Justinien à l'égard de Bélisaire[2], les textes qu'on invoque à l'appui des allégations de l'*Histoire secrète* semblent prouver au contraire la confiance de l'empereur en la fidélité de son général. On cite un passage de la guerre contre les Vandales où on lit : « Telle fut la fin de la guerre contre les Vandales. Mais déjà l'envie, compagne inévitable d'une grande prospérité, faisait rage contre Bélisaire, dont la conduite ne donnait pourtant aucun prétexte à la moindre critique. Certains chefs servant sous ses ordres le dénon-

1. Procope, *Bell. pers.*, II, 19 (*C. S. H. B.*, p. 236-238; éd. Haury, p. 235-238).

2. *Hist. arc.*, ch. IV (*C. S. H. B.*, p. 34, l. 10-12; éd. Haury, p. 29, l. 8-11).

cèrent à l'empereur, l'accusant de méditer une usurpation; de quoi il était le plus éloigné du monde. Cette calomnie, l'empereur ne la rendit point publique, soit qu'il l'ait méprisée, soit qu'il ait jugé à propos de la tenir secrète. Il envoya Solomon en Afrique et offrit à Bélisaire de revenir à Byzance avec Gélimer et ses prisonniers vandales ou de les y envoyer et de demeurer lui-même en Afrique[1]. » Bélisaire, ayant demandé congé de rentrer à Constantinople, y fut accueilli avec les honneurs accordés anciennement aux généraux qui avaient remporté les plus grandes victoires et réservés depuis six cents ans aux empereurs et à leurs fils[2]. Quand, peu de temps après, il inaugura son consulat, ce fut pour lui comme un nouveau triomphe. Il fut porté au Sénat sur les épaules de ses prisonniers[3]. Il est difficile de voir en tout cela le moindre indice de jalousie ou de défiance de la part de l'empereur.

On croit apercevoir une marque de ces sentiments dans le fait qu'en 540, après la prise de Ravenne, Justinien ne décerna point à Bélisaire les honneurs du triomphe[4]. Cette froideur de Justinien à l'égard du général victorieux n'était point,

1. Procope, *Bell. Vand.*, II, 8 (*C. S. H. B.*, p. 441-442; éd. Haury, p. 452).

2. Procope, *Bell. Vand.*, II, 9 (*C. S. H. B.*, p. 445; éd. Haury, p. 455-456).

3. Procope, *Bell. Vand.*, II, 9 (*C. S. H. B.*, p. 447; éd. Haury, p. 458).

4. Diehl, *Justinien*, p. 164, note 2.

nous l'avons montré ailleurs[1], l'effet d'un sentiment de jalousie ou de crainte. Le retour de Bélisaire et sa conduite à Ravenne, où il n'avait point cédé aux sollicitations des Goths qui le pressaient de se mettre à leur tête et de se laisser proclamer empereur d'Occident[2], ne permettaient aucun doute sur sa fidélité. Mais Justinien n'avait pas sujet de témoigner beaucoup de satisfaction à un général qui n'avait pas tenu compte de ses ordres et qui, pour se donner la réputation de n'avoir pas quitté l'Italie sans s'être emparé, fût-ce par ruse, du roi et de la capitale des Goths, avait empêché le succès de négociations dont pouvait dépendre le salut de l'Empire[3]. Au moment où, par un procédé peu loyal, en feignant de se rendre aux désirs des Goths, Bélisaire s'était emparé de Ravenne, les sénateurs Domnicus et Maximinus venaient de conclure la paix avec Vitigès, aux conditions les plus avantageuses[4]. Ce traité que Justinien avait donné mission à ses légats de conclure lui eût assuré la paix en Occident et lui eût permis d'opposer toutes ses forces aux entreprises de Chosroès qui, ne pouvant plus compter que l'Empire aurait à soutenir deux grandes guerres

1. F. Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine, Goths et Vandales*, p. 403 et suiv.

2. Procope, *Bell. Goth.*, II, 29 (*C. S. H. B.*, p. 268; éd. Haury, p. 284-285).

3. F. Martroye, *ouvr. cité*, p. 403.

4. Procope, *Bell. Goth.*, II, 29 (*C. S. H. B.*, p. 266; éd. Haury, p. 282).

à la fois, eût peut-être hésité à l'attaquer. La ruse de Bélisaire donnait au contraire un résultat plus apparent que solide. Elle eut, comme il était aisé de le prévoir, pour conséquence de perpétuer la guerre en Italie, pendant que la lutte s'engageait en Asie, et elle fut la cause des malheurs qui affligèrent l'Empire. Pourtant Justinien ne tint point rigueur à Bélisaire d'une si fâcheuse désobéissance. Malgré Jean de Cappadoce, qui haïssait Bélisaire et cherchait à le perdre[1], il ne cessa de le traiter avec honneur et de le faire paraître aux regards de tous comme plus grand que n'importe lequel de ses sujets[2]. Jusqu'au moment où Bélisaire partit pour aller prendre le commandement de l'armée contre les Perses, il le laissa se montrer en public à Byzance, au milieu des acclamations, avec une nombreuse suite de prisonniers vandales, goths et maures, de sorte que chacune de ses sorties semblait une pompe magnifique[3]. Est-ce vraiment là une marque de défiance ou de jalousie.

Quant à Jean de Cappadoce, il est certain que la chute de ce personnage combla les vœux de Théodora et débarrassa Bélisaire d'un ennemi haineux

1. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 131; éd. Haury, p. 136).

2. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 131; éd. Haury, p. 136); cf. Diehl, *Justinien*, p. 165.

3. Procope, *Bell. Goth.*, III, 1 (*C. S. H. B.*, p. 280-283; éd. Haury, p. 297-301).

et dangereux[1]. Il est non moins certain qu'Antonine leur rendit à tous les deux le service de tramer l'intrigue qui perdit leur rival[2]. Il est vrai aussi qu'autant que l'impératrice la population de Byzance détestait Jean de Cappadoce[3]. Mais, malgré sa trahison, Justinien, par clémence ou par un reste de faveur, le fit dissuader, disait-on, de se rendre au conciliabule qu'Antonine lui avait assigné pour fournir la preuve manifeste de ses desseins criminels[4]. N'ayant pu le sauver et sa culpabilité étant publiquement avérée, il ne l'avait frappé qu'à regret, avec indulgence, se contentant de le démettre de sa charge et de le reléguer à Cyzique, lui restituant une partie considérable de ses immenses et scandaleuses richesses dont la confiscation avait été prononcée[5]. Justinien ne paraît donc guère avoir été en dispositions de vouloir célébrer par une solennité ce pénible épisode de son règne.

L'histoire de Jean de Cappadoce, loin de fortifier l'ingénieuse explication tirée du récit de l'*Histoire secrète*, montre l'invraisemblance de ce récit.

1. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 130-131; éd. Haury, p. 134-136).
2. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 132-135; éd. Haury, p. 136-139).
3. Procope, *Bell. pers.*, I, 24 (*C. S. H. B.*, p. 122-123; éd. Haury, p. 126-127).
4. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 134; éd. Haury, p. 138).
5. *Ibid.*

Procope nous apprend en effet que, demeurée à Byzance après le départ de Bélisaire, Antonine, la personne la plus habile du monde en intrigues, ne cessa de s'y employer à préparer, d'accord avec l'impératrice, la ruine de Jean de Cappadoce[1]; et la chronographie de Malalas note de la façon la plus précise qu'elle réussit enfin à le perdre au mois d'août[2]. Par conséquent, au commencement d'août, elle n'avait pas encore quitté Byzance. Si ensuite elle partit, comme l'insinue l'*Histoire secrète*[3], pour aller trouver Bélisaire, ce ne put être, et en tous cas Bélisaire n'en put être averti, que vers le mois de septembre, ou au plus tôt vers la fin d'août, c'est-à-dire à l'approche de l'automne. Dès lors, son voyage ne put en aucune façon déterminer la retraite de Bélisaire, effectuée, affirme Procope, non point vers la fin de l'été, mais en plein été, dès le temps que les chaleurs d'un climat torride étaient devenues insupportables pour les soldats romains[4]. A plus forte raison, il est absolument impossible que, dans le peu de jours entre le commencement d'août et le 11 de ce mois, Antonine se soit rendue en Asie auprès de Bélisaire, que celui-ci ait opéré sa

1. Procope, *Bell. pers.*, I, 25 (*C. S. H. B.*, p. 132; éd. Haury, p. 136).

2. Jean Malalas, *Chronogr.*, XVIII (*C. S. H. B.*, p. 480).

3. *Hist. arc.*, ch. III (*C. S. H. B.*, p. 26; éd. Haury, p. 20).

4. Procope, *Bell. pers.*, II, 19 (*C. S. H. B.*, p. 236; éd. Haury, p. 235).

retraite pour se porter à sa rencontre et que tous deux aient été de retour à Constantinople. Les mouvements des armées et de lointains voyages ne se font pas en volant. Les assertions de l'*Histoire secrète* se trouvent donc démenties, avec une précision de nature à ne laisser subsister aucun doute, par des textes authentiques de Procope et par la chronographie de Malalas. Toutes les raisons alléguées à l'appui de l'hypothèse d'une entrée triomphale en 541 semblent ainsi peu propres à la justifier, et on est amené à se demander si la date de 6033 ne peut se rapporter à une autre année.

Sans aborder aucunement l'examen théorique du système de chronologie qu'a dû employer le patrice Pierre, ce qui est ici sans utilité, il convient de considérer les données pratiques de ce système et la façon dont on s'y conformait à Byzance.

On sait que, sous le règne d'Arcadius, vers l'an 412 après J.-C., un moine d'Alexandrie, nommé Panodoros, homme fort savant, composa un ouvrage très étendu d'histoire universelle et fixa les dates des événements depuis la création du monde suivant un mode de chronologie inspiré des théories astronomiques de l'École d'Alexandrie[1]. Cette chronologie ou ère de Panodoros fut

1. Tillemont, *Empereurs*, t. V, p. 482. — D. Serruys, *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor;* dans la *Revue de philologie*, t. XXXI, 4e livraison, octobre 1907, p. 251-252.

la source de tous les systèmes usités dans la suite en Orient[1]. Ses données pratiques sont les suivantes :

L'année, selon Panodoros, commence le 29 août pour finir le 28 août suivant[2].

La date de l'Annonciation est fixée par Panodoros au 25 mars de l'an du monde 5493[3]; par conséquent, la date de la Nativité de Jésus-Christ est le 25 décembre suivant, qui, l'année 5493 ayant pris fin le 28 août, se trouve être le 25 décembre de l'an du monde 5494[4].

Un autre alexandrin de la même époque, Annianos, moine également, semble-t-il[5], observa que, d'après les théories dont s'était inspiré Panodoros, l'an de la Nativité de J.-C. devait être l'année du monde 5501 au lieu de l'année 5494; d'où un écart de sept à huit ans entre sa chronologie et celle de son devancier. Annianos introduisit un autre changement déterminé par la considération des traditions religieuses; il commença l'année le 25 mars pour la finir, par conséquent, le 24 mars suivant. Il plaça donc l'Annonciation entre le 24 mars, dernier jour de l'an 5500, et le 25 mars 5501, premier jour de cette année; et la Nativité

1. D. Serruys, *ouvr. cité*, p. 252.
2. D. Serruys, *ouvr. cité*, p. 252, 259.
3. Georges le Syncelle, *Chronographie* (*C. S. H. B.*, p. 63, 592, 596, 618, 619).
4. Georges le Syncelle, *Chronogr.*, p. 619.
5. Tillemont, *Emp.*, t. V, p. 482.

le 25 décembre, 276e jour de cette même année[1]. Mais il ne paraît pas avoir entrepris de refaire tout le travail de Panodoros pour mettre la chronologie universelle d'accord avec ses rectifications. Il se contenta de prendre la fin de l'an du monde 5500, terminée le 24 mars, comme point de départ d'une ère chrétienne dont la première année est l'an 5501, commençant le 25 mars, et selon laquelle il établit la chronologie des événements depuis J.-C. Pour l'ère depuis la création du monde, ou ère mondiale, suivant l'expression adoptée par M. Serruys[2], il transposa les années de Panodoros commençant le 29 août en années commençant le 25 mars. Dans ce nouveau système, l'Annonciation se trouva placée entre le 24 mars, dernier jour de l'an 5492, et le 25 mars, premier jour de l'an du monde 5493, la Nativité fut, par conséquent, fixée au 25 décembre, 276e jour de la même année 5493[3].

Si, pour réduire les dates fixées selon ces différents systèmes en dates de notre ère dionysienne, ce qui importe uniquement ici au point de vue pratique, on compare les jours composant l'année de la Nativité de J.-C. selon notre ère aux jours

1. Georges le Syncelle, *Chronogr.* (*C. S. H. B.*, p. 62-63, 590, 592, 596, 598, 618).

2. D. Serruys, *De quelques ères byzantines;* dans la *Revue de philologie*, t. XXXI, 1907, p. 152.

3. D. Serruys, *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor;* dans la *Revue de philologie*, t. XXXI, octobre 1907, p. 259.

correspondants dans chacun de ces trois systèmes, on arrive aux constatations suivantes :

I. Dans le système de Panodoros, les jours du 1er janvier au 28 août de l'an du monde 5493 et les jours du 29 août au 31 décembre de l'an du monde 5494 correspondent aux mêmes jours de l'année de la Nativité de J.-C. selon notre ère. Il en résulte que, pour réduire une date postérieure à J.-C. donnée selon ce système en date correspondante de notre ère, il faut soustraire du nombre que présente cette date le nombre 5492 si elle est comprise entre le 1er janvier et le 28 août, le nombre 5493 si elle est comprise entre le 29 août et le 31 décembre[1].

II. Dans le système de l'ère chrétienne d'Annianos qui place l'Annonciation le 25 mars et la Nativité le 25 décembre 5501, les jours du 1er janvier au 24 mars 5500 et les jours du 25 mars au 31 décembre 5501 correspondent aux mêmes jours de notre année de la Nativité. Pour réduire une date postérieure à J.-C. donnée selon ce système en date correspondante de notre ère, il faut donc soustraire du nombre qu'elle présente 5499 si elle est comprise entre le 1er janvier et le

1. D. Serruys, *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor*, p. 252, note 1. Pour les dates antérieures à l'année de la Nativité de J.-C., il faut soustraire 5494 s'il s'agit de dates comprises entre le 29 août et le 31 décembre, 5493 s'il s'agit de dates entre le 1er janvier et le 28 août.

24 mars, 5500 si elle est comprise entre le 25 mars et le 31 décembre.

III. Dans le système de l'ère du monde d'Annianos qui place l'Annonciation le 25 mars, premier jour de l'an 5493, et la Nativité de J.-C. le 25 décembre de cette même année, les jours du 1er janvier au 24 mars 5492 et les jours du 25 mars au 31 décembre 5493 correspondent aux mêmes jours de notre année de la Nativité de J.-C. Pour opérer la réduction en dates de notre ère, il faut donc soustraire 5491 si la date dont il s'agit est comprise entre le 1er janvier et le 24 mars, 5492 si elle est comprise entre le 25 mars et le 31 décembre[1]. C'est en calculant de la sorte et en soustrayant 5492 de 6033 que M. Serruys fixe à l'année 541 de notre ère la solennité décrite par le patrice Pierre[2].

Ce calcul est sans doute exact en théorie. Mais si on examine avec attention la chronographie de Georges le Syncelle qui, plus que tout autre chroniqueur, s'est conformé à la réforme d'Annianos[3], on constate qu'il n'a point constamment

1. D. Serruys, *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor*, p. 260. Pour les dates antérieures à l'année de la Nativité de J.-C., il faut soustraire 5493 du 25 mars au 31 décembre, 5492 du 1er janvier au 24 mars.

2. D. Serruys, *A propos d'un triomphe de Justinien;* dans la *Rev. des études grecques*, t. XX, mai-août 1907, p. 240-241.

3. D. Serruys, *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor*, p. 262-263.

établi sa chronologie de la même façon, qu'il varie de système, apparemment suivant les sources différentes auxquelles il puise[1], et que toute une série de ses dates se réduisent en dates exactes de notre ère par la soustraction de 5492, au lieu de 5491, du 1er janvier au 24 mars, de 5493, au lieu de 5492, du 25 mars au 31 décembre[2].

Peut-on objecter que ces dates, dans la chronographie de Georges le Syncelle, correspondent à des dates alexandrines et non aux dates romaines auxquelles nous les comparons? Georges le Syncelle appliquait, il est vrai, l'ère alexan-

1. Dans la chronologie de la vie de J.-C., Georges le Syncelle use uniquement de l'ère chrétienne d'Annianos qui place l'Incarnation en l'an 5501 (Sync., *Chronogr.*, ans du monde 5500 à 5534; *C. S. H. B.*, p. 598-619). C'est ainsi qu'il met le 25 mars, premier jour de l'an 5534, la Résurrection du Sauveur (p. 619). Il paraît avoir établi de la même façon la chronologie des premiers empereurs romains (p. 605, 624, 628). Mais, à partir de Domitien, il combine l'ère chrétienne d'Annianos avec son ère mondiale, comme le montrent les exemples suivants :

	Dates d'avènement.	*An du monde.*	*Réduction à notre ère.*
Nerva	18 sept. 96	5588 (Sync., p. 654)	5588 — 5492 = 96
Trajan	27 janv. 98	5589 (Sync., p. 655)	5589 — 5491 = 98
Adrien	11 août 117	5609 (Sync., p. 658)	5609 — 5492 = 117

2. Dans le tableau suivant, les dates d'avènement des empereurs sont indiquées d'après Tillemont (*Empereurs*, t. II, p. 343, 423, 456; t. III, p. 92, 125, 146, 161, 220, 249, 260) et Mommsen (*Monum. Germ., Auct. antiq.*, t. XIII, p. 476 et suiv.) :

drine, même aux faits contemporains[1]; mais cette application consistait à traduire les années romaines en années de l'ère chrétienne et de l'ère du monde selon Annianos. Les dates que nous citons sont toutes des dates d'avènement d'empereurs, et il est évident que Georges le Syncelle, à Constantinople, a dû nécessairement, pour les avènements des empereurs, prendre les dates romaines. Son texte ne permet point de doute à cet égard[2] et les exemples cités p. 35, note 1, dans lesquels la réduction en dates de notre ère se fait d'une façon conforme à la théorie, suffisent à le prouver. La chronographie de Théophane nous fournit d'ailleurs des observations identiques, et il n'est pas croyable que, pour les avènements des empereurs byzantins, Théophane se soit amusé à ne pas prendre les dates de leur proclamation à Byzance.

	Dates d'avènement.	*An du monde selon le Syncelle.*	*Réduction à l'ère dionysienne.*
Marc-Aurèle	7 mars 161	5653 (Sync., p. 664)	5653 — 5492 = 161
Commode	17 mars 180	5672 (Sync., p. 667)	5672 — 5492 = 180
Pertinax	1er janv. 193	5685 (Sync., p. 669)	5685 — 5492 = 193
Caracalla	4 févr. 211	5703 (Sync., p. 672)	5703 — 5492 = 211
Macrin	11 avril 217	5710 (Sync., p. 672)	5710 — 5493 = 217
Elagabal	16 mai 218	5711 (Sync., p. 673)	5711 — 5493 = 218
Alexandre-Sévère	mars 222	5715 (Sync., p. 674)	5715 — 5493 = 222
Maximin	mars 235	5728 (Sync., p. 680)	5728 — 5493 = 235
Gordien	milieu de juillet 238	5731 (Sync., p. 681)	5731 — 5493 = 238
Philippe	apr. mars 244	5737 (Sync., p. 681)	5737 — 5493 = 244

1. D. Serruys, *De quelques ères byzantines;* dans la *Revue de philologie*, t. XXXI, 1907, p. 152, note 3.

2. Georges le Syncelle, *An du monde* 5672, p. 667.

C'eût été pousser bien loin le goût de la complication et de l'obscurité. « L'ère employée par Théophane constitue, dit M. Serruys, un compromis de l'ère ecclésiastique, qui n'est autre que l'ère d'Annianos dont le début de l'année est fixé au 23 mars au lieu du 25 de ce mois, avec l'année civile. Ce système n'est conforme ni à celui de Panodoros, ni à celui d'Annianos, mais il emprunte à Panodoros l'ère mondiale du 29 août 5493[1]. » La réduction en dates de notre ère des dates établies conformément à ce système devrait donc se faire par la soustraction de 5492 du 1er janvier au 28 août, de 5493 du 29 août au 31 décembre, et c'est bien ainsi en effet que l'entend M. Serruys[2]. Or, si dans la chronographie de Théophane on considère les dates d'avènement des empereurs byzantins depuis Arcadius, on observe que seules les dates de janvier à mars sont réductibles en dates de notre ère par la soustraction de 5492. A partir de la fin de mars, et non point seulement à partir du 29 août, la réduction en dates de notre ère se fait exactement par la soustraction de 5493[3].

Comment expliquer ce fait? Peut-être d'une façon bien simple. On a pu remarquer que les calculs

1. D. Serruys, *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor;* dans la *Revue de philologie,* t. XXXI, octobre 1907, p. 264.

2. D. Serruys, *L'Æra Alexandrina Minor,* p. 262, note 5.

3. Exemples de dates de la *Chronographie* de Théophane (*C. S. H. B.*) antérieures au 29 août et réductibles

précédemment indiqués suivant la théorie comptent comme correspondant à la première année de J.-C. l'année dans laquelle se trouve placée l'Incarnation, non l'année qui suit la naissance de J.-C. Si on compte à partir de l'année de la Nativité de J.-C., cette année non comprise, les données du calcul diffèrent d'une unité en plus. Il faudra donc soustraire : dans le système de Panodoros, 5493, au lieu de 5492, du 1er janvier au 28 août, et 5494, au lieu de 5493, du 29 août au 31 décembre; dans le système de l'ère du monde d'Annianos, 5492, au lieu de 5491, du 1er janvier au 24 mars, et 5493, au lieu de 5492, du 25 mars au 31 décembre. C'est évidemment ainsi que la chronologie a été établie pour les dates que nous citons. Nos auteurs, avec le défaut de méthode dont ils fournissent plus d'une preuve, ont dû reproduire

en dates de notre ère par la soustraction du nombre 5493 :

	Dates d'avènement.	*An du monde selon Théophane.*	*Réduction à l'ère dionysienne.*
Théodose II	1er mai 408	5901 (Th., p. 126)	5901 — 5493 = 408
Marcien	24-25 août 450	5943 (Th., p. 160)	5943 — 5493 = 450
Anastase	avril 491	5984 (Th., p. 211)	5984 — 5493 = 491
Justin	9 juillet 518	6011 (Th., p. 254)	6011 — 5493 = 518
Justinien	1er avril 527	6020 (Th., p. 267)	6020 — 5493 = 527
Maurice	14 août 582	6075 (Th., p. 388)	6075 — 5493 = 582
Constantin IV	15 juill. 668	6161 (Th., p. 539)	6161 — 5493 = 668
Anastase II Artémius	4 juin 713	6206 (Th., p. 588)	6206 — 5493 = 713

(Éd. de Boor, t. I, p. 80, 103, 136, 164, 174, 252, 352, 383.)

les indications de leurs diverses sources, sans prendre le soin de les mettre d'accord[1].

Ce qui est certain, et cela seul importe ici, c'est que, en fait, les chroniqueurs byzantins qui se sont le plus conformés aux systèmes de Panodoros et d'Annianos[2] nous fournissent de nombreux exemples de dates antérieures au 29 août se réduisant en dates exactes de notre ère par la soustraction du nombre 5493 au lieu de 5492. Il en est très probablement de même pour la date indiquée dans notre passage du patrice Pierre. Elle correspondrait dans ce cas, non à l'année 541,

1. Dans le système de l'ère chrétienne d'Annianos, si on compte depuis l'Incarnation, l'année de l'Incarnation non comprise, il faut, pour opérer la réduction à l'ère dionysienne, soustraire 5500, au lieu de 5499, du 1er janvier au 24 mars, et 5501, au lieu de 5500, du 25 mars au 31 décembre. Ainsi se réduit à la date exacte du 29 août de l'an 14 de notre ère la date de 5515 donnée par Georges le Sycelle (p. 603) pour l'avènement de Tibère (5515 — 5501 = 14). Ainsi s'explique également la date du 25 mars, premier jour de l'an 5534, donnée par Georges le Syncelle (p. 619) pour la Résurrection. La tradition, dont il n'a pu s'écarter, plaçant la Passion dans la 33e année de J.-C., la date du 25 mars 5534 ne s'explique que si l'an 5501 n'est pas compté; autrement les jours du 1er au 24 mars 5533 seraient bien encore dans la 33e année de J.-C., mais le 25 mars 5534 serait dans la 34e et non plus dans la 33e année de J.-C.

2. Pour la date indiquée dans notre passage du patrice Pierre, 11 août 6033, l'ère de Panodoros et celle d'Annianos coïncident (D. Serruys, *L'Æra Alexandrina Minor*, p. 262, note 5).

mais à l'année 540 (6033—5493 = 540). La cérémonie décrite par le patrice Pierre aurait donc eu lieu un an avant la campagne de Bélisaire contre les Perses. Elle serait une célébration des victoires remportées sur les Goths et de la capture de leur roi Vitigès. Justinien refusa, il est vrai, d'accorder à Bélisaire les honneurs du triomphe lors de son retour d'Italie. Nous avons indiqué les véritables raisons de ce refus. Mais la solennité dont il est question dans notre passage est une simple entrée de l'empereur après une expédition victorieuse[1]. Elle ne peut être confondue avec le triomphe dont le cérémonial très différent est décrit ailleurs sous deux autres titres du livre de Constantin Porphyrogénète[2].

Loin de rendre notre hypothèse inadmissible, le récit de Procope la fait paraître plus vraisemblable. Il semble bien, en effet, donner à entendre

1. Ὅσα δεῖ γίνεσθαι, ὅταν ἀπὸ ἐξπεδίτου ἢ μακρᾶς ὁδοιπορίας ἐπανέρχεται ὁ βασιλεύς. « Observanda, quando imperator ab expedito seu expeditione militare, aliove longo et diuturno itinere in urbem revertatur » (Constantin Porphyrogénète, *Appendix ad Librum primum de Cerimoniis; C. S. H. B.*, p. 495).

2. Ὅσα δεῖ γίνεσθαι, θριάμβου ἐπινικίων τελουμένου ἐν τῷ φόρῳ μετὰ λιτῆς. « Peragenda, quando triumphus ab hostibus devictis in foro cum processionali supplicatione agitur » (Constantin Porphyrogénète, *De Cerimon.*, II, 19; *C. S. H. B.*, p. 607). Ὅσα δεῖ παραφυλάττειν, θριάμβου ἐπιτελουμένου ἐπινικίων ἐν τῷ ἱπποδρομίῳ. « Observanda, quando triumphus de hostibus devictis agitur in circo » (Constantin Porphyrogénète, *De Cerim.*, II, 20; p. 612).

qu'à propos des succès de Bélisaire en Italie, si il n'y eut point de triomphe comme après sa conquête de l'Afrique, il y eut pourtant quelque solennité. Il raconte que les sénateurs furent invités à admirer, dans le palais où il fut exposé, le magnifique trésor de Théodoric qui ne fut pas offert à l'admiration du peuple[1], c'est-à-dire qui ne figura point dans un cortège triomphal. Le texte du patrice Pierre s'explique de la sorte sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux allégations extrêmement suspectes de l'*Histoire secrète*. Il les contredit, au contraire, en prouvant que si Justinien crut devoir par le refus du triomphe marquer son déplaisir de la désobéissance de Bélisaire, il n'en tint pas moins à honneur de célébrer publiquement ses victoires et ne témoigna à son égard ni crainte ni jalousie.

1. Procope, *Bell. Goth.*, III, 1 (*C. S. H. B.*, p. 280; éd. Haury, p. 298).

LES DESSINS DE SCEAUX

DE LA

COLLECTION DE GAIGNÈRES

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par M. Joseph Roman, membre résidant.

Lu dans la séance du 10 février 1909.

Après les excellents travaux que MM. Delisle, Duplessis, de Grandmaison et Bouchot[1] ont consacrés au célèbre collectionneur Roger de Gaignères, il n'y a plus grand'chose à dire sur celui qui nous a conservé le souvenir de tant de monuments, d'inscriptions et de chartes qui n'existent plus aujourd'hui. Tout le monde sait que, disposant d'une fortune médiocre, il avait cependant réussi à réunir une collection unique et inappréciable sur l'histoire de France, comprenant 2407 volumes manuscrits, 24 portefeuilles de por-

1. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, p. 335-356. — Duplessis, *Roger de Gaignères et ses collections iconographiques* (*Gazette des beaux-arts*, 1870, p. 468). — Ch. de Grandmaison, *Gaignères, ses correspondants et ses collections de portraits*. Niort, Clouzot, 1892. — Bouchot, *Inventaire des dessins exécutés pour Gaignères*. Paris, Plon, 1891, 2 vol. in-8°.

traits, 31 de reproductions de tombeaux, 117 de cartes et plans et 24 de dessins divers. Il possédait en outre un grand nombre de portraits originaux. En 1710, lorsqu'il céda toutes ses collections au roi, moyennant une somme de 24000 livres une fois payée et 4000 livres de pension viagère, leur ensemble comprenait 2896 numéros; à sa mort, arrivée en 1715, le roi en prit possession, et aussitôt en commença le dépècement, qui s'est poursuivi pendant cent cinquante ans.

Clairambault, chargé du classement de ces collections, commença par soustraire et s'attribuer un grand nombre de documents originaux; les 250 volumes de pièces scellées qui portent son nom à la Bibliothèque nationale sont le produit de la dîme qu'il préleva sur les manuscrits de Gaignères confiés à son honneur. Puis, poussé par on ne sait quel vertige, il fit vendre tous les portraits, sauf un seul, celui de Jean le Bon, et un certain nombre de manuscrits. Cette vente produisit la misérable somme de 14449 livres, 19 sols, 3 deniers.

Or, les portraits ainsi dédaignés étaient pour la plupart d'excellents originaux de Clouet, de son école ou d'autres peintres français; on peut les reconnaître encore aujourd'hui à ce détail qu'ils portent tous au revers le cachet de Colbert de Croissy, qui avait été chargé en 1710 d'en prendre possession au nom du roi. Des portraits munis de ce cachet existent à Chantilly, à Ver-

sailles et même au Louvre, et on peut juger qu'ils sont tout à fait remarquables.

En 1740, on dépeça ce qui subsistait encore de ce merveilleux ensemble; une partie fut attribuée au Cabinet des Estampes, une autre au Cabinet des Titres; on versa le surplus dans les fonds français, latin, italien, etc., de la Bibliothèque royale.

Enfin, en 1784, un voleur parvint à soustraire seize portefeuilles remplis de précieux dessins et les vendit à la bibliothèque d'Oxford, qui les possède encore.

A partir de ce moment, la collection de Gaignères ne fut plus qu'un souvenir, elle n'exista plus comme ensemble, mais on en rencontre des épaves dans tous les fonds de la Bibliothèque nationale, aux manuscrits environ 1110 volumes, plus 250 classés sous le nom de Clairambault et un grand nombre de pièces originales fondues dans le Cabinet des Titres; au Cabinet des Estampes, trente-trois volumes intacts, plus un grand nombre de pièces disséminées dans 1600 volumes ou portefeuilles différents.

M. Bouchot a publié un inventaire des dessins de Gaignères, mais, outre qu'on y constate quelques lacunes provenant surtout des volumes 5470 et suivants du fonds des manuscrits latins, il a complètement et intentionnellement laissé de côté les dessins de sceaux et de jetons. Cependant, ces dessins ne sont pas du tout négligeables, ils

sont à la fois très précieux et très nombreux; les seules reproductions de sceaux sont au nombre de 3131 et elles nous font connaître beaucoup de sceaux très importants, aujourd'hui détruits, et dans une certaine mesure peuvent les remplacer.

Examinons pourquoi Gaignères s'est intéressé aux monuments sigillographiques, dans quelle mesure il s'y est intéressé et comment il a pu recueillir un nombre aussi considérable de dessins de ces monuments.

Gaignères, nous le savons, aspirait à réunir la collection la plus complète possible de monuments relatifs à l'histoire de France, non seulement les monuments iconographiques, mais tout ce qui pouvait renseigner sur le costume et l'armement aux différentes époques du moyen âge. Il comprit sans peine que les sceaux sont l'une des sources les plus authentiques et les plus variées de cette double étude et il est le premier qui s'y soit intéressé à ce point de vue. Jusqu'à lui, le sceau n'avait été considéré que comme un accessoire des chartes, comme une garantie de l'authenticité de l'acte auquel il était joint. Gaignères, au contraire, rechercha les sceaux pour eux-mêmes, pour les renseignements qu'ils procurent indépendamment des actes, et la preuve est que lorsqu'il trouvait dans certains chartriers d'abbayes des sceaux détachés de leurs titres, il les faisait dessiner aussi bien que les autres en mentionnant cette particularité et en leur assignant une date

approximative qui est généralement très acceptable.

Il avait passé une partie de sa vie à parcourir l'Ile-de-France, l'Anjou, la Brie, le Maine, la Normandie, la Picardie, le Poitou et la Touraine, allant d'abbaye en abbaye accompagné de Barthélemy Remy, son valet de chambre, dont il avait fait un très habile paléographe, et de Boudan, ancien graveur, qui était son dessinateur ordinaire. Lui aussi déchiffrait parfaitement les textes anciens et au besoin était très capable de tracer lestement un croquis. Nous verrons tout à l'heure qu'il eut encore d'autres collaborateurs dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous. Ainsi accompagné, il s'installait dans les abbayes dont, grâce aux relations amicales qu'il entretenait avec les Bénédictins de Saint-Maur, les chartriers lui étaient ouverts. C'est ainsi qu'il en put copier les pièces les plus importantes et résumer les autres; ces copies, au dire de M. Delisle, qui a eu à maintes reprises l'occasion de s'en servir, sont généralement fort exactes, et les résumés, très habilement faits, mettent en lumière tout ce que la charte renferme d'important.

Quant aux sceaux, il procédait toujours de la manière suivante : au bas de la copie ou du résumé de l'acte, il dessinait lui-même à main levée les sceaux qui y étaient suspendus, en ayant soin de copier très exactement la légende; il accompagnait assez souvent ce croquis d'une note spé-

cifiant ce qu'il fallait faire du dessin définitif, soit qu'on dût le coller sur place, soit qu'on dût le transporter dans les volumes spéciaux destinés aux représentations des rois, des princes de la maison de France ou des prélats. En outre, quand les meubles d'un écu étaient difficiles à reconnaître, il en indiquait la nature par une note, facilitant ainsi la tâche du dessinateur qui devait lui succéder.

Alors commençait le rôle du dessinateur. Il reproduisait le sceau à sa grandeur véritable sur une feuille volante, qui tantôt était collée sur le croquis de Gaignères et le cachait, tantôt était transportée dans un volume spécial auquel elle était destinée.

Le dessin achevé, Gaignères l'examinait de nouveau en le comparant avec le monument original et rectifiait au crayon, s'il était nécessaire, soit le trait, soit plus souvent la légende quand elle avait été mal comprise par le dessinateur. Quelquefois, surtout pour les sceaux du XV^e^ siècle, la légende, difficile à déchiffrer, avait été laissée en blanc et Gaignères l'écrivait tout entière et fort purement au crayon.

Ces phases successives du travail se reconnaissent sans difficulté et témoignent du soin minutieux que ce grand collectionneur apportait à ces reproductions. Les copies sont serviles, à peu près exemptes d'interprétation, aussi bien pour les figures que pour les dimensions ; le des-

sinateur n'a même pas rétabli les parties brisées, habitude si fréquente au XVII^e^ siècle, sauf lorsqu'après le dessin terminé, un exemplaire plus complet du sceau déjà dessiné a été découvert.

N° 1.

JEAN DE FAYE, ARCHEVÊQUE DE TOURS, 1210.

Gaignères a eu pour les sceaux trois dessinateurs que l'on reconnaît sans difficulté à leurs manières qui sont très différentes les unes des autres.

Celui qui a fait les dessins de beaucoup les plus nombreux est certainement Boudan; c'était un copiste appliqué et consciencieux, s'inspirant, autant qu'il le pouvait, du caractère de son mo-

N° 1.

Jean de Faye, archevêque de Tours, 1210.

dèle. Sa main est un peu lourde, il a notamment la fâcheuse habitude de reproduire les légendes en caractères pleins, d'un noir uniforme, au lieu de sertir les lettres entre deux traits de plume.

En outre, tous ses dessins ne sont pas également soignés; quand il veut s'appliquer particulièrement à la reproduction d'un sceau important soit par son type, soit à cause du personnage dont il

N° 2.

Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris, 1236.

émane, il commence par l'ombrer avec une légère teinte d'encre de Chine, en réservant les lumières, puis il reprend le travail et le termine à la plume absolument à la façon d'une gravure. Un certain

nombre de sceaux qu'il a dessinés existe encore en original et en les comparant avec ses dessins on constate qu'il n'a rien inventé. Sans doute quelquefois, mais très rarement, il a mal compris

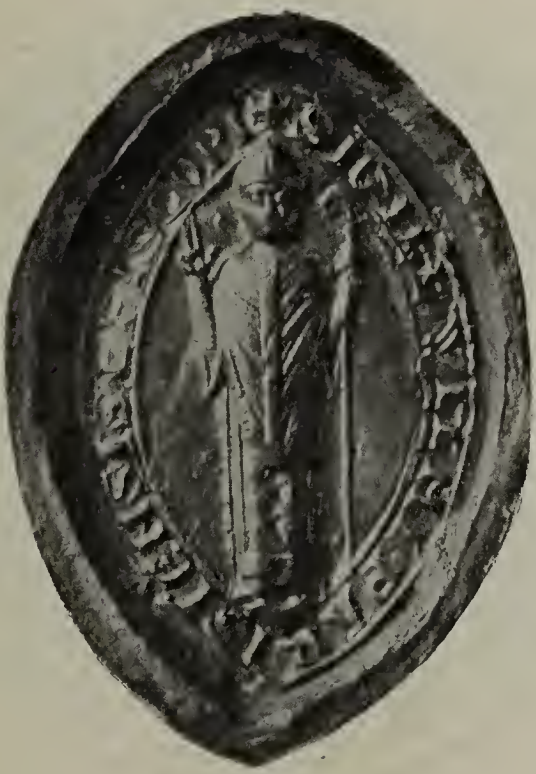

N° 2.

Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris, 1236.

son modèle, il a mal lu quelques lettres de la légende. Parfois il interprète les chevaux dont il élargit l'encolure, amincit la tête et complète mal à propos le harnachement, mais les vêtements et

les armes des cavaliers sont d'une exactitude très suffisante, supérieure à celle des dessins archéologiques ordinaires du XVII^e^ siècle, et si le sceau présente une cassure, Boudan la reproduit telle

N° 3.

LOUIS, COMTE DE BLOIS ET DE CLERMONT, 1201.

quelle. Ce qui lui manque, c'est le style ; nos yeux, habitués au caractère si particulier des œuvres d'art du moyen âge, perçoivent ce défaut, mais

lui ne le voyait pas, faisait de son mieux pour être exact et y réussissait à peu près. Aujourd'hui encore, combien de dessinateurs savent-ils reproduire les monuments du moyen âge en leur don-

N° 3.

Louis, comte de Blois et de Clermont, 1201.

nant leur vrai caractère? Soyons donc indulgents pour Boudan, que son éducation artistique n'avait pas du tout préparé à comprendre ce qu'il devait reproduire. La bonne foi de ses dessins est certaine, c'est l'essentiel, et, moyennant

quelques réserves, on peut les tenir pour exacts.

Le nom du deuxième dessinateur qui a travaillé pour Gaignères ne nous est pas connu; il a dessiné les trois cents sceaux du chartrier de

N° 4.

Jeanne de Sully, vicomtesse de Melun, 1287.

l'abbaye de Notre-Dame de la Val à l'Ile-Adam, quelques autres qui font partie des pièces originales du Cabinet des titres et un certain nombre de jetons[1]. Il dessine à l'encre de Chine avec des

1. Français 23275-23276 et aux évêchés de Metz, Verdun, Strasbourg et Toulouse; latin 17027 à 17047.

hachures fines et multipliées, ce qui donne au premier abord à ses reproductions un aspect agréable ; en outre, les lettres des légendes sont évidées, ce qui procure de la légèreté à ses dessins. Mais

N° 4.

Jeanne de Sully, vicomtesse de Melun, 1287.

ces qualités sont malheureusement compensées par de grands défauts, il n'accuse pas assez les reliefs et surtout il manque d'exactitude. Non seulement il est beaucoup moins exact que Boudan,

mais il comprend moins bien que lui le caractère de son modèle, donne une physionomie aux personnages, ne se rend pas compte de la forme des vêtements et des armes et rectifie les chevaux à sa manière. Pour les armoiries, il est plus exact, mais son dessin est plat, il altère la forme des écus en les modernisant et il manque de style. Les dessins de jetons, où il avait à interpréter des

N° 5.

Perronnelle, vicomtesse de Thouars, 1378.

monuments qui étaient presque ses contemporains, sont meilleurs; ils sont finement exécutés, parfois à l'aide d'empreintes en papier prises sur la pièce elle-même.

Enfin un troisième dessinateur, dont le nom est également inconnu, a peint les sceaux du chartrier de Mésy. Ils sont heureusement au nombre de cinq seulement, peints sur une feuille

volante annexée au volume d'extraits de chartes de cette abbaye. Ces reproductions, faites à l'encre de Chine à deux teintes avec réserves de blancs, sont des plus médiocres et surtout d'une rare lourdeur. Gaignères avait, comme d'habitude, tracé les croquis au bas des actes, mais il est probable que, pressé par le temps, il n'a pu faire exécuter sous ses yeux les dessins définitifs

N° 5.

Perronnelle, vicomtesse de Thouars, 1378.

des sceaux, qui sont d'un dessinateur du cru, peut-être même d'un moine, et on les lui a envoyés après coup. En effet, la feuille volante est d'un autre format que le corps du volume et les sceaux sont peints sur le recto et le verso, ce qui n'a pas permis de les découper et de les coller à l'endroit qui leur était primitivement assigné.

Un quatrième dessinateur a reproduit un assez

N° 6.

Chapitre de Chartres, 1207.

N° 6.

Chapitre de Chartres, 1207.

grand nombre de sceaux provenant de Gaignères et versés dans le fonds du Cabinet des Titres; il est d'une remarquable habileté. Ses reproductions, faites à l'encre de Chine à deux teintes avec de fines retouches à la plume, peuvent passer pour parfaites en tous points. Mais il y a lieu de croire qu'elles ont été faites après l'entrée des manuscrits de Gaignères à la Bibliothèque du roi, c'est-à-dire dans le cours du XVIII^e^ siècle. En effet, aucun dessin de la main de ce quatrième dessinateur ne se retrouve dans les manuscrits de Gaignères conservés hors du Cabinet des titres. En conséquence, je n'ai pas cru devoir m'occuper de cette série de dessins, d'autant mieux que les sceaux originaux existent en grande partie à côté de leurs reproductions.

L'intérêt de l'ensemble de ces dessins de sceaux provenant de Gaignères n'a pas besoin d'être démontré; la plupart des sceaux originaux ayant été détruits, ces dessins sont tout ce qui nous reste d'eux. Or, il faut considérer que beaucoup de ces sceaux sont fort anciens, du milieu du XI^e^ siècle, ce qui est une rareté pour les sceaux des personnages laïcs autres que les rois; les sceaux des XII^e^ et XIII^e^ siècles abondent; ceux qui sont postérieurs à 1300 sont en petit nombre. Ils sont donc la plupart d'une très bonne époque. En outre des sceaux de très grands personnages, de personnages historiques, nous sont connus par ces seules reproductions.

C'est ainsi que sur les deux cent cinquante-un sceaux de la famille royale de France, dont on retrouve les dessins dans les manuscrits de Gaignères, cent trente-six ne sont décrits ni dans Douët d'Arcq, ni dans Demay. De ce nombre sont des sceaux de Louis le Jeune, de Louis le Gros, de Philippe le Long, de Jean le Bon, de François Ier, de Blanche de Castille, de Jeanne de Navarre, de Marie d'Anjou, de Louise de Savoie, de Robert de Dreux, de Gautier de Braine et de plusieurs autres princes de la maison royale.

Douët d'Arcq n'a publié qu'un minime fragment du sceau de la fameuse Éléonore de Guienne, alors qu'elle était reine d'Angleterre; dans les dessins de Gaignères, nous trouvons trois sceaux complets de cette princesse, le premier après sa répudiation par le roi de France (1152), le second après son mariage avec Henri Plantagenet, duc de Normandie, le troisième quand elle fut devenue reine d'Angleterre[1] (1199).

De même pour le sceau de Richard Cœur de Lion comme duc de Normandie, Gaignères en a connu deux variétés, et sur l'une d'elles le heaume est entouré d'une couronne (1185)[2].

Les sceaux des comtes d'Anjou Geoffroy Martel II (1050), Geoffroy Martel IV (1060-1096) et Foulques V (1117) sont remarquables; le pre-

1. Latin 5419, p. 81; 5480, p. 265 et 486.
2. Latin 5441, p. 452; 5480, p. 455.

mier surtout est précieux par son antiquité, étant l'un des plus anciens connus d'un prince laïc[1].

Les comtes de Troyes, de Clermont, de Soissons, d'Évreux, de Flandre sont représentés par des sceaux nombreux, plusieurs d'une beauté remarquable. Nous trouvons dans les manuscrits de Gaignères plus de cinq cents sceaux d'évêques échelonnés depuis le commencement du XI^e^ siècle jusqu'au XVII^e^ et un nombre infini de sceaux d'abbés, de prieurs et de seigneurs particuliers aux types les plus variés et les plus intéressants.

Pour faire juger par une preuve matérielle quelle autorité on peut attribuer aux dessins qui font l'objet de cette communication, j'ai fait reproduire photographiquement sur les planches ci-contre six sceaux d'époques et de types différents, chacun d'eux deux fois, d'abord d'après les dessins de Boudan, puis d'après les originaux qui existent aux Archives nationales. Cette comparaison montre mieux que toute autre explication quelle confiance on peut avoir dans les premiers. Je ferai remarquer toutefois que Boudan ayant pu dessiner d'après un exemplaire produit par une matrice différente de celle qui a donné l'épreuve conservée aux Archives, quoique d'une composition identique, il ne faudrait pas considérer comme des erreurs du dessinateur quelques légères différences de forme que l'on pourrait

1. Latin 5419, p. 90; 5480, p. 380; 5446, p. 135.

constater entre le sceau dessiné et le sceau photographié.

Ces six sceaux représentent : 1° un archevêque assis (Jean de Faye, archevêque de Tours en 1210)[1]; 2° un évêque debout (Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris en 1236)[2]; 3° un cavalier (Louis, comte de Blois et de Clermont en 1201)[3]; 4° une dame debout (Jeanne de Sully, vicomtesse de Melun en 1287)[4]; 5° un sceau armorial (Perronelle, vicomtesse de Thouars en 1378)[5]; 6° un sceau à type légendaire (chapitre de Chartres en 1207)[6].

Voici résumé l'ensemble des dessins de sceaux provenant de Gaignères :

Famille royale, 251 sceaux : latins, 5417 à 5419, 5445, 5446, 5450, 5469, 5471 à 5475, 5479 à 5482, 17021, 17031, 17035 à 17037, 17043, 17049; français, 20367 à 20371, 20375, 20377 à 20379, 20388, 20391, 20397, 20399, 20406.

Cardinaux, archevêques, évêques[7], 557 sceaux :

1. Lat. 5480, p. 124, et Douët d'Arcq, n° 6413.
2. Lat. 5417, p. 87, et Douët d'Arcq, n° 6788.
3. Lat. 5417, p. 49, et Douët d'Arcq, n° 956.
4. Lat. 5480, p. 88, et Douët d'Arcq, n° 699.
5. Lat. 5480, p. 499, et Douët d'Arcq, n° 1095.
6. Lat. 5418, p. 87, et Douët d'Arcq, n° 7150.
7. Dix-neuf sceaux émanent de prélats appartenant à

latins, 5417 à 5419, 5423 à 5425, 5441, 5445, 5449, 5462, 5469, 5470, 5471, 5473, 5475, 5480, 17027 à 17048; français, 20379, 20388, 20399.

Saint-Serge d'Angers, 30 sceaux : lat. 5446.

Froidmont (évêché de Beauvais), 235 sceaux : lat. 5471.

Notre-Dame de la Val de l'Ile-Adam (Beauvais), 298 sceaux : lat. 5462.

Royaumont (Beauvais), 52 sceaux : lat. 5472.

Trinité de Vendôme (évêché de Blois), 40 sceaux : lat. 5419.

Josaphat (évêché de Chartres), 86 sceaux : lat. 5418.

Saint-Jean en Vallée (Chartres), 84 sceaux : lat. 5481.

Saint-Père (Chartres), 141 sceaux : lat. 5417.

La Vieuville (évêché de Dol), 43 sceaux : lat. 5476.

Fontaine-Daniel (évêché du Mans), 18 sceaux : lat. 5475.

Perseigne (Le Mans), 30 sceaux : lat. 5474.

Saint-Jouin (Le Mans), 17 sceaux : lat. 5449.

Saint-Vincent (Le Mans), 2 sceaux : lat. 5445.

Ourscamps (évêché de Noyon), 266 sceaux : lat. 5473.

la famille royale et font, en conséquence, double emploi avec ceux de l'article précédent.

Micy (évêché d'Orléans), 5 sceaux : lat. 5420.

Fontevrault (diocèse de Poitiers), 214 sceaux : lat. 5480.

Noaillé (Poitiers), 27 sceaux : lat. 5450.

Saint-Laon de Thouars (Poitiers), 14 sceaux : lat. 5484.

Jumièges (diocèse de Rouen), 94 sceaux : lat. 5424.

Saint-Ouen (Rouen), 41 sceaux : lat. 5423.

Saint-Vandrille (Rouen), 74 sceaux : lat. 5425.

Jouy-l'abbaye (diocèse de Sens), 33 sceaux : lat. 5467.

Le Jard (Sens), 17 sceaux : lat. 5482.

Preuilly (Sens), 32 sceaux : lat. 5469.

Vauluisant (Sens), 36 sceaux : lat. 5468.

Longpont (diocèse de Soissons), 115 sceaux : lat. 5470.

Saint-Yved de Braine (Soissons), 12 sceaux : lat. 5479.

Marmoutiers (diocèse de Tours), 152 sceaux : lat. 5441.

Saint-Julien (Tours), 13 sceaux : lat. 5443.

Divers, 96 sceaux : lat. 17041, 17048, 17049; franç. 20368, 20370, 20375, 20388, 20406.

Dauphiné[1], 17 sceaux : lat. 5456.

En outre, un petit nombre de dessins de sceaux provenant de Gaignères sont égarés dans les

1. Il est douteux que ce volume provienne de Gaignères.

3100 volumes qui composent le fonds des Pièces originales du Cabinet des titres.

Les dessins de sceaux de Gaignères ne sont pas assez connus. On y a sans doute puisé à mainte reprise, mais l'absence de tout catalogue rend les recherches difficiles. J'ai pensé, en conséquence, être utile aux érudits en rédigeant l'inventaire alphabétique suivant qui leur permettra de trouver facilement les sceaux des personnages qui peuvent les intéresser.

INVENTAIRE

DES DESSINS DE SCEAUX

PROVENANT DE GAIGNÈRES

CONSERVÉS DANS LE CABINET DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE [1].

Abbecourt (Isabeau d'), 1264. L. 5473, p. 88.

Ableges (Drocon des), 1269. L. 5462, p. 241.

Ableges (Robert d'), év. de Bayeux, 1219. L. 17024, p. 7.

Abzac de la Douze (Pierre d'), év. de Rieux, 1485. L. 17028, p. 89.

Achart (Pierre), 1249. L. 5480, p. 179.

Acigné (Amauri d'), év. de Nantes, 1471. L. 17027, p. 182.

Acriville (Gui d'), 1245. L. 5469, p. 86.

Acy (Jean d'), 1237, 1244. L. 5472, p. 99, 106.

Adam, év. de Thérouanne, 1223, 1225. L. 5462, p. 156; 17029, p. 14.

Adelelmi (Guillaume), év. de Poitiers, 1115-1148. L. 17042, p. 83.

Aennordis, abbesse de la Charité d'Angers, 1263. L. 5441, p. 404.

Agde (évêques d'), voy. : Beaumont, Montmorin.

Agen (évêque d'), voy. : Guillaume.

Agnès, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, 1238. L. 5480, p. 162.

Agnès, abbesse de la Trinité de Poitiers, 1266. L. 5450, p. 123.

1. Le premier chiffre placé immédiatement après le nom propre est celui de la date de l'acte auquel était appendu le sceau. La mention qui suit donne la cote sous laquelle le document est conservé dans le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, la lettre L. signifiant : manuscrits latins, et la lettre F. : manuscrits français.

Aillyboust (Charles), év. d'Autun, 1580. L. 17022, p. 25.
Ailly (Jean d'), 1334. L. 5482, p. 202.
Ailly (Pierre d'), cardinal, arch. de Cambrai, 1419. L. 17025, p. 33.
Ailly (Raoul d'), 1208. L. 5471, p. 115.
Aiscelin de Montaigu (Gilles), év. de Thérouanne, 1359. L. 17029, p. 20.
Aiscelin de Montaigu (Pierre), év. de Laon, 1385, 1386. L. 17026, p. 22.
Alain, év. d'Auxerre, 1152-1167. L. 5469, p. 83.
Alardel (Jean), év. de Marseille, 1480. L. 17027, p. 19, 44, 45.
Albano (évêques d'), voy. : Balue, Colmieu.
Albert, év. de Saint-Malo, 1163. L. 17027, p. 23.
Albi (évêques d'), voy. : Auvergne, Durand, Geoffroy, Rodot.
Albon (Antoine d'), arch. de Lyon, 1571. L. 17026, p. 226.
Albret (Amanieu d'), év. de Bazas, 1513. L. 17024, p. 44.
Albret (Jean d'), s[r] d'Orval, 1506. F. 20375, p. 43.
Aldobrandi (Étienne), arch. de Toulouse, 1351. L. 17029, p. 54.
Alençon (Catherine d'), duchesse de Bavière, 1416. F. 20371, p. 35.
Alençon (Catherine d'), comtesse de Montfort, 1468. L. 5474, p. 145.
Alençon (Charles de Valois, comte d'), 1313. L. 5474, p. 80, 81.
Alençon (Charles, comte d') et du Perche, 1361. F. 20371, p. 15.
Alençon (Charles, duc d'), 1500. F. 20371, p. 52.
Alençon (Jean, duc d'), 1409, 1410, 1444. L. 17048, p. 270 *bis* et *ter;* F. 20368, p. 25; 20371, p. 40.
Alençon (Jeanne de Châtillon, comtesse d'), 1282. L. 5481, p. 86.
Alençon (Marguerite de Lorraine, duchesse d'), 1511. F. 20371, p. 52.
Alençon (Marie de Bretagne, duchesse d'), 1419. L. 17048, p. 278 *bis* et *ter*.
Alençon (Marie d'Espagne, comtesse d'), 1347. L. 5417, p. 213.
Alençon (Philippe d'), arch. de Rouen, 1359, 1364, 1366. L. 17044, p. 181, 187.
Alençon (Pierre, bâtard d'), 1419. F. 20371, p. 38.
Alençon (Pierre, comte d'), 1282. L. 5481, p. 86.
Alençon (Pierre, comte d') et du Perche, 1379, 1381, 1387, 1403. L. 5474, p. 96; F. 20371, p. 26, 28, 31.
Alençon (Robert, duc d') et du Perche, 1470, 1478,

1480. L. 17048, p. 280 *bis*; F. 20371, p. 50, 51.

Alençon (Robert, comte d') et du Perche, 1370, 1375. F. 20371, p. 19.

Alet (évêques d'), voy. : Benoît, Bohier, Boisbois-sel, Briconnet, Donoald, Geoffroy, Giraud, Gon-thier, La Motte, Neuville-Villeroy, Raoul.

Alexandrie (patriarche d'), voyez Cardaillac.

Alfai (Richard d'), vers 1200. L. 5425, p. 137.

Allemand (Aymar), 1231. L. 5456, p. 59, 83.

Allemand (Eudes), 1231. L. 5456, p. 59, 83.

Allemand (Gilet), 1279. L. 5456, p. 33.

Allemand (Guigues), 1231. L. 5456, p. 59.

Allemand (Louis), cardinal, arch. d'Arles, 1435. L. 17021, p. 173.

Allemand (Sicard), 1249. L. 5480, p. 165.

Allières (Eudes des), vers 1190. L. 5474, p. 154.

Allières (Guillaume des), 1226. L. 5474, p. 138.

Allières (Jean des), 1236. L. 5474, p. 160.

Aloie (Reynaud), 1202. L. 5417, p. 225.

Alveia (Jean de) ou Aleia, 1211, 1232. L. 5419, p. 33, 35.

Amboise (Georges d'), cardinal, arch. de Narbonne et Rouen, 1493, 1495, 1498, 1501, 1502, 1505, 1548. L. 17037, p. 187; 17044, p. 261, 263, 265, 277.

Amboise (Jacques d'), abbé de Cluny et Jumièges, 1485. L. 5424, p. 81.

Amboise (Jean d'), év. de Maillezais, 1477. L. 5484, p. 26.

Amboise (Pierre d'), év. de Poitiers, 1488, 1505. L. 17042, p. 423; 5449, p. 72.

Amboise (Sulpice d'), vers 1200. L. 5443, p. 106.

Amécourt (Simon d'), 1233. L. 5462, p. 75.

Amiens (Bernard d'), 1251. F. 27570, p. 20.

Amiens (évêques d'), voy. : Arnoul, Everard, Geof-froy, Girard, Pellevé, Ri-chard, Thibaud, Thierry.

Amiens (Hugues d'), arch. de Rouen, 1146. L. 17044, p. 35, 47.

Amiens (maire et échevins d'), 1318. L. 5441, p. 154.

Amiens (R. d'), 1212. L. 5441, p. 301.

Amiens (Renaud d'), 1221. L. 5470, p. 116.

Amiens (Thibaud d'), arch. de Rouen, 1224. L. 17044, p. 81.

Amiens (Thibaud d'), chevalier, 1251. F. 27570, p. 19.

Ancenis (Geoffroy d'), 1259. L. 5480, p. 120.

Ancienneville (Alix, femme

de Renaud D'), 1282. L. 5470, p. 100.
ANCIENNEVILLE (Renaud D'), 1282. L. 5470, p. 100.
ANDRÉSI (Robert D'), 1256. L. 5462, p. 331.
ANERI (Guy D'), dit Mauvoisin, 1247. L. 5462, p. 221.
ANERI (Jean D'), dit Mauvoisin, 1234. L. 5462, p. 23.
ANET (Ferri D'), 1228. L. 5462, p. 306.
ANGENNES (Charles D'), év. du Mans, 1562-1565. L. 17036, p. 317.
ANGENNES (Jacques D'), év. de Bayeux, 1618. L. 17024, p. 35.
Angers (évêques d'), voy. : Arnaud, Balue, Beauveau, Bouvery, Geoffroy, Mathieu, Miron, Raoul, Rueil, Ruzé.
Angers (officialité d'), 1330. L. 5480, p. 363.
Angers (chapitre de Saint-Maurice d'), 1262. L. 5446, p. 117.
ANGLE (Élie D'), 1282. L. 17041, p. 105.
ANGLES (abbé D'), voy. : Thomas.
ANGLETERRE (Édouard, roi D'), 1266, 1289, 1292. L. 5419, p. 101; 5480, p. 273; 5482, p. 181.
ANGLETERRE (Édouard D'), duc d'Aquitaine, 1363, 1364. L. 5480, p. 328, 484.
ANGLETERRE (Éléonore d'Aquitaine, reine D'), 1152, vers 1199, 1200. L. 5419, p. 81; 5480, p. 265, 486.
ANGLETERRE (Geoffroy D'), voy. : Bretagne (Geoffroy, duc de).
ANGLETERRE (Henri Beauclerc, roi D'), 1100-1135. L. 5462, p. 80.
ANGLETERRE (Henri II, roi D'), 1154-1189. L. 5417, p. 245; 5462, p. 80; 5480, p. 72, 259, 266, 373.
ANGLETERRE (Henri III, roi D'), 1234, 1216-1272. L. 5480, p. 270, 466.
ANGLETERRE (Henri VI, roi D'), 1459. F. 20368, p. 42.
ANGLETERRE (Jean Sans-Terre, roi D'), 1199, 1203. L. 5480, p. 256, 287.
ANGLETERRE (Mathilde, reine D'), 1135-1167. L. 5480, p. 277.
Angleterre (reines d'), voy. : Anjou (Marguerite d'), France (Catherine de).
ANGLETERRE (Richard D'), comte de Poitou, duc d'Aquitaine, 1185, 1169-1189. L. 5441, p. 452; 5480, p. 363, 455.
ANGLETERRE (Richard Cœur-de-Lion, roi D'), 1189, 1199. L. 5474, p. 78; 5480, p. 272, 284.
ANGOULÊME (Alix, comtesse D'), 1197. L. 5467, p. 130.
ANGOULÊME (Louise de Savoie, duchesse d'), 1515, 1531. F. 20379, p. 17, 18.
Angoulême (évêques d'),

voyez : Hugues, La Barre.
Anibaldus, cardinal, év. de Tusculum, 1343. L. 5441, p. 491.
Anjou (Charles d'), comte de Provence, 1261, 1294, 1321. L. 5475, p. 62; 5480, p. 93; F. 20370, p. 53.
Anjou (Charles d'), comte du Maine, 1454, 1461, 1470. F. 20378, p. 25, 26, 27.
Anjou (Foulque, comte d'), 1117. L. 5446, p. 135.
Anjou (Geoffroy-Martel, comte d'), 1050. L. 5419, p. 90.
Anjou (Geoffroy-Martel le jeunc, comte d'), 1060-1096. L. 5480, p. 380.
Anjou (Henri dc Francc, duc d'), 1579. F. 20368, p. 9.
Anjou (Isabeau de Luxembourg, femme de Charles d'), 1462. F. 20378, p. 26.
Anjou (Jean d'), duc de Calabre, 1465. F. 20378, p. 21.
Anjou (Jeanne d'), comtesse de Provence, 1366. F. 20377, p. 33.
Anjou (Jeanne d'), comtesse de Provence, 1498 (?) [1414-1435]. F. 20378, p. 14.
Anjou (Louis, duc d'), 1360. L. 5446, p. 176.
Anjou (Marguerite d'), femme de Charles de Valois, 1294. L. 5480, p. 93.
Anjou (Margueritc d'), reine d'Angleterre, 1470. F. 20378, p. 16.
Anjou (Robert d'), comte de Provcnce, 1323. F. 20377, p. 26.
Anjou (Yolande, femme de Louis d'), comte de Provence, 1428. F. 20378, p. 10.
Ansculfe, év. de Soissons, 1256. L. 5470, p. 166.
Ansouviller (Gautier d'), 1237. L. 5471, p. 71.
Ansouviller (Picrre d'), 1237, 1246. L. 5471, p. 69, 71.
Apremont (Guillaume d'), vers 1200. L. 5441, p. 463.
Apigneio (Robert de), vcrs 1200. L. 5480, p. 118.
Aquilée (évêque d'), voy. : Louis.
Aquitaine (ducs d'), voy. : Angleterre, Brunswick.
Aragon (Pierre, roi d'), 1251 [1351?]. F. 20368, p. 11.
Arcies (Geoffroy d'), 1235. L. 5479, p. 20.
Arcis (Pierre d'), év. de Troyes, 1377. L. 17029, p. 113.
Ardelles (Drouin d'), 1267. L. 5481, p. 76.
Ardeselle (Jean d'), 1224. L. 5481, p. 109.
Argenteuil (Jean d'), 1288. L. 5462, p. 313.
Argenton (Aymeri d'), 1245. L. 5480, p. 366.

Argenton (G. d') (?), 1228. L. 5480, p. 336.
Arles (archevêques d'), voy. : Allemand, Coetivy, Cros (du).
Armagnac (Bernard, comte d'), 1410. F. 20368, p. 25.
Armentières (Philippe d'), 1314. L. 5470, p. 99, 110.
Arnaud (Henri), év. d'Angers, 1654. L. 17030, p. 225.
Arnoul, év. d'Amiens, 1239. L. 17021, p. 149.
Arnoul, év. de Lisieux, vers 1150. L. 17026, p. 128.
Arnoul, abbé de Saint-Pierre d'Auxerre, 1202. L. 5469, p. 84.
Artaud (Guillaume), 1279. L. 5456, p. 33.
Artia (Thibaud de), 1224. L. 5441, p. 287.
Arun (Guillaume d'), 1250. L. 5474, p. 142.
Artois (Charles d'), comte d'Eu, 1452. F. 20397, p. 22.
Artois (Robert, comte d'), 1248. L. 5472, p. 109.
Asnières (Thibaud d'), 1265. L. 5462, p. 29.
Atenville (Ferri d'), 1246. L. 5461, p. 133.
Atenville (Guy d'), 1204. L. 5471, p. 63.
Aubigné (Guillaume d'), vers 1220. L. 5476, p. 26, 28.
Aubigné (Guillaume d'), 1363. L. 5476, p. 22.
Aubigné (Raoul d'), vers 1200, 1257. L. 5476, p. 12, 16, 80.
Aubrichicourt (Nicolas d'), 1240. L. 5470, p. 108.
Auch (archevêque d'), voy. : Flavecourt.
Aucher, abbé de Saint-Chéron de Chartres, 1190. L. 5418, p. 151.
Auchy (Jeanne d'), 1294. L. 5471, p. 140.
Auditeur général de la chambre apostolique, 1418. L. 5473, p. 191.
Auge (Alix, comtesse d'), 1220, 1229. L. 5480, p. 203, 260.
Auge (Marie, comtesse d'), 1255. F. 20368, p. 12.
Augerant (Jean d'), év. de Chartres, 1364. L. 17033, p. 301.
Aulemont (Guillaume d'), 1261. L. 5481, p. 115.
Aunet (Eustache d'), 1255. L. 5417, p. 177.
Aunet (Gazon d'), chan. de Tours et Chartres, 1288. L. 5417, p. 71.
Aunet (Gilles d'), 1288. L. 5417, p. 71.
Aunet (Philippe d'), 1217. L. 5462, p. 199.
Aunoy (Julienne d'), 1242, 1245. L. 5471, p. 24, 25.
Auregni (Raoul d'), 1210, 1261. L. 5472, p. 70; 5473, p. 109.
Aussigny (Thibaud d'), év. d'Orléans, 1468. L. 17027, p. 280.

Aussy (Jean d'), 1274. L. 5441, p. 302.
Autenoise (Hamelin d'), 1242. L. 5475, p. 46.
Autenoise (Savari d'), 1215, 1227. L. 5441, p. 173; 5475, p. 47.
Auteuil (Nicolas d'), év. d'Évreux, 1292. L. 17034, p. 107.
Autuleio (Gislebert de), vers 1200. L. 5424, p. 177.
Autun (évêques d'), voy. : Aillibоust, Gautier, Rollin.
Auvergne (Guillaume d'), arch. de Paris, 1236. L. 5417, p. 88.
Auvergne (Robert d'), év. de Clermont, 1196. L. 17025, p. 92, 93.
Auvergne (Robert, dauphin d'), év. de Chartres, 1432. L. 17033, p. 373.
Auvergne (Robert, dauphin d'), év. d'Albi, 1436-1442. L. 17021, p. 98.
Auvers (Jean d'), 1248. L. 5462, p. 296.
Aux (Arnaud d'), év. de Poitiers, 1310. L. 17042, p. 243.
Auxerre (évêques d'), voy. : Alain, Aymé, Hugues.
Aveillac (Gui d'), 1264. L. 5469, p. 94.
Avennes (Roger d'), 1274, 1297. L. 5417, p. 121, 229.
Averio (Hermeric de), 1302. L. 5446, p. 173.
Avesse (Robert de), 1217. L. 5446, p. 139.
Avignon (archevêques d'), voy. : Coetivy, Grimaud.
Avods de Harissart (Raoul), 1237. L. 5471, p. 73.
Avoir (Aymeri d'), 1227. L. 5480, p. 66.
Avranches (évêques d'), voy. : Bochard, Faye, Guillaume, Hautfrine, Herbert, La Porte, Pinard, Richard, Saint-Avit.
Aycelin (Gilles), arch. de Rouen, 1317. L. 17044, p. 145.
Aymé (Pierre), év. d'Auxerre, 1368. L. 17023, p. 26.
Aymeri, fils d'Hugues Vicomte, 1190. L. 5424, p. 123.
Aymeri, év. de Condom, 1413. L. 17025, p. 112.
Aymeri, arch. de Rouen, 1340. L. 5418, p. 77.

Baacis (Pierre de), 1218. L. 5480, p. 410.
Baally (Jean de), 1285. L. 5473, p. 96.
Babodio (Reynaud de), 1218. L. 5473, p. 138.
Bachivalle (Robert de), 1282. L. 5462, p. 136.
Baerne (Adam de), 1221. L. 5471, p. 30, 32.
Baes (Henri), 1251. L. 5473, p. 135.
Baes de Baelli (Jean), 1268. L. 5373, p. 96.
Bagneux (Gontier de), év.

du Mans, 1363. L. 17036, p. 235.
Bailleul (Guillaume de), prieur de Fontevrault, 1454. L. 5480, p. 521.
Bailleul (Pierre de), 1226. L. 5462, p. 183.
Bailleul (Simon de), vers 1200. L. 5462, p. 145.
Baillin (H.), 1232. L. 5468, p. 84.
Baillol (Alix de), 1232. L. 5471, p. 93.
Bains (Jean de), 1248. L. 5473, p. 105.
Balastré (Jean de), 1275. L. 5473, p. 53.
Balleos (Philippe de), év. de Poitiers, 1229. L. 17042, p. 163.
Balue (Jean), cardinal, év. d'Angers et Albano, 1484. L. 17030, p. 147.
Baneus (Ardouin de), 1285. F. 20370, p. 63.
Banru (Jean de), vers 1280. L. 5470, p. 138.
Banru (Renaud de), 1294. L. 5470, p. 141.
Banterlu (Richard de), vers 1220. L. 5462, p. 216.
Bar (duchesse de), voy. : France (Marie de).
Bar (Reynaud de), év. de Chartres, 1202, 1205. L. 5417, p. 99; 17033, p. 149.
Barbier de la Rivière (Louis), év. de Langres, 1662. L. 5417, p. 279; 17035, p. 263.
Barres (Eudes de), 1207. L. 5469, p. 7.
Barres (Guillaume de), 1200. L. 5462, p. 171; 5470, p. 147.
Barres (Jean de), 1238. L. 5470, p. 79.
Barres (N. de), vers 1190. L. 5470, p. 147.
Barris (Pierre de), 1276. L. 5462, p. 259.
Barthélemy, abbé de Saint-Père de Chartres, 1278. L. 5417, p. 289.
Barthélemy, abbé de Saint-Chéron de Chartres, XVI^e s. L. 5418, p. 161.
Barthélemy, év. de Beauvais, 1165. L. 17031, p. 29.
Barthélemy, év. de Laon, 1126. L. 17026, p. 8.
Barville (Reynaud de), 1251. L. 17049, p. 508, 516.
Baseilles (Raoul de), 1208. L. 5475, p. 56.
Basemont (Jean de), 1227. L. 5424, p. 127.
Basentin (Hue de), vers 1200. L. 5473, p. 103.
Basoches (Nicolas de), 1228. L. 5441, p. 188; 5470, p. 104.
Baucay (Gui de), 1311. L. 5449, p. 34.
Baudricourt (Robert de), 1252. L. 5481, p. 145.
Bauquelle (Jean de), 1300. L. 5441, p. 303.
Bavière (duchesse de), voy. : Alençon (Catherine d').
Bayard (Michel), abbé de

Saint-Vandrille, 1563. L. 5425, p. 81.
Bayeux (chanoine de), voy. : Gamaches.
Bayeux (évêques de), voy. : Ablèges, Angennes, Bertrand, Bosc, Castillon, Habart, Henri, Humière, Leugret, Prie, Thezard.
Bayonne (évêque de), voy. : Poncher.
Bazas (évêques de), voy. : Albret, Bullioud, Plas.
Bazin (Thomas), év. de Lisieux, 1448, 1455. L. 17026, p. 149.
Beaublé (Pierre de), év. de Séez, 1408. L. 17028, p. 154.
Beauchamp (Guillaume de), 1254. L. 5480, p. 418.
Beauchateau (Soubeyran de), doyen de Chartres, 1334. L. 5418, p. 115.
Beauchêne (Guillaume de), 1329. L. 5423, p. 177.
Beaugency (Simon de), 1238. L. 5419, p. 9.
Beaujeu (Philibert de), év. de Bethléem, 1534. L. 17024, p. 83.
Beaulieu (Simon de), arch. de Bourges, 1287. L. 17024, p. 142.
Beaumont (Adam de), 1239. L. 5469, p. 67.
Beaumont (Berthier de), 1242, 1257. L. 5471, p. 25, 26.
Beaumont (Charles de), év. d'Agde, 1464. L. 17021, p. 56.
Beaumont (Geoffroi de), 1234, 1257. L. 5480, p. 376, 525; 5481, p. 71.
Beaumont (Guillaume de), 1236. L. 17048, p. 276.
Beaumont (Hugues, vicomte de), 1198. L. 5471, p. 168.
Beaumont (Jean, comte de), 1194, 1199, 1214. L. 5462, p. 152, 275, 339.
Beaumont (Jean de), 1271, 1282. L. 5462, p. 63, 77.
Beaumont (Jeanne de), 1271. L. 5462, p. 63.
Beaumont (Louis de), év. de Paris, 1480. L. 17040, p. 257.
Beaumont (Mathieu, comte de), 1180, 1190. L. 5472, p. 38, 104.
Beaumont (Mathilde, vicomtesse de), 1243. L. 17048, p. 288.
Beaumont (Philippe de), 1190. L. 5462, p. 105.
Beaumont (Raoul, vicomte de), 1212, 1235. L. 5480, p. 156; 17048, p. 269 *bis*.
Beaumont (Richard de), 1236. L. 17048, p. 274 *bis*.
Beaumont (Robert de), 1239, 1241. L. 5418, p. 157; 17049, p. 508 f, 509.
Beaumont (Rotrou de), arch. de Rouen, 1174 (1164-1183). L. 17044, p. 49, 53.
Beaumont (Thibaud de), 1209, 1231. L. 5472, p. 73; 5480, p. 97.
Beaupréau (Jocelin de), 1280. L. 5446, p. 181.

Beausault (Guillaume de), 1247, 1258. L. 5471, p. 109, 175.
Beauvais (chanoines de), voy. : Henri, Meso.
Beauvais (cour de), 1232. L. 5471, p. 93.
Beauvais (évêques de), voy. : Barthélemy, Dormans, Henri de France, Jean, Philippe, Villiers de l'Isle-Adam.
Beauvais (Guillaume de), 1369. F. 26735, dossier 5520, n° 7.
Beauvais (Guillaume, châtelain de), 1225. L. 5473, p. 59.
Beauvais (Jean de), 1285. L. 5473, p. 139.
Beauvais (portier de), voy. : Renaud.
Beauveau (Jean de), év. d'Angers, 1471. L. 17030, p. 155.
Beauvilain (Guillaume de), 1239, 1274. L. 5424, p. 90; 17049, p. 508 II, 519.
Beauvoir (Baudouin de), 1225. L. 5470, p. 110.
Bec (Nicolas du), 1272. L. 17049, p. 508 A, 513.
Becan d'Ancienneville (Jean). 1282. L. 5470, p. 100.
Bèchebien (Pierre), év. de Chartres, 1451. L. 17033, p. 385.
Bec-Helluin (abbés du), voy. : Geoffroy, Jean, Thibaud.
Bedfort (Jean, duc de), 1425. L. 17048, p. 291 *bis*.
Béherville (Gautier de), 1219, 1221. L. 5462, p. 31, 97.
Béherville (Thibaud de), 1218. L. 5462, p. 95.
Bellay (René du), év. du Mans, 1541. L. 17036, p. 305.
Bellecombe (Guillaume de), 1231. L. 5456, p. 60, 83.
Bellesmains (Jean de), év. de Poitiers, 1164, 1173. L. 17042, p. 123, 125.
Belleville (Maurice de), 1292. L. 5480, p. 118.
Bellon (Foulque), 1230. L. 5480, p. 197.
Belua (Mathieu de), 1255. L. 5417, p. 287.
Belutieau (Mathieu), 1282. L. 5418, p. 151.
Benoît, év. d'Aleth, 1110. L. 17027, p. 18.
Bernard, év. d'Elne, 1241. L. 17025, 2e partie, p. 63.
Bernard, év. de Saintes. 1147. L. 5480, p. 167.
Bernard (Jean), arch. de Tours, 1455. L. 17047, p. 215.
Bernay (abbé de), voy. : La Chapelle.
Bernerius, abbé de Bonneval? XIIIe siècle. L. 5417, p. 135.
Berneville (Agnès de), 1251, 1267. L. 5471, p. 123, 170.
Bérone (Reynaud de), 1220, 1224, 1225, 1228. L. 5470, p. 140; 5471, p. 41, 42, 176; 5473, p. 136.
Bérou (Simon de), chanoine

de Chartres. L. 5417, p. 249.
Berry (Jean, duc de), 1369, 1377, 1383, 1384, 1410, 1415. F. 20368, p. 16, 18, 19, 21, 25, 27.
Berry (Gillebert de), 1216, 1218. L. 5480, p. 182, 350.
Berry (Marguerite de), 1216. L. 5480, p. 349.
Berry (Reynaud de), 1206. L. 5480, p. 359.
Berruyer (Martin), év. du Mans, 1455. L. 17036, p. 255.
Bertincourt (Jean de), 1227. L. 5473, p. 130.
Bertrand (Guillaume), év. de Bayeux, 1346. L. 17024, p. 13.
Bertrand (Pierre), abbé de Saint-Serge d'Angers, 1343. L. 5446, p. 78.
Bethisy (Reynaud de), 1218. L. 5473, p. 109.
Bethléem (évêque de), voy. : Beaujeu.
Béziers (évêque de), voy. : Montjoie.
Bienville (Pierre-Colart de), 1261. L. 5473, p. 138.
Billy (Simon de), 1320. L. 5417, p. 125.
Binanville (Guillaume de), 1255. L. 5441, p. 217.
Blamont (Olry de), év. de Tulle, 1499. L. 17028, p. 35.
Blanchelande (abbé de), voy. : Guillaume.
Blason (Maurice de), év. de Nantes, 1190, 1203. L. 17027, p. 174; 17042, p. 145.
Blécourt (Pierre de), 1470. L. 5473, p. 104.
Bleu (Aymeri de), 1224, 1243. L. 5480, p. 194, 195.
Bleuil (Gerlan de), 1209. L. 5480, p. 123.
Blois (comtesse de), voy. : France (Alix de).
Blois (Catherine, comtesse de) et Clermont, 1201. L. 5471, p. 110.
Blois (Eude, comte de), 1253. L. 5481, p. 13.
Blois (Louis, comte de) et Clermont, 1201, 1202. L. 5417, p. 49; 5471, p. 110.
Blois (Thibaud, comte de), 1138, 1170, 1187. L. 5417, p. 285; 5418, p. 157; 5441, p. 6; 5481, p. 6.
Blois (Thibaud, comte de) et Clermont, 1215. L. 5471, p. 110.
Bochard (Jean), év. d'Avranches, 1460, 1471. L. 17022, p. 57, 60.
Bochenviler (Gautier de), 1223. L. 5462, p. 113.
Boeleis (Geoffroy de), 1235. L. 5424, p. 121.
Boeles (Robert de), 1211. L. 5425, p. 117.
Boet (Jeanne), 1212. L. 5424, p. 143.
Bohaing (Parceval de), 1327. F. 20388, p. 25.
Bohême (Jean, roi de), comte de Luxembourg, 1327. F. 20388, p. 25.

Bohême (Jeanne de Brabant, reine de), 1352. F. 20388, p. 33.
Bohême (reine de), voy. : Bourbon (Béatrix de).
Bohême (Winceslas, roi de), comte de Luxembourg, 1352, 1358. F. 20388, p. 33, 37.
Bohier (Antoine), abbé de Saint-Ouen de Rouen, 1497. L. 5423, p. 37.
Bohier (François), év. de Saint-Malo, 1537. L. 17027, p. 28.
Bois (Guillaume du), 1205 ou 1206 et 1245. L. 5441, p. 203; 17049, p. 508a, 513.
Bois (Jean du), 1237, 1243. L. 5424, p. 161; 5441, p. 287.
Bois (Robert du), 1238. L. 5424, p. 181.
Bois (Vivien du), 1216. L. 5417, p. 237.
Boisboissel (Jules de), év. de Saint-Malo, 1334. L. 17027, p. 34.
Boisgiroult (Philippe de), chan. de Mortain, 1392. L. 17033, p. 355.
Boismorel (Drieux de), 1323. L. 5471, p. 149.
Boismorel (Drogon de), 1253. L. 5471, p. 59.
Boisratier (Guillaume de), arch. de Bourges, 1411, 1420. L. 17024, p. 148.
Boissay (Laurent de), 1468. L. 5425, p. 159.
Bonal (Jean), év. de Maguelone, 1474. L. 17027, p. 12.
Boncorval (Pierre de), XIIIe s. L. 5462, p. 241.
Bonneval (abbés de), voy. : Bernerius (?), Guillaume.
Bonneval (N., abbé de), 1229. L. 5450, p. 108.
Boquetot (Raoul de), 1205. L. 5424, p. 99.
Bordeaux (archevêques de), voy.: Escoubleau de Sourdis, Espinay, Geoffroi, Guillaume, Hélie, Montauban.
Bordinville (Robert de), 1212. L. 5424, p. 115.
Borenc (Hugues de), 1228. L. 5472, p. 65.
Borgognonibus (César de), év. de Limoges, 1547. L. 17016, p. 115.
Bosc (Jean du), 1395. L. 5424, p. 55.
Bosc (Nicolas du), év. de Bayeux, 1395. L. 17024, p. 19 *bis*.
Boscaudemar (Pierre de), 1234. L. 5471, p. 117.
Boscoluci (Gérard de), 1315. L. 5423, p. 169.
Boterat (Jean), 1239. L. 5476, p. 36.
Botier (Adam), vers 1200. L. 5476, p. 32.
Botmoa (Gui de), 1256. L. 5480, p. 391.
Boubiez (Jean de), 1248. L. 5462, p. 194.
Boubiez (Pierre de), 1225,

1232. L. 5462, p. 292, 321.
Bouconval (Pierre de), 1230. L. 5462, p. 150.
Bouis (Pierre du), 1260. L. 5470, p. 133.
Boulager (Hue de), 1293. L. 5467, p. 140.
Boulogne (Foulque de), 1239. L. 5473, p. 104.
Boulogne (Philippe, comte de), 1228. L. 5462, p. 341.
Boulonville (Adam de), 1259. L. 5472, p. 107.
Boulonville (Ansel de), 1219, 1220. L. 5462, p. 177, 193.
Bouquetot (Guillaume de), 1286. L. 5425, p. 141.
Bourbon (Agnès, femme de Jean, duc de), 1266. F. 20368, p. 49.
Bourbon (Agnès de Bourgogne, duchesse de), 1461. F. 20388, p. 171.
Bourbon (Anne Dauphine, comtesse de), 1416. F. 20288, p. 67.
Bourbon (Anne de France, duchesse de), 1486. F. 20368, p. 13; 20388, p. 185.
Bourbon (Béatrix de), reine de Bohême, 1327, 1383. F. 20388, p. 28, 121.
Bourbon (Catherine d'Aragon, duchesse de), 1484. F. 20388, p. 182.
Bourbon (Catherine, femme de Jean de), comte de Vendôme, 1373. L. 5419, p. 21.
Bourbon (Charles de), cardinal, arch. de Lyon, 1461, 1474, 1485. F. 20388, p. 85, 97, 98.
Bourbon (Charles de), cardinal, arch. de Rouen, 1585, 1601. L. 17044, p. 283; F. 20399, p. 6.
Bourbon (Charles, duc de), 1445. F. 20388, p. 150.
Bourbon (Charles, duc de), 1510. F. 20391, p. 21.
Bourbon (Charles de), duc de Vendôme, 1512. L. 5419, p. 19.
Bourbon (Henri de), duc de Verneuil, 1663. F. 20368, p. 42.
Bourbon (Isabeau de Valois, duchesse de), 1358, 1377. F. 20388, p. 51, 126.
Bourbon (Jean de Bourgogne, comte de), 1266. F. 20368, p. 49.
Bourbon (Jean de), comte de Forests, 1318. F. 20388, p. 15.
Bourbon (Jean de), comte de la Marche, 1373. L. 5419, p. 21.
Bourbon (Jean de), comte de Clermont, 1408, 1410, 1450. F. 20368, p. 25; 20388, p. 71, 112.
Bourbon (Jean de), comte de Vendôme, 1453. F. 20391, p. 89.
Bourbon (Jean, duc de), 1465, 1467. F. 20388, p. 112, 113.
Bourbon (Jean de), év. du

Puy, 1456, 1466. F. 20388, p. 73, 75.

Bourbon (Jeanne de France, duchesse de), 1474, 1487. F. 20388, p. 178.

Bourbon (Jeanne de), duchesse de Vendôme, 1478. F. 20391, p. 92.

Bourbon (Louis, comte de) et Clermont, 1302, 1321, 1358, 1368. F. 20388, p. 24, 61, 118.

Bourbon (Louis, duc de)? 1461?. F. 20388, p. 85.

Bourbon (Louis de), comte de Montpensier. F. 20391, p. 20.

Bourbon (Louis de), év. de Liège, 1461. F. 20388, p. 85.

Bourbon (Louis de), cardinal, év. du Mans, 1521, 1528. L. 17036, p. 299, 301.

Bourbon (Madeleine de), abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, 1547. F. 20391, p. 107.

Bourbon (Marie de), prieure de Saint-Louis de Poissy, 1378, 1382. F. 20388, p. 57, 131.

Bourbon (Pierre, duc de), comte de Clermont et de la Marche, 1343, 1344, 1349. F. 20388, p. 43, 44, 49, 90, 124.

Bourbon (Pierre de), s[r] de Beaujeu, 1470. F. 20388, p. 90.

Bourbon (Pierre, duc de), comte de Clermont, 1491. F. 20388, p. 162.

Bourbon (Reynaud de), arch. de Narbonne, 1473, 1475. L. 17037, p. 183.

Bourg (François du), év. de Rieux, 1538. L. 17028, p. 92.

Bourg (Jean-Baptiste du), év. de Rieux, 1576. L. 17028, p. 94.

Bourges (archevêques de), voy. : Beaulieu, Boisratier, Bussy, Cœur.

Bourgneuf (Charles de), év. de Nantes, 1610. L. 17027, p. 187.

Bourgogne (Antoine, bâtard de), 1480, 1482. F. 20375, p. 48.

Bourgogne (Baudouin, bâtard de), 1474, 1479. F. 20375, p. 111.

Bourgogne (Charles de), comte de Charolais, 1462. F. 20375, p. 21.

Bourgogne (Eudes, duc de), 1189, 1206. L. 5480, p. 494, 496.

Bourgogne (Gautier de), év. de Langres, 1168. L. 17035, p. 73.

Bourgogne (Hugues, duc de), 1239. L. 5480, p. 497.

Bourgogne (Jean, duc de), 1412. F. 20374, p. 17, 18; 20375, p. 5, 6.

Bourgogne (Philippe, duc de), 1454. F. 20375, p. 26.

Bouri (Guillaume de), 1239. L. 5462, p. 5, 6.

Bouri (Jean de), 1204, 1223,

1239. L. 5462, p. 59, 65, 69.

Boussières (Isabelle de), 1267. L. 5481, p. 76.

Boutevilain (Richard de), 1281. L. 5425, p. 95.

Boutigny (Hugues de), 1227. L. 5424, p. 127.

Bouvery (Gabriel), 1567. L. 17030, p. 201.

Brabant (Godefroy, duc de), 1296. F. 20368, p. 49.

Braceuse (Gilles de), 1296. L. 5462, p. 112.

Braguelongue (Emery de), év. de Luçon, 1631. L. 17026, p. 208.

Braicuiel (Pierre de), 1201, 1202, 1209, 1233. L. 5471, p. 157, 158.

Braille (Raoul de), 1222. L. 5471, p. 35, 177.

Braine (Gautier, comte de), vers 1100, vers 1170. L. 5480, p. 432.

Braine (Geoffroi de), 1238. L. 5443, p. 60.

Braine (Jean de), comte de Mâcon et de Vienne, 1230, 1238. L. 5470, p. 79; 5479, p. 52, 62.

Braisse (Jean de), 1222. L. 5480, p. 112.

Brametot (Jean de), abbé de Saint-Vandrille de Rouen, 1458. L. 5425, p. 23.

Braye (Jean de), après 1336. L. 5469, p. 74.

Bréchard (Hugues), 1198. L. 5420, p. 69, 105.

Brendelcourt (Hugues de), 1211. L. 5425, p. 115.

Breslay (Jean), 1469. L. 5480, p. 63.

Bretagne (Béatrix, duchesse de), 1200. L. 5480, p. 120.

Bretagne (Geoffroy d'Angleterre, duc de), 1184. L. 5443, p. 126.

Bretagne (Jean, duc de), 1253. L. 5480, p. 115.

Bretagne (Jean, duc de), 1395, 1407, 1410. L. 5446, p. 97, 98; F. 20368, p. 25.

Bretagne (Olivier de), comte de Penthièvre, 1415. F. 20406, p. 7.

Bretagne (Pierre, comte de), 1222. L. 5470, p. 111.

Breteuil (Amicie de), 1221. L. 5471, p. 85.

Breteuil (chapitre de), 1205. L. 5471, p. 61.

Breteuil (maire de), voy. : Renaud.

Brétigny (Godefroi de), 1238. L. 5473, p. 100.

Brétigny (Wiard de), 1259. L. 5473, p. 150.

Breuil (abbé du), voy. : Raoul.

Breuil (Arnaud du), abbé de Saint-Ouen de Rouen, 1369. L. 5423, p. 21.

Breuil (Eudes du), 1261. L. 5481, p. 115.

Briançon (Aymeri de), 1231. L. 5456, p. 60, 83.

Brice, chambrier du sénéchal d'Anjou, XII^e siècle. L. 5480, p. 72.

Briconnet (Guillaume), év. de Saint-Malo, 1494. L. 17027, p. 37.
Briconnet (Guillaume), év. de Lodève, 1501. L. 17026, p. 178.
Briconnet (Guillaume), cardinal, arch. de Reims, 1499, 1504. L. 17043, p. 115.
Briconnet (Robert), arch. de Reims, 1495. L. 17043, p. 111.
Brienne (Alphonse de), s[r] d'Auge, 1251, 1255. F. 20368, p. 11, 12.
Brillet (Guillaume), év. de Rennes, 1438. L. 17028, p. 82.
Brion (Jean de), 1365. L. 5480, p. 128.
Brisay (A. de), 1232. L. 5480, p. 157.
Brisay (Pierre de), abbé de Saint-Père de Chartres, 1563. L. 5417, p. 285.
Britaud (Henri), 1226. L. 5467, p. 120.
Britaud (Jean), 1257, 1263. L. 5467, p. 131, 155.
Britaud (Marguerite), vers 1260. L. 5467, p. 130, 131.
Brognac (Jean de), cardinal, vice-chancelier de l'église romaine, 1417. L. 5473, p. 188.
Broies (Jean de), 1292. L. 5467, p. 143.
Brucourt (Robert de), év. d'Évreux, 1347. L. 17034, p. 161.
Bruerai (Hugues), 1205. L. 5418, p. 75.
Bruges (Gautier de), év. de Poitiers, 1286. L. 17041, p. 101; 17042, p. 227.
Bruit (Alix de), 1316. L. 5470, p. 102.
Brulhac (Christophe), abbé de Saint-Père de Chartres, doyen d'Orléans, 1494. L. 5417, p. 279.
Brunswick (Othon de), duc d'Aquitaine, 1196-1199. L. 5480, p. 202.
Brunvilliers (Barthélemy de), 1266. L. 5471, p. 84.
Brunvilliers (Enguerran de), 1242, 1244. L. 5471, p. 73, 82.
Brunvilliers (Jean de), 1250, 1251, 1252. L. 5471, p. 73, 78, 84.
Brunvilliers (Jean de), dit Sauvage, 1372. L. 5471, p. 81.
Bruyères (Étienne de), 1232. L. 5471, p. 37.
Bruyères (Hugues de), 1238. L. 5471, p. 32.
Bruyères (Jean de), 1272. L. 5418, p. 113.
Bruyères (Nicolas de), 1213, 1220. L. 5480, p. 250; 5481, p. 102.
Bruyères (Raoul de), 1260. L. 17049, p. 508[e], 517.
Bruyères (Thibaud de), 1237, 1238, 1244. L. 5462, p. 260; 5471, p. 25, 32, 37.
Bruyères (Thomas de), 1239. L. 5418, p. 79.

Buesemonchel (Robert de), 1216. L. 17049, p. 508c.
Buffe de Mery (Drogon), 1215, 1220. L. 5462, p. 42, 43.
Buianville (Mathieu de), 1229. L. 5479, p. 15.
Bulles (Gertrude de), 1208. L. 5471, p. 115.
Bulles (Guillaume de), vers 1180, 1182. L. 5473, p. 39, 72.
Bulles (Manassès de), 1142, 1143, 1206. L. 5471, p. 103, 183; 5473, p. 140, 141.
Bulles (Robert de), 1208. L. 5471, p. 114.
Bullioud (Symphorien), év. de Bazas, 1523. L. 17024, p. 45.
Burginori (Olivier de), 1248. L. 5476, p. 127.
Burnel (Nicolas), 1222. L. 5424, p. 151.
Bussy (Girard de), 1214. L. 5418, p. 109.
Bussy (Jean de), 1274. L. 5473, p. 138.
Bussy (Simon de), arch. de Bourges, 1505, 1511. L. 17024, p. 152.
Bussy (Simon de), év. de Soissons, 1386. L. 17028, p. 216.
Buzancy (Jean de), vers 1200. L. 5470, p. 147.
Buzville (Jacques de), 1253. L. 17049, p. 508g, 511.
Byars de Anguill. (Carpentier de), 1270. L. 5471, p. 168.
Cadioc, év. de Vannes, 1240. L. 17029, p. 164.
Cahors (évêque de), voy. : Lusech.
Cahors (Jean de), prévôt de Creil, 1261. L. 5472, p. 51.
Cales (Geoffroi des), 1273. L. 5424, p. 174.
Cambrai (archevêque de), voy. : Ailly.
Camériers du Pape, voy. : Aldobrandi, Conzié, Cros (du), François, Louis.
Campdavène (Élisabeth de), comtesse de Saint-Paul, vers 1200, 1225. L. 5441, p. 165, 166.
Campdavène (Gui de), 1252, 1257, 1279. L. 5473, p. 104, 125, 126.
Campdavène (Jean de), 1231. L. 5471, p. 169.
Campdavène (Raoul de), 1231, 1236. L. 5471, p. 169; 5473, p. 126.
Campelinus (Gervais), 1206. L. 5418, p. 67.
Canduerre (Gilles de), 1272. L. 5473, p. 129.
Canlers (Jacques de), év. de Nîmes, 1492. L. 17027, p. 224.
Canni (Reynaud de), 1273. L. 5471, p. 74.
Cantiers (Guillaume de), év. d'Évreux, 1402, 1407. L. 17034, p. 187.
Carcassonne (évêques de), voy. : Jean, Servient.
Cardaillac (Jean de), arch. de Toulouse, patriarche

d'Alexandrie, 1383. L. 17029, p. 56.
Cardinaux, voy. : Ailly, Allemand, Amboise, Anibaldus, Balue, Bourbon, Briconnet, Brognac, Chanac, Coetivy, Cosdun, Cramand, Cros (du), Espinay, Estouteville, François, Grimani, Guillaume, Joffroy, Joyeuse, Louis, Lusignan, Olivier, Orléans-Longueville, Rolin, Simon.
Cardinet (Adam de), 1221. L. 5471, p. 171.
Cardinet (Jean de), 1207, 1212, 1216. L. 5470, p. 109; 5471, p. 169, 171.
Cariti (Bernard), chanoine de Paris, év. d'Évreux, 1367, 1380. L. 5417, p. 85; 17034, p. 171.
Carnay (Gaucher de), 1279. L. 5467, p. 145.
Carrel (Guillaume), 1255. L. 5474, p. 158.
Carrois (Jean de), 1263. L. 5467, p. 131.
Cassinel (Ferry), év. de Lodève, 1377. L. 17026, p. 171.
Castelmaur (Vital de), arch. de Toulouse, 1408. L. 17029, p. 57.
Castille (Alphonse, roi de) et Tolède, 1228. L. 5480, p. 299, 304.
Castille (Ferdinand, roi de) et Tolède, 1209, 1251. L. 5480, p. 298, 313.
Castille (Henri, roi de) et Tolède, 1253. L. 5480, p. 309.
Castille (Infante de), voy. France (Blanche de).
Castille (Sanche, roi de), Tolède, Léon et Murcie, 1284, 1295. L. 5480, p. 302.
Castillon (Jean de), év. de Coutances, 1446. L. 17025, p. 153.
Castillon (Zanon de), év. de Lisieux, puis de Bayeux, 1427, 1429, 1435, 1443. L. 17024, p. 25, 28; 17026, p. 138.
Castres (évêques de), voy. : Machet, Martigny.
Catalans (armée des), 1314. L. 5456, p. 31.
Cateni (Gui de), 1278. L. 5473, p. 56.
Cateni (Jean de), 1268. L. 5473, p. 139.
Cateni (Pierre de), 1232. L. 5473, p. 49.
Cauceis (Roger), 1201. L. 17049, p. 508b, 517.
Cauchon (Pierre), év. de Lisieux, 1438. L. 17026, p. 143.
Cauferi (Drier de), 1277. L. 5473, p. 57.
Caumont (Baudouin de), 1324. L. 5441, p. 168.
Cèpel (Agnès), 1261. L. 5417, p. 235.
Cèpel (Guarin), 1261. L. 5417, p. 235.
Cessoi (Warmund de), 1210. L. 5473, p. 136.

Chaillou (Bos de), 1219. L. 5480, p. 418.
Chalon (évêque de), voy. : Poupet.
Châlons (évêques de), voy. : Hugues, Geoffroi, Perche (du).
Chalons (Hue), 1316. L. 5470, p. 101.
Chamaillart (Simon), 1275. L. 5475, p. 56.
Chambellan (Adam), 1224. L. 5482, p. 191.
Chambly (Adam de), év. de Senlis, 1241. L. 17045, p. 77.
Chamilly (Hugues de), 1205. L. 5441, p. 265.
Champagne (comtes de), voy. : Troyes (comtes de), Blois (comtes de).
Champagne (Edmond d'Angleterre, comte de), 1276. L. 5468, p. 61.
Champagne (foires de), 1225, 1250. L. 5417, p. 275; 5480, p. 274.
Champagne (Guillaume de), arch. de Reims, 1180. L. 17043, p. 41.
Champagne (Guillaume de), arch. de Sens, 1168-1176. L. 17046, p. 37, 47.
Champagne (Thibaud, comte de) et Blois, 1148. L. 5419, p. 85.
Champagne (Thibaud, comte de) et Brie, 1227. L. 5467, p. 147.
Champagnes (Adam de), 1234. L. 5462, p. 304.
Champagnes (Anceau de), 1231. L. 5462, p. 303.
Champagnes (Henri de), 1263. L. 5472, p. 51.
Champagnes (Gui de), 1214, 1220, 1221. L. 5471, p. 23, 26.
Champagnes (Jean de), 1263. L. 5472, p. 51.
Champagnes (Reynaud de), 1258. L. 5471, p. 26.
Champagnes (Robert de), 1263. L. 5472, p. 51.
Champchevrier (Jocelin de), 1245. L. 5480, p. 351.
Champigny (Philippe de), 1248. L. 5480, p. 239.
Champremi (Colart de), 1251, 1267. L. 5471, p. 123, 170.
Champremi (Eustache de), 1243. L. 5471, p. 119.
Champremi (Grégoire de), 1232, 1233. L. 5471, p. 93, 137.
Champremi (Guillaume de), 1268. L. 5471, p. 132.
Champremi (Pétronille, femme de Simon de), 1258. L. 5471, p. 30.
Champs (Herbert de), 1254. L. 5480, p. 193.
Chanac (Guillaume de), cardinal, év. de Mende, 1371. L. 17027, p. 93, 94.
Chandegné (Jeanne de), 1277. L. 5462, p. 137.
Chanlay (Etienne de), 1278, 1295. L. 5468, p. 37; 5469, p. 84.
Chantelles (Jean de), 1275. L. 5462, p. 351.

Chaorces (Hervé de), 1252. L. 17048, p. 288 *ter*.
Chaorcin (Guillaume de), 1294. L. 5476, p. 31.
Charroux (abbé de), voy. : Hugues.
Chars (Pierre de), 1238. L. 5462, p. 331.
Chartres (chanoines de), voy. : Aunet, Berou, Beauchâteau, Creton, Goslin, Jean, Orreville.
Chartres (chapitre de N.-D. de), 1209. L. 5418, p. 87.
Chartres (évêques de), voy. : Augerant, Auvergne, Bar, Béchebien, Cornu, Gautier, Guillard, Le Febvre, Mincy, Pasté, Puy (du), Robert.
Chartres (Guillaume de), 1282. L. 5418, p. 149.
Chartres (Isabelle, comtesse de), 1229. L. 5417, p. 295.
Chartres (Jean, comte de), 1236. L. 5470, p. 78.
Chartres (Mathilde, comtesse de), 1249. L. 5480, p. 199.
Chartres (Reynaud de), arch. de Reims, 1419. L. 17043, p. 87.
Chartres (vidames de), voy. : Mello.
Chasteignier de la Roche-Posey (Henri-Louis de), év. de Poitiers, 1645. L. 17042, p. 489.
Chastelain (Adam), év. du Mans, 1431. L. 17036, p. 243.
Chateaubriand (Béatrix, femme de Guillaume de), vers 1210. L. 5480, p. 200.
Chateaubriand (David de), 1244. L. 5475, p. 55.
Chateaubriand (Guillaume de), vers 1210. L. 5480, p. 200.
Chateaudun (Hugues de), arch. de Tours, 1005-1023. L. 17047, p. 53.
Chateaudun (Hugues, vicomte de), 1200. L. 5417, p. 277.
Chateauneuf (Gervais de), vers 1200. L. 5417, p. 209; 5418, p. 61.
Chateauneuf (Hugues de), 1204. L. 5417, p. 269.
Chateauneuf (Jean de), 1247. L. 5417, p. 275.
Châteauneuf-en-Thimarais (châtellenie de), 1485. L. 5417, p. 271.
Chateauvilain (Jeanne de), 1285. L. 5467, p. 136.
Chatel (Galeran du), 1284. L. 5417, p. 211.
Chatel (Hervée du), 1235, 1237. L. 5417, p. 81, 209.
Chatel (Hugues du), 1266. L. 5417, p. 211.
Chatel (Jean du), 1270, 1284, 1316, 1322. L. 5417, p. 211, 213; 5468, p. 103.
Chatel (Mahaut du), 1322. L. 5417, p. 213.
Chatel (Pierre du), 1284. L. 5417, p. 211.
Chatelard (Hugues du), 1228. L. 5441, p. 489.

Chatelet (Guillaume du), 1228. L. 5473, p. 136.
Chatillon (Gaucher de), comte de Saint-Paul, vers 1200, 1202. L. 5441, p. 165; 5462, p. 26.
Chatillon (Gaucher de), sire de Crécy, 1260. L. 5441, p. 68.
Chatillon (Gui de), 1162. L. 5441, p. 428.
Chatillon (Gui de), comte de Porcien, 1307. L. 5441, p. 429.
Chatillon (Hugues de), 1221. L. 5441, p. 57.
Chatillon (Jean de), comte de Blois, 1265. L. 5417, p. 55.
Chatillon (Nicolas de), 1221. L. 5441, p. 189.
Chatillon (Robert de), 1246. L. 5441, p. 190.
Chaudel (Philippe), 1263. L. 5472, p. 51.
Chaugeio (Simon de), 1243. L. 5441, p. 287.
Chaumont (Gervais de), 1246. L. 5462, p. 74.
Chaumont (Guillaume de), 1227. L. 5425, p. 89.
Chaumont (Jeanne de), 1296. L. 5462, p. 112, 113.
Chaumont (Mathieu de), 1258. L. 5425, p. 87.
Chaumont (Perronelle de), 1275. L. 5462, p. 110.
Chaumont (Pierre de), 1245. L. 5471, p. 24.
Chaumontel (Girard de), 1249. L. 5472, p. 105.
Chauvin (Jean), abbé de Saint-Laon de Thouars, 1529. L. 5484, p. 77.
Chauvigny (Guillaume de), 1286. L. 17041, p. 101.
Chauvon (Guillaume de), 1221, 1229. L. 5446, p. 196.
Chavernai (Henri de), 1231. L. 5418, p. 65.
Chenard (Philippe), 1252. L. 5481, p. 149.
Chenebrun (Gohier de), 1202, 1265. L. 5417, p. 311, 313.
Chenevières (Philippe de), 1252. L. 5470, p. 138.
Chenin (Héliot de), 1299. L. 5450, p. 48.
Chérisy (Gobert de), 1222. L. 5470, p. 108.
Chérisy (Hervé de), 1276. L. 5470, p. 119.
Chérisy (Névelon), év. de Soissons, 1183. L. 17028, p. 203.
Cherlieu (Foulques de), 1182. L. 5473, p. 43.
Chevenon (Bernard de), év. de Saintes, 1408. L. 17029, p. 229.
Chèvremont (Pierre de), 1239. L. 5471, p. 112.
Chevreuse (Gui de), 1293. L. 5441, p. 270.
Chevri (Raoul de), év. d'Évreux, 1269. L. 17034, p. 85.
Chevrier (Alphonse), év. de Lisieux, 1373. L. 17026, p. 136.
Chevrol (Garin), 1220. L. 5481, p. 70.

Chiernai (Guillaume de), 1214. L. 5423, p. 137.
Chiny (Louis, comte de), XIII^e siècle. L. 5423, p. 225.
Chivry (Gautier de), 1244. L. 5462, p. 90.
Cholet (Béatrix de), 1258. L. 5481, p. 96.
Cholet (Mathieu de), 1258. L. 5481, p. 96.
Chotart (Robert), 1206. L. 5423, p. 155.
Chusonurel (Arnoul de), 1253. L. 5471, p. 125, 126.
Chywtone (Pierre, sire de), vers 1400. L. 5424, p. 179.
Cîteaux (abbé de), voy. : Henri.
Claencourt (Aubry de), 1220. L. 5462, p. 198.
Clamart (Pierre de), 1277. L. 5462, p. 227.
Cléri (Jean de), 1274. L. 5462, p. 295.
Clermont (évêques de), voy. : Auvergne, Comborn, Gouge.
Clermont (Alphonse de Portugal, comte de) et Boulogne, 1244. L. 5471, p. 47; F. 20368, p. 33.
Clermont (Mathilde, comtesse de) et Boulogne, 1234. F. 20368, p. 32, 33.
Clermont (Élisabeth, femme de Philippe, comte de), 1236. L. 5473, p. 59.
Clermont (Jean de), sire d'Ailly, 1237. L. 5471, p. 138.
Clermont (Philippe, comte de) et Boulogne, 1232, 1236. L. 5473, p. 59; F. 20368, p. 31.
Clermont (Raoul, comte de), 1170, 1177, 1178, 1218. L. 5424, p. 129, 131; 5473, p. 72, 108, 158.
Clermont (Raoul de), connétable, s^r de Nesle, 1299. L. 5471, p. 144.
Clermont (Robert, comte de), 1286. F. 20388, p. 3.
Clermont (Simon de), sire de Nesle, 1256. L. 5473, p. 52.
Clervaux (abbaye de), vers 1200. L. 5468, p. 113.
Cluys (Jean de), év. de Tulle, 1440. L. 17029, p. 136.
Codroy (Philippe, dame de), 1303. L. 5480, p. 185.
Coetivy (Alain de), cardinal, arch. d'Avignon, puis d'Arles, 1440, 1456. L. 17022, p. 12, 14.
Coetquis (Philippe de), év. de Léon, puis arch. de Tours, 1419, 1440. L. 17026, p. 54; 17047, p. 209.
Cœur (Jean), arch. de Bourges, 1479. L. 17024, p. 150.
Col (Macée du), 1260. L. 5481, p. 143.
Col (Reynaud du), 1260. L. 5481, p. 143.
Colmieu (Pierre de), év. d'Albano, arch. de Rouen, 1239, 1246. L. 5425, p. 181; 17044, p. 97.

Colombis (Mathieu de), vers 1200. L. 5474, p. 105.
Colomville (Guillaume de), 1210. L. 5420, p. 69, 105.
Combarel (Hugues de), év. de Poitiers, 1436. L. 17042, p. 363.
Comborn (Jacques de), év. de Clermont, 1447. L. 17025, p. 100.
Comborn (Pierre de), év. d'Évreux, 1458. L. 17034, p. 227.
Commines (Philippe de), comte de Talmond, 1475. L. 5480, p. 104.
Comminges (Bernard, comte de), 1222. L. 5420, p. 69, 106.
Conan (Guillaume de), 1238. L. 5480, p. 335.
Conchignecourt (Reynaud de), 1237, 1247. L. 5471, p. 136, 139.
Concordia (évêque de), voy.: Daniel.
Condé (Henri, comte de), 1245, 1257. L. 5471, p. 92, 167, 177.
Condé (Jeanne, femme de Henri de), 1257. L. 5471, p. 167.
Condom (évêque de), voy. : Aymeri.
Conflans (Hugues, sire de), 1253. L. 5467, p. 135.
Conflans (Raoul de), 1228. L. 5462, p. 146.
Coniac (Sébastien de), abbé de Sainte-Croix de Talmond, 1642. L. 5484; p. 77.
Consérans (évêque de), voy.: Marthory.
Conti (Ermengarde, femme de Jean de), 1243. L. 5471, p. 114.
Conti (Eustache de), 1243. L. 5471, p. 112.
Conti (Jean de), 1202, 1277. L. 5471, p. 83, 175.
Conti (Manassès de), 1223. L. 5471, p. 123.
Conti (Robert de), 1187, 1190, 1202. L. 5471, p. 174, 175; 5473, p. 73.
Continville (Jodoin de), vers 1220. L. 5482, p. 189.
Conzié (François de), arch. de Narbonne, camérier du Pape, 1394, 1418. L. 5473, p. 185; 17037, p. 149.
Corau (André), 1286. L. 17041, p. 101.
Corbeil (chanoine de), voy. : Cramoyel.
Corbeil (Pierre de), arch. de Sens, 1212. L. 17026, p. 57.
Cordau (Pierre de), 1255. L. 5467, p. 126.
Corguilleray (Jean de), év. de Lodève, 1475. L. 17026, p. 176.
Cornel (Gervais des), 1259. L. 5474, p. 97.
Cornillon (Pierre de), 1218. L. 5467, p. 115.
Cornu (Aubry), év. de Chartres, 1241. L. 17033, p. 193.
Corrette de la Fou (Gille),

1266, 1277. L. 5470, p. 83.
Cortépie (Jean), 1235. L. 5476, p. 114.
Cosdun (Aimery de), cardinal, abbé de la Trinité de Vendôme, 1487. L. 5419, p. 17.
Cosdun (Conon de), 1199. L. 5479, p. 15.
Cosdun (Hugues de), 1229. L. 5470, p. 152.
Cosdun (Jean de), 1199. L. 5479, p. 15.
Cosdun (Raoul de), 1166, 1196. L. 5473, p. 126, 149.
Cosdun (Robert de), 1308. L. 5473, p. 149.
Coucherel (Pierre de), 1265. L. 5470, p. 79.
Coucherel (Robert de), 1265. L. 5470, p. 79.
Coucy (Alix, femme de Thomas de), 1282. L. 5473, p. 103.
Coucy (Enguerran de), comte du Perche, 1199, 1202. L. 5473, p. 55, 112, 113.
Coucy (Enguerran de), s^r d'Oisy, 1270. L. 5470, p. 80.
Coucy (Enguerran de), s^r d'Oisy, 1307. L. 5467, p. 155.
Coucy (Gaucher de), s^r de Thourotte et Noyon, 1234, 1255, 1257, 1272, 1275, 1281. L. 5467, p. 144; 5473, p. 63, 65, 89, 118, 127, 134.
Coucy (Gui de), s^r de Thourotte, 1198, 1217. L. 5473, p. 39, 84, 111.
Coucy (Jean de), s^r de Thourotte et Noyon, 1203, 1205. L. 5473, p. 82, 97, 120.
Coucy (Jean de), s^r de Thourotte et Noyon, 1250, 1255, 1256, 1257, 1270, 1284. L. 5467, p. 144; 5473, p. 63, 65, 99, 132.
Coucy (Parceval, bâtard de), 1428. L. 5473, p. 110.
Coucy (Raoul de), 1167. L. 5473, p. 41.
Coucy (Renaud de), 1210, 1211, 1218, 1232, 1237. L. 5470, p. 116; 5473, p. 111, 129, 138.
Coucy (Renaud de), s^r de Crépigny, 1247. L. 5473, p. 99.
Coucy (Renaud de), s^r de Magny, 1249. L. 5473, p. 139.
Coucy (Renaud de), s^r d'As, 1268. L. 5473, p. 111.
Coucy (Simon de), 1268. L. 5473, p. 112.
Coudray (Jean de), 1212. L. 5462, p. 182.
Coudroy (Guillaume du), 1332. L. 5418, p. 65.
Courcelles (Gobert de), vers 1250. L. 5470, p. 98.
Courcelles (Jean de), 1279. L. 5470, p. 98.
Courcelles (Pierre de), 1371. L. 5424, p. 167.
Couronne (abbé de la), voy. Junius.

Courreel (Raoul de), 1234. L. 5471, p. 76.
Coursai (Guillaume de), 1229. L. 5450, p. 111.
Courtenay (Agnès, femme de Pierre de), 1190, 1191. L. 5480, p. 459; F. 20369, p. 3.
Courtenay (Élisabeth de), 1185. F. 20369, p. 2.
Courtenay (Guillaume de), sr de Tanlay, 1222. F. 20370, p. 47.
Courtenay (Hélissande de), vicomtesse de Sens, 1207. L. 5469, p. 7.
Courtenay (Jean de), 1207. L. 5469, p. 7.
Courtenay (Jean de), sr de Tanlay, 1264. F. 20370, p. 49.
Courtenay (Marie de Brienne, femme de Baudouin de), empereur, 1277. L. 5482, p. 113.
Courtenay (Philippe de), marquis de Namur, 1222. F. 20369, p. 9.
Courtenay (Pierre de), comte de Nevers, 1190. L. 5480, p. 459.
Courtenay (Pierre de), comte d'Auxerre, 1210, 1212. L. 5469, p. 81; F. 20369, p. 4, 6, 7.
Courtenay (Robert de), 1207. F. 20369, p. 5.
Courtenay (Yolande, femme de Pierre de), 1210. F. 20369, p. 6.
Courteux (Drouart de), 1270. L. 5473, p. 148.
Courteux (Thibaud de), 1314. L. 5470, p. 140.
Cousances (Hélissende de), 1270. L. 5467, p. 153.
Coustes (Louis de), 1491. L. 5473, p. 135.
Coutances (Gauthier de), arch. de Rouen, 1201. L. 17044, p. 63.
Coutances (évêques de), voy. : Castillon, Crèvecœur, Duremont, Erquery, Hébert, La Cervelle, Montjeu, Morville, Olivier, Richard.
Cramailles (Jean de), 1309, 1311. L. 5473, p. 93, 139.
Cramailles (Marie, femme de Jean de), 1311. L. 5473, p. 63.
Cramailles (Raoul de), 1268. L. 5470, p. 111.
Cramand (Simon de), cardinal, év. de Poitiers, 1422. L. 17042, p. 305.
Cramoyel (R. de), chanoine de Corbeil, 1219. L. 5482, p. 179.
Craon (Amaury de), 1216. L. 5475, p. 59.
Craon (Jean de), arch. de Reims, 1364. L. 17043, p. 71.
Craon (Constance de), 1216. L. 5475, p. 58, 59.
Craton (Rambaud), chanoine de Chartres, 1226. L. 5418, p. 69.
Crespin (Antoine), arch. de Narbonne, 1470. L. 17037, p. 175, 177.

Crespin (Guillaume), 1266. L. 5425, p. 113.
Cressonessart (Anceau de), 1280. L. 5473, p. 137.
Cressonessart (Drogon de), 1197. L. 5473, p. 108.
Cressonessart (Thibaud de), 1226, 1242, 1243, 1247, 1254. L. 5473, p. 75, 106, 110, 137.
Cressonessart (Thibaud de), 1320. L. 5473, p. 77.
Crévant (Louis de), abbé de la Trinité de Vendôme, 1512. L. 5419, p. 19.
Crèvecœur (Gui de), 1238. L. 5471, p. 107.
Crèvecœur (Guillaume de), év. de Coutances, 1399. L. 17025, p. 147.
Crèvecœur (Jean de), 1238. L. 5471, p. 107.
Crèvecœur (Jean de), 1370. L. 5471, p. 124.
Croisli (Jean de), 1223. L. 5473, p. 48.
Croismare (Guillaume de), 1222. L. 5424, p. 89.
Croismare (Roger de), 1425. L. 5423, p. 167.
Crolière (Jean de), 1389. L. 5417, p. 215.
Cros (Jean du), cardinal, év. de Limoges, 1372. L. 17026, p. 94.
Cros (Pierre du), év. de Saint-Papoul, puis arch. d'Arles, camérier du Pape, 1369, 1376. L. 17021, p. 172; 17028, p. 1.
Croulebarbe (léproserie de), 1263. L. 5469, p. 95.
Cuffies (Simon de), chanoine de Soissons, 1285. L. 5413, p. 121.
Cugy (Laurent de), 1257. L. 5462, p. 204.
Cuny (Jean de), 1283. L. 5470, p. 84.
Cusornio (Aimery de), doyen d'Orléans, 1323, L. 5417, p. 285.
Cuyse (Adam de), sire de Poix, 1308. L. 5470, p. 138.
Cuyse (Aveline, femme d'Adam de), 1308. L. 5470, p. 138.
Cuyse (Jean de), 1342. L. 5470, p. 137.

Daci (Jean), 1223. L. 5462. p. 273.
Daillon (Jean de), 1477. F. 26735, doss. 5520, n° 7.
Dameri (Michel de), 1312. L. 5473, p. 125.
Dammartin (Jean, comte de), 1281. L. 5471, p. 143.
Dampierre (Jean de), 1292. L. 5441, p. 498.
Daneis (Pierre), 1266. L. 5450, p. 56.
Dangu (Nicolas), év. de Sées, puis de Mende, 1545, 1553. L. 17027, p. 100; 17028, p. 159.
Daniel, év. de Concordia, 1438. L. 5441, p. 75.
Danunville (Guillaume de), 1213. L. 5481, p. 102.
Daraon (Guillaume), 1229. L. 5450, p. 75.
Dargies (Gobert de), 1269,

1277, 1282. L. 5471, p. 74, 76, 84, 120, 121.
Dargies (Hugues de), 1233, 1239, 1259. L. 5471, p. 103, 104, 105.
Dargies (Isabelle, femme de Simon de), 1243, 1255. L. 5473, p. 67, 119.
Dargies (Jean de), 1255, 1267. L. 5473, p. 67.
Dargies (Renaud de), 1246. L. 5471, p. 106.
Dargies (Simon de), 1242. L. 5471, p. 74.
Daron (Guillaume), 1255. L. 5480, p. 192.
Dauphin (André), 1231. L. 5456, p. 60.
Dauphine (Béatrix), duchesse de Bourgogne, 1189, 1228. L. 5456, p. 40; F. 20375, p. 86.
Dauphin (Charles V), 1354, 1356, 1359, 1362, 1363, 1364, 1366. F. 20370, p. 66, 67, 68, 69, 70, 72.
Dauphin (Charles VII), 1418, 1419. F. 20368, p. 28, 29.
Dauphin (François Ier), 1545. F. 20367, p. 93.
Dauphin (Henri II), 1537, 1543. F. 20368, p. 56; 20370, p. 64.
Dauphin (Hugues), duc de Bourgogne, 1189. F. 20375, p. 85.
Dauphin (Humbert II de la Tour), 1349. F. 20370, p. 65.
Dax (évêque de), voy. : Noailles.
Derpin (Tavart), 1425. F. 27570, p. 4.
Derval de Combour (Jean, sire de), vers 1500. L. 5476, p. 11.
Désert (Guillaume du), 1248. L. 5425, p. 95.
Dinan (Gervaise, dame de), 1227. L. 5476, p. 42.
Dinan (Juel, sire de), 1208. L. 5474, p. 26, 133.
Dinan (Pierre de), év. de Rennes, 1199-1210. L. 17028, p. 68.
Dohès (Ansoud), 1263. L. 5471, p. 151.
Doingne (Jacques), 1287. L. 5467, p. 149.
Dol (chapitre de), 1270. L. 5476, p. 40.
Dol (cour épiscopale de), 1307. L. 5476, p. 12.
Dol (cour du sénéchal de), 1307. L. 5476, p. 12.
Dol (évêques de), voy. : Hugues, Jean.
Dol (Iseldis de), femme d'Hasculfe de Soligny, 1183. L. 5476, p. 17, 87, 104.
Dol (Jean de), 1214, 1226. L. 5476, p. 19, 112, 134.
Dompierre (Philippe de), 1224. L. 5475, p. 57.
Donnainval (Jean de), 1256. L. 5473, p. 147.
Donoald, év. d'Aleth, 1123. L. 17027, p. 20.
Dontilli (Adam de), 1311. L. 5469, p. 52.
Doomont (Adam de) de Vil-

liers de l'Ile-Adam, 1205. L. 5462, p. 156.
Dormans (Miles de), év. de Beauvais, 1376. L. 17031, p. 145.
Dors (Baudouin de), vers 1200. L. 5441, p. 107.
Dors (Nicolas de), 1243. L. 5473, p. 106.
Doué (André de), 1209. L. 5480, p. 78.
Doué (Eustache, dame de), 1220. L. 5480, p. 181.
Doy (Pierre de), év. de Térouanne, 1236. L. 17029, p. 16.
Drailincourt (Jean de), 1255. L. 5473, p. 136.
Droitecourt (Gérard de), 1210, 1238. L. 5462, p. 57, 114, 115.
Droitecourt (Louis de), 1268. L. 5462, p. 111.
Dreux (Agnès de Garlande, femme de Robert de), 1158. L. 5479, p. 39.
Dreux (archidiacre de), voy.: Gauchia.
Dreux (Béatrix, comtesse de) et Montfort, 1282. L. 5479, p. 29.
Dreux (Gadon de), 1227. L. 5417, p. 117.
Dreux (Guillaume de), 1227. L. 5417, p. 117.
Dreux (Henri de), év. d'Orléans, 1197. L. 17027, p. 274.
Dreux (Jean, comte de), 1243. L. 5479, p. 45.
Dreux (Marie, comtesse de), 1243. L. 5479, p. 45.
Dreux (Robert, comte de), 1158. L. 5479, p. 39.
Dreux (Robert, comte de), 1208. L. 5418, p. 75; 5479, p. 43.
Dreux (Robert de), s[r] de Saint-Valery, 1265. L. 5445, p. 84.
Dreux (Yolande, comtesse de), 1208. L. 5418, p. 75.
Ducy (Mabille, dame de), vers 1200. L. 5446, p. 90.
Ducy (Olivier de), 1296. L. 5446, p. 146.
Durand, év. d'Albi, 1249. L. 5480, p. 165.
Durand, év. de Nantes, 1283. L. 17027, p. 179.
Duremont (Gilles de), ancien abbé de Fécamp, 1439. L. 17025, p. 152.
Duremont (Gilles de), év. de Coutances, 1440. L. 17025, p. 152.
Dygoine (Philibert de), 1390. F. 20406, p. 16.

Eaubonne (Eude-Airochart d'), 1269. L. 5462, p. 40.
Elne (évêque d'), voy. : Bernard.
Élinand, év. de Laon, 1096. L. 17026, p. 2.
Épinac (Pierre d'), arch. de Lyon, 1588. L. 17026, p. 227.
Épinay (Alix d'), 1252. L. 5424, p. 145.
Épinay (André d'), cardinal, arch. de Lyon et de Bordeaux, 1490, 1496, 1497. L. 17026, p. 222, 223.

Epinay (Hugues d'), 1240, 1242. L. 5424, p. 141, 145.
Épinay (Jacques d'), év. de Rennes, 1478. L. 17028, p. 82.
Épinay (Pierre d'), 1208. L. 5424, p. 145.
Épine (Geoffroi), vers 1198. L. 5476, p. 120.
Épine (Guillaume), 1198. L. 5476, p. 30.
Erblencourt (Gui d'), 1205, 1208, 1218. L. 5473, p. 82, 83, 120, 135.
Erbouville (Jean d'), 1346. L. 5481, p. 106.
Ermengarde, abbesse du Paraclet, 1220. L. 5467, p. 150.
Ernecourt (Pierre de), 1239. L. 5471, p. 159.
Erqueni (Jean d'), 1220. L. 5441, p. 471.
Erquery (Louis d'), év. de Coutances, 1354. L. 17025, p. 145.
Escharbot (Guillaume d'), 1192. L. 5480, p. 333.
Eschaus (Bertrand d'), arch. de Tours, 1626. L. 17047, p. 283.
Eschivard (Geoffroi), 1279. L. 17041, p. 111.
Escoubleau de Sourdis (Henri d'), év. de Maillezais puis arch. de Bordeaux, 1621, 1631. L. 17024, p. 119; 17027, p. 310.
Esneville (Robert de), 1234. L. 5462, p. 260.
Essars (Mathieu des), év. d'Évreux, 1304. L. 17034, p. 115.
Estale (Florent d'), 1352. F. 20388, p. 33.
Estissac (Geoffroi d'), év. de Maillezais, 1533. L. 17027, p. 309.
Estivalle (Richard d'), 1470. L. 5484, p. 60.
Estoile (Geoffroi d'), dit Roille, 1259. L. 5480, p. 50.
Estouteville (Guillaume d'), cardinal, arch. de Rouen, 1459, 1475. L. 17044, p. 249, 251.
Estouteville (Jean d'), vicomte de Rocheville, 1509. L. 17049, p. 508g, 510.
Estouteville (Raoul d'), 1248. L. 17049, p. 508f, 509.
Estouteville (Robert d'), 1305. L. 17049, p. 512, 512 *ter*.
Estrées (Arnoul d'), 1304, 1308. L. 5473, p. 82, 91.
Estrées (Clairambault d'), chevalier, 1243. F. 27570, p. 17.
Estrées (Jean d'), 1241. L. 5473, p. 81.
Estrées (Marie, dame d'), 1251. F. 27570, p. 20.
Estrées (Pierre d'), 1232. L. 5473, p. 110.
Estrées (Pierre d'), 1425. F. 27570, p. 4.
Estrées (Raoul d'), 1274. L. 5462, p. 348.

Étienne, év. de Nantes, 1217. L. 17027, p. 175.
Étienne, év. de Noyon, 1189, 1210. L. 5473, p. 43, 46.
Étienne, abbé de Marmoutiers, 1268. L. 5441, p. 404.
Étienne, abbé de Preuilly, 1197. L. 5469, p. 73.
Étienne, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, vers 1200. L. 5441, p. 442.
Étienne, abbé de Saint-Père de Chartres et Tyron, 1250, 1257. L. 5417, p. 23.
Étienne, abbé de Saint-Père de Chartres, 1399, 1410. L. 5417, p. 169; 5418, p. 151.
Étienne, abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, 1444. L. 5424, p. 81.
Étienne, 1277. L. 5462, p. 115.
Eudes (aucune indication). L. 5462, p. 240 *bis*.
Eudes, fils d'Ernuis et de Felicia, vers 1300. L. 5424, p. 87.
Eudes, doyen de Saint-Martin [de Tours], 1123. L. 5480, p. 353.
Eustache, fin XII^e siècle. L. 5480, p. 279.
Évrard, év. d'Amiens, 1221. L. 17021, p. 146.
Évreux (chanoines d'), voy. : Crolière, Garets.
Évreux (évêques d'), voy. : Auteuil, Brucourt, Cantiers, Cariti, Chevri, Comborn, Essars (des), Flocques, Fou (du), Gilles, Jean, Le Veneur, Lucé, Moulins, Péricard, Richard, Saint-Léger, Vaux, Warwick.
Évreux (Louis, comte d'), 1317. L. 5482, p. 220.
Évreux (officialité d'), 1508. L. 17034, p. 261.

Faget (Thibaud), 1235. L. 5471, p. 122.
Fay (Guillaume du), 1213, 1250, 1259. L. 5462, p. 32, 279; 5472, p. 75.
Fay (Jean du), 1241. L. 5462, p. 272.
Fay (Nivelon du), 1214, 1221, 1242. L. 5462, p. 95, 99.
Fay (Pierre du), 1274. L. 5473, p. 53.
Faye (Jean de), arch. de Tours, 1216, 1218. L. 17047, p. 117, 119.
Faye (Laurent de), év. d'Avranches, 1389, 1391. L. 17022, p. 53.
Fayel (Albert de), 1205. L. 5470, p. 139.
Fayel (Ansout de), 1277. L. 5473, p. 144.
Fayel (Jean du), 1272. L. 5472, p. 46.
Fayel (Mathieu du), 1257. L. 5462, p. 131.
Fayel (Mathieu du), dit de Feriis, 1265. L. 5462, p. 131.
Fayel (Philippe du), 1250. L. 5479, p. 15.

Fécamp (abbé de), voy. : Duremont.
Fécamp (Guillaume de), 1207. L. 17049, p. 508G, 510.
Ferrariis (Henri de), 1207. L. 5425, p. 139.
Ferrières (abbé de), voy. : Martigny (Renaud).
Ferrières (Jean de), 1232. L. 5471, p. 82.
Feuillaines (Hugues de), 1263. L. 5472, p. 59 *bis*.
Fiennes (Alexandre de), 1252. L. 5441, p. 134 *bis*.
Fiennes (Baudouin de), 1252. L. 5441, p. 134 *bis*.
Fif (Marguerite, comtesse de), 1243. L. 17048, p. 261 *bis*.
Filicier (Geoffroi), 1212. L. 5476, p. 13.
Fillaines (Hugues de), 1250. L. 5479, p. 17.
Fillaines (Jean de), 1290. L. 5479, p. 16.
Fillaines (Mathieu de), 1218. L. 5479, p. 16.
Flaencourt (Jean de), 1222, 1225. L. 5424, p. 41; 5441, p. 215.
Flaencourt (Pierre de), 1225. L. 5424, p. 41.
Flamenc (Raoul), 1213, 1266. L. 5471, p. 67, 82.
Flandre (Baudouin, comte de), 1201. L. 5480, p. 318.
Flandre (comtesse de), voy. : France (Marguerite de).
Flandre (Elisabeth, comtesse de), 1176, 1169-1191. L. 5470, p. 213; 5480, p. 372.
Flandre (Jeanne, comtesse de), 1235. L. 5473, p. 157.
Flandre (Philippe, comte de), 1164, 1176, 1164-1191. L. 5470, p. 213; 5473, p. 42; 5480, p. 372; F. 20370, p. 60.
Flandre (Thierry d'Alsace, comte de), 1142, 1151. L. 5473, p. 155; 5480, p. 315.
Flavacourt (Agnès de), 1281, 1291. L. 5462, p. 115, 190.
Flavacourt (Eustache de), 1282. L. 5462, p. 218.
Flavacourt (Gautier de), 1220, 1225. L. 5462, p. 60, 66, 113.
Flavacourt (Guillaume de), 1220, 1225, 1239. L. 5462, p. 60, 63, 66, 68, 113.
Flavacourt (Guillaume de), 1287, 1291, 1296, 1322. L. 5462, p. 55, 57, 67, 115.
Flavacourt (Guillaume de), arch. d'Auch, 1348. L. 17022, p. 3.
Flavacourt (Guillaume de), arch. de Rouen, 1282. L. 17044, p. 131.
Flavacourt (Jean de), 1279, 1282, 1287, 1289. L. 5462, p. 55, 62, 77, 218.
Flavacourt (Pierre de), 1279, 1281. L. 5462, p. 77, 190.
Flavi (Pierre de), 1311. L. 5473, p. 57.

Fleeslo (Jean de), 1243. L. 5462, p. 304.
Flocques (Guillaume de), év. d'Évreux, 1454. L. 17034, p. 219.
Flotteville (Henri de), 1206. L. 17049, p. 508ʙ, 520.
Flouri (Gila de), 1320. L. 5470, p. 122.
Folanges (Guillaume de), 1219. L. 5471, p. 137.
Foliet (Guillaume de), 1235. L. 5481, p. 71.
Follouel (Gui de), 1299. L. 5473, p. 104.
Fontainejean (abbé de), voy. : Testu.
Fontaines (Gérard des), 1226. L. 5479, p. 17.
Fontaines (prieur de), voy. : Grosbois.
Fontenet (Richilde de), 1240. L. 5462, p. 165.
Fontevrault (abbesse de), voy. : Valois (Isabelle de).
Fontevrault (prieur de), voy. : Bailleul.
Forez (Guigues, comte de) et de Nevers, 1218, 1226. L. 17049, p. 489, 490.
Forges (Aymeri des), 1219. L. 5480, p. 26.
Fornival (Thomas de), 1235, 1258. L. 5425, p. 179.
Fossé (Hugues du), 1206. L. 5423, p. 155.
Fossés (Gautier des), 1249. L. 5472, p. 105.
Fou (Raoul du), abbé de Notre-Dame de Valence en Poitou, év. d'Évreux, 1484, 1494. L. 17034, p. 259, 261.
Fouard (Gautier), 1260. L. 5481, p. 143.
Fouard (Jaqueline), 1280. L. 5481, p. 77.
Fouard (Robert), 1267, 1280. L. 5481, p. 76, 77.
Fougères (Étienne de), év. de Rennes, 1174. L. 17028, p. 65.
Fougères (Pierre de), év. de Rennes, 1214. L. 17028, p. 70.
Fougerey (Hardouin de), 1304. L. 5484, p. 91.
Foulques, doyen de Sainte-Croix d'Orléans, 1212. L. 5417, p. 301.
Fouquerolles (Raoul de), 1229. L. 5471, p. 92.
Four (Reynaud du), 1222. L. 5417, p. 231.
Fournival (Baudouin de), XIIIe siècle. L. 5471, p. 183.
Fournival (Gérard de), vers 1220. L. 5480, p. 201.
Frainoi (Gaucher de), 1250, 1261. L. 5470, p. 139; 5473, p. 148.
Frainoi (Marie de), 1261. L. 5470, p. 139; 5473, p. 148.
France (Alix de Champagne, reine de), 1197. F. 20367, p. 8.
France (Alix de), comtesse de Blois, 1199. L. 5480, p. 238.
France (Blanche de Castille, reine de), 1251. L. 5473, p. 134; F. 20367, p. 22.

France (Blanche de Navarre, reine de), 1365. F. 20349, p. 7; 20367, p. 66.
France (Blanche de), infante de Castille, 1302. F. 20367, p. 32.
France (Catherine de Médicis, reine de), 1553, 1563, 1573. F. 20367, p. 95, 99, 100.
France (Catherine de), reine d'Angleterre, 1434. F. 20368, p. 1.
France (Charles le Bel, roi de), 1326. F. 20367, p. 53.
France (Charles V, roi de), 1372. F. 20367, p. 68.
France (Charles VI, roi de), 1421. F. 20367, p. 71.
France (Charles VII, roi de), 1438, 1443. L. 5450, p. 132; F. 20367, p. 77.
France (Charles VIII, roi de), 1495, 1497. F. 20367, p. 87, 88.
France (Charles X, cardinal de Bourbon, roi de), 1589. F. 20388, p. 197, 198.
France (François Ier, roi de), 1515-1547. F. 20371, p. 102.
France (Henri de), év. de Beauvais, 1158. L. 17031, p. 23; F. 27570, p. 3 et 12.
France (Henri de), arch. de Reims, 1166. L. 17043, p. 37.
France (Isabeau de Bavière, reine de), 1389, 1414. F. 20367, p. 72, 74.
France (Jean II, roi de), 1353, 1355. F. 20367, p. 68; 20370, p. 11.
France (Jeanne de Navarre, reine de), 1286, 1293. F. 20367, p. 28, 31.
France (Jeanne de Bourbon, reine de), 1377. F. 20367, p. 69.
France (Louis VII, roi de), 1151, 1158, 1164. L. 5473, p. 71; F. 20367, p. 3, 4.
France (Louis VIII, roi de), 1225, 1231. F. 20367, p. 18, 22.
France (Louis IX, roi de), 1268. F. 20367, p. 23.
France (Marguerite de), comtesse de Flandre, 1365. F. 20369, p. 27.
France (Marie d'Anjou, reine de), 1443. F. 20368, p. 6.
France (Marie de), duchesse de Bar, 1384. F. 20368, p. 12.
France (Marie de), religieuse, puis prieure à Poissy, 1436. F. 20367, p. 76.
France (Marie, bâtarde de), dame de Saint-Vallier, 1468. F. 20370, p. 63.
France (Philippe-Auguste, roi de), 1212. F. 20367, p. 11.
France (Philippe le Hardi, roi de), 1279. F. 20367, p. 26.
France (Philippe le Bel, roi de), 1286, 1293. F. 20367, p. 28, 31.

France (Philippe le Long, roi de), 1317, 1320. F. 20367, p. 34, 52; 20388, p. 18.

France (Philippe VI, roi de), 1328, 1347. F. 20367, p. 54; 20370, p. 54.

France (Philippe de), doyen de Saint-Samson de Chartres, 1225. L. 5417, p. 251.

France (princes de), voy. : Alençon, Anjou, Berri, Bourbon, Bretagne, Bourgogne, Clermont-Boulogne, Courthenay, Dreux, Dauphins, Évreux, Navarre, Nevers - Rethel, Normandie, Orléans, Poitiers, Valois, Vermandois.

France (princesses de), voy. : Angoulême, Anjou, Bourbon, Bretagne, Clermont-Boulogne, Courthenay, Dauphins, Dreux, Orléans, Poitiers.

France (Yolande de), princesse de Piémont, 1464. F. 20367, p. 82.

Franconville (Isabelle de), 1261. L. 5472, p. 78.

Franconville (Raoul de), 1223, 1226, 1227, 1245, 1246. L. 5462, p. 305; 5471, p. 25; 5472, p. 77, 78.

Franconville (Raoul de) de Mongier. 1254, 1255, 1261, 1271. L. 5472, p. 78, 79.

François, cardinal, arch. de Venise, camérier du Pape, 1421. L. 5424, p. 57.

François, abbé de Sainte-Catherine, 1496. L. 5441, p. 86.

Fransières (Jean de), 1225. L. 5473, p. 143.

Fransières (Rogon de), 1222. L. 5473, p. 74.

Frémeville (Guillaume de), 1243. L. 5481, p. 111.

Frémicourt (Marie de), 1260. L. 5473, p. 53.

Frénaux (Pierre des), 1265. L. 5471, p. 111.

Frène (Guillaume du), 1217. L. 5417, p. 111.

Freslon (Geoffroi), év. du Mans, 1267, 1271. L. 17036, p. 181, 183.

Fresnay (Philippe du), 1252. L. 5481, p. 148.

Fresnel (Philippe, év. de Meaux, 1404. L. 17027, p. 73.

Frèteval (Hugues de), 1210. L. 5418, p. 109.

Friesa (Gautier de), 1222. L. 5418, p. 89.

Friesa (Jean de), 1202. L. 5481, p. 117.

Froger, év. de Sées, 1157-1184. L. 17028, p. 142.

Froidmont (abbé de), voy. : Nicolas.

G., abbé de Saint-Martin de Limoges, 1322. L. 5450, p. 56.

G., doyen de Paris, 1261. L. 5462, p. 240 *bis*.

Gacé (Gui de), 1301. L. 5474, p. 159.
Gaencourt (Pierre de), 1228. L. 5462, p. 147.
Gaillard, év. de Lectoure, 1246. L. 5441, p. 126; 17026, p. 46.
Gaillonnel (Adam de), 1296. L. 5462, p. 326.
Gaillonnel (Jean de), 1296. L. 5462, p. 326.
Gales (Guillaume), 1231. L. 5462, p. 184.
Gallardon (Adam de), 1239. L. 5418, p. 79.
Gallardon (Jeanne de), 1287. L. 5481, p. 82.
Gallardon (Philippe de), 1282, 1287. L. 5481, p. 81.
Gallardon (Terric de), sénéchal de Poitou, 1219, 1222. L. 5480, p. 195, 419.
Gamaches (Gui de), 1241. L. 5462, p. 75.
Gamaches (Henri de), chan. de Bayeux, 1236. L. 5462, p. 71.
Gamaches (Mathieu de), 1190, 1217, 1236. L. 5462, p. 61, 70, 71.
Gamaches (Nicolas de), 1236, 1241. L. 5462, p. 61, 75.
Gamaches (Pierre de), 1190. L. 5462, p. 58.
Gambes, voy. : Jarcose.
Gandelu (Raoul de), XII^e s. L. 5470, p. 74.
Garancières (Pierre de), 1247. L. 5462, p. 197.
Garclip (Pierre de), 1248. L. 5476, p. 14, 42, 117.
Garets (Jacques de), chan. d'Évreux, 1397. L. 5417, p. 231.
Garin, abbé de Saint-Jean-en-Vallée, 1223. L. 5481, p. 88.
Garlande (Gui de), 1220. L. 5441, p. 64.
Garnier, abbé de Marmoutiers, 1137-1157. L. 5441, p. 490.
Gaseran (Minerius de), 1213. L. 5481, p. 102.
Gaseran (Roger de), 1199. L. 5480, p. 242.
Gaseran (Simon de), 1239. L. 5418, p. 79.
Gau ....., vers 1200. L. 5418, p. 61.
Gaunes (Eude de), 1237. L. 5471, p. 78.
Gaunes (Hervé de), 1296. L. 5471, p. 78.
Gaunes (Jean de), 1237. L. 5471, p. 71, 83.
Gaunes (Jean de), 1340. L. 5471, p. 81.
Gaunes (Omond de), 1236. L. 5471, p. 68.
Gaures (Jean de), 1292. L. 5470, p. 73.
Gautier, év. d'Autun, 1196. L. 17022, p. 18.
Gautier, év. de Chartres, 1227. L. 17033, p. 173.
Gautier, év. de Laon, 1157, 1173. L. 17026, p. 10, 12.
Gautier, abbé de Josaphat, XIII^e siècle. L. 5418, p. 161.

Gautier, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1178-1187. L. 5425, p. 125.
Genappe (Pierre de), vers 1200. L. 5480, p. 30.
Genci (Pierre de), 1267. L. 5472, p. 71.
Gênes (prévôt de), voy. : Margnellis.
Genuri (Jean de), 1265. L. 5473, p. 91.
Geoffroi, arch. de Bordeaux, 1147, 1136-1158, L. 5480, p. 167, 398; 17024, p. 79.
Geoffroi, arch. de Tours, 1205. L. 5419, p. 69.
Geoffroi, év. d'Amiens, 1113. L. 17021, p. 132.
Geoffroi, év. d'Amiens, 1232, 1233. L. 5441, p. 134; 17021, p. 148.
Geoffroi, év. d'Angers, 1081-1101. L. 17030, p. 17.
Geoffroi, év. de Châlons, 1141. L. 17032, p. 79.
Geoffroi, év. de Maillezais, 1324. L. 5441, p. 29.
Geoffroi, év. de Meaux, 1210. L. 17027, p. 64.
Geoffroi, év. de Saint-Malo, 1251. L. 17027, p. 29.
Geoffroi, év. de Senlis, 1192. L. 17045, p. 49.
Geoffroi, abbé de Notre-Dame du Bec-Helluin, 1473. L. 5424, p. 133.
Geoffroi, abbé de Nouaillé, 1459. L. 5450. p. 131.
Geoffroi, abbé de Saint-Julien de Tours, 1250. L. 5443, p. 120.
Geoffroi, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1259. L. 5423, p. 105.
Geoffroi, prieur de Saint-Samson d'Orléans, 1217. L. 5417, p. 169.
Geoffroi, doyen de Nogent, 1222. L. 5462, p. 184.
Gérard, abbé de Valmont de Rouen, 1378-1414. L. 17049, p. 508, 512.
Gervais, év. de Sées, 1225. L. 17028, p. 146.
Giencourt (Jean de), 1288. L. 5471, p. 41.
Giencourt (Oudart de), 1288. L. 5471, p. 41.
Gilles, év. d'Évreux, vers 1178. L. 17034, p. 39.
Gilles, abbé de Saint-Chéron de Chartres, 1248. L. 5418, p. 151.
Giquel (Jean), év. de Rennes, 1253. L. 17028, p. 73.
Girard, év. d'Amiens, 1248. L. 17021, p. 150.
Girard (Pierre), év. de Saint-Malo, 1187. L. 17027, p. 25.
Girard, év. de Sées, 1147. L. 17028, p. 139.
Gislebert, abbé de Notre-Dame de Lire d'Évreux, vers 1100. L. 5424, p. 52d.
Gisors (Agnès de), 1225. L. 5462, p. 343.
Gisors (bailliage de), 1286. L. 5462, p. 343.
Gisors (Isabelle de), 1296. L. 5462, p. 291.

Gisors (Jean de), 1168. L. 5462, p. 74.
Gland (Gui du), abbé de Saint-Ouen de Rouen, 1396. L. 5423, p. 25.
Glinniaco (Holdewin de), vers 1118. L. 5469, p. 21 (non chiffrée).
Glocester (Hatwis, comtesse de), vers 1200. L. 5480, p. 253.
Godessart (Raoul de), 1264. L. 5471, p. 96.
Gofer (Guillaume), 1217. L. 5417, p. 207.
Goguier (Jean), 1259. L. 5462, p. 191.
Goincourt (Pierre de), 1226. L. 5471, p. 161.
Gondreville (Guillaume de), 1261. L. 5481, p. 115.
Gonthier (Alain), év. de Saint-Malo, 1322. L. 17027, p. 33.
Gorges (Thomas de), 1226. L. 5441, p. 202.
Goslin, abbé de Notre-Dame de Josaphat de Chartres, 1261. L. 5417, p. 305.
Goslin, chantre du chapitre de Chartres, 1213. L. 5481, p. 102.
Goslin ....., vers 1220. L. 5481, p. 102.
Gossel-Mesnil (Guillaume de), 1321. L. 17049, p. 508b, 518.
Gossel-Mesnil (Reynaud de), 1273. L. 17049, p. 508b, 517.
Gouge (Martin), év. de Clermont, 1433. L. 17025, p. 98.
Gournay (Garin de), 1275. L. 5417, p. 235.
Gournay (Renaud de), 1224. L. 5473, p. 74.
Gournay (Richard de), 1226. L. 5417, p. 235.
Goussainville (Gachon de), 1250. L. 5462, p. 153.
Goussainville (Guillaume de), 1239, 1247, 1258. L. 5462, p. 162, 172; 5472, p. 85.
Gousseaume (Robert), bailli d'Alençon, 1332. L. 5418, p. 65.
Gouzengres (Manassès de), 1228. L. 5462, p. 148.
Goyon (Alain), 1277. L. 5476, p. 49.
Grammont (Clément de), év. de Lodève, 1391. L. 17026, p. 173.
Granchia (Jean de), archidiacre de Dreux à Chartres, 1290. L. 5469, p. 49.
Grandmont (prieur de), voy.: Plessis (du).
Grandpré (Henri, comte de), 1267. L. 5473, p. 133.
Grattepanse (Hugues de), 1233. L. 5471, p. 108.
Gravesend (Richard de), év. de Londres, 1280-1303. L. 5441, p. 137.
Gravilliers (Jean de), 1220. L. 5473, p. 49.
Greville (Eustache de), 1211. L. 5425, p. 139.

Greville (Richard de), vers 1400. L. 5424, p. 179.
Grimaldi (Jérôme), cardinal, 1547. L. 5480, p. 217.
Grimaud (Guillaume), arch. d'Avignon, 1379. L. 17022, p. 11.
Grimonville (Guillaume de), 1305. L. 17049, p. 508c, 519.
Grimonville (Jean de), 1305. L. 17049, p. 508c, 519.
Grimonville (Pierre de), 1241. L. 17049, p. 508c, 519.
Grommet (Guillaume), 1256. L. 5441, p. 288.
Grosbois (Guillaume), prieur des Fontaines, 1345. L. 5419, p. 39.
Guéguen (Guillaume de), év. de Nantes, 1505. L. 17027, p. 183.
Guéri (Breton de), 1265. L. 5462, p. 337.
Guéri (Jean de), 1220, 1289. L. 5417, p. 81, 85.
Guéri (Pierre de), sénéchal de Meulan, 1220. L. 5417, p. 85.
Guérin, abbé de Saint-Jean en Vallée à Chartres, 1225. L. 5425, p. 153.
Guérin, abbé de Saint-Julien de Tours, 1160. L. 5419, p. 105.
Guérin (Guillaume), 1420. L. 5449, p. 54.
Guès (Godeffroi des), 1226. L. 5417, p. 237.
Guès (Robert des), 1217. L. 5417, p. 320, 321.
Gui, év. de Noyon, 1282. L. 5473, p. 56.
Gui, abbé de Marmoutiers, 1495. L. 5441, p. 349.
Gui, abbé de Saint-Père de Chartres, 1225. L. 5417, p. 251.
Guibe (Robert), év. de Rennes, puis de Nantes, 1502, 1504. L. 17027, p. 185; 17028, p. 83.
Guichard, abbé de Pontigné, 1152-1167. L. 5469, p. 83.
Guillard (Charles), év. de Chartres, 1563. L. 17033, p. 419.
Guillaume, cardinal de Saint-Marc, 1277. L. 5425, p. 181.
Guillaume, arch. de Bordeaux, 1225. L. 17024, p. 110.
Guillaume, arch. de Reims, 1190. L. 5473, p. 80.
Guillaume, év. d'Agen, 1249. L. 5480, p. 165.
Guillaume, év. d'Avranches, 1194, 1250. L. 17022, p. 40, 41, 45.
Guillaume, év. de Meaux, 1222. L. 5441, p. 56.
Guillaume, év. de Paris, 1236. L. 5473, p. 34.
Guillaume, év. de Poitiers, 1136. L. 5480, p. 356.
Guillaume, év. de Sées, 1302. L. 17028, p. 152.
Guillaume, abbé de Blanchelande à Coutances, 1267. L. 5441, p. 203.

Guillaume, abbé de Bonneval, 1227. L. 5417, p. 223.
Guillaume, abbé de Jumièges, 1215. L. 5424, p. 119.
Guillaume, abbé de Neaufle, 1290. L. 5417, p. 79.
Guillaume, abbé de Nouaillé, 1238. L. 5450, p. 134.
Guillaume, abbé de Nouaillé, 1336. L. 5450, p. 46.
Guillaume, abbé de Saint-Serge et Bacchus, 1340. L. 5446, p. 106.
Guillaume, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1226, 1288. L. 5424, p. 79; 5425, p. 77.
Guillaume, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1305 - 1318. L. 5425, p. 149, 167.
Guillaume, abbé de la Trinité de Vendôme, 1373. L. 5419, p. 21.
Guillaume, maréchal du comte Henri, 1179. L. 5467, p. 116.
Guise (Adelia, dame de), 1202. L. 5479, p. 18.
Guni (Hugues de), 1203, 1206, 1209, 1218. L. 5470, p. 99, 119; 5473, p. 123, 139.
Guni (Jean de), 1284. L. 5470, p. 102.
Gunsonville (Gachon de), 1229. L. 5462, p. 149.
Gunsonville (Raoul de), 1238. L. 5462, p. 40.
Gunsonville (Reynaud de), 1238. L. 5462, p. 40.
Guri (Jean de), 1298. L. 5473, p. 93.

Habart (Nicolas), év. de Bayeux, 1427. L. 17024, p. 22.
Hadencourt (Eude d'), 1215. L. 5418, p. 71.
Hadencourt (Pierre d'), 1296. L. 5472, p. 58.
Haencourt (Jean de), 1266. L. 5473, p. 129.
Ham (Eudes de), 1178, 1232. L. 5473, p. 98, 150.
Hamainviler (Pierre de), 1224. L. 5473, p. 74.
Hamelin, év. du Mans, 1191, 1195. L. 5475, p. 66; 17036, p. 123.
Hamelin, év. de Rennes, 1136. L. 17028, p. 63.
Haneffe (Huet de), 1327. F. 20388, p. 25.
Hangest (Aubert de), 1230. L. 5473, p. 50.
Hangest (Aubert de), s^r de Genlis, 1305. L. 5473, p. 127.
Harville (Aubri de), 1234. L. 5462, p. 90.
Harcourt (Louis de), arch. de Rouen, 1415, 1455. L. 17037, p. 171; 17044, p. 203.
Harcourt (Reynaud de), 1225. L. 5425, p. 121.
Hardouin ....., 1241. L. 5480, p. 408.
Harlay (François de), arch. de Rouen, 1627, 1634. L. 17044, p. 297.

Harou (Mathieu), 1275. L. 5424, p. 137.

Harou (Richard), 1200. L. 5424, p. 139.

Hatton, év. de Troyes, 1123 - 1145. L. 17029, p. 99.

Hautfrine (Jean), év. d'Avranches, 1355. L. 17022, p. 47.

Havart (Jean), 1250. L. 5424, p. 163.

Haves (Florent le), 1262. L. 5473, p. 139.

Haves (Hue) de Mérincourt, 1307. L. 5473, p. 103.

Haves (Hugues), 1226. L. 5473, p. 139.

Hays (Laurent de), 1269. L. 5481, p. 75.

Hébert (Geoffroi), év. de Coutances, 1490. L. 17025, p. 158.

Hélie, arch. de Bordeaux, 1199. L. 17024, p. 109.

Hélie, év. de Saintes, 1223. L. 17029, p. 220.

Hélie, abbé de Marmoutiers, 1399. L. 5441, p. 29.

Hélie, abbé de Nouaillé, 1270, 1293. L. 5450, p. 43, 125.

Hélie, abbé de Saint-Julien de Tours, 1385. L. 5443, p. 103.

Hélie, abbé de Saint-Serge et Bacchus, 1388, 1412. L. 5446, p. 139, 188.

Héligot, év. de Soissons, 1085. L. 17028, p. 184.

Hémeinviller (Pierre de), 1236, 1239. L. 5473, p. 143.

Henonville (Thibaud d'), 1263. L. 5462, p. 206.

Henri, év. de Bayeux, vers 1170, 1199. L. 17024, p. 3, 5.

Henri, év. de Senlis, 1180. L. 17045, p. 41.

Henri, abbé de Cîteaux, 1313. L. 5469, p. 48.

Henri, abbé de Vallemont, 1379. L. 17049, p. 512 *bis*, 514.

Henri, trésorier du chapitre de Beauvais, 1225. L. 5481, p. 24.

Heraut (Jean), 1255. L. 5462, p. 202.

Herbergerie (Simon de), 1256. L. 5441, p. 445.

Herbert, év. d'Avranches, 1139, 1158. L. 17022, p. 35, 36.

Herbert, év. de Rennes, 1197. L. 17028, p. 61.

Hermon (Gilles), 1425. F. 25570, p. 4.

Herouville (Simon d'), 1222. L. 5462, p. 183.

Hervé, év. de Troyes, 1218. L. 5468, p. 53.

Hervé, abbé de Valprofonde, XIII^e siècle. L. 5441, p. 492.

Hervé, gendre de la duchesse Isabelle, 1180. L. 5480, p. 382.

Hez (Ansoud de), 1303. L. 5471, p. 159.

Hez (Eustache de), 1248. L. 5471, p. 171.

Hez (Guillaume de), 1270. L. 5471, p. 131.
Hez (Manassès de), 1248, L. 5471, p. 165.
Hez (Thomas de), 1270. L. 5471, p. 131.
Hildebert, év. du Mans, 1120. L. 17036, p. 63.
Hingant (Charles), 1401. L. 5476, p. 35.
Hodenc (Jean de), 1266. L. 5471, p. 122.
Hodont, voy. : Losdonc.
Hombieres (Radulphe de), év. de Paris, 1288. L. 17040, p. 147.
Hotot (Jeanne de), 1261. L. 17049, p. 508d, 513.
Hotot (Nicolas de), 1253. L. 17049, p. 508e, 516.
Hotot (Pierre de), 1261. L. 17049, p. 508a, 313.
Hotot (Robert de), 1205. L. 5423, p. 151.
Hougierville (Raoul de), xiiie siècle. L. 17049, p. 508a, 512.
Houssoy (Mathieu de), 1294. L. 5473, p. 88.
Houssoy (Pierre de), chan. de Noyon, 1294. L. 5473, p. 88.
Huanaria (Geoffroi de), 1250, 1252. L. 5462, p. 219, 228.
Hue (Etienne), 1339. L. 5424, p. 133.
Hugues, év. de Dol, vers 1158. L. 17025, p. 13, 2e partie.
Hugues, arch. de Rouen, 1130-1165. L. 5473, p. 68.
Hugues, év. d'Angoulême, 1150. L. 17021, p. 164.
Hugues, év. d'Auxerre, 1146. L. 17023, p. 15.
Hugues, év. de Châlons, 1111. L. 17032, p. 53.
Hugues, év. de Laon, 1112. L. 17026, p. 6.
Hugues, év. de Sées, 1232, 1239. L. 17028, p. 147, 148.
Hugues, abbé de Charrous à Poitiers, 1204. L. 5480, p. 129.
Hugues, abbé de Saint-Ouen de Rouen, 1251. L. 5423, p. 111.
Hugues, prévôt de Villeneuve-l'Archevêque, 1222, L. 5468, p. 107.
Hugues, chantre de Sainte-Croix, 1217. L. 5417, p. 169.
Humbert (Aubry), arch. de Reims, 1209. L. 17043, p. 51.
Humières (Charles d'), év. de Bayeux, 1555. L. 17024, p. 34.
Hurtevent (Richard), 1231. L. 5424, p. 159.
Husson-Tonnerre (Claude de), év. de Poitiers, 1521. L. 5484, p. 44; 17042, p. 439.

Ilières (Guillaume des), 1261. L. 5481, p. 115.
Illètes (Geoffroi des), 1239. L. 5474, p. 145.
Ingerran, doyen de Meulan, 1247. L. 5462, p. 220.

Inteville (Claude d'), abbé de la Ferté et du Val, 1504. L. 5462, p. 208.
Issoudun (Raoul d'), 1206. L. 5480, p. 203.
Ives, év. de Vannes, 1137-1143. L. 17029, p. 162.

Jacques, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1513. L. 5425, p. 171.
Jarcose (Amauri de), 1239. L. 5418, p. 71.
Jarcose (Simon de) ou Reynaud de Gambes, 1239. L. 5418, p. 71.
Jausserand (Armand), archidiacre de Brie, 1387. L. 5417, p. 285.
Jean, arch. de Tours, 1218. L. 5480, p. 124.
Jean, év. de Beauvais, 1368. L. 5471, p. 61.
Jean, év. de Carcassonne, 1369. L. 17025, p. 44, 2e partie.
Jean, év. de Dol, 1163-1177. L. 17025, p. 38.
Jean, év. d'Evreux, 1185. L. 17034, p. 45.
Jean, év. d'Orléans, 1111. L. 17027, p. 266.
Jean, év. de Périgueux, 1168. L. 17028, p. 18.
Jean, év. de Saint-Brieuc, 1129. L. 17024, p. 167.
Jean, abbé de Bec-Helluin, 1268. L. 5441, p. 271.
Jean, abbé de Jumièges, 1370. L. 5454, p. 133.
Jean, abbé de Jumièges, 1453. L. 5424, p. 77.
Jean, abbé de Marmoutiers, 1324. L. 5441, p. 29.
Jean, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, 1211. L. 5418, p. 77.
Jean, abbé de Saint-Chéron de Chartres, xvie siècle. L. 5418, p. 161.
Jean, abbé de Saint-Faron de Meaux, 1316. L. 5470, p. 82.
Jean, abbé de Saint-Julien de Tours, 1212, 1259. L. 5441, p. 247; 5443, p. 119.
Jean, abbé de Saint-Lucien de Beauvais, 1261. L. 5423, p. 105.
Jean, abbé de Saint-Ouen de Rouen, 1284, 1304, 1318. L. 5423, p. 163, 193; 5424, p. 79.
Jean, abbé de Saint-Père de Chartres, 1306. L. 5417, p. 205.
Jean, abbé de Saint-Père de Chartres, 1438, 1477, 1479. L. 5417, p. 151, 169, 225.
Jean, abbé de Saint-Serge d'Angers, 1462. L. 5446, p. 77.
Jean, abbé de Saint-Vast d'Arras, 1377. L. 5424, p. 81.
Jean, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1432, 1452, 1469. L. 5425, p. 21, 93, 139.
Jean, abbé de la Trinité de Vendôme, 1333. L. 5419, p. 47.

Jean, abbé de Tyron, 1370. L. 5417, p. 279.
Jean, abbé de la Victoire, 1480. L. 5418, p. 57.
Jean, archidiacre de Chartres, 1265, 1268. L. 5441, p. 119; 5482, p. 117.
Jeblemont (Reynaud de), 1217. L. 17049, p. 508 1, 520.
Jeoffroy (Jean), cardinal, év. d'Albi, 1472. L. 17021, p. 99.
Joie (abbé de la), voy. : Pierre.
Joigny (Isabelle, comtesse de), 1280. L. 5469, p. 60.
Joigny (Guillaume, comte de), 1224. L. 5468, p. 39.
Joigny ? (Jean, vicomte de), vers 1220 ou 1250. L. 5468, p. 41, 107.
Josaphat (abbés de), voy. : Gautier, Goslin, Montain, Terrail.
Josse, arch. de Tours, 1157-1173. L. 17047, p. 101.
Jouy (Eremburge de), 1252. L. 5462, p. 203.
Jouy (Géraud de), 1257. L. 5471, p. 23.
Jouy ? (Guillaume de), XII^e s. L. 5418, p. 121.
Jouy (Jean de), 1263. L. 5471, p. 113.
Joyeuse (François de), cardinal, arch. de Rouen, 1609. L. 17044, p. 293.
Juilly (Gautier de), 1245. L. 5462, p. 309.
Jumelles (Jean de), 1256. L. 5471, p. 108.
Jumelles (Pierre de), 1246. L. 5471, p. 108.
Jumièges (abbés de), voy. : Amboise, Guillaume, Jean, Martinbos, Robert, Simon.
Junius, abbé de Notre-Dame de la Couronne, 1150. L. 5480, p. 369.

Karrel (Foucher), 1229. L. 5474, p. 126.
Kéreth (Hugues), 1217. L. 5441, p. 134 *bis*.
Kerleau (Vincent de), év. de Léon, 1472. L. 17026, p. 55.

La Barre (Antoine de), év. d'Angoulême, puis arch. de Tours, 1527, 1536. L. 5445, p. 72; 17021, p. 166.
La Behuchette (Perette), 1458. L. 5417, p. 291.
La Berlète (Agnès de), 1244. L. 5473, p. 51.
La Beville (Pierre de), 1252, 1254. L. 5462, p. 202.
La Carrière (Jean de), 1281. L. 5470, p. 124.
La Cassagne (Josselin de), chapelain du Pape, 1332. L. 5425, p. 167.
La Cervelle (Sylvestre de), év. de Coutances, 1371. L. 17025, p. 146.
La Chapelle (Geoffroi de), 1233. L. 5471, p. 109.
La Chapelle (Gobert de), 1266. L. 5470, p. 85.
La Chapelle (Jean de), abbé

de Bernay à Évreux, 1482. L. 5417, p. 223.

La Chapelle (Philippe de), abbé de Saint-Père de Chartres, 1482. L. 5417, p. 223.

La Chapelle (Pierre de), 1377. L. 5425, p. 159.

La Chapelle (Robert de), 1331. L. 5425, p. 159.

La Charité (Gui de), év. de Soissons, 1298. L. 17028, p. 215.

Lacheni (Raoul de), 1248. L. 5473, p. 125.

La Cauchée (Robert de), 1211. L. 5424, p. 159.

La Coue (Agnès de), 1275. L. 5462, p. 32.

La Coue (Eude de), 1223. L. 5462, p. 134.

La Coue (Pierre de), 1238. L. 5462, p. 40.

La Coue (Simon de), 1259. L. 5441, p. 270.

La Denrère de Reillac (Jean, dit de), 1277. L. 5462, p. 115.

La Doère (Geoffroi de), 1260. L. 5417, p. 233.

La Doère (Jaqueline de), 1260. L. 5417, p. 233.

La Doure (Pierre de), év. de Lectoure, 1487. L. 17026, p. 48.

La Ferté (abbé de), voy. : Inteville.

La Ferté (Bernard de), 1257. L. 5418, p. 151.

La Ferté (Ernaud de), vers 1200. L. 5417, p. 273.

La Ferté (Guillaume de), 1209. L. 5441, p. 446.

La Ferté (Hugues de), arch. de Tours, 1133-1147. L. 17047, p. 83.

La Ferté (Jean de), 1304. L. 5425, p. 135.

La Ferté-Bernard (Jeanne de), 1257. L. 5418, p. 151.

La Fontaine (Gautier de), 1265. L. 5462, p. 99.

La Fontaine (Pierre de), 1330. L. 5425, p. 117.

La Grange (Philippe de), 1311. L. 5469, p. 51.

La Grolaye de Villiers (Jean de), év. de Lodève, 1474, 1479. L. 17026, p. 194.

La Guerche (Guillaume de), 1209. L. 5475, p. 26.

La Guesle (François de), arch. de Tours, 1613. L. 17047, p. 275.

La Haie-Josselin (Maurice de), 1241. L. 5475, p. 57.

L'Aigle (Richier de), 1180. L. 5417, p. 119.

La Jaille (Amoin de), 1217. L. 5480, p. 428.

La Jaille (Aimeri de), 1217. L. 5480, p. 61.

La Joie (abbaye de), dioc. de Vannes, 1284. L. 5476, p. 36.

La Mare (Guillaume de), vers 1200. L. 5424, p. 91.

La Martonie (Henri de), év. de Limoges, 1593, 1596. L. 17026, p. 118, 119.

La Mer (Hugues de), 1266. L. 5419, p. 45.

La Mer (Jeanne de), 1266. L. 5419, p. 45.
La Motte (Mathieu de), 1247. L. 5480, p. 100.
La Motte (Robert de), év. de Saint-Malo, 1412. L. 17027, p. 35.
Lancelin (Geoffroi), 1237. L. 5419, p. 21.
Lande (Guillaume de), 1217. L. 5462, p. 313.
Lande (Philippe de), 1239. L. 5419, p. 29.
Landevi (Philippe de), 1235. L. 17048, p. 271 *bis*.
La Neuville (Gautier de), 1296. L. 5462, p. 291.
La Neuville (Vitace de), 1296. L. 5462. p. 291.
L'Angle (Guillaume de), 1223. L. 5424, p. 90.
Langres (évêques de), voy. : Barbier de la Rivière, Bourgogne, La Tour-d'Auvergne.
Langres (archidiacre de), voy. : Rochefort.
Laon (évêques de), voy. : Aiscelin de Montaigu, Barthélemy, Elinand, Gautier, Hugues, Roger.
Laon (Jean de), 1300. L. 5462, p. 23.
La Palud (Girard de), 1285. F. 20370, p. 63.
La Porrée (Gislebert de), év. de Poitiers, 1148, 1150. L. 17042, p. 99, 103.
La Porte (Ève de), 1227. L. 5423, p. 143.
La Porte (Gautier de), 1207. L. 5462, p. 236.
La Porte (Guerri de), 1235. L. 5441, p. 216.
La Porte (Robert de), év. d'Avranches, 1363, 1372. L. 17022, p. 48, 49.
La Prairie (Basire), 1270. L. 5423, p. 135.
L'Archevêque (Guillaume), 1218, 1226. L. 5443, p. 61, 63; 5449, p. 37; 5480, p. 357.
L'Archevêque (Guillaume), 1303. L. 5480, p. 457.
L'Archevêque (Hugues), 1218. L. 5443, p. 61; 5480, p. 133.
La Roche (André de), év. de Luçon, 1452, 1455. L. 17026, p. 203, 204.
La Roche (Gui de), 1185. L. 5425, p. 57.
La Roche (Guillaume de), 1210. L. 5446, p. 218.
La Roche d'Ire (Guillaume de), 1239. L. 5446, p. 111, 198.
La Roche d'Ire (Reynaud de), vers 1239. L. 5446, p. 112.
La Roche-Guyon (Gui de), 1286. L. 5423, p. 127.
La Roche-Guyon (Jean de), 1246, 1250. L. 5418, p. 101; 5462, p. 221.
La Sauvagère (Agnès), 1277. L. 5470, p. 83.
La Souche (Guillaume de), 1396. L. 5480, p. 292.
La Tour (Antoine de), év.

de Tulle, 1594. L. 17029, p. 140.
La Tour (Aynard de), 1279. L. 5456, p. 33.
La Tour (Jean de), 1216, 1230. L. 5462, p. 150.
La Tour d'Auvergne (Bernard de), év. de Langres, 1390. L. 17035, p. 191.
La Tourelle (Gui de), 1245. L. 5425, p. 161.
La Tournelle (Gille de), 1258, 1269. L. 5473, p. 52, 144.
La Tournelle (Jean de), 1232, 1235. L. 5471, p. 70, 76.
La Tournelle (Jeanne de), 1309. L. 5473, p. 91.
La Tournelle (Mathieu de), 1279. L. 5462, p. 25.
La Tournelle (Raoul de), 1234. L. 5473, p. 49.
La Tournelle (Renaud de), XIII^e siècle. L. 5471, p. 40.
La Tournelle (Robert de), 1218, 1222, 1261. L. 5424, p. 131; 5473, p. 83, 138.
La Tournelle (Rogon de), 1224. L. 5473, p. 74.
La Trémouille (Charles de), abbé de Notre-Dame de Chambon et de Saint-Laon de Thouars, 1548, 1555. L. 5484, p. 77, 78.
La Trémouille (Gui de), 1321. L. 17041, p. 21.
La Truie (Hugues), 1229, 1241, 1250. L. 5462, p. 270; 5472, p. 70, 107.
L'Aubevie (Guillaume de), 1222. L. 5424, p. 163.
Launay (Gohier de), 1226. L. 5418, p. 69.
Launay (Gui de), 1235. L. 5481, p. 85.
Launay (Renaud de), 1239. L. 5481, p. 95.
Lautre (Gui de), 1247. L. 5462, p. 221.
Laurent, abbé de Saint-Laumer de Blois, 1217. L. 5441, p. 424.
Laurent, abbé de Saint-Laon de Thouars, 1579. L. 5484, p. 77.
Laval (Geoffroi de), év. du Mans, 1231. L. 17036, p. 150 c.
Laval (Gille de), év. de Sées, 1480. L. 17028, p. 156.
Laval (Gui de), 1251. L. 5462, p. 332.
Laval (Gui de), s^r d'Attichy, 1398. L. 5473, p. 87.
Laval (Herbert de), 1250. L. 5474, p. 159.
Laval (Pierre de), arch. de Reims, 1490, 1491. L. 17043, p. 103.
Laval (Richard de), 1211. L. 5424, p. 155.
Lavecourt (Huc de), 1297. L. 5473, p. 54.
Lavergine (Pierre de), 1228. L. 5471, p. 95.
Lavergne (Guillaume de), 1270. L. 5450, p. 49.
Lavergne (Hélie de), 1216, 1299. L. 5450, p. 48, 130.
Lavoucourt (Jean de), 1243. L. 5473, p. 51.

Lay (Alain de), 1419. L. 5425, p. 159.
L'Eau (Agnès de), 1270. L. 5418, p. 67.
L'Eau (Nicolas de), 1270. L. 5418, p. 67.
Le Barbu (Gui), év. de Léon, 1395. L. 17026, p. 52.
Le Bel (Jean), dit Flécher, 1362. L. 5480, p. 296.
Le Bel (Jeanne), 1362. L. 5480, p. 296.
Le Bigre (Alix), vers 1200. L. 5424, p. 157.
Le Bigre (Geoffroi), 1206. L. 5424, p. 155.
Le Bigre (Richard), vers 1200. L. 5424, p. 157.
Le Boeuf (Jean), chambellan du roi, 1468. L. 5425, p. 144.
Le Boeuf (Michel), év. de Lodève, 1427. L. 17026, p. 174.
Le Boigne (Nicolas), 1246. L. 5480, p. 196.
Le Borne (Maurice), 1215. L. 5441, p. 405.
Le Bourachier (Robert), 1341. L. 5424, p. 133.
Le Boutellier (Ansel), 1274. L. 5462, p. 161.
Le Boutellier de Dol (Geoffroi), 1261. L. 5476, p. 22.
Le Camus (Pierre), 1232. L. 5462, p. 322.
Le Cat de Hiencourt (Mathieu), 1288. L. 5473, p. 90.
L'Écluse (Guillaume de), 1224. L. 5475, p. 29.
Le Cordier (Pierre), maître des eaux et forêts, 1371. L. 5424, p. 167.
Le Courtiex (Marie), 1314. L. 5470, p. 140.
Lectoure (évêques de), voy. : Gaillard, La Douze.
Le Damoisel (Jean), 1467. L. 5417, p. 309.
Le Duc (Baudouin), 1224. L. 5473, p. 48.
Le Duc (Raoul), 1216, 1219. L. 5473, p. 46.
Le Febvre (Jean), év. de Chartres, 1381, 1383. L. 17033, p. 317, 331.
Le Felle (Hervé), 1239, 1244. L. 5446, p. 103, 197.
Le Ferle (Geoffroi), 1212. L. 5469, p. 85.
Le Fort (Guillaume), 1280. L. 5441, p. 464.
Le Fort (Roger), év. d'Orléans, 1323. L. 17027, p. 279.
Le Guesdier (Hodierne), 1265. L. 5462, p. 32.
Le Guesdier (Jean), 1265, 1268. L. 5462, p. 32, 241.
Le Jeune (Jean), 1218. L. 5418, p. 161.
Le Loup (Jacques), év. de Saint-Flour, 1449. L. 17025, 2e partie, p. 80.
Le Maire (Jean), 1467. L. 5417, p. 309.
Le Mangeur (Pierre), 1231. L. 5472, p. 100.
Lenoncourt (Robert de), arch. de Reims, 1523. L. 17043, p. 119.

Léon (évêques de), voy. : Coëtquis, Kerleav, Le Barbu.
Le Pauvre (Manassès) de Hés, 1237. L. 5471, p. 120, 132, 136.
Le Pauvre (Simon), 1208, 1220. L. 5471, p. 132, 160.
Le Porc (Colart), 1318. L. 5425, p. 149.
Le Porc (Henri), 1355. L. 5425, p. 149.
Le Queux (Pierre), 1235. L. 5471, p. 167; 5472, p. 61, 67, 101.
Leray (Guillaume de), 1230. L. 5480, p. 224.
Le Roux (Guillaume), de Berneuil, 1245. L. 5471, p. 92.
Le Roux (Thibaud), 1229. L. 5462, p. 114.
Lescar (évêque de), voy. : Saliers.
Leschart (Jean de), 1225. L. 5730, p. 48.
Le Sesne (Roger), 125..., L. 5480, p. 241.
Lespinay (André de), arch. de Bordeaux, 1483. L. 17024, p. 111.
Lestrange (Guillaume de), arch. de Rouen, 1382. L. 17044, p. 193.
Le Tiays (Guillaume), 1237. L. 5418, p. 101.
Le Tiays (Richard), s^r de Bantellu, XIII^e siècle. L. 5418, p. 101.
Letre (Mathieu de), 1240. L. 5462, p. 240 *bis*.
Leuges (Geoffroi de), 1212. L. 5418, p. 119.
Leuges (Goslin de), 1217. L. 5418, p. 75.
Leuges (Jean de), 1239. L. 5418, p. 79.
Leuges (Philippe de), 1239. L. 5418, p. 69.
Leugret (Jean), év. de Bayeux, 1415. L. 17024, p. 21.
Leuville (Marguerite de), 1270. L. 5471, p. 168.
Le Veneur (Agnès), 1279. L. 5462, p. 331.
Le Veneur (Gabriel), év. d'Évreux, 1556. L. 17034, p. 279.
Le Veneur (Jean), 1279. L. 5462, p. 331.
Leves (Goslin de), 1213. L. 5480, p. 243.
Levesville (Amaury de), 1265. L. 5418, p. 73.
Levesville (Évrard de), 1227, 1239. L. 5418, p. 57, 79.
Levesville (Évrard de), 1319. L. 5481, p. 117.
Levesville (Marguerite de), 1319. L. 5481, p. 117.
Levis (Gui de), 1260. L. 5481, p. 96.
Levis (Simon de), 1222-1239. L. 5471, p. 183.
Lezay (Agathe de), 1271. L. 17041, p. 141.
Lezay (Jocelin de), 1261. L. 5450, p. 116.
Lezay (Simon de), 1261. L. 5450, p. 115.

Liège (évêque de), voy. : Bourbon.
Lier (Pierre de), 1245. L. 5473, p. 102.
Lieuville (Dreux de), 1270. L. 5471, p. 168.
Ligniéres (Alix de), 1408. L. 5471, p. 78.
Ligny (Roger de), archiprêtre d'Orléans ?, 1217. L. 5417, p. 169.
Lihus (Henri de), 1295. L. 5471, p. 159.
L'Ile (Adam de), 1275. L. 5471, p. 64.
L'Ile (Aimery de), 1249, 1251. L. 5480, p. 150, 351.
L'Ile (Anseau de), 1189. L. 5473, p. 149, 150.
L'Ile (Anseau de), 1277, 1314. L. 5462, p. 109, 115.
L'Ile (Jean de), 1241. L. 5471, p. 141; 5480, p. 336.
L'Ile (Maurice de), 1247. L. 5480, p. 340.
L'Ile (Reynaud de), 1269. L. 5419, p. 27.
Lille (prévôt de), voy. : Nesle.
Limoges (évêques de), voy. : Borgognibus, Cros (du), La Martonie, Manac, Montbrun.
Linviller (Gui de), 1251. L. 5462, p. 219.
Lion (Pierre du), arch. de Toulouse, 1486. L. 17029, p. 61.
Lisegnis (Isabelle de), 1260. L. 5441, p. 68.
Lisiard, év. de Sées, vers 1220. L. 17028, p. 149.
Lisiart (Robert), 1255. L. 5471, p. 41.
Lisieux (évêques de), voy. : Arnoul, Bazin, Castillon, Cauchon, Chevrier, Raoul, Rouxel de Médavi, Vaulx.
Lives (Marie de), 1252. L. 5471, p. 60.
Lobes (Baudouin de), 1212. L. 5470, p. 129.
Lodève (évêques de), voy. : Briçonnet, Cassinel, Corguilleroy, Grammont, La Grolaye de Villiers, Le Bœuf.
Loges (Jean de), 1260. L. 5474, p. 99.
Loges (Simon de), 1242. L. 5441, p. 447.
L'Olmet (Pierre de), 1258. L. 5472, p. 92.
Lompré (Mathieu de), 1428. L. 5571, p. 90.
Londe (Nicolas de), 1256. L. 5424, p. 87.
Londres (évêque de), voy. : Gravesend.
Longbus (Arnoul de), 1246. L. 5471, p. 125.
Longbus (Hugues de), 1235. L. 5471, p. 70.
Longchamp (Henri de), avant 1200. L. 5424, p. 93.
Longuespée (Guillaume), vers 1200. L. 5425, p. 79.
Longuespée (Pierre), 1405. L. 5417, p. 229.
Longueil (Jourdan de), 1222. L. 5425, p. 133.

Longueil (Renaud de), 1281. L. 5473, p. 118.
Longuesse (Gautier de), 1233, 1240. L. 5424, p. 125; 5462, p. 225.
Longueau (Jean de), 1257. L. 5472, p. 41.
Lonrei (Auberte de), 1240. L. 5481, p. 117.
Loriot (Pierre), 1533. L. 5446, p. 114.
Lormaisons (Pierre de), 1246. L. 5462, p. 185.
Lormaisons (Pierre de), dit de Lardière, 1282. L. 5462, p. 55.
Lorraine (Charles de), arch. de Reims, 1541. L. 17043, p. 123.
Lorraine (Claude de), abbé de Saint-Père de Chartres, prieur de Saint-Léobin des Vignes, 1585. L. 5417, p. 283.
Lorraine (Henri de), arch. de Reims, 1635. L. 17043. p. 135.
Lorraine (Henri de), év. de Thérouanne, 1465. L. 17028, p. 27.
Lorris (Gille de), év. de Noyon, 1370. L. 17039, p. 125.
Los (Arnoul de), 1352. F. 20388, p. 33.
Los (Jacques de), 1352. F. 20388, p. 33.
Los (Jean de), 1352. F. 20388, p. 33.
Losdonc (Louis de) ou Hodont, 1228. L. 5471, p. 96.
Loudun (Geoffroi de), év. du Mans, 1234, 1237. L. 17036, p. 151; 17048, p. 290 *bis*.
Louis, cardinal, 1444. L. 5425, p. 47.
Luc, abbé de Turpenay, 1195. L. 5480, p. 408.
Luce, év. d'Évreux, 1204. L. 17034, p. 55.
Lucé (Thibaud de), év. de Maillezais, 1438. L. 17027, p. 305.
Luçon (évêques de), voy. : Braguelongue, Plessis (du), La Roche.
Lude (Geoffroi du), arch. de Tours, 1207. L. 17047, p. 113.
Lusarches (Jean de), 1282. L. 5462, p. 161.
Lusarches (Jeanne de), 1300. L. 5462, p. 23.
Luscigné (Pierre de), 1405. L. 5480, p. 190.
Lusech (Antoine de), év. de Cahors, 1506. L. 17025, p. 4.
Lusignan (Aimery de), 1217. L. 5480, p. 141.
Lusignan (Burgondia, femme d'Hugues de), vers 1200. L. 5450, p. 44.
Lusignan (Gui de), 1215. L. 5480, p. 140.
Lusignan (Gui de), 1280, 1301. L. 5450, p. 74; 5480, p. 201.
Lusignan (Hugues de), comte de la Marche et Angoulême, 1216, 1223, 1229. L.

5419, p. 115; 5450, p. 109, 120, 122.
Lusignan (Hugues de), cardinal, évêque de Praneste, 1435. L. 5473, p. 193.
Lusignan (Hugues de), roi de Chypre et Jérusalem, 1330. F. 20388, p. 39.
Lusignan (Isabelle de), 1303, 1304. L. 5480, p. 32, 119.
Luxembourg (Louis de), év. de Thérouanne, puis arch. de Rouen, 1432, 1438, 1442. L. 17029, p. 24; 17044, p. 235.
Luxembourg (Philippe de), év. du Mans, 1490. L. 17036, p. 275.
Lymare (Laurent de). 1429. L. 5423, p. 157.
Lyon (archevêques de), voy.: Albon, Bourbon, Epinac, Épinay, Thury, Vassal.
Lyon (chanoine de), voy. : Thury.

Machet (Gérard), év. de Castres, 1435. L. 17025, p. 51.
Machua (Guillaume de), 1305. L. 5476, p. 60.
Macy (Marguerite de), 1251. L. 5462, p. 229.
Magnac (Arnoul de), 1208. L. 5473, p. 111.
Magnac (Gui de), 1259. L. 5472, p. 91.
Magnac (Thibaud de), 1259, 1275. L. 5472, p. 67, 101.
Magny (Renaud de), 1243. L. 5473, p. 60.
Maguelonne (évêques de), voy. : Bonal, Rouvres, Valleville.
Maignelers (Guillaume de), 1237. L. 5471, p. 69.
Maignelers (Hugues de), 1237. L. 5471, p. 72.
Maignaville (Baudouin de), 1272. L. 5418, p. 113.
Maignaville (Thomas de), 1259, 1272. L. 5418, p. 113; 5441, p. 271.
Mail de Danleu (Pierre de), 1309. L. 5470, p. 122.
Maillebois (Agnès de), 1276. L. 5417, p. 235.
Maillezais (évêques de), voy. : Amboise, Escoubleau de Sourdis, Estissac, Geoffroi, Lucé, Saint-Séverin, Thury.
Mailly (Jean de), év. de Noyon, 1451. L. 5473, p. 145.
Maingot (Guillaume), 1217, 1260. L. 5419, p. 31; 5480, p. 478.
Maingot (Hugues), 1260. L. 5480, p. 478.
Maingot (Joffrei), 1260. L. 5480, p. 478.
Maingot (Sédille), 1260. L. 5480, p. 478.
Maintenon (Amaury de), 1210. L. 5441, p. 28 d, 128 i.
Maintenon (Guillaume de), vers 1220. L. 5441, p. 281.
Maintenon (Guillaume de Meinières de), 1243. L. 5441, p. 135.

Maintenon (Hugues de), 1248. L. 5441, p. 284.
Malfilatre (Richard de), 1200. L. 5424, p. 139.
Malle (Ardouin, sire de), 1285. L. 5441, p. 390.
Malsec (Gui de) ou Bertrand de Maulmont, év. de Poitiers, 1379?, 1371-1379. L. 17041, p. 15.
Manac (Hugues de), év. de Saint-Flour, puis de Limoges, 1403, 1411. L. 17025, p. 78, 2e partie; 17026, p. 97.
Manassès, év. de Meaux, 1149. L. 17027, p. 57.
Manassès, sénéchal d'Angleterre, vers 1200. L. 5480, p. 275.
Manessier de l'Ile-Adam, clerc, 1233. L. 5462, p. 345.
Manessier (Jean de), 1304, 1316. L. 5473, p. 101.
Maniémares (Guillaume de), 1295. L. 5425, p. 165.
Mans (évêques du), voy. : Angennes, Bagneux, Bellay (du), Berruyer, Bourbon, Chastelain, Freslon, Hamelin, Hildebert, Laval, Loudun, Luxembourg, Maurice, Passavant.
Manseigvy (Alain de), 1309. L. 5425, p. 157.
Manteville (Jean de), 1342, L. 5424, p. 71.
Marceau (Geoffroi), arch. de Tours, 1245-1251. L. 17048, p. 276 *bis*.
Marceilli (Alix de), 1221. L. 5468, p. 56.
Marchicourt (Raoul de), 1259. L. 5471, p. 24.
Marconville (Gilibert de), 1261. L. 5417, p. 207.
Marcouville (Guillaume de), 1331. L. 5481, p. 17.
Marcouville (Pierre de), 1239. L. 5417, p. 151.
Marcouville (Robert de), 1239. L. 5417, p. 151.
Maréchal (Richard), sr de Longueville, 1231, 1237. L. 5424, p. 93; 5476, p. 43.
Mareuil (Réric, sire de), 1240. L. 5472, p. 100.
Margnellis (Dinus de), prévôt de Gênes, 1332. L. 5425, p. 169.
Marigny (Garnier de), 1224. L. 5468, p. 53.
Marigny (Marie de), 1279. L. 5468, p. 54.
Marly (Bouchard de), 1246. L. 5462, p. 220.
Marmande (Bouchard de), 1257. L. 5480, p. 175.
Marmande (Guillaume de), 1257. L. 5480, p. 174.
Marmande (Marguerite de), comtesse de Sancerre, 1369. L. 5480, p. 190.
Marmoutiers (abbés de), voy. : Étienne, Garnier, Gui, Hélie, Jean, Pierre, Simon.
Marmoutiers (abbaye de), vers 1180. L. 5441, p. 490.
Maroi (Robert), 1255. L. 5480, p. 40.

Maroles (Jean de), 1248. L. 5441, p. 285.
Maroles (Simon de), 1235. L. 5441, p. 283.
Marscille (évêque de), voy. : Alardel.
Martel (Ives), 1252, 1253. L. 17049, p. 508f, 512 *ter*.
Martel (Jean), 1311. L. 5425, p. 133.
Martel (Raoul), 1306. L. 17049, p. 508.
Marthory (Menault de), év. de Conserans, 1535. L. 17025, p. 134.
Martigny (Charles de), év. de Castres, 1502. L. 17025, p. 53.
Martigny (Pierre de), év. de Castres, abbé de Saint-Étienne de Cadom à Bayeux et de Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières en Gâtinais, 1524. L. 17025, p. 54.
Martigny (Renaud de), arch. de Reims, 1128. L. 17043, p. 25.
Martimont (Guillaume de), 1257, 1272. L. 5473, p. 147, 148.
Martinbosc (Marian de), abbé de Jumièges et de Saint-Michel in Heremo, 1598, 1608. L. 5424, p. 81; 5449, p. 73.
Martreuil (Ithier de), év. de Poitiers, 1397, 1403. L. 17041, p. 91; 17042, p. 341.
Marville (Isabelle de), 1279. L. 5417, p. 105.
Marville (Jean de), 1279. L. 5417, p. 105.
Mas (Gabriel du), év. de Mirepoix, puis de Périgueux, 1486, 1490. L. 17027, p. 137; 17028, p. 24.
Mathefélon (Juel de), 1242. L. 5541, p. 61.
Mathefélon (Thibaud de), vers 1220. L. 5475, p. 58.
Mathieu, év. d'Angers, 1161. L. 17030, p. 77.
Mathieu, év. de Troyes, 1179. L. 17029, p. 102.
Mathilde, fille de la duchesse Isabelle, femme d'Hervé, 1180. L. 5480, p. 382.
Mathurin, abbé de Saint-Chéron de Chartres, xve s. L. 5418, p. 161.
Maubuisson (abbesse de), voy. : Villiers.
Mauclavel (Perronelle), 1254. L. 5462, p. 182.
Mauclavel (Philippe), 1254. L. 5462, p. 182.
Mauconduit (Michel), 1257. L. 17049, p. 508d, 514.
Maucrues (Jean de), 1256. L. 5473, p. 147.
Mauléon (Elbe de), fin xiie s. L. 5480, p. 192.
Mauléon (Guillaume de), 1201. L. 5480, p. 470.
Mauléon (Savary de) 1222. L. 5480, p. 462.
Maulevrier (Reynaud de), 1233. L. 5449, p. 80; 5480, p. 105.
Maulevrier (Reynaud de), 1368. L. 5449, p. 80.

Maulevrier (Robert de), 1233, 1236. L. 5449, p. 80; 5480, p. 409.
Maumoine (Jean), 1216, 1218. L. 5480, p. 345, 505.
Maune (Garnier de), 1270. L. 5423, p. 135.
Mauny (Nicolas de), 1263. L. 5472, p. 51.
Maurice, év. du Mans, 1218, 1219. L. 5480, p. 73; 17036, p. 139.
Maurice, arch. de Rouen, 1234. L. 17044, p. 91.
Mausson (Guillaume de), 1247. L. 5480, p. 121.
Mauvoisin (Gui), 1225. L. 5424, p. 43.
Mauvoisin (Guillaume), 1257. L. 5441, p. 289.
Mauvoisin (Samson), arch. de Reims, 1155. L. 17043, p. 33.
Mayenne (Juel de). arch. de Tours, 1241. L. 17047, p. 135.
Maynard, abbé de Saint-Julien de Tours, 1220. L. 5441, p. 349.
Meaux (archidiacre de), voy. : Jausserand.
Meaux (évêques de), voy. : Fresnel, Geoffroi, Guillaume, Manassès, Nemours, Renaud, Rouhier, Simon, Vaux.
Meaux (Ada, vicomtesse de), vers 1200. L. 5441, p. 411.
Meaux (Hugues, vicomte de), vers 1200. L. 5441, p. 411.
Mehun (Raoul de), 1195. L. 5418, p. 73.
Mehun (Robert de), vers 1220. L. 5441, p. 162.
Mehun (Simon de), vers 1220. L. 5441, p. 162.
Meinbeville (Alix de), 1267. L. 5462, p. 124.
Meinbeville (Jean de), 1267. L. 5462, p. 124.
Melanfroy (Étienne de), 1265. L. 5467, p. 121.
Mello (Denise de), femme de Robert de la Tourette, 1217, 1222. L. 5473, p. 83, 84.
Mello (Dreux de), s^r de Loches, 1233, 1248. L. 5475, p. 24, 77.
Mello (Geoffroi de), vidame de Chartres, 1223, 1226, 1237, 1253. L. 5417, p. 155; 5418, p. 61, 98; 5481, p. 83.
Mello (Guillaume de), vidame de Chartres, 1190, 1197, 1202, 1208. L. 5417, p. 153; 5471, p. 92, 173, 174; 5473, p. 126.
Mello (Guillaume de), clerc, 1203. L. 5471, p. 177.
Mello (Guillaume de), vidame de Chartres, 1248, 1312. L. 5417, p. 159, 161; 5418, p. 65.
Mello (Helixende, femme de Guillaume de), 1248. L. 5417, p. 159.
Mello (Hugues de), vidame de Chartres, 1210, 1222, 1226. L. 5417, p. 153, 154; 5418, p. 73.
Mello (Isabelle, femme de

Dreux DE), 1233, L. 5475. p. 77.
MELLO (Jean DE), vidame de Chartres, 1196. L. 5418, p. 59.
MELLO (Julienne, femme de Mathieu DE), 1263. L. 5418, p. 63.
MELLO (Macé DE), vidame de Chartres, 1248, 1269. L. 5417, p. 159; 5419, p. 27.
MELLO (Manassès DE), 1207. L. 5471, p. 167.
MELLO (Marguerite DE), vicedame de Chartres, 1234. L. 5418, p. 63.
MELLO (Mathieu DE), vidame de Chartres, 1263, 1295. L. 5417, p. 161; 5418, p. 63.
MELLO (Nivelon DE), 1211. L. 5480, p. 193.
MELLO (Ours DE), sire du Fayel, 1216. L. 5480, p. 39.
MELLO (Renaud DE), 1201. L. 5473, p. 126.
MELLO (Robert DE), vidame de Chartres, vers 1200. L. 5418, p. 61.
MELUN (Adam, vicomte DE), 1270, 1279. L. 5482, p. 111, 217.
Melun (cour du chapitre de), 1325. L. 5482, p. 144.
MELUN (Guillaume DE), s[r] de Souloire, 1279. L. 5482, p. 208.
MELUN (Jean de), év. de Poitiers, 1246. L. 17042, p. 175.
MELUN (Jean DE), 1279. L. 5482, p. 217.
Mende (évêques de), voy. : Chanac, Dangu, Petitdè.
MÉNIER (Guillaume DE), bailli d'Étampes, 1220. L. 5417, p. 247.
MÉNILSIMON (Nivard DU), 1239. L. 5418, p. 71.
MENILVACHE (Raoul DE), vers 1200. L. 5424, p. 143.
MENIN (Gassuin DE), 1223. L. 5471, p. 170.
MÉNALON (Foulques DE), 1239. L. 5417, p. 285.
MÉOLANS (Lantelme DE), 1231. L. 5456, p. 60.
MÉREVILLE (Urson DE), 1209, 1235. L. 5420, p. 69, 105.
Mer-Morte-en-Léon (abbé de la), voy. : Robert.
MÉRU (Renaud DE), 1311. L. 5462, p. 206.
MÉRY (Drogon DE), 1218, 1236, 1237. L. 5462, p. 124, 250; 5473, p. 150.
MÉRY (Henri DE), 1279. L. 5472, p. 102.
MÉRY (N. DE), XIII[e] siècle. L. 5471, p. 86.
Més (Pierre DU), chan. de Beauvais, 1239. L. 5471, p. 159.
MESME (Guillaume DE), 1257. L. 5480, p. 390.
MESNIL (Etienne DU), abbé de Saint-Jouin de Marnes, 1506. L. 5449, p. 95.
MÈSY (Amaury, vicomte DE), 1252. L. 5462, p. 219.
MÈSY (Eustache, vicomte DE), 1252. L. 5462, p. 219.

Mèsy (Gila, vicomtesse de), 1245. L. 5462, p. 230.
Mèsy (Guillaume de), 1252. L. 5462, p. 219.
Mèsy (Jacques, vicomte de), 1277. L. 5462, p. 227.
Mèsy (Jean, vicomte de), 1277. L. 5462, p. 227.
Mèsy (Marguerite de), 1298. L. 5469, p. 37.
Mèsy (Pernelle de), 1250. L. 5462, p. 228.
Meulan (Amaury, vicomte de), vers 1200. L. 5441, p. 270.
Meulan (doyen de), voy. : Ingerran.
Meulan (Galéran, comte de), XII^e siècle. L. 5424, p. 41.
Meulan (Robert de), 1272. L. 5423, p. 145.
Meulan (Roger, sénéchal de), 1203, 1220. L. 5417, p. 85; 5424, p. 147.
Michel, abbé de Saint-Florent de Saumur, 1208. L. 5480, p. 337.
Michel, abbé de Saint-Port, 1235. L. 5469, p. 69.
Milly (Adam de), 1236. L. 5469, p. 67.
Milly (Drogon de), 1268. L. 5471, p. 41.
Milly (Guillaume de), 1213, 1286. L. 5471, p. 60; 5481, p. 102.
Milly (Jean de), 1286. L. 5471, p. 60.
Milly (Pierre de), 1269. L. 5471, p. 59.
Mincy (Pierre de), év. de Chartres, 1262. L. 17033, p. 241.
Minières (Guillaume de), 1242. L. 5425, p. 117.
Mirepoix (évêque de), voy. : Mas (du).
Miron (Charles), év. d'Angers, 1623. L. 17030, p. 209.
Molineaux (Pierre de), 1277. L. 5485, p. 119.
Molènes (Pierre de), 1227. L. 5473, p. 144.
Molins (Simon de), 1261. L. 5480, p. 473.
Monceaux (Gacian de), év. de Quimper, 1408. L. 17025, p. 122.
Monceaux (Gui de), 1251. L. 5472, p. 97.
Monceaux (Guillaume de), 1255. L. 5469, p. 60.
Monceaux (Jean de), 1323. L. 5471, p. 149.
Monchy (Anseau de), 1238. L. 5471, p. 141.
Montaigu (Briand de), 1216. L. 5480, p. 226.
Montaigu (Maurice de), 1195. L. 5441, p. 323.
Montain (André de), abbé de Josaphat, 1512. L. 5418, p. 63.
Montain (André de) (douteux), 1521. L. 5418, p. 125.
Montalais (Philipe de), 1301. L. 5441, p. 405.
Montauban (Arthur de), arch. de Bordeaux, 1468. L. 17024, p. 115 *bis*.
Montauban (Jean de), ami-

ral, 1461. L. 17048, p. 543 *bis*.

Montauban (Olivier de), vers 1420. L. 5476, p. 14.

Montauban (Raymond de), 1279. L. 5456, p. 33.

Montborcher (Geoffroi de), 1259. L. 5476, p. 121.

Montbrun (Pierre de), év. de Limoges, 1438. L. 17026, p. 104.

Montcélart (Thomas de), 1268. L. 5482, p. 177.

Montchevreuil (Enguerran de), clerc, 1233. L. 5462, p. 291.

Montchevreuil (Gille de), 1225, 1233, 1235, 1296. L. 5462, p. 67, 291, 292.

Montchevreuil (Guiard de), 1286, 1296. L. 5462, p. 287, 291.

Montchevreuil (Guillaume de), 1235, 1251. L. 5462, p. 67, 75.

Montchevreuil (Jean de), 1203, 1225. L. 5462, p. 285, 292.

Montdidier (Boson de), 1285. F. 20370, p. 63.

Montfort (Amaury de), comte de Leicester, connétable, 1218, 1227, 1234. L. 5441, p. 262; 5462, p. 106; 5473, p. 170.

Montfort (Amicie, comtesse de), et de Leicester, vers 1210, 1220. L. 5441, p. 260, 261.

Montfort (Gui de), comte de Bigorre, 1218, 1225. L. 5462, p. 106; 5481, p. 24.

Montfort (Laure de), comtesse de Grandpré, 1267. L. 5473, p. 133.

Monfort (Rotrou de), 1200. L. 5480, p. 386.

Montfort (Simon, comte de), et d'Evreux, 1176. L. 5441, p. 256.

Montfort (Simon, comte de), et de Leicester, 1200, 1208. L. 5441, p. 259; 5462, p. 106.

Montfort (Simon de), comte de Toulouse, duc de Narbonne, 1216. L. 5480, p. 489.

Montgombert (Adam de), 1269. L. 5470, p. 148.

Montigny (Adam de), 1246, 1273. L. 5471, p. 31.

Montigny (Hue de), 1205? L. 5482, p. 141.

Montigny (Isabelle de), 1263. L. 5471, p. 172.

Montigny (Jean de), 1217. L. 5417, p. 277.

Montigny (Raherius de), 1184. L. 5441, p. 245.

Montigny (Raoul de), 1253. L. 5471, p. 126.

Montigny (Robert de), 1269. L. 5462, p. 201.

Montigny (Walon de), 1257. L. 5471, p. 68.

Monthiart (Ricard de), 1328. L. 5424, p. 173.

Montjeu (Philibert de), év. de Coutances, 1429. L. 17025, p. 151.

Montjoye (Guillaume de), év.

de Béziers, 1439. L. 17024, p. 71.
Montluc (Jean de), év. de Valence et Die, 1569. L. 17029, p. 154.
Montmartin (Jean de), 1269. L. 5470, p. 143.
Montmartin (Raoul de), 1238. L. 5473, p. 143.
Montmirail (Reynaud de), 1200, 1202. L. 5441, p. 119; 5480, p. 386.
Montmirail (Mathieu de), 1236, 1241, 1252. L. 5470, p. 69, 78.
Montmorency (Bouchard de), 1160-1180. L. 5425, p. 57; 5462, p. 135.
Montmorency (Jean de), 1323. L. 5423, p. 161.
Montmorency (Jeanne, femme de Mathieu de), 1252. L. 5468, p. 112.
Montmorency (Marie, femme de Mathieu de), 1274. L. 5462, p. 141.
Montmorency (Mathieu de), 1252, 1274. L. 5462, p. 143; 5468, p. 112.
Montmorin (Jean de), év. d'Agde, 1443. L. 17021, p. 54.
Montoilles (Jean de), 1241. L. 5471, p. 95.
Montpipeau (Marguerite de), 1255. L. 5417, p. 287.
Montreuil (Agnès de), vicomtesse de Melun, 1221. L. 5480, p. 345.
Montreuil (Gautier de), 1206. L. 5441, p. 133.
Montreuil (Guillaume de), 1198, 1200. L. 5441, p. 133.
Montrevel (Béatrix de), 1232. L. 5480, p. 334.
Mont-Saint-Michel (abbaye du), vers 1220. L. 5476, p. 22.
Montségur (Simon de), 1237. L. 5418, p. 65.
Montsoreau (Barthélemy de), 1329. L. 5480, p. 352.
Montsoreau (Gauthier de), 1218, 1220. L. 5480, p. 189, 421.
Montsoreau (Geoffroi de), 1276. L. 5480, p. 426.
Montsoreau (Guillaume de), vers 1200. L. 5480, p. 375.
Montsoreau (Luc de), 1231. L. 5480, p. 50.
Morangles (Renaud de), 1256. L. 5471, p. 23.
Moré (Jean de), 1308. L. 5474, p. 105.
Moreuil (Jean de), 1237, 1257. L. 5441, p. 131, 132.
Moreuil (Jean de), 1324. L. 5473, p. 61.
Moric (Aimery de), 1219. L. 5441, p. 463.
Morielines (Robert de), 1352. F. 20388, p. 33.
Morin (Benoît), chan. de Rouen, 1505. L. 5449, p. 68.
Morin (Jean), abbé de Saint-Laon de Thouars, 1598. L. 5484, p. 76.
Mors (Raymond? de), 1200. L. 5424, p. 135.

Mortain (chanoine de), voy. : Boisgiroult.
Mortemer (Jeanne de), 1266. L. 5425, p. 113.
Morville (Guérin de), 1251. L. 5480, p. 250.
Morville (Hugues de), év. de Coutances, 1214. L. 17025, p. 143.
Mostelles (Jean, fils de Mathilde de), 1228. L. 5462, p. 148.
Moulavène (Renaud), 1189. L. 5462, p. 88.
Moulin (Denis du), arch. de Toulouse, 1433. L. 17029, p. 58.
Moulin (Pierre du), arch. de Toulouse, 1441. L. 17029, p. 59.
Moulins (Gilbert des), 1223. L. 5462, p. 25.
Moulins (Philippe des), év. d'Évreux, puis de Noyon, 1384, 1391. L. 17034, p. 177; 17039, p. 133.
Mours (Jean de), 1239. L. 5462, p. 29.
Moustiers (Pierre de), 1237. L. 5471, p. 165.
Moustiers de Vilers (Jean du), 1286, 1280, 1283, 1285, 1291, 1295. L. 5470, p. 72, 81, 84, 98, 99, 120.
Moustiers de Vilers (Jeanne du), 1280. L. 5470, p. 99.
Mouy (Drogon de), 1219, 1220. L. 5462, p. 91; 5471, p. 135.
Mouy (Gautier de), 1188. L. 5471, p. 181.
Mouy (Guillaume de), 1323. L. 5471, p. 149.
Mouy (Jean de), 1216, 1221, 1269, 1286, 1294. L. 5471, p. 135, 139, 145, 181, 182.
Mouy (Mahaut de), 1294. L. 5471, p. 182.
Mouy (Pierre de), 1294. L. 5471, p. 182.
Moyencourt (Raoul de), 1216. L. 5473, p. 135.
Muidebled (Alix), 1288. L. 5473, p. 89.
Muidebled (Guillaume), 1246, 1265. L. 5473, p. 92, 130.
Muidebled (Jean), 1302, 1315. L. 5471, p. 38 *bis*; 5473, p. 131.
Muidebled (Mathieu), 1269. L. 5471, p. 70.
Muret (Hervé, sire de), 1283, 1284. L. 5470, p. 71, 84.
Mustan (Guillaume de), 1319. L. 5476, p. 18.
Musy (Guillaume de), 1280. L. 5441, p. 376.
Musy (Jean de), 1292. L. 5417, p. 291.
Musy (Maurice, vicomte de), 1227. L. 5424, p. 127.

Nangel (Gobert de), 1316. L. 5473, p. 110, 111.
Nangis (Philippe de), 1289. L. 5467, p. 132.
Nantes (évêques de), voy. : Acigné, Blason, Bourgneuf, Durand, Étienne,

Guéguen, Guibé, Quiriace, Robert, Vern.
Narbonne (archevêques de), voy. : Amboise, Bourbon, Conzié, Crespin, Harcourt, Vervins.
Narbonne (Antoine de), év. de Sisteron, 1533. L. 17028, p. 182.
Navarre (Henri, roi de), 1554. F. 20379, p. 79.
Navarre (Louis [le Hutin], roi de), 1313, 1314. F. 20367, p. 32, 33.
Navarre (Philippe, roi de), comte d'Évreux, 1332. L. 5418, p. 67.
Neaufle (abbé de), voy. : Guillaume.
Neaufle (bailliage de), 1295. L. 5425, p. 117.
Neaufle (Simon de), 1177, 1200, 1217. L. 5441, p. 263, 264.
Nemours (Guillaume de), év. de Meaux, 1216. L. 17027, p. 65.
Nerville (Pierre de), XIII^e s. L. 5462, p. 266.
Nesle (Agathe, femme de Conon de), comte de Soissons, 1168, 1177, 1178, 1183. L. 5470, p. 190, 193, 195; 5473, p. 172.
Nesle (Alix, femme de Raoul, comte de), 1185, 1195. L. 5470, p. 105, 106.
Nesle (Amaury de), prévôt de Lille, 1290. L. 5473, p. 178.
Nesle (Conon de), comte de Soissons, 1168, 1176, 1177, 1178. L. 5470, p. 190, 195; 5473, p. 42, 172.
Nesle (Eustachie, femme de Jean de), chat. de Bruges, 1200. L. 5473, p. 58.
Nesle (Hugues de), comte de Soissons, 1305. L. 5470, p. 186.
Nesle (Ives de), comte de Soissons, 1168, 1146-1176. L. 5470, p. 191; 5473, p. 39, 174.
Nesle (Ives de), comte de Soissons, 1256. L. 5470, p. 166.
Nesle (Jean de), chat. de Bruges, 1200, 1208, 1217, 1226. L. 5473, p. 46, 48, 58, 60.
Nesle (Jean de), comte de Soissons, 1239, 1269, 1280. L. 5470, p. 201, 203, 211.
Nesle (Jean de), 1320. L. 5473, p. 88.
Nesle (Jean de), s^r d'Offemont, 1348. L. 5471, p. 100.
Nesle (Jean-Raoul de), comte de Soissons, 1232. L. 5470, p. 150.
Nesle (Raoul de), comte de Soissons, 1185, 1195, 1210, 1222. L. 5470, p. 105, 106; 5473, p. 60, 123.
Nesle (Yolande, femme d'Ives de), 1146-1176. L. 5423, p. 177; 5473, p. 174.
Nesle (Yolande, femme de

Raoul DE), 1207, 1210. L. 5473, p. 123.
NEUBOURG (Henri DE), 1226. L. 5425, p. 115.
NEUVILLETTE (Richard DE), 1251. L. 5424, p. 153.
NEUVILLE-VILLEROY (Ferdinand DE), év. de Saint-Malo, 1653. L. 17027, p. 40.
NEVERS (Charles, comte DE) et Rethel, 1450. F. 20375, p. 36.
NEVERS (Jean, duc de Brabant, comte DE) et Rethel, 1467, 1474, 1485. F. 20375, p. 39, 40.
NICOLAS, év. de Troyes, 1261. L. 17029, p. 109.
NICOLAS, abbé d'Ourscamp, 1488 - 1519. L. 5473, p. 117.
NICOLAS, abbé de N.-D. de Froimont, 1425. L. 5471, p. 182.
NICOLAS, abbé de Saint-Laon de Thouars, 1481. L. 5484, p. 39.
NICORBIN (Étienne DE), 1276. L. 5480; p. 251.
NICORBIN (Garin DE), 1276. L. 5480, p. 251.
NICORBIN (Guillaume DE), 1276. L. 5480, p. 251.
Nîmes (évêque de), voy. : Canlers.
NIVELON, év. de Soissons, 1185. L. 5470, p. 105.
NOAILLES (François DE), év. de Dax, 1584. L. 17021, p. 15.
NOCTEL (Pierre DE), 1262. L. 5462, p. 307.
NOEROI (Simon DE), 1222. L. 5471, p. 160.
Nogent (doyen de), voy. : Geoffroi.
NOHA (Pierre DE), 1237. L. 5441, p. 410.
Normandie (ducs DE), voy. : Angleterre.
NORMANDIE (Guillaume DE), 1482. L. 5473, p. 125.
NORMANDIE (Jean [II] de France, duc DE), 1336. F. 20367, p. 66.
NORMANVILLE (Robert DE), 1221. L. 17049, p. 508 c, 518.
N.-D. de Chambon (abbé de), voy. : La Trémouille.
N.-D. de Colombe (abbé de), voy. : Simon.
N.-D. de la Charité d'Angers (abbesse de), voy. : Aennordis.
N.-D. de la Couronne (abbé de), voy. : Junius.
N.-D. de La Val (abbé de), voy. : Inteville.
N.-D. de la Victoire (abbé de), voy. : Jean.
N.-D. de Lire d'Évreux (abbé de), voy. : Gislebert.
N.-D. de Valence (abbé de), voy. : Fou (du).
Nouaillé (abbés de), voy. : Geoffroi, Guillaume, Hélie, Porret, Racrius.
NOVEROI (Simon DE), chevalier, 1222. F. 25570, p. 15.
NOYERS (Gui DE), arch. de Sens, 1188. L. 17046, p. 49.

Noyon (chanoine de), voy. : Houssoy.
Nully (Étienne de), 1218. L. 5418, p. 501.
Nully (Reynaud de), 1240, 1247, 1255, 1258. L. 5471, p. 23, 26, 29; 5472, p. 45, 99.

Offemont (Ansaud d'), 1258, 1262, 1264, 1265, 1274, 1276, 1294. L. 5462, p. 206; 5473, p. 61, 62, 88, 96, 139, 139 *bis*, 206.
Offemont (Marie d'), 1262, 1264. L. 5473, p. 88, 140.
Ogerville (Helvire d'), 1218. L. 5423, p. 191.
Oison (Enjorrand), 1247. L. 5474, p. 113.
Olenville (Gui d'), 1227. L. 5417, p. 89.
Oléron (Mairie d'), 1235. L. 5480, p. 464.
Olézi (Mathieu d'), 1232. L. 5473, p. 101.
Olivier (Richard), cardinal, év. de Coutances, 1454, 1460, 1463. L. 17025, p. 154, 157.
Oous (Guillaume de), 1219. L. 5462, p. 194.
Orchimont (Jacques d'), 1324. F. 20388, p. 25.
Orgemont (Pierre d'), év. de Thérouanne, 1377. L. 17029, p. 22.
Orléans (évêques d'), voy. : Aussigny, Dreux, Jean, Le Fort.
Orléans (archiprêtre d'), voy. : Liny.
Orléans (doyens d'), voy. : Brulhac, Foulques.
Orléans (chantre d'), voy. : Hugues.
Orléans (Blanche, femme de Philippe, duc d'), 1383. F. 20370, p. 13.
Orléans (Charles, duc d'), 1410. F. 20368, p. 25.
Orléans (François d'), comte de Dunois, 1473. F. 20379, p. 165.
Orléans (Jean d'), arch. de Toulouse, 1522. L. 17027, p. 281; 17029, p. 62.
Orléans (Jean d'), 1212. L. 5417, p. 299.
Orléans (Jean d'), arch. de Toulouse, 1532. F. 20379, p. 161.
Orléans (Jeanne, duchesse d'), 1485. F. 20370, p. 14.
Orléans (Jeanne de Hochberg, duchesse d') et Longueville, 1537. F. 20379, p. 179.
Orléans (Louis, duc d'), 1403. F. 20379, p. 8.
Orléans (Louis, duc d'), 1465-1498. F. 20379, p. 84.
Orléans (Marie de Clèves, duchesse d'), 1461, 1467. F. 30379, p. 53; 20388, p. 85.
Orléans (Philippe, duc d'), 1365. F. 20370, p. 12.
Orléans (prévôté d'), 1295. L. 5417, p. 303.
Orléans (Raoul d'), arch. de Tours, 1114. L. 17047, p. 75.

Ormes (Geoffroi des), 1256. L. 5480, p. 155.
Orscamp (abbé d'), voy. : Nicolas.
Orval (abbé d'), voy. : Vincent.
Orville (Geoffroi d'), chan. de Chartres, 1213. L. 5481, p. 102.
Orville (Gui d'), 1214, 1219, 1235, 1253. L. 5462, p. 155, 169, 175.
Orville (Guillaume d'), 1186. L. 5481, p. 146.
Orville (Jean d'), 1238. L. 5462, p. 173.
Orville (Reynaud d'), 1197, 1199, 1213, 1217, 1223, 1253. L. 5462, p. 173; 5480, p. 242; 5481, p. 38, 102, 141.
Ostel (Jean d'), 1283. L. 5470, p. 111.
Ostie (évêque d'), voy. : Brognac.
Ottingen (Louis, comte d'), 1335. L. 5456, p. 54.
Outreville (Isabelle d'), vicomtesse de Tremblay, 1270. L. 5481, p. 74.
Outrevoisin (Gachon d'), 1269. L. 5462, p. 187.
Outrevoisin (Thibaud d'), 1218. L. 5462, p. 183.
Ouville (Guillaume d'), 1225. L. 5425, p. 121.

Paganel (Jean), vers 1200. L. 5476, p. 111.
Paganel (Raoul), 1219. L. 5481, p. 116.
Papillon (Mathieu), 1219. L. 5474, p. 141.
Paraclet (abbesse du), voy. : Ermengarde.
Parc (Guillaume du), 1263. L. 5423, p. 201.
Paris (évêques et archevêques de), voy. : Auvergne, Beaumont, Guillaume, Hombières, Sully.
Paris (chanoines de), voy. : Cariti, Guillaume.
Paris (cour épiscopale de), 1277. L. 5462, p. 227.
Paris (prévôté de), 1307. L. 5462, p. 342.
Parme (évêque de), voy. : Sanvitali.
Parmenc (Jean de), 1228. L. 5462, p. 98.
Parthenay (contrats de), 1393. L. 5450, p. 48.
Passavant (Guillaume), év. du Mans, 1146, 1143-1187. L. 17036, p. 103, 105, 111.
Pasté (Jean), év. de Chartres, 1329. L. 17033, p. 269.
Pauliac (Thomas de), 1223. L. 5424, p. 89.
Pavilly (Reynaud de), 1226. L. 17049, p. 508 i, 516.
Payen (Étienne), 1260. L. 5481, p. 143.
Payen (Reynaud), 1218. L. 5441, p. 246.
Peanes (Guillaume de), 1239. L. 5462, p. 21.
Pelet (Gautier), vers 1200. L. 5462, p. 254.

Pelet (Guillaume), 1127. L. 5462, p. 81.
Pelet (Guillaume), 1203. L. 5462, p. 251.
Pellevé (Nicolas de), év. d'Amiens, 1594 ?. L. 17021, p. 155.
Peniculo (Pierre de), 1274. L. 5482, p. 145.
Pénitencerie pontificale, 1628. L. 5425, p. 49.
Pépus, Florentin, 1277. L. 5425, p. 181.
Percenc (Béatrix de), 1237. L. 5471, p. 30.
Perche (Étienne, comte du), 1200. L. 5417, p. 98.
Perche (Guillaume, comte du), 1217-1226. L. 5474, p. 62.
Perche (Guillaume du), év. de Châlons, 1219. L. 17032, p. 135.
Perche (Jean du), 1218. L. 5418, p. 101.
Perche (Mathilde, femme de Geoffroi, comte du), vers 1215. L. 5480, p. 392.
Perche (Richard du), 1228. L. 5462, p. 148.
Perche (Robert, comte du), 1191-1217. L. 5473, p. 61.
Perche (Rotrou, comte du), 1182. L. 5424, p. 119.
Perche (N., comte du), sans date. L. 5474, p. 71.
Péricard (François), év. d'Évreux, 1620. L. 17034, p. 305.
Périgueux (évêques de), voy. : Jean, Mas (du), Raymond.
Petitdé (Jean), év. de Mende, 1477. L. 17027, p. 99.
Petitmaistre (Guillaume), 1327. L. 5417, p. 125.
Philippe, év. de Beauvais, 1187. L. 17031, p. 37.
Philippe, év. de Saint-Brieuc, 1220. L. 17024, p. 170.
Philippe, abbé de Saint-Georges de Beauquierville, 1450. L. 5423, p. 167.
Philippe, abbé de Saint-Laon de Thouars, 1284, 1294. L. 5484, p. 31, 78.
Philippon (Étienne), 1476. L. 5425, p. 143.
Picque (Richard), arch. de Reims, 1385. L. 17043, p. 79.
Piémont (princesse de), voy. : France (Yolande de).
Pierre ?, XIII^e siècle. L. 5423, p. 211.
Pierre, év. de Saint-Brieuc, 1211. L. 17024, p. 168.
Pierre, abbé de la Joie, vers 1250. L. 5441, p. 65.
Pierre, abbé de Marmoutiers, 1438, 1452. L. 5441, p. 277, 503.
Pierre, abbé de Saint-Jean en Vallée, 1380. L. 5481, p. 28.
Pierre, abbé de Saint-Julien de Tours, 1466, 1475. L. 5441, p. 360; 5443, p. 76.
Pierre, abbé de Sainte-Marie de Colombes, 1257. L. 5425, p. 117.
Pierre, abbé de Saint-Père de Chartres, 1424. L. 5417, p. 309.
Pierre, abbé de Saint-Vic-

tor de Paris, 1271. L. 5462, p. 100.
Pierre, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1246. L. 5425, p. 161.
Pierre, abbé de la Trinité de Vendôme, 1404, 1407. L. 5419, p. 25, 60.
Pierre, fils de Gui, sénéchal d'Anjou, 1181. L. 5480, p. 117.
Pierrefonds (Hugues de), év. de Soissons, 1093, 1093-1103. L. 17028, p. 184, 185.
Pilmil (Vincent de), arch. de Tours, 1258, 1259, 1269. L. 17047, p. 143, 145, 149.
Pinard (Martin), év. d'Avranches, 1444. L. 17022, p. 56.
Pinvère (Eustache de), 1279. L. 5473, p. 131.
Pipart (Robert), 1228. L. 5424, p. 113.
Plainval (Baudouin de), 1239, 1242, 1263. L. 5471, p. 72, 95, 172.
Plainval (Gautier de), 1226. L. 5473, p. 109.
Plainval (Jacques de), 1236, 1239, 1245, 1248. L. 5471, p. 67, 72, 73.
Plaisset (Bernard du), 1260. L. 5473, p. 53.
Plaisset (Gilles du), 1275, 1300. L. 5468, p. 100; 5473, p. 90.
Plaisset (Nivelon du), 1190. L. 5471, p. 176.
Plaisset (Reynaud? du), 1214. L. 5446, p. 120.
Plaissier (Aubert du), 1245. L. 5467, p. 142.
Plaissier (Hugues du), 1232. L. 5480, p. 49.
Plaissier (Jean du), 1275. L. 5470, p. 77.
Plaissier (Robert du), 1261. L. 5417, p. 207.
Plancy (Jacques de), 1237. L. 5467, p. 135.
Plancy (Jean de), 1316. L. 5468, p. 105.
Planes (Jeanne, dame de) et de la Mouche, 1376. L. 5462, p. 338.
Plas (Jean de), év. de Bazas, 1544. L. 17024, p. 47.
Plesserac (Barthélemy de), 1205. L. 5419, p. 69.
Plessis (Anselme du), 1199. L. 5473, p. 108.
Plessis (Armand du) de Richelieu, év. de Luçon, 1621, L. 17026, p. 207.
Plessis (Gacon du), 1266. L. 5462, p. 131.
Plessis (Jacques du), 1572. L. 5443, p. 104.
Plessis (Jean du), 1311. L. 5469, p. 51.
Pléville (Roger de), 1207. L. 5424, p. 95.
Poissy (commune de), 1205. L. 5462, p. 197.
Poissy (Gacion de), 1239. L. 5471, p. 158.
Poissy (Gazo de), vers 1200. L. 5425, p. 59.
Poissy (Hugues de), 1220. L. 5462, p. 199.
Poissy (Robert de), 1200, 1224. L. 5481, p. 92, 93.
Poissy (Simon de), 1206,

1207, 1243, 1259. L. 5462, p. 103; 5481, p. 109, 110, 111, 112.

Poitiers (évêques de), voy. : Adelelmi, Amboise, Aux, Balleos, Bellesmains, Blason, Bruges, Chasteignier de la Roche-Posey, Combarel, Cramand, Guillaume, Husson-Tonnerre, La Porrée, Malsec, Martreuil, Melun, Prévost, Saint-Belin, Tempier, Ursins (des).

Poitiers (comtesse de), voy. : France (Marie de).

Poitiers (Alphonse de), comte de Toulouse, 1254. L. 5480, p. 332.

Poitiers (Guillaume de), év. de Viviers, 1448. L. 17029, p. 200.

Poitiers (Jeanne, femme d'Alphonse de), 1254. L. 5480, p. 332.

Poitou (comtes de), voy. : Angleterre.

Poitou (Jean de France, comte de), 1347, 1359. F. 20368, p. 15; 20370, p. 10; 20414, n° 38.

Poitou (Philippe de France, comte de), 1316. F. 20367, p. 48.

Poix (Jean de), 1226. L. 5462, p. 159.

Poix (Pierre, vicomte de), 1246. L. 5471, p. 160.

Pokes (Jean), 1266. L. 5473, p. 135.

Pommeraye (Hilaire), prieur de Saint-Georges du Bois, 1600. L. 5449, p. 73.

Pompadour (Hélie de), év. de Viviers, 1466. L. 17029, p. 202.

Ponceaux (Guillaume des), 1255. L. 5418, p. 67.

Ponceaux (Nicolas des), 1222. L. 5418, p. 115.

Poncher (Etienne), év. de Bayonne, 1550. L. 17024, p. 39.

Pons (Philippe de), év. de Troyes, 1108, 1120. L. 17029, p. 98.

Pont (Guillaume du), 1250. L. 5480, p. 150.

Pont (Robert du), 1227. L. 5462, p. 297.

Ponthieu (Jean, comte de), fils de Jean, vers 1200. L. 5474, p. 123.

Ponthieu (Jean, comte de), fils de Guillaume, vers 1225. L. 5474, p. 124.

Ponthieu (Marie, femme de Simon, comte de), 1232, 1237. L. 5441, p. 131; 5473, p. 161.

Ponthieu (Simon, comte de), 1232, 1237. L. 5441, p. 131; 5473, p. 161.

Pontigny (abbé de), voy. : Guichard.

Pont-l'Évêque (Jean du), 1300. L. 5473, p. 92.

Pont-l'Évêque (Simon du), 1248. L. 5473, p. 129.

Pont-Sainte-Maxence (Agnès du), 1240, 1246. L. 5472, p. 80, 100.

Porcien (Agnès, dame de), 1218. L. 5470, p. 94.

Porquericourt (Hugues de), 1235. L. 5473, p. 128.

Porret (Audebert), abbé de Nouaillé, 1316. L. 5450, p. 126.
Port (Robert du), 1259. L. 5474, p. 97.
Potes (Florent de), 1276. L. 5473, p. 61.
Pouancé (Pierre de), 1274. L. 5441, p. 72.
Pougy (Manassès de), év. de Troyes, vers 1180. L. 17029, p. 103.
Poulain (Pierre), 1427. L. 5423, p. 157.
Poulain (Robert), arch. de Rouen, 1210, 1216, 1220. L. 5418, p. 105; 17044, p. 69, 75.
Poupet (André de), év. de Chalon, 1490. L. 17025, p. 75.
Poyet (Oda, dame du), 1221. L. 5468, p. 95.
Poysieu (Antoine de), prieur de Saint-Martin en Val à Chartres, 1449. L. 5417, p. 97.
Poysieu (Antoine de), arch. de Vienne, 1489. L. 17029, p. 191.
Prayères (Adam de), clerc, 1227. L. 5462, p. 305.
Prayères (Jean de), 1219, 1222. L. 5462, p. 299; 5471, p. 27.
Prayères (Payen de), 1199. L. 5462, p. 301.
Pré (Arnoul du), 1239, 1240. L. 5473, p. 81, 106.
Précipibus (Amaury de), 1230. L. 5418, p. 63.
Précigné (Renaud de), 1336. L. 5419, p. 23.
Pré d'Ambleny (Colart du), 1322. L. 5470, p. 139.
Prégent (Jean), év. de Saint-Brieuc, 1462. L. 17024, p. 172.
Prelles (Geoffroi de), 1255. L. 5472, p. 79.
Prelles (Isabelle de), 1247. L. 17049, p. 508 d, 514.
Prelles (Raoul de), 1244. L. 5473, p. 51.
Prelles (Robert de), 1234. L. 17049, p. 508 h, 520.
Préneste (évêque de), voy. : Lusignan.
Prés (Hugues des), 1229, 1236. L. 5474, p. 102.
Prés (Pierre des), 1261. L. 5472, p. 81.
Prestreville (Geoffroi de), vers 1200. L. 5441, p. 202.
Preuilly (Engebaud de), arch. de Tours, 1147-1157. L. 17047, p. 89.
Prévost (Guillaume), év. de Poitiers, 1216. L. 17042, p. 153.
Prévost de Harmes (Pierre), 1270, 1273, 1279. L. 5471, p. 131, 133, 144.
Pricey (Hugues de), 1285. L. 17041, p. 61.
Prie (René de), év. de Bayeux, 1500. L. 17024, p. 150.
Prouvemont (Amaury de), 1224. L. 5441, p. 287.
Proverville (Hue de), 1371. L. 5424, p. 167.
Provins (Aymar de), év. de Soissons, 1216. L. 17028, p. 209.

Pruilly (abbé de), voy. : Étienne.
Prunelé (Guillaume), 1260. L. 5481, p. 144.
Putemonoye (Guillaume de), 1232. L. 5468, p. 84.
Puteous (Arnoul de), 1233. L. 5462, p. 155.
Puteous (Rigaud de), 1243. L. 5462, p. 89.
Puy (évêque du), voy. : Bourbon.
Puy (Eble du), év. de Chartres, 1376. L. 17033, p. 313.
Puy (Ours du), 1228. L. 5480, p. 130.
Puy (Robert du), dit la Truie, 1227, 1259. L. 5462, p. 75, 297.
Quarel (Philippe), 1212. L. 5474, p. 161.
Quartier (Philippe du), 1230. L. 5480, p. 196.
Quesnay (Jean du), 1425. L. 5423, p. 167.
Quesnel (Baudouin du), 1294. L. 5471, p. 153.
Quesnel (Pierre du), 1236. L. 5471, p. 113.
Quesnel (Renaud du), 1236. L. 5471, p. 113.
Quesnel (Robert du), 1214. L. 5471, p. 119.
Quimper (évêques de), voy. : Monceaux, Richard, Robert.
Quincampoix (Raoul de), 1235, 1266. L. 5471, p. 81, 85.
Quiriace, év. de Nantes, 1064, 1065. L. 17027, p. 167, 168.
R., abbé de Jumièges, avant 1200. L. 5424, p. 93.
Rabaste (Boson de), 1277. L. 5480, p. 157.
Rabaste (Emery de), 1257. L. 5480, p. 183.
Rabes (Jean de), XIII^e siècle. L. 5462, p. 240 *bis*.
Rabinard (Jean), 1528. L. 5446, p. 206.
Raerius, abbé de Nouaillé, 1231, 1235. L. 5450, p. 50, 134.
Raisi (Sestinus de), vers 1200. L. 5446, p. 161.
Raisi (Haschodius de), 1170-1184. L. 5446, p. 223.
Ramerud (André de), 1189. L. 5441, p. 226.
Rançon (Geoffroi de), 1235. L. 5480, p. 232.
Raoul, év. d'Angers, 1182. L. 17030, p. 85.
Raoul, év. de Lisieux, vers 1200. L. 17026, p. 129.
Raoul, év. de Saint-Malo, 1222. L. 17027, p. 27.
Raoul, év. de Verdun, 1231. L. 5473, p. 35.
Raoul, abbé de Breuil, 1271. L. 5423, p. 143.
Raphoel (Hugues), 1259. L. 5441, p. 271.
Raymond, év. de Périgueux, 1150. L. 17028, p. 16.
Recignes (Guillaume de), 1203. L. 5480, p. 361.
Refuge (Pierre du), 1491. L. 5419, p. 25.
Réginart (Jean), 1240. L. 5462, p. 271.
Reilli (Denis de), 1234, 1237. L. 5462, p. 62, 76.

Reilli (Pierre de), 1237. L. 5462, p. 62.
Reims (archevêques de), voy. : Briconnet, Champagne, Chartres, Craon, France (Henri de), Guillaume, Humbert, Laval, Lenoncourt, Lorraine, Martigny, Mauvoisin, Picque, Renaud, Roye, Ursins (des).
Remalart (Gatho), 1244. L. 5481, p. 51.
Remi (Pierre), 1278. L. 5423, p. 153.
Remin (Philippe de) de Beaumanoir, 1255. L. 5473, p. 81.
Remorigies (Isabelle de), 1277. L. 5473, p. 144.
Renaud, arch. de Reims, 1134. L. 5473, p. 37.
Renaud, év. de Meaux, vers 1160. L. 17027, p. 59.
Renaud, abbé de Ferrières, 1212. L. 5480, p. 142.
Renaud, abbé de Saint-Denis, 1296. L. 5417, p. 177.
Renaud, abbé de Saint-Jouin de Marnes, 1286. L. 5449, p. 31.
Renaud, abbé de Saint-Ouen de Rouen, 1359. L. 5423, p. 111.
Renaud, maire de Breteuil, 1253. L. 5471, p. 107.
Renaud, portier de Beauvais, 1279. L. 5471, p. 165.
Rennes (évêques de), voy. : Brillet, Dinan, Espinay, Fougères, Giquel, Guibe, Hamelin, Herbert, Tréal, Triziquidi.
Renouville (Pierre de), 1262. L. 17049, p. 508 a, 513.
Renty (Arnoul de), 1221, 1285. L. 5441, p. 356, 357.
Rethel (Marie, comtesse de), 1252. L. 5467, p. 136.
Revercourt (Hugues de), 1261. L. 5417, p. 207.
Ribemont (Guillaume de), 1292. L. 5479, p. 16.
Richard, év. d'Amiens, 1205. L. 17021, p. 145.
Richard, év. d'Avranches, 1142 - 1153. L. 17022, p. 34.
Richard, év. de Quimper, 1140 - 1158. L. 17025, p. 120.
Richard, év. de Coutances, vers 1170. L. 17025, p. 140.
Richard, év. d'Évreux, 1227. L. 5423, p. 143.
Richard (Alice), 1271. L. 5481, p. 70.
Richard (Guillaume), 1271. L. 5481, p. 70.
Richard (Jean), abbé de Saint-Ouen de Rouen, 1410. L. 5423, p. 27.
Richebourg (Pierre de), 1196, 1224. L. 5441, p. 268, 269.
Rieux (évêques de), voy. : Abzac de la Douze, Bourg, Valtan.
Rigault (Eude), arch. de Rouen, 1257. L. 17044, p. 109.
Rimiaux (Pierre de), 1239, L. 5473, p. 49.

Rivière (Pierre de), 1211, 1223. L. 5417, p. 239.
Rivière (Robert de), 1261. L. 17049, p. 508 f, 509.
Robert, év. de Chartres, 1163. L. 17033, p. 135.
Robert, év. de Nantes, 1181. L. 17027, p. 173.
Robert, év. de Quimper, 1126. L. 17025, p. 120.
Robert, abbé de Jumièges, 1290. L. 5424, p. 153, 183.
Robert, abbé de la Mermorte en Léon, près Rouen, 1282. L. 5441, p. 102.
Robert, abbé de Saint-Chéron de Chartres, 1204. L. 5417, p. 249.
Robert, abbé de Saint-Chéron de Chartres, 1399. L. 5417, p. 97.
Robert, fils de Gui, 1226. L. 5476, p. 28.
Robert (Jean), abbé de Saint-Julien de Tours, 1532. L. 5443, p. 82.
Rochechouart (Gui de), 1311. L. 5419, p. 43.
Rochefort (Gaucher de), vicomte de Chartres, 1399. L. 5418, p. 151.
Rochefort (Geoffroi de), 1271. L. 5481, p. 77.
Rochefort (Guillaume de), 1269. L. 5481, p. 75.
Rochefort (Olivier de), vers 1180. L. 5446, p. 182.
Rochefort (Payan de), sénéchal d'Anjou, vers 1180. L. 5480, p. 116.
Rochefort (Pierre de), archidiacre de Langres, 1319. L. 5481, p. 118.
Rochefort (Simon de), 1225. L. 5441, p. 288.
Roches (Guillaume des), sénéchal d'Anjou, 1212, 1215. L. 5441, p. 276; 5446, p. 205; 5480, p. 109, 285.
Rochois (Jean de), abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1400. L. 5425, p. 17.
Rodot (Philippe), év. d'Albi, 1568. L. 17021, p. 110.
Roger, év. de Laon, 1187. L. 17026, p. 19.
Roger, abbé de Saint-Wandrille de Rouen, 1157. L. 5425, p. 165.
Roger (Pierre), arch. de Rouen, 1333. L. 17044, p. 153.
Rogerville (Reynaud de), vers 1200. L. 5425, p. 81.
Rognard (Pierre), 1229. L. 5480, p. 367.
Roillei (Geoffroi), 1230. L. 5419, p. 31.
Rollin (Jean), cardinal, év. d'Autun, 1478. L. 17022, p. 20.
Roncherei (Beucolin de), 1212. L. 5424, p. 161.
Roncherei (Robert de), 1212. L. 5424, p. 161.
Rongefer (Renaud), 1295. L. 5468, p. 38.
Romveroi (Jean de), 1247. L. 5423, p. 157.
Ronquerolles (Anseau de), 1208. L. 5471, p. 120.

Ronquerolles (Eudes de), 1238. L. 5471, p. 107.
Ronquerolles (Jean de), 1238. L. 5471, p. 107.
Rosier (Bernard du), arch. de Toulouse, 1469. L. 17029, p. 60.
Roucy (Humbert de), 1189. L. 5441, p. 213.
Roucy (Jean, comte de), vers 1200. L. 5441, p. 317.
Roucy (Jean, comte de), 1284. L. 5441, p. 318.
Roucy (Raoul, comte de), vers 1190. L. 5441, p. 316.
Roucy (Robert, comte de), 1349. L. 5441, p. 319.
Rouen (archevêques de), voy. : Alençon, Amboise, Amiens, Aycelin, Aymeri, Beaumont, Bourbon, Colmieu, Coutances, Estouteville, Flavacourt, Harlay, Harcourt, Hugues, Joyeuse, L'Estrange, Luxembourg, Maurice, Poulain, Rigaud, Roger, Roussel, Thibaud, Vienne.
Rouhier (Jean), év. de Meaux, 1361. L. 17027, p. 69.
Roussel (Raoul), arch. de Rouen, 1444, 1446. L. 17045, p. 241.
Rouves (Olivier de), 1241. L. 5423, p. 197.
Rouviler (Arnoul de), 1260. L. 5473, p. 77.
Rouviler (Manassès de), 1258, 1259, 1261. L. 5473, p. 76, 78.
Rouviler (Raoul de), 1306. L. 5473, p. 78.
Rouviler (René de), 1260. L. 5473, p. 77.
Rouviler (Robert de), 1259. L. 5473, p. 76.
Rouvray (Albert de), 1212. L. 5417, p. 301.
Rouvray (Jean de), 1280. L. 5425, p. 103.
Rouvray (Oosbert de), vers 1200. L. 5425, p. 121.
Rouvres (Richard de), 1283? L. 5423, p. 199.
Rouvres (Robert de), év. de Maguelonne, 1449. L. 17027, p. 10.
Rouxel de Médavy (François de), év. de Lisieux, 1617. L. 17026, p. 159.
Roye (Barthélemy de), chambrier de France, 1209, 1223. L. 5473, p. 45, 49.
Roye (chapitre de Saint-Georges de), 1235. L. 5473, p. 50.
Roye (Gui de), arch. de Reims, 1394. L. 17043, p. 83.
Roye (Jean de), 1217. L. 5473, p. 47.
Roye (Mathieu de), 1247. L. 5473, p. 127.
Roye (Mathieu de), 1346. L. 5473, p. 54.
Rueil (Baudouin de), 1230, 1233, 1238, 1239. L. 5471, p. 95, 98, 111, 112, 113.
Rueil (Claude de), év. d'Angers, 1632. L. 17030, p. 217.
Rueil (Simon de), 1233. L. 5471, p. 98.

Rufin (Guillaume de), 1232. L. 5418, p. 81.
Rumigny (Enjorran de), 1291. L. 5441, p. 318.
Rupenon (Jean de Meane, dit), 1229. L. 5419, p. 29.
Ruzé (Guillaume), év. d'Angers, 1575, 1580. L. 17030, p. 205.

Sailly (Pierre de), 1297. L. 5462, p. 237.
Sains (Girard de), XIII^e s. L. 5471, p. 183.
Sains (Raoul de), 1226. L. 5471, p. 67.
Saint-Ambroise de Bourges (abbaye de), 1303. L. 5441, p. 163.
Saint-Ambroise de Bourges (abbé), voy. : Simon.
Saint-André (Pierre de), 1251. L. 5471, p. 41.
Saint-Aubin (Pierre de), 1275. L. 5473, p. 65.
Saint-Avit (Hugues de), 1237. L. 5419, p. 25.
Saint-Avit (Jean de), év. d'Avranches, 1392, 1406. L. 17022, p. 54.
Saint-Belin (Geoffroi de), év. de Poitiers, 1603. L. 17042, p. 475.
Saint-Benoît-sur-Loire (abbé de), voy. : Jean.
Saint-Bertivin (Hicbert de), 1219. L. 5475, p. 47.
Saint-Brice (Mathieu de), 1224. L. 5418, p. 75.
Saint-Brieuc (évêques de), voy. : Jean, Philippe, Pierre, Prégent, Sylvestre.
Sainte-Catherine (abbé de), voy. : François.
Saint-Chéron de Chartres abbaye de), 1399. L. 5417, p. 97.
Saint-Chéron de Chartres (abbés de), voy. : Aucher, Barthélemy, Gilles, Jacques, Mathurin, Robert, Simon, Testu.
Sainte-Croix de Poitiers (abbesses de), voy. : Agnès, Bourbon.
Sainte-Croix de Talmond (abbé de), voy. : Coniac.
Saint-Cyprien de Poitiers (abbaye de), 1183. L. 5480, p. 420.
Saint-Denis (Gautier de), 1270. L. 17048, p. 633.
Saint-Denis en France (abbé de), voy. : Renaud.
Saintes (évêques de), voy. : Bernard, Chavenon, Hélie.
Saint-Étienne (Jean de), 1289. L. 5423, p. 157.
Saint-Étienne de Cadom (abbé de), voy. : Martigny.
Saint-Faron de Meaux (abbé de), voy. : Jean.
Saint-Florent de Saumur (abbé de), voy. : Michel.
Saint-Flour (évêques de), voy. : Le Loup, Manac.
Sainte-Geneviève de Paris (abbés de), voy. : Étienne, Thibaud.
Saint-Georges (Jean de), 1239. L. 5470, p. 153.
Saint-Georges de Beauqueirville (abbé de), voy. : Philippe.

Saint - Georges du Bois (prieur de), voy. : Pommeraye.
Saint-Georges en Savoie (prieur de), voy. : Sauvage.
Saint-Gilles (Bertrand de), 1261. L. 5476, p. 118.
Saint-Jean (Guillaume de), vers 1200. L. 5480, p. 269.
Saint-Jean en Vallée de Chartres (abbés de), voy. : Garin, Guérin, Pierre.
Saint-Jouin de Marnes (abbés de), voy. : Mesnil (du), Renaud, Servient.
Saint-Julien de Tours (abbés de), voy. : Geoffroi, Guérin, Hélie, Jean, Maynard, Pierre, Robert.
Saint-Laon de Thouars (abbés de), voy. : Chauvin, Coniac, La Trémouille, Laurent, Morin, Nicolas, Philippe.
Saint-Laumer de Blois (abbé de), voy. : Laurent.
Saint-Léger (Richard de), év. d'Évreux, 1227. L. 17034, p. 63.
Saint-Louis de Poissy (prieure et religieuse de), voy. : Bourbon, France.
Saint-Loup (Gilles de), 1233. L. 5474, p. 116.
Saint-Loup (Gui de), 1255. L. 5474, p. 118.
Saint-Lucien de Beauvais (abbé de), voy. : Jean.
Sainte-Mare (Pierre de), 1324. L. 5480, p. 183.
Sainte-Marie de Colombes (abbé de), voy. : Pierre.
Saint-Mart (Lancelot de), 1276. L. 5462, p. 162.
Saint - Martin (Guillaume de), 1255. L. 5419, p. 31.
Saint-Martin de Tours (doyen de), voy. : Eudes.
Saint-Martin du Val à Chartres (prieur de), voy. : Poysieu.
Saint-Maur-sur-Loire (abbé de), voy. : Saint-Offange.
Saint - Médard (Guillaume de), 1218. L. 5443, p. 72.
Saint-Michel de l'Ermitage (abbé de), voy. : Martinbosc.
Saint-Offange (Claude de), abbé de Saint-Maur-sur-Loire, 1601. L. 5449, p. 74.
Saint-Ouen de Rouen (abbés de), voy. : Bohier, Breuil, Caradas, Gland, Hugues, Jean, Renaud, Richard.
Saint-Palais (Pierre de), 1341. L. 17049, p. 17.
Saint-Papoul (évêque de), voy. : Cros (du).
Saint-Père (Bertrand de), 1366. L. 5476, p. 39.
Saint-Père de Chartres (abbés de), voy. : Barthélemy, Brisay, Brulhac, Étienne, Gui, Jean, La Chapelle, Lorraine, Pierre.
Saint-Pierre d'Auxerre (abbé de), voy. : Arnoul.
Saint-Port (abbé de), voy. : Michel.
Saint - Pris (Avesgot de), 1222. L. 5481, p. 145.

Saint-Quentin (Eléonor, comtesse de), 1201, 1210. L. 5441, p. 409; 5480, p. 371.
Saint-Quentin (Lantelme de), 1279. L. 5456, p. 33.
Saint-Remy (Gui de), 1259, 1268. L. 5470, p. 81, 122, 156.
Saint-Remy (Nivelon de), 1235. L. 5471, p. 167.
Saint-Samson de Chartres (doyen de), voy. : France (Philippe de).
Saint-Samson de Chartres (prieur de), voy. : Geoffroi.
Saint-Sauveur-le-Vicomte (abbé de), voy. : Étienne.
Saint-Savin (Eroud de), 1237. L. 5480, p. 152.
Saint-Serge et Bacchus (abbés de), voy. : Bertrand, Guillaume, Hélie, Jean.
Saint-Séverin (Frédéric de), év. de Maillezais, 1492. L. 17027, p. 308.
Saint-Valery (Bernard de), 1181. L. 5480, p. 257, 259.
Saint-Valery (Élisabeth de), 1222. L. 5482, p. 157.
Saint-Valery (Reynaud de), vers 1200. L. 5480, p. 259.
Saint-Vast d'Arras (abbé de), voy. : Jean.
Saint-Véran (Philippe de), 1286, L. 5468, p. 105.
Saint-Véran (Jeanne de), 1286, 1316. L. 5468, p. 105.
Saint-Victor de Paris (abbaye de), 1271. L. 5462, p. 100.
Saint-Victor de Paris (abbé de), voy. : Pierre.
Saint-Vincent du Mans (abbé de), 1574. L. 5424, p. 79.
Saint-Wandrille de Rouen (abbaye de), vers 1480, 1528. L. 5425, p. 163, 191.
Saint-Wandrille de Rouen (abbés de), voy. : Bayard, Gautier, Geoffroi, Guillaume, Jacques, Jean, Pierre, Rochois, Roger.
Salazar (Tristan de), arch. de Sens, 1495. L. 17046, p. 349.
Salene (Jeanne), 1310. L. 5441, p. 447.
Saliers (Arnaud de), év. de Lescar, 1427. L. 17026, p. 67.
Salignac (Louis de), év. de Sarlat, 1590, 1594. L. 17028, p. 175.
Salm (Henri, comte de), 1352. F. 20388, p. 33.
Sandricourt (Jean de), 1248. L. 5462, p. 185.
Sannois (Eudes de), 1240. L. 5462, p. 271.
Sans-Avoir (Guillaume), 1245. L. 5424, p. 125.
Sans-Avoir (Hugues), 1227. L. 5441, p. 447.
Sans-Pitié (Milon), 1235. L. 5462, p. 313.
Santeuil (Jean de), 1250. L. 5462, p. 277.
San-Vitali (Opiso), év. de Parme, 1275. L. 5425, p. 181.

Sarlat (évêque de), voy. : Salignac.
Sarcouse (Simon de), 1230. L. 5418, p. 63.
Sarmaises (Pierre de), 1284. L. 5473, p. 130.
Sart (Gille, sire de), 1298. L. 5470, p. 123.
Sarton (Pierre), chan. d'Amiens, 1214. L. 5441, p. 108.
Sassenage (Didier de), 1279. L. 5456, p. 33.
Sassenage (Hugues de), 1279. L. 5456, p. 33.
Sauvage (Hugues), prieur de Saint-Georges en Savoie, 1389. L. 5417, p. 215.
Savary (Geoffroi), 1219. L. 5480, p. 429.
Savary (Pierre), 1255, 1257. L. 5480, p. 153, 375.
Savigny (Jean de), 1264. L. 5471, p. 42.
Sayriac (Jean de), 1259. L. 5472, p. 59.
Sées (évêques de), voy. : Beaublé, Dangu, Froger, Gervais, Girard, Guillaume, Hugues, Laval, Lisiard, Silly, Sylvestre.
Sehenne (Bernard de), 1234. L. 5481, p. 85.
Semonville ? (Marie de), 1309. L. 5470, p. 122.
Sempuis (Petronille de), 1212. L. 5424, p. 115.
Senantes (Simon de), 1219. L. 5418, p. 71.
Sénéschal (Eudes), 1243, 1247. L. 5462, p. 222, 224.
Sénéschal (Guillaume), 1245, 1253. L. 5462, p. 220, 224.
Sénéschal (Simon), 1277. L. 5462, p. 223.
Senlis (évêques de), voy. : Chambly, Geoffroi, Henri.
Sens (archevêques de), voy. : Champagne, Corbeil, Noyers, Toucy, Salazar.
Sergines (Geoffroi de), 1221. L. 5467, p. 114.
Sermanville (Hugues de), 1251. L. 17049, p. 508, 511.
Servient (Augustin), abbé de Saint-Jouin de Marnes, 1670. L. 5449, p. 74.
Servient (François), év. de Carcassonne, 1653. L. 17029, p. 46.
Silleville (Hugues de), vers 1200. L. 5424, p. 85.
Silly (Jacques de), év. de Sées, 1511. L. 17028, p. 158.
Simon, cardinal, 1322. L. 5424, p. 205.
Simon, év. de Meaux, vers 1177. L. 17027, p. 62.
Simon, év. de Noyon et Tournay, 1146. L. 5473, p. 41.
Simon, abbé de Marmoutiers, 1334. L. 5441, p. 127.
Simon, abbé de N.-D. de Colombe, 1249. L. 5441, p. 289.
Simon, abbé de Saint-Ambroise de Bourges, 1303. L. 5441, p. 163.
Simon, abbé de Saint-Chéron de Chartres, 1272. L. 5481, p. 28.

Simon, abbé de Jumièges, 1411. L. 5424, p. 83.
Sisteron (évêque de), voy. : Narbonne.
Sodoi (Guillaume de), 1217. L. 5480, p. 428.
Soiséles (Adam de), 1291. L. 5473, p. 144.
Soissons (évêques de), voy. : Ansculphe, Bussy, Chérizy, Héligot, La Charité, Nivelon, Pierrefonds, Provins.
Soissons (chanoine de), voy. : Cuffies.
Soissons (comtes de), voy. : Bourbon, Nesle.
Soles (Jean de), 1297. L. 17049, p. 508 G, 511.
Soligné (Adam de), vers 1200. L. 5476, p. 33.
Soligné (Hasculphe de), 1183, 1184. L. 5476, p. 13, 17, 34, 87.
Sorcé (Milon de), 1193. L. 5441, p. 427.
Sorel (Gérard, sire de), 1248. L. 5473, p. 51.
Soupy (Baudouin de), 1211, 1219. L. 5470, p. 124; 5473, p. 119.
Souriau (Jeuffrey), 1284. L. 5481, p. 146.
Sours (Jean de), 1259. L. 5480, p. 477.
Sours (Renaud de), 1283. L. 5481, p. 85.
Soyons (Gautier de), 1268. L. 5471, p. 97.
Sully (Eudes de), év. de Paris, 1200, 1203. L. 17040, p. 77, 91.
Sully (Henri, sire de), 1248. L. 5480, p. 191.
Sully (Jeanne de), 1286. L. 5480, p. 88.
Sully (Maurice de), év. de Paris, 1173, 1190. L. 5462, p. 107; 17040, p. 77.
Surgères (Hugues de), vicomte de Châteaubriand, 1208. L. 5480, p. 205.
Sylvestre, évêque de Saint-Brieuc, 1217. L. 17024, p. 169.
Sylvestre, év. de Sées, 1205. L. 17028, p. 144.

Tahureau (Jacques), 1519. L. 5445, p. 85.
Taleval (Raoul), 1206. L. 5424, p. 121.
Tempier (Guillaume), év. de Poitiers, 1186. L. 17042, p. 131.
Templiers d'Aquitaine, 1302. L. 5480, p. 64, 228.
Templiers de France, vers 1200. L. 5468, p. 113.
Templiers de Paris, 1183. L. 5480, p. 442.
Terrail (Jacques), abbé de Josaphat, 1524. L. 5418, p. 107.
Testart de Caisnéel (Jean), 1269. L. 5473, p. 121.
Testu (Jean), abbé de Fontaine-Jean et de Saint-Chéron de Chartres, prieur de Dammartin, XV^e siècle. L. 5418, p. 159.
Teysi (Philippe de), 1259. L. 5417, p. 88.

Thérouanne (évêques de), voy. : Adam, Aicelin, Doy, Orgemont, Lorraine, Luxembourg.

Thesart (Louis), év. de Bayeux, 1361, 1368. L. 17024, p. 14.

Thianges (Guillaume de), 1305? L. 5469, p. 87.

Thibaud, arch. de Rouen, 1227. L. 5424, p. 91.

Thibaud, év. d'Amiens, 1203. L. 17021, p. 144.

Thibaud, abbé du Bec, 1137. L. 5441, p. 268.

Thibaud, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, 1261. L. 5441, p. 412.

Thibaud?, abbé de la Trinité de Fécamp, 1306. L. 5424, p. 97.

Thierry, év. d'Amiens, 1160, 1145-1163. L. 17021, p. 138, 140.

Thiéville (Guillaume de), év. de Coutances, 1318. L. 17025, p. 144.

Thil (Guillaume, sire du), 1293. L. 5468, p. 54.

Thil (Jean du), 1208, 1229, 1239. L. 5471, p. 111, 112, 114.

Thil (Mathieu du), 1202. L. 5471, p. 77.

Thionville (Guillaume de), 1239. L. 5481, p. 95.

Thoisy (Jean de), év. de Tournay, 1411. L. 17029, p. 76.

Tholemars (Théophanie, dame de), 1286. L. 5471, p. 182.

Thomas, abbé des Angles, 1285. L. 17041, p. 87.

Thomas, abbé de Vaux-le-Cernay, 1225. L. 5441, p. 215.

Thomé (Geoffroi), 1274. L. 5417, p. 275.

Thorigny (Raoul de), 1250. L. 17048, p. 288 *bis*.

Thouars (Aimery, vicomte de), 1199. L. 5449, p. 36.

Thouars (Audibert, vicomte de), 1221. L. 5480, p. 85.

Thouars (Gui de), 1280. L. 5441, p. 464.

Thouars (Hugues de), vers 1230. L. 5480, p. 29.

Thouars (Louis, vicomte de), 1350. L. 5449, p. 48, 49.

Thouars (Marguerite, femme d'Hugues de), vers 1230. L. 5480, p. 29.

Thouars (Marguerite, vicomtesse de), 1267. L. 5441, p. 229.

Thouars (Perronelle, vicomtesse de), 1394. L. 5480, p. 499.

Thourotte (Ansel de), 1217. L. 5462, p. 176.

Thourotte (Gachon de), 1219. L. 5462, p. 154.

Thourotte (Philippe de), 1229, 1239. L. 5462, p. 145, 164.

Thourotte (Raoul de), év. de Verdun, 1231. L. 17029, p. 176.

Thourotte (seigneurs de), voy. : Coucy.

Thury (Philippe de), chantre, puis arch. de Lyon, 1385,

1407. L. 17026, p. 218, 219.
Thury (Pierre de), év. de Maillezais, 1383. L. 17027, p. 302.
Tillet (Eudes de), 1245. L. 5462, p. 266.
Tillet (Pierre de), 1258. L. 5472, p. 85.
Tillières (Bertrand de), 1285. L. 5417, p. 209.
Tillières (Gacot de), 1337. L. 5417, p. 209.
Tillières (Gilbert de), 1259, 1337. L. 5417, p. 209.
Tillières (Jean de), 1337. L. 5417, p. 209.
Tilloy (Jean de), 1238. L. 5473, p. 49.
Tilly (Jean de), 1275. L. 5462, p. 161.
Tirel (Gautier), 1203. L. 5462, p. 253.
Tirel (Guillaume), vers 1280. L. 5462, p. 296.
Tirel (Hugues), vers 1200. L. 5462, p. 254.
Toneville (Simon de), 1256. L. 5425, p. 163.
Torel (Gautier), 1216. L. 5462, p. 76.
Torel (Guillaume), 1220. L. 5418, p. 69.
Torel (Roger), 1200, 1214, 1230. L. 5424, p. 134, 135.
Torli (Eudes de), 1218. L. 5471, p. 158.
Toucy (Hugues de), arch. de Sens, 1147. L. 17046, p. 33.
Toucy (Ithier de), 1206. L. 5469, p. 80.
Toulouse (archevêques de), voy. : Aldobrandini, Cardaillac, Castelmaur, Lion, Moulins, Orléans-Longueville, Rosier, Vairols.
Toulouse (comtes de), voy. : Montfort, Poitiers.
Toulouse (Raymond, comte de), 1229. L. 5480, p. 190.
Touquin (Eudes de), 1218. L. 5467, p. 115.
Tourbert (Guillaume), 1300. L. 5425, p. 105.
Tourbert (Jeanne), 1300. L. 5425, p. 105.
Tourelle (Mathilde, dame de la), 1270. L. 5467, p. 152.
Tournay (évêques de), voy. : Simon, Thoisy.
Tournay (Alexandre de), 1210. L. 5474, p. 107.
Tournay (Guiburge de), 1210. L. 5474, p. 107.
Tours (évêques de), voy. : Bernard, Châteaudun, Coëtquis, Eschaus, Faye, Geoffroi, Hugues, Jean, Josse, La Barre, La Ferté, La Guesle, Lude, Marceau, Mayenne, Orléans, Pilmil, Preuilly.
Tours (chanoine de), voy. : Aunet.
Tourville (Guillaume de), 1227. L. 5424, p. 89.
Tourville (Maneudis de), 1242. L. 5423, p. 133.
Trainel (Gui de), 1291. L. 5468, p. 60.
Tréal (Raoul de), év. de Rennes, 1363-1383, L. 17028, p. 78.

Tréguier (évêque de), voy. : Ursins.
Tremblay (Hugues du), 1207, 1210. L. 5417, p. 151; 5481, p. 17, 75.
Tremblay (Jean, vicomte du), 1270. L. 5481, p. 74.
Trenches (Enguerran de), 1261. L. 5471, p. 29.
Treziguidi (Maurice de), év. de Rennes, 1263. L. 17028, p. 74.
Trianel (Enguerran de), 1237. L. 5471, p. 28.
Trianel (Garnier de), 1188, 1276. L. 5468, p. 108, 111.
Trianel (Guillaume de), 1236. L. 5418, p. 103.
Trianel (Pierre de), 1231, 1237, 1251, L. 5471, p. 23, 27, 28, 31.
Trianel (Simon de), 1261. L. 5471, p. 29.
Triangle (Agnès de), 1236. L. 5468, p. 18.
Triangle (Drocon de), 1259. L. 5468, p. 72.
Triangle (Elissende de), 1228. L. 5468, p. 57.
Triangle (Erard de), 1236. L. 5468, p. 17.
Triangle (Garnier de), 1255. L. 5468, p. 58.
Tribole (Jean), 1393. L. 5468, p. 55.
Trie (Alix de), 1237. L. 5462, p. 39.
Trie (Enguerran de), 1168, 1237. L. 5462, p. 39, 83.
Trie (Jean de), 1190, 1220. L. 5462, p. 42, 91.
Trie (Jean de), dit Bellebaut, 1345. L. 5471, p. 38 *ter*.
Trie (Reynaud de), 1237. L. 5462, p. 39.
Triecot (Reynaud de), 1220, 1243. L. 5473, p. 123, 75.
Trinité de Fécamp (abbé de la), voy. : Thibaud?
Trinité de Poitiers (abbesse de la), voy. : Agnès.
Trinité de Vendôme (abbaye de la), 1205, 1266. L. 5419, p. 69, 71.
Trinité de Vendôme (abbés de la), voy. : Cosdun, Crevant, Guillaume, Jean, Pierre, Villedieu.
Troli (Bertrand de), 1309. L. 5473, p. 101.
Trousseau (Eudes), 1217. L. 5473, p. 105.
Trousseau (Garnier), 1233. L. 5471, p. 137.
Trousseau (Marguerite), 1367. L. 5480, p. 189.
Troyes (évêques de), voy. : Arcis, Hatton, Hervé, Mathieu, Nicolas, Pons, Pougy.
Troyes (Blanche, comtesse de), 1215. L. 5468, p. 96.
Troyes (Henri, comte de), 1154, 1158. L. 5441, p. 375; 5469, p. 110.
Troyes (Henri, comte de), 1161, 1166, 1174, 1187, 1188. L. 5441, p. 58; 5467, p. 148; 5468, p. 67; 5470, p. 117; 5480, p. 446, 447.
Troyes (Hugues, comte de), 1118. L. 5441, p. 495.

Troyes (Marie, comtesse de), 1193. L. 5441, p. 428; 5469, p. 27.
Troyes (Thibaud, comte de), 1190, 1198, 1199. L. 5468, p. 63; 5469, p. 110; 5470, p. 215.
Trubleville (Henri de), sénéchal de Gascogne, 1235. L. 5480, p. 461.
Truégny (Jean de), 1203. L. 5473, p. 140.
Truser? (Gautier), vers 1180. L. 5476, p. 30.
Tuit (Guillaume du), 1216. L. 5424, p. 149.
Tuit (Jean du), 1216. L. 5424, p. 149.
Tuit (Nicolas du), 1216. L. 5424, p. 149.
Tulle (évêques de), voy. : Blamont, Cluys, La Tour.
Turpenay (abbé de), voy. : Luc.
Tusculum (évêque de), voy. : Anibaldus.
Tyron (abbés de), voy. : Etienne, Jean.

Ucé (Baudouin d'), 1257. L. 5480, p. 366.
Ucé (Reynaud d'), vers 1220. L. 5480, p. 433.
Ursins (Jacques Juvénal des), arch. de Reims, 1447. L. 17043, p. 95.
Ursins (Jacques Juvénal des), év. de Poitiers, 1451. L. 17042, p. 385.
Ursins (Jean Juvénal des), év. de Tréguier, 1554. L. 17029, p. 86.
Vachères (Jean de), 1243. L. 5441, p. 287.
Vaige (Payan de), 1218. L. 5480, p. 506.
Vaily (Jean de), 1420. L. 5449, p. 54.
Vairols (Geoffroi de), arch. de Toulouse, 1369. L. 17029, p. 55.
Valence (Guillaume de), comte de Pembrock, 1295. L. 5480, p. 292.
Valence et Die (évêque de), voy. : Montluc.
Valeri (Erard de), 1257, 1269. L. 5469, p. 37, 38.
Valengoujard (Geoffroi de), 1224. L. 5462, p. 170.
Valengoujard (Girard de), 1218, 1225. L. 5462, p. 19, 95, 97.
Valengoujard (Thibaud de), 1206, 1214, 1218. L. 5462, p. 31, 186.
Vallecourt (Guillaume de), 1234, 1239. L. 5471, p. 42, 111, 112.
Vallemont (abbaye de N.-D. de), 1292. L. 17049, p. 512 *ter*, 515.
Vallemont (abbés de N.-D. de), voy. : Gérard, Henri.
Valleville (Maur de), év. de Maguelonne, 1438, 1466. L. 17027, p. 11.
Valois (Charles, fils du comte de), 1322. F. 20371, p. 12.
Valois (Eléonore, comtesse de), héritière de Vermandois, 1184. L. 5473, p. 44.
Valois (Isabelle, fille de

Charles DE), abbesse de Fontevrault, 1345. L. 5480, p. 360.
VALOIS (Marie d'Espagne, femme de Charles DE), 1356. F. 20371, p. 13.
VALOIS (Philippe, fils de Charles DE), 1321, 1324. F. 20370, p. 53, 56.
Valprofonde (abbé de), voy. : Hervé.
VALTAN (Jean-Louis DE), év. de Rieux, 1501. L. 17028, p. 91.
VALTAN (Pierre-Louis DE), év. de Rieux, 1512. L. 17028, p. 91.
VANDEL (François DE), 1437. L. 5484, p. 93.
Vannes (évêques de), voy. : Cadioc, Ives.
VANNEVILLE (Guillaume DE), 1212. L. 5424, p. 89.
VARENNES (Hauwis, dame DE), 1262. L. 5473, p. 139.
VARENNES (Jean DE), 1274, 1284. L. 5441, p. 303; 5473, p. 104.
VARICARVILLE (Jordan DE), 1230. L. 5424, p. 85.
VASSAL (Geoffroi), arch. de Lyon, 1445. L. 17026. p. 220.
VAUBUIN (Pierre, dit Savars DE), 1275. L. 5473, p. 123.
VAUBUIN (Guiard DE), 1277. L. 5470, p. 96.
VAUCELLES (Jean DE), 1301. L. 5473, p. 135.
VAUCELLES (Pierre DE), 1266. L. 5473, p. 129.
VAUCELLES (Simon DE), 1235. L. 5473, p. 128.
Vauluisant (abbé de), 1200. L. 5468, p. 113.
VAUMARE (Jean DE), 1320. L. 17049, p. 508E, 515.
VAUMONDOIS (Bernard DE), 1248. L. 5462, p. 194.
VAURÉSIS (Jean DE), 1242. L. 5470, p. 157.
VAUX (Pasquier DE), év. de Meaux, d'Evreux, puis de Lisieux, 1438, 1440, 1443. L. 17026, p. 148; 17027, p. 76; 17034, p. 207.
Vaux-le-Cernay (abbé de), voy. : Thomas.
VEAUVILLE (Pierre DE), 1260. L. 17049, p. 508B, 518.
VENDOLLES (Clairambaud DE), 1219. L. 5473, p. 150.
VENDOLLES (Emmeline DE), 1219. L. 5473, p. 150.
VENDÔME (Bouchard, comte DE), 1263, 1269. L. 5419, p. 19, 27.
VENDÔME (Bouchard, comte DE), 1352. L. 5441, p. 425.
VENDÔME (Jean, comte DE), 1206, 1285. L. 5419, p. 19, 25.
VENDÔME (Jean DE), sr de la Ferté, 1310. L. 5441, p. 447.
VENDÔME (Pierre, comte DE), 1374. L. 5419, p. 37.
Vermandois (héritière de), voy. : Valois (Eléonore, comtesse de).
VERMANDOIS (Raoul, comte DE) († 1163). F. 20370, p. 59.

Verdun (évêques de), voy. : Raoul, Thourotte.
Vern (Guillaume de), év. de Nantes, 1274. L. 17027, p. 178.
Verneuil (Jean de), 1247, 1255. L. 5472, p. 67, 69.
Verneuil (Thibaud de), 1255. L. 5472, p. 68.
Vernon (Gui de), 1249. L. 5469, p. 43.
Vernon (Guillaume de), 1235. L. 5462, p. 297.
Vernon (Richard de), vers 1200. L. 5425, p. 175.
Verrières (Hugues de), 1233. L. 5471, p. 109.
Versailles (Gille de), 1209, 1214, 1218. L. 5462, p. 309; 5473, p. 97, 109.
Versigny (Pierre de), 1270. L. 5470, p. 76.
Vertot (Eustache de), 1247. L. 17049, p. 508, 511.
Vervins (Louis de), arch. de Narbonne, 1602. L. 17037, p. 247.
Ves (Mathieu de), 1227. L. 5418, p. 101.
Vezilly (Raoul de), 1280. L. 5470, p. 86.
Vi (Mathieu de), 1268, 1269. L. 5470, p. 139; 5473, p. 148.
Viard (Milon), 1270. L. 5482, p. 130.
Vauville (Richard de), 1206. L. 17049, p. 508 1, 520.
Vidame (Gui), 1263. L. 5472, p. 51.
Vidame (Robert ?), vers 1200. L. 5418, p. 57.
Vienne (archevêque de), voy. : Poysieu.
Vienne (Guillaume de), arch. de Rouen, 1399. L. 17044, p. 197.
Vierzi (Aubert de), 1265. L. 5470, p. 121.
Vierzi (Catherine de), 1270, 1287. L. 5470, p. 84, 101.
Vierzi (Ermengarde de), 1301. L. 5470, p. 120.
Vierzi (Jocelin de), év. de Soissons, 1134, 1143. L. 17028, p. 188, 190, 193.
Vierzi (Oudin de), 1281. L. 5470, p. 124.
Vierzi (Philippe de), 1281. L. 5470, p. 123.
Vierzi (Raoul de), 1270, 1272, 1280. L. 5470, p. 81, 101, 121.
Vieulaines (Roger de), 1274. L. 5470, p. 109.
Vieuxpont (Guillaume de), 1217. L. 5418, p. 65, 67.
Vieuxpont (Guillaume de), sire de Courbeville, 1289. L. 5481, p. 130.
Vieuxpont (Ives de), 1241. L. 5481, p. 123.
Vieuxpont (Robert de), 1202. L. 5417, p. 99.
Vignemont (Jean de), 1266. L. 5473, p. 67.
Vignemont (Renaud de), 1254. L. 5473, p. 143.
Vignolles (Jean de), sénéchal du Maine, 1548. L. 5445, p. 74.
Vignon (Pierre), 1239. L. 5473, p. 49.

Villains (Gui de), dit Grandmoulin, 1236. L. 5462, p. 123.
Villandrado (Rodrigue de), 1421, 1439. F. 20388, p. 79.
Villars (Jean des), 1258, 1259. L. 5472, p. 39, 57.
Villars (Philippe des), 1269. L. 5482, p. 131.
Ville (Jean de), 1239. L. 5473, p. 57.
Ville (Marie de), 1311. L. 5473, p. 93 *bis*.
Villedieu (Reynaud de), abbé de la Trinité de Vendôme, 1266. L. 5419, p. 71.
Villeneuve - l'Archevêque (prévôt de), voy. : Hugues.
Villepérouse (Ebrard de), 1170, 1209, 1211. L. 5441, p. 437, 438, 485.
Villepérouse (Ernaud de), 1169, 1178. L. 5441, p. 433, 434.
Villette (Jean de), sénéchal de Saintonge, 1260. L. 5480, p. 478.
Villette (Reynaud de), 1235. L. 5441, p. 216.
Villiers (Adam de), sire de l'Ile-Adam, avant 1200, 1233, 1239, 1241, 1296. L. 5462, p. 133, 327, 334, 345, 355.
Villiers (Alix, femme de Jean de), 1303. L. 5462, p. 116.
Villiers (Alphonse de), 1259. L. 5472, p. 76.
Villiers (Anseau de), sire de l'Ile-Adam, 1233, 1239, 1279. L. 5462, p. 29, 204, 345.
Villiers (Charles de), de l'Ile-Adam, év. de Beauvais, 1534. L. 17031, p. 221.
Villiers (Guillaume de), sire du Hommet, 1387. L. 17048, p. 294.
Villiers (Héloïs, femme de Huart de), 1277. L. 5470, p. 100.
Villiers (Héloïs de), femme de Mathieu de la Tourelle, dame de l'Ile-Adam, 1295. L. 5462, p. 330.
Villiers (Henriette de), abbesse de Maubuisson, 1528. L. 5472, p. 68.
Villiers (Isabelle, femme d'Anseau de), sire de l'Ile-Adam, 1289. L. 5462, p. 328.
Villiers (Jean de), sire de l'Ile-Adam, 1275, 1303. L. 5462, p. 110, 116, 351.
Villiers (Marguerite de), 1280. L. 5470, p. 86.
Villiers (Marie de), vers 1250. L. 5470, p. 98.
Villiers (Pierre de), de l'Ile-Adam, 1233. L. 5462, p. 345.
Villiers (Robert de), 1247. L. 5472, p. 69.
Villiers le Hélon (Huart de), 1276, 1277, 1280. L. 5470, p. 86, 100, 120.
Vilonisse (Gilon de), 1252, 1257. L. 5467, p. 122, 131.

Vincent, abbé d'Orval, 1255. L. 5480, p. 143.
Vion (Louis), 1476. L. 5425, p. 143.
Viry (Jean de), 1208. L. 5473, p. 46.
Viviers (évêques de), voy. : Poitiers, Pompadour.
Vivonne (Savary de), 1334. L. 5480, p. 231.
Voise (Agnès de), 1277. L. 5481, p. 140.
Voise (Milon de), 1248. L. 5469, p. 63.
Voisins (Pierre de), 1267. L. 5481, p. 76.
Voluyre (Maurice de), 1457. L. 5480, p. 233.
Voutiers (Névelon de), 1266. L. 5473, p. 122.
Voutiers (Renaud de), 1255, 1259, 1260. L. 5470, p. 112, 138; 5473, p. 122.

Waignars (Renaud), 1260. L. 5473, p. 55.
Warties (Gille, sire de), 1281. L. 5473, p. 90.
Warties (Marie, dame de), 1286. L. 5471, p. 60.
Warties (Reynaud, sire de), 1217. L. 5471, p. 39.
Warwenne (Gille de), 1282. L. 5425, p. 109.
Warwenne (Richard de), vers 1200. L. 5425, p. 107.
Warwick (Rotrou de), év. d'Evreux, 1139-1165. L. 17034, p. 21.
Wauvegnies (Baudouin de), 1238. L. 5471, p. 121.
Wauvegnies (Jean de), 1237, 1254, 1257, 1260. L. 5471, p. 27, 117, 118, 121, 123.
Wauvegnies (Verric de), 1236. L. 5471, p. 117.
Werawast (Reynaud de), 1282, 1284. L. 5425, p. 103, 147.
Wigon (Robert), de Goyencourt, 1284. L. 5473, p. 54.
Wiville (Robert de), 1224. L. 5424, p. 99.
Wiville (Thomas de), 1205. L. 5424, p. 155.

Yllers (Geoffroi de), 1289. L. 5418, p. 149.
Yllers (Isabeau de), 1289. L. 5418, p. 149.
Ypres (Guillaume d'), 1215. L. 5479, p. 13.

Sans aucune indication. XIII^e s. L. 5462, p. 240 *bis*.

SUPPLÉMENT.

Ages (Guillaume des), chapelain à Saint-Cyprien de Poitiers, 1507. F. 20894, p. 372.

Allegrain (Jeanne), abbesse d'Hierres, 1489. F. 20894, p. 148.

Amaury, abbé de Brudilbenoît, 1492. F. 20891, p. 347.

Anteny (Guillaume d'), prieur du Mont aux Malades de Rouen, 1507. F. 20895, p. 264.

Appellevoisin (François d'), abbé d'Abzié, 1474. F. 20890, p. 2.

Arnaud, prieur de Longpont, 1394. F. 20895, p. 80.

Athies (Gérard d'), abbé de Saint-Éloi de Noyon, 1383. F. 20893, p. 43.

Auber (Pierre), abbé de Flay, 1458. F. 20894, p. 56.

Autor (François), abbé de la Réau, 1545. F. 20897, p. 7.

Autun (Guillaume d'), abbé de Clervaux, 1446. F. 20892, p. 232.

Avesnes (Jacques d'), s[r] de Guise, 1170. F. 20891, p. 361.

Aymeri, abbé de Saint-Ambrois de Bourges, 1396, F. 20890, p. 45.

Ayts (Bernard d'), abbé des Alleus, 1545. F. 20890, p. 17.

Bahier (Prégent), abbé de Sainte-Croix de Guingamp, 1436. F. 20892, p. 356.

Bernay (Clément de), prieur de N.-D. du Pré, 1460. F. 20896, p. 202.

Beuseville (Guillaume de), abbé de Bec-Helluin, 1385. F. 20891, p. 101.

Billy (Aimeri de), abbé de Saint-Cyprien, 1350. F. 20892, p. 371.

Bohier (Antoine), abbé de Fécamp, 1508. F. 20893, p. 174.

Bonport (abbaye de N.-D. de), 1391. F. 20891, p. 278.

Braychе (Michel de), abbé de Saint-Spire de Cor-

beil, 1354. F. 20897, p. 188.

Brusac (Joubert de), prieur des Bonshommes de Menel, 1463. F. 20891, p. 290.

Brye (Auger de), abbé de Saint-Evroul, 1502. F. 20893, p. 131.

Cahideuc (Olive de), prieure de la Madeleine de Fougereuse, 1476. F. 20893, p. 302.

Calceia (Jean de), abbé de Jumièges, 1450. F. 20894, p. 254.

Cardinal (Jean), abbé de Bonneval, 1462. F. 20891, p. 263.

Cauchon (Jean), prieur de Condes-lès-Chaumont, 1386. F. 20892, p. 276.

Chatillon (Jean de), comte de Blois et Avesnes, 1273. F. 20891, p. 365.

Chaumont (Pierre de), abbé de Saint-Cyprien, 1472-1473. F. 20892, p. 372.

Chaupin (Jean), abbé de Silly, 1391. F. 20897, p. 158.

Chéron (Jean), abbé de Saint-Martin de Pontoise, 1461. F. 20895, p. 171.

Cheux (Laurence de), prieure de Saint-Martin des Ammurées, 1507. F. 20895, p. 183.

Chevallier (Jean), abbé de Saint-Maxence, 1446. F. 20895, p. 133.

Chopelin (Jean), abbé de l'Estelle, 1465. F. 20893, p. 109.

Cîteaux (abbaye de), 1462. F. 20892, p. 121.

Clèves (Louis de), abbé de Boural, 1595. F. 20891, p. 294.

Coudray (Jeanne du), abbesse de Montmartre, 1411. F. 20895, p. 274.

Couldroy (Perronnelle du), abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux, 1402. F. 20897, p. 111.

Couronne (Guillelme de), abbesse de Gomerfontaine, 1434. F. 20894, p. 99.

Cousant (Artaud de), prieur de Perrecy, 1400. F. 20896, p. 103.

Crennes (Marguerite de), prieure de Hautebruyère, 1397. F. 20894, p. 136.

David (Guillaume), abbé du Vallasse, 1458, 1463. F. 20898, p. 95, 96.

Denis, abbé de Gouffer, 1458. F. 20890, p. 54.

Doultre (Guillaume), abbé de Champtoing, 1545. F. 20892, p. 62.

Durande, abbesse de Montivilliers, 1442. F. 20895, p. 272.

Duremort (Gilles de), abbé de Fécamp, 1439. F. 20893, p. 170.

Dussy (Robert), abbé du Vallasse, 1405. F. 20898, p. 93.

Eble, prieur de Brives, 1261. F. 20891, p. 335, 339.

Engerran (Jean), abbé d'Habbecourt, 1464. F. 20890, p. 102.

Espagne (Guiffrey d'), abbé de Bec-Helluin, 1460. F. 20891, p. 105.

Estouteville (Catherine d'), abbesse de Maubuisson, 1434. F. 20895, p. 191.

Étienne, abbé de Lire, 1402. F. 20895, p. 64.

Étienne, abbé de Sablonceaux, 1424, 1425. F. 20897, p. 68.

Eustache, abbé de Flay, 1401. F. 20894, p. 53.

Faudoan (Jean de), abbé de Perseigne, 1502. F. 20896, p. 109.

Fayel (Agnès du), abbesse de Gomerfontaine, 1383. F. 20894, p. 98.

Fossé (Philippe du), abbé de Fécamp, 1373, 1376. F. 20893, p. 169.

Fossés (Catherine des), abbesse de Saint-Corentin, 1407. F. 20892, p. 315.

Gaillonnel (Perronnelle de), abbesse de Port-Royal, 1386. F. 20896, p. 192.

Gallabrun (Marie), prieure de Hautebruyère, 1401. F. 20894, p. 137.

Garancières (Jeanne de), abbesse de Saint-Cyr, 1415. F. 20892, p. 378.

Gautier, év. de Laon, 1173. F. 20891, p. 363.

Georges, abbé de Livre, 1380. F. 20895, p. 63.

Gonesse (Jean de), Nassoviensis episcopus?, 1408. F. 20891, p. 213.

Gosselin (Jean), abbé de Gouffer, 1400. F. 20890, p. 53.

Guéniot (Pierre), abbé de Saint-Euverte d'Orléans, 1396. F. 20893, p. 125.

Guérin (Charles), abbé de Fontdouce, 1519. F. 20893, p. 234.

Guérin (Guillaume), abbé de Bec-Helluin, 1491. F. 20891, p. 107.

Guérin (Guillaume), abbé de l'Estelle, 1460. F. 20893, p. 108.

Guérin (Guillaume), abbé de Montbourg, 1445. F. 20895, p. 266.

Guiffrey, abbé de N.-D. d'Aulnoy, 1444. F. 20890, p. 120.

Guillaume, arch. de Bourges, 1203. F. 20891, p. 24.

Guillaume, év. de Crysopolis, abbé de Bonport, 1481. F. 20891, p. 284.

Guillaume, abbé de Châtillon, 1452. F. 20892, p. 97.

Guillaume, abbé de Cher-

bourg, 1364. F. 20892, p. 113.
Guillaume, abbé de Corneville, 1452. F. 20892, p. 323.
Guillaume, abbé de Lire, 1458. F. 20895, p. 65, 66 *bis*.
Guillaume, abbé de Montmorel, 1427. F. 20895, p. 279.
Guillaume, abbé de Mortemer, 1454. F. 20895, p. 298.
Guillaume, abbé de N.-D. de Ré, 1499. F. 20897, p. 5.
Guillaume, abbé de Perseigne, 1432. F. 20896, p. 105.
Guillaume, abbé de Saint-Pierre et Saint-Paul de Conches, 1455. F. 20892, p. 274.
Guillaume, abbé de Saint-Sever, 1391. F. 20897, p. 137.
Guillaume, abbé de Saint-Sever, 1458. F. 20897, p. 140.
Guillaume, abbé de Silly, 1384. F. 20897, p. 157.
Guillaume, duc de Normandie et d'Anjou, 1149. F. 20586, p. 1.
Guyhebert (Guillaume de), abbé de Lessay, 1445. F. 20893, p. 70.

Harecourt (Louis de), patriarche de Jérusalem, év. de Bayeux, abbé de Lire, 1464. F. 20895, p. 68.
Huguette, abbesse de Port-Royal, 1462. F. 20896, p. 193.

Illiers (Guillaume des), abbé de Saint-Nicaise, 1385. F. 20896, p. 17.

Jacques, abbé de l'Estrée, 1459, 1470. F. 20893, p. 80.
Jean, abbé de Boulogne, 1461. F. 20896, p. 42.
Jean, abbé de la Val-Notre-Dame, 1469. F. 20898, p. 115.
Jean, abbé de Fontdouce, 1459. F. 20893, p. 231.
Jean, abbé de Bonport, 1407, 1433. F. 20891, p. 281, 282.
Jean, abbé de Gouffer, 1391. F. 20890, p. 53.
Jean, abbé de Saint-Aubert de Cambrai, 1466. F. 20890, p. 112.
Jean, abbé de Sainte-Colombe de Sens, 1377. F. 20892, p. 266.
Jean, abbé de Saint-Pierre de Conches, 1407. F. 20892, p. 273.
Jean, abbé de Saint-Séverin de Châteaulandon, 1212. F. 20892, p. 95.
Jean, abbé de Saint-Taurin d'Evreux, 1433, 1460. F. 20898, p. 8.

Jean, abbé de Saint-Vigor de Cérisy, 1374. F. 20892, p. 32.
Jean, abbé de Sainte-Croix de Guingamp, 1437. F. 20892, p. 356.
Jean, abbé de Saint-Vaast d'Arras, 1377, 1379. F. 20898, p. 89, 90.
Jean, abbé de Vauprés, 1445. F. 20892, p. 114.
Jeanne, prieure de Villers-Canivet, 1458. F. 20898, p. 260.
Jumièges (abbaye de), 1413, 1452, 1510. F. 20894, p. 251, 254, 255.

La Gonaude (Blanche), abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux, 1379. F. 20897, p. 110.
La Grange (Jean de), abbé de Fécamp, 1371. F. 20893, p. 176.
Lambert (Guillaume), abbé de Falaise, 1384. F. 20894, p. 219.
La Poterne (Marie de), abbesse de Longchamp, 1447. F. 20895, p. 78.
La Vallière (Guillaume de), abbé de la Trinité de Beaulieu, 1398. F. 20891, p. 54.
Le Minier (Jean), abbé du Vallasse, 1493. F. 20898, p. 98.
Levêque (Pierre), prieur de N.-D. du Désert, 1460. F. 20893, p. 15.
Le Verrier (Jean), abbé de Savigny, 1406. F. 20897, p. 81.
Linières (François de), abbé de Saint-Séverin, 1493. F. 20897, p. 147.
Louis, abbé de Bucilly, 1170. F. 20891, p. 358, 361.

Magny (Maurice de), abbé de Silly, 1458. F. 20897, p. 160.
Manhac (Hugues de), abbé de Resbes, 1391. F. 20897, p. 9.
Marches (Jean), abbé de Colons, 1390. F. 20892, p. 271.
Marcoul (Constance), abbesse de Saint-Jean au Bois, 1414. F. 20894, p. 215.
Margarit (Pierre de), abbé de Masgarnier, 1350. F. 20895, p. 179.
Marguerite, abbesse de Maubuisson, 1461. F. 20895, p. 190.
Marguerite, abbesse des Préaux, 1491. F. 20896, p. 196.
Marguerite, abbesse de Saint-Remy de Senlis, 1310. F. 20897, p. 38.
Marin, abbé du Val près Pontoise, 1460. F. 20898, p. 113.
Mauduit (Jean), abbé de N.-D. du Parc, 1458. F. 20896, p. 88.
Mérichon (Nicolas), abbé de

la Grâce-Dieu, 1489. F. 20894, p. 111.

Michel, prieur de la Maison-Dieu de Bayeux, 1400. F. 20895, p. 129.

Molins (Pierre de), trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, 1385. F. 20898, p. 262.

Montagu (Gille de), prieur de Longpont, 1403. F. 20895, p. 81.

Montjournal (Guillaume de), abbé de N.-D. du Pin, 1544. F. 20896, p. 171.

Montouset (Pierre de), prieur de Bassanville, 1395. F. 20874, p. 43.

Nanteuil (Gautier de), cadet de Nemours, 1231. F. 20891, p. 23.

Nantilly (Roberge de), abbesse de Saint-Corentin, 1386. F. 20892, p. 314.

Nicolas, abbé de Saint-Laon de Thouars, 1476. F. 20895, p. 32.

Nicolas, abbé de Silly, 1400. F. 20897, p. 159.

Nicolle, abbé du Breuil-Benoît, 1386. F. 20891, p. 348.

Nicolle, abbé de Saint-Sever, 1405. F. 20897, p. 138.

Noyers (Hélissende de), abbesse de Jouarre, 1354. F. 20894, p. 236.

Oingville (Sédille d'), abbesse de Gomerfontaine, 1367. F. 20894, p. 94.

Olivier, abbé de N.-D. de Ré, 1452. F. 20897, p. 4.

Ormeaux (Femmette des), abbesse de la Chaise-Dieu, 1426. F. 20892, p. 45.

Paris (Guillaume de), abbé de Bec-Helluin, 1392. F. 20891, p. 103.

Paynel (Philippe), abbesse de Maubuisson, 1386. F. 20895, p. 189.

Perronne, abbesse de Gomerfontaine, 1498. F. 20894, p. 101.

Perronnelle, abbesse des Préaux, 1385. F. 20896, p. 195.

Philippe, abbé de Beauquierville, 1461. F. 20894. p. 56.

Pierre, abbé de Beaubec, 1486. F. 10891, p. 41.

Pierre, prieur de l'Hôtel-Dieu de Rouen, 1492. F. 20895, p. 114.

Pierre, prieur de Champbon, 1473, 1475. F. 20892, p. 51.

Pierre, prieur de N.-D. de Ré, 1440. F. 20897, p. 3.

Pierre, abbé de N.-D. d'Ivry, 1386. F. 20894, p. 202.

Pierre, abbé de La Noue, 1471. F. 20396, p. 62.

Pierre, abbé de Sainte-

Croix de Guingamp, 1524. F. 20892, p. 347.

Ponceaux (Jean de), abbé de Neaufle-le-Vieux, 1368. F. 20896, p. 7.

Pot (Louis), abbé de Saint-Lomer de Blois, 1479. F. 20895, p. 34.

Quesdon (Pierre), prieur de la Puye, 1473. F. 20896, p. 239.

Raoul, abbé de Valricher, 1405. F. 20898, p. 152.

Richard, abbé de l'Estrée, 1520. F. 20893, p. 94.

Robert, abbé de Neaufle-le-Vieux, 1426. F. 20896, p. 9.

Robert, abbé de N.-D. de Corneville, 1413. F. 20892, p. 324.

Robert, abbé de La Noue, 1460. F. 20896, p. 61.

Robert, abbé de Saint-Lo, 1400. F. 20895, p. 70.

Robert, abbé de Savigny, vers 1400. F. 20897, p. 76.

Ronceray (Martin), prieur de Bassanville, 1401. F. 20894, p. 44.

Rouen (Pierre de), abbé de Mortemer, 1496. F. 20895, p. 299.

Ruffi (Nicolas), abbé de Jumièges, 1421-1427. F. 20894, p. 252.

Sainte-Croix de Poitiers (abbaye de), 1462 et XVI^e s. F. 20892, p. 360.

Saint-Georges (Guichard de), abbé de Bonnevaux, 1572. F. 20891, p. 270.

Saint-Louis de la Saulsaie (collégiale de), 1492. F. 20897, p. 88.

Saint-Maslon (Olive de), prieure de la Madeleine de Fougereuse, 1477. F. 20893, p. 303.

Senlis (Philippe de), abbé de Beaulieu, 1545. F. 20891, p. 67.

Simon, abbé de Vallemont, 1459. F. 20898, p. 144.

Taillefer (Petronnille), abbesse de la Chaise-Dieu, 1375. F. 20892, p. 43.

Textoris (Robert), abbé de Saint-Evroul, 1400. F. 20893, p. 134, 135.

Thébaud (Clément), abbé de Saint-Benoît de Quincy, 1457. F. 20891, p. 184.

Thierry, abbé de Beauquierville, 1486. F. 20894, p. 37.

Thieuville (Agnès de), abbesse de la Trinité de Caen, 1484. F. 20898, p. 84.

Thomas, abbé de Blanchelande, 1445. F. 20891, p. 221.

Toustain (Guillaume), abbé de Saint-Étienne de Caen, 1470. F. 20893, p. 97.

Val (Raoul du), prieur de l'Hôtel-Dieu de Caen, 1400. F. 20894, p. 166.

Valingoujard (Jeanne de), abbesse de Montmartre, 1348. F. 20895, p. 273.

Valori (Hilaire), abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, 1474. F. 20894, p. 156.

Vaussain (Claude), abbé de Cîteaux, 1645. F. 20892, p. 123.

Ver (Eustache de), abbé de Lessay, 1445, 1450. F. 20893, p. 71.

Vernoy (Nicolas de), abbé de Saint-Hubert des Ardennes, 1466. F. 20894, p. 169.

Villiers (Charles de), abbé de N.-D. du Val, 1508. F. 20898, p. 119.

Villiers (Gui de), abbé de Flay, 1507. F. 20894, p. 57.

GRILLES DE GUICHETS

AU MUSÉE DE DOUAI

Par M. C. Enlart, membre résidant.

Lu dans la séance du 10 février 1909.

Dans l'intéressante galerie archéologique du Musée de Douai se remarquent deux fort jolies petites grilles ouvrantes de la fin de la période gothique qui peuvent être datées avec assez de précision.

L'une (fig. 1) provient de l'ancien Mont-de-Piété, dont les bâtiments ont été démolis pour faire place à l'Université, remplacée elle-même de nos jours par une école industrielle dans la rue qui s'appelle encore rue de l'Université, et qui était dite autrefois rue du Mont-de-Piété.

L'autre, plus ancienne (fig. 2 et 3), faisait communiquer une maison, aujourd'hui détruite, de la rue des Foulons[1], avec la chapelle également

1. La maison était celle qu'occupe aujourd'hui la brasserie Treyfous, au sud de la rue; il semble qu'on puisse l'identifier avec une maison de brique et pierre reproduite au XVII^e^ siècle dans le modèle en relief de la ville et qui avait pignon sur rue, deux fenêtres au sommet de la façade, trois à l'étage supérieur. — Derrière cette

disparue de Sainte-Catherine au Chastel-Bourgeois, rue du Pont-des-Dominicains[1].

L'ancien Mont-de-Piété de Douai avait été fondé en 1626. Malgré la persistance du style gothique au XVII^e siècle en Flandre, spécialement à Bergues, il semble difficile d'admettre que la grille déposée au Musée lors de la démolition des bâtiments ne soit pas antérieure à cette date. Elle appartient au dernier style gothique et elle est accompagnée d'un vantail plein en fer; chacune de ces petites portes fermait un guichet.

Le vantail plein, haut de 0^m61, large de 0^m45,

maison se trouvaient des communs et un jardin traversé par une dérivation de la Scarpe.

1. Cette petite chapelle a été vendue en 1805 à un M. Crespin, qui démonta la cloche et le petit clocher de charpente à flèche aiguë; en 1882, la chapelle elle-même fut démolie; destruction regrettable, car c'était le plus vieil édifice religieux conservé à Douai, et sa façade sur la rue du Pont-aux-Herbes était élégante. L'édifice, en simple rectangle allongé, était bâti de grès et sans voûte; la façade présentait un portail en plein-cintre à piédroits ornés de trois colonnettes avec chapiteaux à crochets; il avait eu un trumeau central. Au-dessus s'alignait un groupe de trois fenêtres en lancette, et un œil-de-bœuf s'ouvrait en haut du pignon. La communication devait être établie entre le chevet de l'église et la maison de la rue des Foulons par une galerie passant au-dessus d'un petit cours d'eau dérivé de la Scarpe, le long de la ruelle d'Enfer actuelle. Le passage Le Borgne longeait le mur sud de la chapelle.

Je tiens à remercier ici M. B. Rivière, l'érudit bibliothécaire de Douai, qui m'a très obligeamment aidé à préciser ces détails.

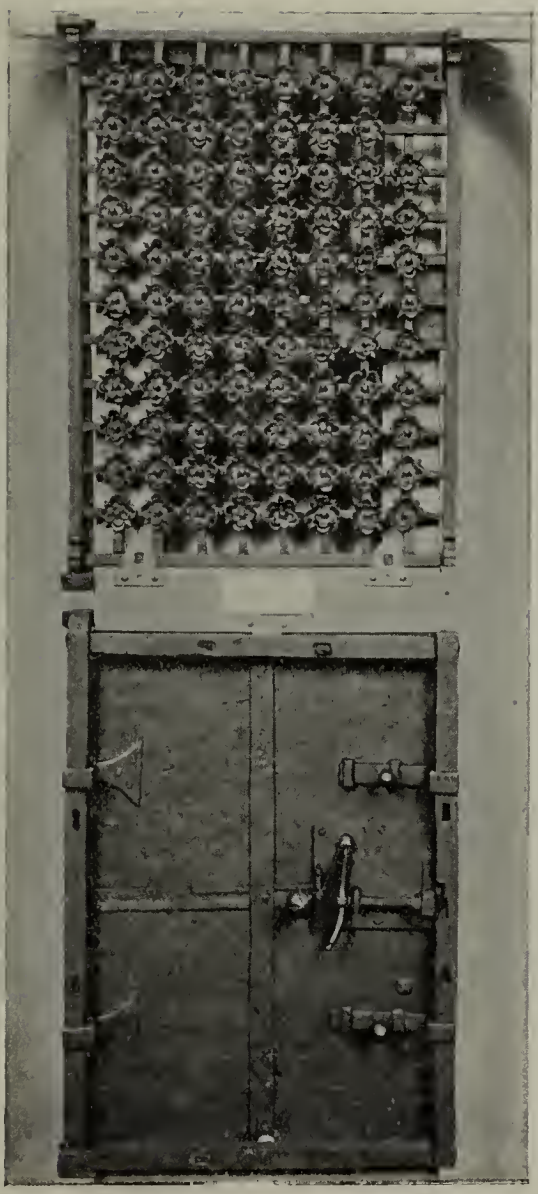

Fig. 1. — Grilles de guichets provenant du Mont-de-Piété.
(Musée de Douai.)

bat dans un châssis dormant également en fer, sur lequel viennent s'appliquer deux verrous intérieurs coudés, et où est ménagée, entre ces deux verrous, la gâche d'une serrure, sorte de verrou à ressort à mécanisme apparent, de formes élégantes. Deux courtes pentures à queues d'aronde font pendant aux deux verrous et se coudent comme eux pour s'accrocher au châssis et rendre l'effraction par le dehors impossible. Le vantail lui-même se compose de quatre tôles assemblées dans un bâti en croix à peine saillant. L'intersection centrale du bâti et le centre de chacun des quatre panneaux sont ornés extérieurement d'une fleur de tôle découpée et estampée, formée de deux rosaces et d'un rivet à tête arrondie qui est le cœur de la fleur. Ces ornements, le dessin de la serrure, les boutons coniques des verrous et un gros bouton central de même profil, mais à quatre côtes dessinant un bouton de rose, concordent pour indiquer la date du XVI^e^ siècle.

La grille a un cadre dont les deux montants sont ornés en haut et en bas d'un même motif de moulure en talon, qui forme en bas la base flamboyante et se retourne en haut comme une sorte de chapiteau; cette moulure indique bien aussi le XVI^e^ siècle.

L'un des montants se prolonge en haut et en bas de deux pivots qui tournent dans les gonds de fer. A mi-hauteur de l'autre montant est creusée la gâche de la serrure, dont la plaque unie est rivée au revers des barreaux de la grille.

Ces barreaux se composent de huit montants et onze traverses qui s'assemblent à mi-fer en se croisant à angle droit. Leurs extrémités s'assemblent dans le châssis, avec lequel ils déterminent cent huit petits carrés.

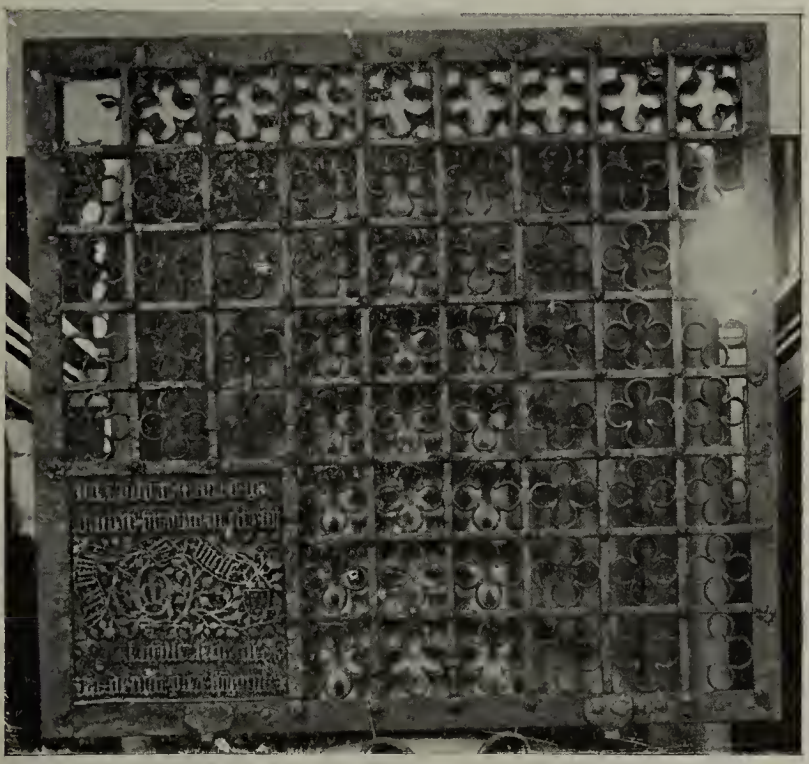

Fig. 2. — Grille de guichet; XV^e siècle.
(Musée de Douai, n. 2262.)

Sur chaque intersection des montants et des traverses et sur chaque face de la grille est rivée une grosse fleur de tôle estampée qui déborde largement sur cette armature. Chaque fleur se compose d'un cœur formé par la petite tête sphé-

rique du boulon et de deux cupules emboîtées l'une dans l'autre. La cupule intérieure est estampée de six pétales concaves; la seconde cupule, plus large, a quatre pétales et quatre pointes qui imitent celles de l'enveloppe du bouton adhérent au calice d'une rose. Ces fleurs sont donc la stylisation assez évidente de roses semi-doubles. Cette décoration est d'un riche et heureux effet, obtenu à peu de frais par des moyens simples. Le modèle est de ceux qui se recommandent à l'imitation. Il a, du reste, bien des analogues.

La grille de l'ancienne maison de la rue des Foulons (fig. 2 et 3) est de travail beaucoup plus fin. Elle forme presque un carré : ses dimensions sont $0^m74\ 1/2$ de large sur 0^m69 de haut.

Dans son châssis assez épais viennent s'assembler huit montants et sept traverses qui, assemblés à mi-fer à leurs entrecroisements, déterminent entre eux une suite de petits carrés dans chacun desquels est rivé un quatrefeuille fait d'une brindille tournée et pliée. A chaque intersection, un boulon porte sous sa tête ronde une plaquette découpée en forme de très petite fleurette. A chaque assemblage des montants ou traverses dans le châssis, celui-ci porte un boulon semblable, mais à fleurette double, faite de deux plaquettes découpées à six lobes arrondis.

Quelques-uns des quatrefeuilles sont réunis par des bagues formées d'une brindille tournée autour du barreau intermédiaire. Ces bagues, au nombre

Fig. 3. — Grille de guichet; XV^e siècle.

(Musée de Douai, détail du n. 2262.)

de quatre seulement, ont été ajoutées après coup dans un but de consolidation.

Cette grille s'ouvrait par rabattement de haut en bas, comme en témoignent les deux charnières rivées à la traverse inférieure du cadre; la traverse supérieure, qui ne porte aucune trace d'un mécanisme de fermeture, devait être retenue par le rabattement de picolets fixés au linteau de la baie.

Mais il était sans doute rare que l'on ouvrît toute la grille : son angle inférieur à gauche du spectateur est occupé par un panneau plein carré et ouvrant à clef (fig. 3), qui prend exactement un tiers de la largeur. Ce panneau se compose d'une tôle pleine et unie sur laquelle est rivée une dentelle de tôle découpée formant le dessin le plus riche et le plus gracieux. Au revers de la plaque sont fixées la serrure et les pentures.

Ce petit guichet devait servir à passer la communion, le pain bénit et les plateaux de quête de la chapelle Sainte-Catherine à la tribune d'où les habitants de la maison de la rue des Foulons venaient assister aux offices. La clef appartenait probablement à ces derniers, et la face ornée de la plaque du petit guichet étant le côté de l'entrée de la serrure, c'est donc vers la maison et non vers l'église que se trouvait l'ornementation.

Je viens de dire que cette ornementation est charmante. Elle se compose d'une bande centrale de décor entre deux bandes d'inscription en

minuscule gothique de deux lignes chacune, fort décorative, abrégée, enrichie de paraphes, et d'une lecture peu facile. La bande centrale est formée d'une grande branche de rosier en boutons découpée en silhouette, boutons et feuillage, et tournée en rinceaux avec un art exquis et un sentiment parfait de la nature. Parmi ces branchages s'ouvre l'entrée de serrure encadrée d'un écu, s'encadre un monogramme G. M. en majuscule gothique, et se déroule en triple spirale une banderole portant en minuscule gothique la devise : « La · belle · le · vuelle. »

Quant aux quatre lignes du même beau caractère qui encadrent ce motif compliqué, elles se lisent ainsi :

Que (?) Diex perdoinst Martin de Goy :
Commenchier fist cheste hœvre chi;
Demiselle Gille s'espeuse
Fu de tout parfere songneuse[1].

Martin de Gouy était donc le propriétaire de l'hôtel de la rue des Foulons, que cette grille reliait à l'antique chapelle de Sainte-Catherine au Chastel; il avait commencé les travaux, mais

1. Voici la teneur littérale en respectant les abréviations :

Q. (?) diex ꝑ doīst. martī. de goy
ȝ comēchȝ. fist cheste hoevre. chi
(*lacune*) nisȝ : Gille : sespeuse.
⋮ fu. de. tout. ꝑ fere. sōgneuse.

mourut avant leur achèvement, et sa veuve, Gille, prit soin de les faire achever après lui. Quels étaient au juste ces travaux? Reconstruction de l'hôtel probablement, de la tribune sans doute, et exécution de la grille évidemment. Cette grille étant la seule épave qui nous reste de tout cet ensemble, c'est le seul point qui nous importe.

Or, la teneur de l'inscription indique clairement qu'elle fut faite après la mort de Martin de Gouy, à qui Dieu pardonne, et par les soins de dame Gille qui, du reste, dans le monogramme, a fait donner la prépondérance à son initiale G sur l'initiale M du défunt.

La date de l'exécution de ce remarquable ouvrage suit donc de près la mort de Martin de Gouy et précède celle du décès de sa femme. Nous pouvons, par bonheur, nous renseigner assez bien sur ces personnages, représentants intéressants de la haute bourgeoisie du commencement du XV^e^ siècle.

Dom Caffiaux, dans son recueil-manuscrit de *Généalogies*[1], nous apprend que le personnage était probablement le fils d'un autre Martin de Gouy, bourgeois de Douai, mentionné en 1349, et d'une demoiselle de la maison de Lens[2].

1. Bibl. nat., Cabinet des titres, ms. fr. 33069 G. M., t. IV, p. 16.

2. Il portait écartelé au 1 et au 4 d'argent à l'aigle éployée à deux têtes de sable, qui est de Gouy; au 2 et au 3 écartelé d'or et de sable, qui est Lens moderne.

Quant à Martin II, le regretté M. Brassart, qui a eu l'occasion de le mentionner[1], nous apprend qu'il était tavernier en même temps que noble homme et conseiller du duc de Bourgogne.

Dom Caffiaux nous dit en outre qu'il possédait en 1410 un fief à Aniche pour la châtellenie de Bouchain, tenue du comte de Hainaut, et qu'il eut deux ou trois enfants : Jean, écuyer d'écurie du roi et du duc de Bourgogne, époux de damoiselle Catherine Picquette, et tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Jeanne, et peut-être un autre fils, que réclamaient pour ancêtre au XVIII^e^ siècle M. de Chantcraine, chevalier d'honneur du parlement de Douai, et M. de la Verdure, écuyer, demeurant dans la même ville.

Quant à Martin de Gouy, il mourut le jour de Noël de l'année 1424, et sa femme, Gille Bonnebrocq, d'une famille illustre dès le XIII^e^ siècle dans les annales de la bourgeoisie douaisienne[2], mourut en 1436.

Où Dom Caffiaux a-t-il puisé ces renseignements? Dans un manuscrit, malheureusement perdu aujourd'hui, et qu'il désigne ainsi : *Pro-*

1. *Mém. de la Soc. d'agrieulture de Douai*, 1878, 2^e^ série, t. XIII, p. 43, et *Bulletin de la Commission historique du Nord*, 1897, p. 242.

2. Voir la curieuse étude de M. Georges Espinas sur *Jehan Boine Broke, bourgeois et drapier douaisien* (*Sonderabzug aus Vierteljahrsehrift für Social- und Virtsehaftsgesehiehte*), Vienne, s. d., in-8°.

cès-verbal des monumens, archives de la collégiale [Saint-Pierre de Douai]. C'est dans ce procès-verbal qu'il consulta l'épitaphe du monument sous lequel, dans le chœur de l'église, reposaient Martin de Gouy, sa femme, son fils, sa fille et son petit-fils. Le monument lui-même a disparu, lorsqu'au XVIII^e^ siècle l'église fut rebâtie dans sa forme actuelle.

Quant au texte de l'épitaphe, il avait, par bonheur, été copié dès 1595 dans un manuscrit qui, après avoir fait partie de la bibliothèque du baron Dard, est aujourd'hui conservé dans celle du château de Chantilly[1].

Ce manuscrit est le *Liber Amicorum* de Louis de Montmorency, écrit en 1568 et augmenté en 1595 d'un épitaphier douaisien recueilli par son fils François, alors étudiant à Douai et depuis jésuite.

Voici les épitaphes de toute la famille, telles que les fournit cette copie[2] :

Douay. Église Saint-Pierre.

Desoubz l'image Saint Laurent.

Cy gist Andrieu Picquette et Jacques Picquette son filz, lequel trespassa en 1402, le 6^e^ jour de novembre.

1. Musée Condé, ms. n° 1696, fol. 80.

2. Je dois copie de cette page, de lecture difficile, à la grande obligeance de mon confrère M. Mâcon, le distingué conservateur du Musée Condé, à qui je tiens à exprimer ici ma bien sincère gratitude.

Cy devant gist dame Marguerite de Gouy, jadis femme audit Andrieu Piequette, et depuis à Monsieur Witasse de Ligny, chevalier, et damoiselle Catherine Piequette, sa fille, laquelle dame trespassa l'an 1432, le 22ᵉ de juillet.

Cy gist noble homme Martin de Gouy, jadis conseiller de Monseigneur le due de Bourgogne, qui trespassa le jour de Noël 1424, et demiselle Gille Bonne Broeq, s'espeuse, qui trespassa l'an 1436, le 13ᵉ jour d'aoust.

Et la représentation de Jean leur filz, jadis eseuier d'éeuirie du roy nostre sire et de Monsieur le Due, qui trespassa a Ruisseauville, et de Jenne sa sœur, et y gist Richart, filz dud. Jean, et daᵉˡˡᵉ Catherine Piequette, sa femme, lequel Martin et s'espeuse ont fait faire eest œuvre et ont donné a l'église le molin Saint-Martin.

Ce texte rectifie et complète les renseignements de Dom Caffiaux; il nous apprend que Gille Bonnebrocq, veuve de Martin de Gouy, mourut non le 5, mais le 13 août de l'année 1436, et que leur fils, Richart, et non Ricard, avait épousé Catherine Picquette.

De plus, il est intéressant de voir employer dans l'épitaphe les mêmes expressions que dans l'inscription de la grille : « Demiselle Gille... s'espeuse... ont fait faire cest œuvre. »

Par ces renseignements, la grille qui nous occupe se trouve donc datée de 1424 à 1436.

Et à cela ne se borne pas son mérite, car ce petit monument, d'un très beau style, d'un dessin

charmant, d'une exécution fine et excellente, est un spécimen très rare des morceaux d'art décoratif qui remplissaient au commencement du XV^e^ siècle les riches demeures de la Flandre et de l'Artois. Les compositions d'un goût exquis, comme celles-ci, ne durent pas être rares dans ces constructions civiles, plus impitoyablement détruites encore que les monuments religieux, si mutilés pourtant, de la même région.

LES

CASQUES DE L'ÉPOQUE BARBARE

ET

LEUR RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN EUROPE

Par M. le baron de Baye, membre résidant.

Lu dans les séances des 19 et 26 mai 1909.

Notre confrère le baron Alfred de Loë, associé correspondant étranger de notre Compagnie et conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, a bien voulu m'adresser, pour vous la communiquer, la photographie d'un casque provenant de la nécropole franke de Trivières (Hainaut), d'où il l'a retiré l'an dernier.

Cette nécropole, en effet, est incontestablement franke, ce que prouve le mobilier funéraire de la tombe pratiquée en terre libre, sans aucune trace de cercueil, où ce casque a été découvert. Il était placé à côté de la tête du défunt, à sa droite, sur l'épaule. Le tombeau renfermait en outre une épée, un angon, une framée et une francisque du type mérovingien, ainsi qu'un couteau de faible dimension, une boucle de ceinture d'une extrême

simplicité, en bronze ou en potin, et un petit vase en terre.

Cette découverte présente un intérêt tout particulier; car, jusqu'à ce jour, l'on n'avait pas encore rencontré de casque dans les innombrables sépultures frankes qui ont été explorées en Belgique. Aussi peut-on dire, sans exagération, que la trouvaille qui a eu lieu à Trivières fait époque dans les recherches effectuées en Belgique sur l'art des temps barbares. Et même, elle a une importance archéologique plus considérable, à cause de l'absence presque générale de casques dans les sépultures des autres régions attribuables aux Franks.

Le casque de Trivières est une arme purement défensive où rien n'a été accordé à l'ornementation. Il est donc, au point de vue de la décoration, différent de ceux dont nous dresserons la liste ci-après et qui proviennent de contrées comparativement plus méridionales. La calotte de ce casque, en quelque sorte calquée sur la forme de la tête, est moins élevée, moins conique que celle des casques antérieurement découverts plus au sud. Cependant, malgré ces différences dans la forme de la bombe et l'absence d'ornementation, j'estime qu'il est de la même famille que les autres casques de l'époque barbare et qu'il révèle la même technique, mais plus grossière, plus fruste. Quant aux trous qui existent de chaque côté, au bas du bandeau placé à la base de la calotte, ils ne peuvent qu'avoir servi à adapter des jugulaires à cette coiffure de guerre (fig. 1).

Fig. 1. — Casque trouvé a Trivières (Belgique).

La conclusion à tirer de la rareté des casques dans les sépultures frankes, c'est que les Franks n'usaient guère de ces armes défensives, et, à l'appui de cette opinion, on peut citer un passage d'Agathias où ledit historien décrit en ces termes l'aspect d'une armée franke qui, sous les ordres de Butilin, ravagea l'Italie et fut vaincue par Narsès sur les bords du Volturne en 553[1] :

« L'armement de cette nation est fort simple. Il est tel qu'il n'exige point d'artisans spéciaux de divers genres. Ceux qui s'en servent peuvent aisément faire eux-mêmes les réparations nécessaires. Ils paraissent ne connaître ni cuirasses ni cnémides. *La plupart d'entre eux ont la tête découverte. Il en est pourtant, en petit nombre, qui combattent coiffés de casques.* Ils ont la poitrine et le dos nus jusqu'aux reins, d'où des braies, de toile pour les uns, de cuir pour d'autres, les enveloppent jusqu'au bas des jambes. Excepté un très petit nombre, ils ne se servent pas de chevaux, car combattre à pied est pour eux une tradition nationale dans laquelle ils ont été élevés et exercés avec soin. Ils portent une épée le long de la cuisse et un bouclier au côté gauche. Ils n'emploient ni arcs, ni frondes, ni aucune espèce de traits propres à être lancés de loin, mais des haches à double tranchant et des angons...[2] (*suit la description de l'angon*). »

1. Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine*, p. 578.

2. Agathias, II, 5, dans le *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, éd. de Bonn, p. 73-74.

Il est vrai qu'Augustin Thierry, qui cite ce passage dans sa VI[e] lettre sur l'*Histoire de France*, fait la réserve suivante :

« Il se peut que, dans ce tableau, l'extrême pauvreté d'habits et d'ornements soit moins applicable aux Franks eux-mêmes qu'à leurs auxiliaires des tribus germaniques d'outre-Rhin. Au reste, on doit se figurer non seulement les rois, mais les chefs de tout grade, vêtus et armés avec plus de luxe et d'élégance...[1]. »

On peut répondre que ceux qu'Agathias représente comme étant munis de casques ou pourvus de chevaux étaient sans doute des chefs, car il ne spécifie pas qu'ils fussent réunis en corps, et, qu'en outre, il ne fait pas mention d'une troupe mieux habillée, équipée et armée que les autres soldats. D'où l'on est en droit de conclure qu'il n'existait que peu ou point de différence entre les Franks et les auxiliaires d'outre-Rhin qui figuraient dans cette armée, auxiliaires composés en partie de bandes d'Alamans.

Procope, lui, parlant de l'armée de Théodebert, ne la présente pas comme pauvrement équipée, ce dont il n'aurait pas manqué de faire mention s'il l'eût constaté. Il se borne à cette courte description :

« Des cavaliers, en petit nombre, escortaient le roi. Seuls, ils étaient armés de lances. Tous les

1. P. 85, note 2.

autres étaient fantassins et n'avaient ni arcs ni lances; chacun d'eux portait une épée, un bouclier et une hache dont le fer très fort était à double tranchant extrêmement aigu[1]. »

Quelle conclusion tirer de ce texte succinct? Assurément, il est possible de soutenir que si Procope ne note pas que les soldats de Théodebert fussent coiffés de casques, c'est par omission; mais, vu qu'il constate qu'ils portaient des boucliers et qu'il n'est pas dit un mot d'autres armes défensives, n'est-il pas non moins légitime d'admettre qu'ils n'avaient comme armes de ce genre que des boucliers?

D'autre part, Sidoine Apollinaire, dans une de ses lettres, décrit le costume et l'armement d'un jeune prince barbare, nommé Sigismer, et de son escorte[2]. Or, cette description semble confirmer l'assertion d'Agathias touchant la coutume qu'avaient les barbares et particulièrement les Francs de conserver la tête découverte, même dans le combat. Il dépeint avec détail l'aspect du chef et des guerriers au défilé desquels il a assisté; ils sont vêtus de longues tuniques de couleurs variées, serrées au corps, laissant les jarrets à découvert[3] et munies de manches courtes ne cou-

1. Procope, *De bello gothico*, II, 25; *Corp. script. hist. byzant.*, p. 247-248.

2. Sidoine Apollinaire, *Epist.*, t. IV, p. 20 (Migne, *Patrol. lat.*, t. LVIII, p. 524-528).

3. *Præter hoc, vestis alta, stricta, versicolor, vix appropinquans poplitibus exsertis* (*Ibid.*).

vrant que le haut des bras. Ils portent des souliers ne chaussant le pied que jusqu'au talon et ont les jambes nues jusqu'au-dessus des genoux[1]. Ils ont une épée suspendue à un baudrier passé sur l'épaule, avec des pelleteries ornées de têtes de clous[2]. Un manteau de couleur complète leur ajustement[3]. Ils sont armés de lances à crochets et de haches de jet qu'ils tiennent de la main droite et sont protégés par un bouclier fixé au bras gauche; les parties courbes de ce bouclier ont un reflet semblable à celui de la neige; l'*umbo* est de couleur fauve[4].

De casques, il n'est pas une seule fois question. Or, le casque est la pièce la plus apparente d'un équipement de guerre. Partant, Sidoine Apollinaire, qui ne néglige même pas de parler des souliers ou, plutôt, des sandales de ces soldats, n'eût certes pas manqué de faire mention des casques si les compagnons d'armes de Sigismer en eussent été coiffés. On ne peut objecter qu'ils avaient la tête nue parce qu'ils étaient en tenue de parade, car Sidoine Apollinaire spécifie qu'ils

1. ... *quorum pedes primi perone retoso talos adusque vinciebantur, genua, crura, suræque sine tegmine* (*Ibid.*).

2. *Penduli ex humero gladii balteis supereurrentibus strinxerant clausa bullatis latera rhenonibus* (*Ibid.*).

3. *Viridantia saga limbis marginata puniceis* (*Ibid.*).

4. ... *munichantur lanceis uncatis, securibusque missilibus dextræ refertæ; clypeis laevam partem adumbrantibus, quorum lux in orbitibus nivea, fulva in umbonibus* (*Ibid.*).

étaient sous les armes et que cela constituait leur parure[1]. Et il ajoute en terminant : « Tout dans cette pompe nuptiale paraissait convenir autant à une cérémonie en l'honneur de Mars qu'à une fête consacrée à Vénus »[2].

D'après Augustin Thierry, « on ne peut dire si le jeune prince, dont le costume et l'équipage sont décrits dans la XX^e^ lettre de Sidoine Apollinaire, était Frank, Goth ou Burgonde »[3].

Mais de l'indication que les guerriers de la suite de Sigismer étaient armés de lances à crochets et de haches de jet, apparemment des angons et des francisques, n'est-il pas permis d'inférer légitimement qu'ils étaient de nationalité franke? Et, en tous cas, si le port du casque était inusité, — ou très rare, — chez les Goths et les Burgondes, il devait en être de même parmi les Franks.

*
* *

Nous jugeons utile, à propos de la récente découverte sur laquelle nous venons d'appeler votre attention, de donner une énumération des casques provenant des barbares, mis au jour, sur divers points de l'Europe, antérieurement à celui de Trivières. Les éléments de cette liste nous sont

1. *Ex quo comebantur ornatu* (*Ibid.*).

2. *Cuncta prorsus hujusmodi, ut in actione thalamorum non appareret minor Martis pompa quam Veneris* (*Ibid.*).

3. *Lettres sur l'Histoire de France*, t. VI, p. 85, note 2.

fournis par la magnifique publication de M. Gröbbels, conservateur du Musée du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, publication éditée à l'occasion de la trouvaille d'un casque dans une nécropole barbare (alamanique sans doute), près de Sigmaringen[1].

Les casques de l'époque barbare consistent en plusieurs plaques métalliques réunies les unes aux autres et formant corps. Au sommet de la calotte,

Fig. 2. — Bandeau du casque de Vézeronce.

les montants assemblés constituent une rosace de laquelle émerge un cimier ou une saillie métallique pouvant être surmontée d'un panache. A la base, les montants devenus plus larges sont encerclés par un bandeau parfois richement orné au repoussé (fig. 2 à 5).

Il semble que, de même que les casques de Vézeronce, de Gammertingen, de Gültlingen, de Baldenheim, tous les spécimens connus de casques des temps barbares aient été munis de jugulaires.

1. J.-W. Gröbbels, *Der Reihengräberfund von Gammertingen*, München, 1905.

Celles du casque de Vézeronce sont garnies sur les bords de points d'attache très rapprochés, lesquels n'ont pu servir qu'à fixer une matelassure ou un morceau de cuir, afin que le frotte-

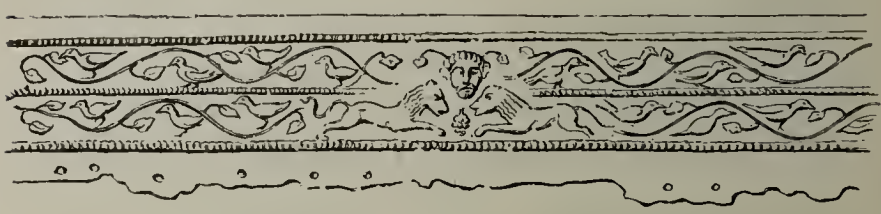

Fig. 3. — Bandeau du casque de Gammertingen.

ment du métal n'incommodât pas celui qui était armé de ce casque et que les chocs portés sur les jugulaires fussent amortis dans une certaine mesure et moins dangereux.

Pour plusieurs de ces coiffures de guerre, le

Fig. 4. — Bandeau du casque de Gültlingen.

bandeau placé à la base de la calotte est aussi percé de points d'attache. Lorsque M. Quicherat fit à notre Compagnie, en 1878, une communication sur le casque de Vézeronce, il émit l'idée que les points d'attache dont je viens de parler avaient

servi à coudre le bord de la doublure d'étoffe placée dans le casque. J'incline plutôt à penser que, s'il y avait une doublure, c'était une bande de cuir disposée en dedans du bandeau, car le contact de celui-ci aurait pu blesser au front, à la

Fig. 5. — Bandeau du casque de Vid.

racine du nez et dans la région des oreilles. Ou encore, ces points d'attache permettaient de suspendre aux casques un couvre-nuque composé de petits anneaux ou mailles de fer, et ce dispositif pouvait coexister avec le précédent; le tissu métallique défensif était connu à l'époque barbare; à Gammertingen, avec le casque, on a exhumé une cotte de mailles.

Énumération des casques barbares mis au jour avant la découverte du casque de Trivières (Hainaut) :

I.

Casque trouvé à Würzbourg (Bavière), à une date qui n'est pas connue, acheté par M. Bazilewsky

à la vente de la duchesse de Berry. Actuellement au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg[1].

II.

Casque de Vézeronce[2] (frank ou burgonde) découvert en 1871. Actuellement à la Bibliothèque de Grenoble (fig. 6).

Notre confrère M. Roman a été un des premiers à faire connaitre ce casque. Ensuite M. Quicherat en a présenté une photographie à notre Compagnie à la séance du 17 avril 1878[3]. Il signala alors cette pièce comme unique en son genre et fit ressortir à quel point sa forme la faisait ressembler à un heaume de chevalier du XI^e^ siècle.

1. Ce casque a d'abord été considéré comme un heaume du XVI^e^ siècle, mais son origine barbare (alamanique) ne tarda pas à être reconnue. Voir à ce sujet : Lindenschmit, *Alterthümer*, III, 5; VI, 1; E. von Lenz : *Mittheilungen aus der Renaissance, Abtheilung der kaiserlichen Ermitage zu Saint-Petersburg*, dans *Zeitschrift für histor. Waffenkunde*, II, 4, 103; L. Lindenschmit, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, p. 258, fig. 19, Braunschweig, 1880.

2. Bataille de Vézeronce, année 524.

3. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1878, p. 126. Voir également : *Inventaire général des richesses de la France*, t. VI, p. 179; J. Guillemand, *Le tombeau du roi Clodomir à Vézeronce (Isère)*, dans la *Revue archéol.*, n. s., t. XXXIII (1872), p. 105; Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e^ au VIII^e^ siècle*, t. I, p. 330; Boulanger, *Le mobilier funéraire gallo-romain et frank en Picardie et en Artois*, p. 195.

Fig. 6. — Casque trouvé a Vézeronce (Isère).

III.

Casque (goth) trouvé en 1896 dans une propriété de l'orphelinat de Giulianova, sur la commune de Montepagano, près d'Ancône. Conservé au Musée de Berlin[1].

IV.

Casque mis au jour en 1901 à Gültlingen (Wurtemberg). Conservé au Musée de Stuttgard[2].

V-VI.

Deux casques exhumés en 1901 et 1902 près de Vid (Dalmatie). Conservés au Musée de Vienne[3].

VII.

Casque découvert en 1902 à Baldenheim (Alsace). Conservé au Musée de Strasbourg[4].

1. *Notizie degli scavi*, 1897, p. 413-414, fig. 2; Ubisch und Wulff, *Ein langobardischer Helm in königlichen Zeughause zu Berlin*, dans *Jahrbuch der k. preussischen Kunstsammlungen*, t. XXIV, p. 208.

2. G. Sixt : *Fundberichte aus Schwaben*, IX, S 38; Lindenschmit : *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, V, 2, pl. II et XII, p. 45; J.-W. Gröbbels, *Der Reihengräberfund von Gammertingen*, p. 19.

3. C. List : *Die Sprangenhelme von Vid*, dans *Jahrbuch der k. k. zentral-Kommission für Künst- und historische Denkmale*, I (1903), p. 251-272. — Le Dr List attribue les casques de Vid au VIe siècle environ.

4. Henning, *Mittheilungen der Gesellschaft für die*

VIII.

Casque (alaman?) trouvé en 1902 à Gammertingen, près Sigmaringen. Conservé au Musée de S. A. le prince de Hohenzollern[1].

IX.

Casque découvert en 1903 à Chalon-sur-Saône (France). Conservé à l'Arsenal de Berlin[2].

Y compris le casque de Trivières, on possède donc actuellement dix coiffures de guerre seulement de l'époque barbare. La découverte de neuf de ces casques est relativement récente, car on ignore à quelle date fut trouvé celui de Würzbourg qui, on le sait, figura à la vente de la duchesse de Berry. Pour les autres, les dates auxquelles ils furent mis au jour s'échelonnent de 1871 à 1908 :

1871, casque de Vézeronce (France);
1896, casque de Giulianova (Italie);
1901, casque de Gültlingen (Allemagne);
1901, premier casque de Vid (Autriche);
1902, casque de Gammertingen (Allemagne);

Erhaltung der geschichtlichen Denkmäler in Elsass, XXI, 1906, p. 267; Le même : *Der Helm von Baldenheim und die verwandter Helme des frühen Mittelaltess;* J.-W. Gröbbels, *Der Reihengräberfund von Gammertingen*, p. 26.

1. J.-W. Gröbbels, *Ibid.*, p. 19.
2. J.-W. Gröbbels, *Ibid.*, p. 28.

1902, casque de Baldenheim (Alsace);
1902, second casque de Vid (Autriche);
1903, casque de Chalon-sur-Saône (France);
1908, casque de Trivières (Belgique).

Des deux casques provenant du sol de la France, nous n'avons conservé que celui de Vézeronce, l'autre, celui de Chalon-sur-Saône, est en Allemagne. L'Allemagne possède aussi celui de Giulianova, de sorte que l'Italie ne détient aucun casque barbare. Il en existe un en Russie (Musée de l'Ermitage), lequel a été trouvé en Allemagne, à Würzbourg. Sur les dix casques barbares connus, il y en a donc quatre en Allemagne. L'Alsace, l'Autriche, la Belgique ne se sont pas démunies de leurs trouvailles en ce genre si rare.

*
* *

Les fouilles si productives opérées dans les nécropoles barbares n'ayant pas, jusqu'en ces derniers temps, amené des découvertes réitérées de casques, il était en somme raisonnable d'admettre que les quelques spécimens de ces coiffures exhumés fortuitement n'avaient pas appartenu aux peuplades barbares qui s'étaient partagé l'empire romain. Tout au moins, et cela à une date assez rapprochée, on se montrait en général très sceptique au sujet du port du casque au cours de l'ère barbare et l'on discutait l'origine et l'époque de ceux qui étaient présentés par cer-

tains archéologues comme contemporains des invasions.

Maintenant, en présence des trouvailles qui se sont succédé en quelque sorte coup sur coup, il en est autrement, la situation a changé.

Certes l'appoint à l'archéologie des temps barbares, résultant de la découverte des coiffures de guerre que l'on sait, est encore trop récent pour qu'il ait été possible d'en tirer, au point de vue des études comparatives, tout ce que l'on est en droit d'en attendre.

Aujourd'hui, cependant, il est légitime d'admettre que les casques découverts antérieurement et dont on contestait l'attribution aux barbares sont bien du temps des invasions. L'extrême analogie qui existe entre tous les casques barbares connus est absolument indéniable. La présence de plusieurs d'entre eux dans des tombes méthodiquement fouillées et caractérisées par des mobiliers funéraires nettement définis permet de classer les autres et de les faire remonter à la même période archéologique.

En outre, il est une autre constatation qui ne paraît guère discutable et contre laquelle on ne saurait invoquer aucun argument sérieux. C'est la suivante : si l'on rapproche la faible quantité de ces coiffures militaires du grand nombre des sépultures barbares, — elles se comptent par milliers, — qui ont été explorées scientifiquement, on est en droit de conclure de cette exces-

sive rareté que l'emploi de ces armes défensives était très exceptionnel et qu'elles n'étaient portées que par des chefs d'un rang important.

Je viens, peu antérieurement, de noter ce fait incontestable que les casques barbares présentent une grande similitude. Cependant, malgré leur analogie, leur air de famille, ils ont très vraisemblablement appartenu à des chefs de peuplades diverses, de tribus n'ayant point la même nationalité.

Ainsi le casque de Trivières (Belgique), le dernier qui ait été mis au jour, était, le doute n'est point permis, celui d'un guerrier de race franke. Celui de Vézeronce a dû appartenir à un Frank ou, plutôt, à un Burgonde. Cette dernière attribution est plus probable en raison des emblèmes chrétiens dont il est orné. Selon quelques archéologues, il serait une épave de la bataille livrée en 524 entre les Franks et les Burgondes. Le casque de Giulianova, près d'Ancône, était probablement celui d'un Goth[1]. Les deux spécimens trouvés à Vid, en Dalmatie, doivent aussi avoir appartenu à des Goths. Celui de Chalon-sur-Saône a vraisemblablement servi à un Burgonde, et les casques provenant de Würzbourg (Bavière) et de Gam-

1. Pourtant des archéologues allemands estiment qu'il a pu appartenir à un Longobard : cf. Ubisch et Wulff, *op. cit.* D'autre part, certains archéologues italiens le considèrent comme provenant des pirates sarrasins qui infestaient l'Adriatique durant le haut moyen âge.

mertingen, près Sigmaringen, auraient coiffé des chefs alamans.

Donc, du seul fait d'une étude comparative très sommaire, deux points semblent acquis : d'abord que, vu leur rareté, ces casques n'ont pu être utilisés que par des chefs, et non des moindres; ensuite que ces chefs étaient des nationalités ci-après : gothique, franke, burgonde, alamane.

Nous avons spécifié aussi qu'il existait une grande similitude entre les casques dont nous nous occupons. La ressemblance ne s'applique pas seulement à la forme, elle se manifeste aussi dans le décor. Une fois de plus, en conséquence, nous rencontrons une preuve de conformité et d'unité dans les objets d'armement et de parure des différentes tribus barbares.

De l'analogie de ces casques, en ce qui concerne la forme et la technique, à conclure à une communauté d'origine, il n'y a qu'un pas.

Mais, ici, nous nous trouvons en présence d'un problème archéologique qui n'a pas encore été tranché.

En tant que contribution, d'appoint à la solution de cette intéressante question, je ferai ces quelques observations :

Et d'abord, la décoration au pointillé et au repoussé est composée d'éléments empruntés aux mêmes archétypes; elle montre, chez les artisans de qui elle émane, une commune méthode de travail, l'emploi de procédés industriels identiques

et le même goût en matière ornementale. Ils sont de la même école, pourrait-on dire.

Parmi les motifs décoratifs exécutés au repoussé, on remarque des oiseaux, sans doute des colombes; des ceps de vigne garnis de grappes de raisin, des croix; cela sur les casques de Vézeronce, de Gammertingen, de Vid et de Giulianova. Pareille chose ne trahit-elle pas un contact des barbares avec des populations autres que celles de leur milieu primitif, ne décèle-t-elle pas une influence impossible à contester de l'art chrétien des premiers temps?

D'autre part, certaines parties des calottes de casque ornées comme celles de Giulianova et de Gammertingen présentent des figurations évoquant un souvenir vague, défiguré et atténué, mais qui n'en existe pas moins, d'une époque très antérieure. Ces figurations consistent en cervidés menacés par des oiseaux de proie à l'énorme bec en crochet.

Il s'agit de ces mêmes oiseaux rapaces, dont la présence est si fréquente sur les fibules barbares.

Que si l'on compare ces oiseaux au fort bec recourbé avec les volatiles, — paraissant être des colombes, — qui existent sur les bandeaux formant la base des casques, on remarque un contraste saillant entre les deux motifs de décoration. Ce contraste n'a du reste rien de choquant, il ne nuit pas à l'effet d'ensemble des casques. Sur la

bombe, c'est une scène d'un cachet sauvage : des oiseaux de proie se préparent à attaquer des cervidés; plus bas, sur le bandeau, la note est toute différente et empreinte d'une allure gracieuse; des colombes s'apprêtent à becqueter les grappes de ceps de vigne disposés en volutes parmi lesquels elles errent.

Dans le premier cas, on discerne nettement le reflet d'un art de style oriental, l'art scythique, j'ose le dire. Et cet art, il semble bien que ceux qui continuaient à en tirer parti n'en avaient plus la compréhension et ne le perpétuaient que par routine.

Dans le second cas, on est en présence de motifs d'ornementation d'un caractère franchement occidental, celui de l'art primitif des chrétiens.

C'est cette dernière particularité qui permet de dater, du reste approximativement, l'époque à laquelle ces casques furent en usage et, peut-être aussi, de déterminer le rayon de leur fabrication.

PIERRES GRAVÉES

TROUVÉES EN TUNISIE

Par M. Louis Poinssot, associé correspondant national.

Lu dans les séances des 9 et 16 juin 1909.

On trouve en Tunisie une quantité considérable de pierres gravées[1]. Recherchées des amateurs, elles ne peuvent être acquises qu'exceptionnellement par la Direction des Antiquités de la Régence. Aussi avons-nous cru devoir consacrer une notice aux onze intailles dont s'est enrichi récemment le Musée du Bardo[2]; nous y avons joint une amulette (n° 10) et un camée (n° 13) dont nous n'avons pu faire entrer que les moulages dans nos collections.

Ces treize gemmes n'échappent pas à la médio-

1. Sur l'utilité qu'il y aurait à publier ces pierres africaines qui restent presque toujours inédites, cf. Babelon, *Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 58.

2. L'intaille n° 1 provient de fouilles; les intailles décrites sous les n^{os} 2, 3, 5, 8 et 9 sont entrées au Musée par voie d'échange; les intailles n^{os} 6, 7, 11 et 12 ont été données par M. V. Chavanne. C'est en janvier 1909 que les unes et les autres sont devenues la propriété du Bardo. Le n° 4 avait été acheté dans le courant de 1906 à un Arabe de Carthage.

crité commune aux produits de la glyptique africaine[1], mais il est curieux de suivre sur certaines d'entre elles les déformations que subissent les types classiques entre les mains de lithoglyphes ignorants.

En outre, quatre intailles portent des légendes, textes magiques et noms de propriétaires, qui méritent d'être relevées, et si aucune de ces gemmes n'est à la vérité une œuvre d'art, presque toutes ont quelque intérêt au point de vue archéologique[2].

Parmi les pierres gravées dont la description suit[3], il n'y a que celles auxquelles ont été attribués les nos 1 et 13 dont la provenance puisse être donnée avec certitude : le n° 1 ayant été découvert à Bou-Grara (*Gigthi*) et le n° 13 à Oudna (*Uthina*). Néanmoins, les nos 4, 8, 10 et 12 pa-

1. Nous attribuons à « glyptique africaine » un sens très général, car il est possible que quelques-unes des pierres gravées que l'on trouve en Tunisie y aient été importées; c'est peut-être, par exemple, le cas des deux amulettes décrites sous les nos 9 et 10.

2. Les figures qui accompagnent notre article donnent des empreintes des images grossies (intailles nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10), nature (4) ou réduites (13).

3. Les pierres ont été pour la plupart (nos 1 à 8 et 11) décrites d'après leurs empreintes. Nous avons cependant fait exception pour les nos 9 et 10 qui avaient été gravés, — sans inversion, — puisqu'ils devaient servir d'amulettes, non de sceaux, et pour le n° 12, parce que les caractères se présentaient sur la pierre dans leur ordre direct; enfin bien entendu pour le camée (n° 13).

raissent bien avoir été trouvés, comme l'ont indiqué leurs anciens possesseurs, à Carthage[1] et le n° 6 à Sidi-Daoud (presqu'île du Cap-Bon). Quant aux n^os^ 2, 3, 5, 7, 9 et 11, ils étaient considérés comme recueillis aux environs de Tunis, mais il n'a pas été possible de préciser leur origine.

1° Une intaille sur jaspe rouge (diam. : 0^m^014

1. — Buste de déesse.
Intaille trouvée à Gigthi.

et 0^m^011) trouvée à *Gigthi* par M. le commandant Donau. Un buste de déesse (peut-être Pomone?) visiblement imité de l'Apollon archaïsant figuré sur plusieurs deniers de la République romaine y est représenté. M. Babelon ayant récemment décrit cette intaille[2], l'image préparée pour illustrer l'étude que nous lui avions consacrée sera seule reproduite ici (fig. 1).

2° Une émeraude brûlée (diam., 0^m^013 et 0^m^01)

1. Les n^os^ 4 et 8 furent acquis à Carthage même.

2. *Bull. arch. du Comité*, 1909, com. de l'Afrique du Nord, 9 février.

représentant Mercure marchant vers la gauche[1].

Mercure, imberbe et coiffé d'un pétase arrondi à bords très étroits, est entièrement nu. Il tient de la main droite tendue en avant deux grands épis, de la gauche une tête de bélier[2] et un bâton « crossé »[3] dont la partie droite s'appuie sur son avant-bras (fig. 2).

2. — Mercure nu, en marche.
Intaille trouvée en Tunisie.

On remarquera dans l'exécution une certaine gaucherie. L'immobilité de la partie supérieure du corps ne s'accorde guère avec le mouvement rapide donné aux jambes et, comme le dieu marche sur la pointe des pieds, ce contraste est

1. Pour les figurations d'Hermès sur les gemmes, cf. dans Roscher, *Lexikon der Myth.*, I, art. *Hermes*, par Scherer, col. 2427 et 2429.

2. Malgré la petitesse de l'image, on distingue les cornes recourbées de l'animal; on ne peut donc songer à la bourse, attribut habituel du Mercure romain.

3. C'est également une baguette et non un caducée que tient l'Hermès, porteur d'une tête de bouc, de l'intaille conservée au cabinet de Stosch (Veyries, *Les figures criophores*, p. 52, n° 15).

d'autant plus sensible. D'autre part, si la tête et les jambes sont représentées de profil, la poitrine au contraire est figurée presque de face, ce qui la fait paraître singulièrement massive par rapport aux membres. On peut expliquer de diverses manières, par exemple par la « contamination » de plusieurs « motifs », ces divers défauts ou ces conventions qui contribuent encore à donner à l'intaille l'apparence archaïsante qu'elle doit déjà à la marche du dieu sur la pointe des pieds. Mais, comme l'auteur du Diomède décrit sous le n° 5, le graveur de l'Hermès a imité sans intelligence; faute d'avoir jamais par lui-même observé la nature, il a juxtaposé, sans se soucier des vraisemblances, les éléments qu'il trouvait dans les gemmes d'autres lithoglyphes.

Ces réserves faites, on signalera l'intérêt qui s'attache à cette représentation du dieu. La présence des épis permet de donner ici une signification précise au bâton et à la tête du bélier[1] qui

1. Pour Veyries (*Ibid.*, p. 56), la tête de bélier rappelle toujours une des principales fonctions du dieu, celle de sacrificateur. Il est en effet des images où, accompagnée de la patère ou du couteau, elle paraît bien avoir cette signification (par exemple, *Ibid.*, p. 52, nos 13 et 14). Mais l'a-t-elle toujours? Dans un bronze archaïque (considéré, à tort croyons-nous, comme une imitation archaïsante par Veyries), Hermès brandit comme une arme la tête de bélier (Babelon-Blanchet, *Bronzes antiques de la Bibl. nat.*, p. 140-141). La tête de bélier (ou de bouc) n'était sans doute à l'origine que la forme abrégée du compagnon habituel d'Hermès.

lui sont attribués. Les uns et les autres caractérisent le dieu qui féconde les moissons et protège les bestiaux, c'est-à-dire l'Hermès pastoral des origines[1]. On remarquera combien sont rares parmi les nombreuses images du plus grec des dieux les figurations analogues à la nôtre[2]. Il est curieux de noter que ce sont précisément des pierres gravées qui généralement nous les présentent : on trouve ainsi par exemple sur une gemme de Florence[3] Mercure tenant un caducée et une tête de bélier tandis qu'à côté de lui poussent des épis.

1. Sur l'Hermès pastoral, cf. art. *Mercurius* (Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq.*) et *Hermes* (Roscher, *Lexikon der Myth.*).

2. Nous supposerions assez volontiers pour notre part que l'Hermès porteur de la tête de bélier est un type archaïque, repris par les artistes archaïsants des derniers temps de la République et du début de l'Empire.

3. Veyries, *Les figures criophores*, p. 51-52, n° 12. — Cf. *Ibid.*, p. 52-53, n^{os} 13 à 17. — Parmi les intailles représentant Hermès tenant de la tête de bélier, il convient de citer une cornaline du British Museum, contemporaine d'Auguste, puisqu'elle porte la signature, — dont l'authenticité est admise, — de Dioscoride (cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. V, 1, col. 1142, art. *Dioskurides*, n° 16). — Parmi les rares représentations d'Hermès tenant la tête de bélier qui sont données par des monuments non lithoglyphiques, on signalera, quoique présentant un type bien différent de celui de notre intaille, une monnaie de Pergame figurant le dieu présentant à Asclépios la tête de bélier (Veyries, *Les figures criophores*, p. 14).

3° Sur une cornaline (diam., 0ᵐ015 et 0ᵐ012), Mercure chevauchant un bélier.

Mercure porte la chlamyde agrafée au cou et qui ne lui couvre que les épaules. Il est coiffé d'un pétase à ailettes dont les bords sont peu développés. Il brandit de la main droite une

3. — Mercure sur le bélier.
Intaille trouvée en Tunisie.

grosse bourse[1]. De la main gauche appuyée sur la hanche il tient un caducée d'une forme assez particulière. Le bélier avance vers la gauche ; il faut sans doute voir dans sa double queue une figu-

1. Attribut presque constant de Mercure dans l'art gréco-romain, la bourse ne lui est donnée antérieurement que d'une façon tout à fait exceptionnelle. Il y a lieu de mentionner parmi les plus anciennes représentations du dieu portant la bourse l'Hermès figuré au trait sur une hachette de Carthage (*Catal. du Musée Alaoui*, supplément, *Métaux* par L. Drappier, p. 127, n° 83, et pl. LXII). Sur l'époque à laquelle la bourse commence à apparaître entre les mains du dieu, cf. Bulard, *Monuments Piot*, XIV, p. 82.

ration maladroite de la grosse queue des moutons barbarins[1]. Dans le champ de la gemme, au-dessus de l'épaule gauche du dieu, une figure géométrique, une sorte de double rectangle, qui est peut-être quelque attribut mal interprété (fig. 3)[2].

Comme les représentations de l'Hermès tenant la tête de bélier, celles du dieu porté par un bouc (ou par un bélier) ne sont pas très fréquentes. On remarquera cependant qu'elles ne sont spéciales ni à une époque, ni à une région. Des vases grecs du VI^e^ et du V^e^ siècle av. J.-C. représentent Hermès chevauchant un bouc ou assis sur un bélier[3]. Une statuette d'époque romaine trouvée à Sofia représente à cheval sur un bélier un Mercure portant la bourse et le caducée[4] et on retrouve le même sujet sur un vase gallo-romain moulé dans la vallée du Rhône, peut-être à Vienne[5].

1. On connaît d'autres représentations du mouton africain à grosse queue, par exemple sur des lampes (La Blanchère et Gauckler, *Catal. du Musée Alaoui, Lampes*, n° 533). Il est porté par le Bon Pasteur sur une plaque de marbre trouvée dans les catacombes de Sousse (Leynaud, *Bull. arch. de Sousse*, 1905, p. 226).

2. On pourrait aussi songer à une sorte de Θ.

3. S. Reinach, *Répertoire des vases peints*, t. I, p. 159 et 404. — La présence du bouc (ou du bélier) auprès d'Hermès rappelait le souvenir d'un temps où le dieu lui-même était adoré sous la forme de cet animal.

4. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. III, p. 53, n° 6.

5. Déchelette, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 259-260. — Le soi-disant Mercure à

Plusieurs lampes trouvées en Tunisie, et qui pourraient bien être de fabrication africaine,

4. — Mercure sur le bélier.
Lampe trouvée à El-Djem.

figurent également Mercure sur un bélier[1]. Aucune

cheval sur un dragon à tête de bélier (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 172, n° 6), qui a été parfois rapproché de la représentation donnée par les vases de Gaule, n'est en réalité qu'une figure phallique qui n'a rien à voir avec elle.

1. Il existe trois lampes de ce type au Musée du Bardo, l'une de provenance inconnue (Gauckler, *Marche du Service en 1903*, p. 35), une autre trouvée à Sousse (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CLXXV), la troisième enfin recueillie à El-Djem. Cf. *Catal. du Musée Alaoui*,

n'ayant été jusqu'ici reproduite, il nous a paru intéressant de donner le dessin de l'une d'elles[1]. On remarquera que le bélier, au lieu d'avancer lentement comme sur l'intaille, galope[2] et que la chlamyde du dieu flotte au vent. Mais l'exécution est aussi naïve, et, il faut le dire, aussi barbare dans les deux œuvres (fig. 4).

4° Intaille sur quartz améthyste; dimension assez exceptionnelle (diam., 0^m035 et 0^m027).

Une tête de Bacchante est représentée sur cette intaille. Le visage est figuré de profil à droite, le buste est vu de dos. La Bacchante se retourne brusquement; c'est l'attitude que donnent à Diane et à un jeune homme qui est peut-être un Bacchant deux camées de la Bibliothèque nationale[3]. Le buste est pour ainsi dire nu; le bout de draperie qui est visible à la partie supérieure de l'épaule ne fait qu'insister sur le « dévêtement » du personnage. La chevelure, qui rappelle un

supplément, *Lampes* par L. Hautecœur, p. 193, nos 850 et 851.

1. C'est la lampe provenant d'El-Djem, où elle avait été acquise en 1908, qui a été reproduite ici (réduite). Comme les autres lampes de ce type, elle peut être approximativement datée du IIIe siècle.

2. Peut-être ce « galop » du bélier a-t-il été inspiré par quelque représentation de la légende de Phrixos et d'Hellé. Cf. Roscher, *Lexikon der Mythologie*, art. *Helle*.

3. Babelon, *Cat. des camées de la Bibl. nat.*, nos 34 et 84.

peu celle de la Méduse Strozzi[1], flotte sur les épaules; des mèches d'un aspect tourmenté viennent effleurer les bords de la pierre dans un désordre pittoresque et savant. C'est avec complaisance que dans cette partie de son œuvre le lithoglyphe s'est attardé à reproduire toutes les finesses de la gemme qu'il imitait. Ne l'en félicitons point cependant trop vite, car c'est peut-être

5. — Tête de Bacchante.
Intaille trouvée à Carthage.

pour que cette belle chevelure remplisse mieux le champ de la gemme qu'il aura tant avancé vers la droite la tête de la Bacchante tout en lui laissant une position verticale qui, rapprochée du cou si péniblement tendu, produit le plus disgracieux effet. Notre figure montrera mieux que toute explication à quel point l'habile artisan,

1. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 294-295, fig. 198.

auteur de la gemme du Bardo, s'est montré, dès qu'il a voulu quelque peu modifier son modèle, singulièrement ignorant de la nature, rivalisant sur ce point avec les graveurs de l'Hermès et du Diomède (fig. 5).

Sans insister sur la représentation que nous donne la grande intaille trouvée à Carthage, on fera remarquer que c'est sans doute intentionnellement qu'on a choisi la figure d'une Bacchante pour être placée sur une améthyste. Un sujet dionysiaque gravé sur une améthyste passait pour un excellent remède contre l'ivresse[1].

6. — Diomède.
Intaille trouvée en Tunisie.

5° Agate brun fauve et brun foncé, coupée transversalement par une bande blanche (diam., 0ᵐ013 et 0ᵐ009). Elle représente l'Enlèvement du Palladium.

Diomède, nu, avance rapidement vers la droite. De la main droite il tient une haste, de la gauche

1. *Anthologie grecque*, nᵒˢ 748 et 752. — Cf. Babelon, *Cat. des camées de la Bibl. nat.*, p. VIII.

le Palladium; sur son bras gauche, étendu en avant, est posée sa chlamyde (fig. 6).

On reconnaîtra sans peine dans cette œuvre une copie de cet Enlèvement du Palladium que l'on connaît déjà par un grand nombre de gemmes[1], parmi lesquelles on citera des intailles portant les signatures de Dioscoride[2], de Félix, de Gnaius, de Solon et de Polyclète[3] et deux

1. Ou même de pâtes de verre. — Le sujet a été souvent traité, — et d'une façon à peu près identique, — non seulement dans l'Antiquité, mais à l'époque de la Renaissance. Les gemmes où il était gravé ont servi de modèle à Donatello pour un médaillon de la cour du palais de Médicis : on le retrouve sur une médaille de Niccolo Fiorentino et sur plusieurs plaquettes (Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 247). Il est piquant de voir au cours des âges l'Enlèvement du Palladium tour à tour adopté par les différents arts.

2. L'intaille qui porte la signature de Dioscoride et l'un des camées de la Bibliothèque nationale reproduisent seulement l'Enlèvement du Palladium par Diomède. Dans l'intaille de Félix et dans l'autre camée de la Nationale, en face de Diomède est Ulysse. Dans toutes, à part de légères variantes, Diomède est représenté de la même façon. On remarquera que dans les compositions mettant en présence les deux héros, le Diomède est mieux traité que l'Ulysse. On a un peu l'impression que l'Ulysse a été imaginé pour « faire pendant ». Il est du reste curieux de noter que si de nombreux gemmes reproduisent seulement le Diomède, il n'en est pas, semble-t-il, qui ne donnent que l'Ulysse.

3. L'authenticité des signatures de Félix, de Solon et de Gnaius ne paraît pas avoir été contestée; il n'en est pas de même de celles de Dioscoride et de Polyclète, qui ont été tantôt considérées comme fausses (cf. Babelon,

beaux camées de la Bibliothèque nationale[1]. Sans doute est-ce à un des graveurs contemporains d'Auguste (peut-être Dioscoride) que revient l'honneur d'avoir enrichi de cette belle composition le trésor de la glyptique. Peut-être l'avait-il empruntée à quelque fresque de son temps, peinture d'histoire décorant un portique ou une bibliothèque.

L'hypothèse[2] expliquerait assez bien certains détails figurés sur les gemmes qui mettent en pré-

Cat. des camées de la Bibl. nat., 1897, p. 82, n° 152), tantôt au contraire acceptées comme antiques (Babelon, *Ibid.*, p. L; *La gravure en pierres fines* [1894], p. 159-160 et 168; article *gemma* [1895] dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq.*, t. II, p. 1478-1479; O. Rossbach, art. *Dioskurides*, n° 16, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. V, 1, 1903, col. 1143). — Notre mémoire étant rédigé à Tunis, on ne s'étonnera point de ne trouver ni ici, ni dans d'autres notes, de références au grand ouvrage de Furtwängler (*Die antiken Gemmen*). — Cf. sur l'intaille de Polyclète, maintenant disparue, S. Reinach, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1894, p. 423.

1. Babelon, *Cat. des camées de la Bibl. nat.*, p. 81-82, n^os^ 151 et 152.

2. On pourrait opposer à cette hypothèse d'une grande peinture murale comme origine du thème les qualités sculpturales du Diomède. Mais cette composition « augustéenne » ne devait-elle pas être plutôt un amalgame savant qu'une œuvre originale et le peintre n'avait-il pu pour enrichir sa fresque transposer une sculpture connue; ce serait bien conforme aux tendances de l'art du I^er^ siècle. — Sur les œuvres sculpturales représentant l'Enlèvement du Palladium par Diomède, cf. Collignon, *Histoire de la sculpt. gr.*, t. II, p. 345.

sence Diomède et Ulysse. On pourrait, au reste, trouver des souvenirs de compositions qui ne sont pas sans quelque analogie dans certaines mosaïques africaines[1] et se demander si tous ces sujets n'appartiennent pas à un même cycle. Nous ne discuterons pas ici, à propos d'une image très imparfaite du Diomède, une pareille question. Nous nous contenterons de noter les altérations que le type a subies entre les mains d'un graveur ignorant. Elles pourront être rapprochées des transformations singulières qu'on a notées dans les sujets hellénistiques figurés sur les poteries de la Gaule romaine.

Le lithoglyphe a avant tout, comme on devait s'y attendre, simplifié et en quelque sorte élagué; il l'a fait avec d'autant moins de scrupules qu'il ne comprenait point la scène qu'il reproduisait.

Ses prédécesseurs avaient reproduit plus ou moins complètement[2] la scène de l'Enlèvement

1. Cf. Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1907, p. 799-800.

2. Sur le camée n° 151 de la Bibliothèque nationale (Babelon, *Cat. des camées de la Bibl. nat.*, p. 81), Ulysse montre avec un geste de reproche à Diomède le cadavre de la prêtresse d'Athéna : une colonne portant une statue nue et un treillis (?), qui représente peut-être le toit du temple, achèvent de remplir le champ de la gemme. Sur l'intaille signée de Félix, le treillis (?) est remplacé par le nom du possesseur de la gemme. Sur l'intaille signée de Dioscoride, Ulysse a disparu, mais l'on voit encore à côté de Diomède la statue nue et le cadavre de la prêtresse. Enfin, sur le camée 152 de la Nationale, la statue de déesse et le cadavre de la prêtresse ont disparu.

mais avaient respecté ce qui était le motif principal de la composition, le Diomède s'élançant ou plutôt prêt à s'élancer de l'autel entouré de guirlandes. C'est à ce motif même que s'attaque le graveur de notre gemme. Tout d'abord, il supprime l'autel, ce qui l'oblige à faire poser sur le sol la jambe gauche qui, sur ses modèles, était repliée. Comme il ne modifie en rien l'attitude du corps ni le mouvement de la jambe droite, il est amené à ne plus laisser le pied droit posé à plat. Le personnage s'avancera dès lors sur la pointe des pieds comme les dieux des bas-reliefs archaïsants[1]. D'autres détails ont subi d'aussi profondes altérations. Le Palladium est devenu un long instrument assez bizarre, un glaive dans son fourreau ou une sorte de bâton muni d'une poignée, orné d'une boule à sa partie supérieure et s'élargissant en bas. La chlamyde qui doit empêcher l'image sacrée d'être profanée n'enveloppe plus la main du héros; posée simplement sur le bras, elle a perdu toute signification. Enfin, le glaive qui a servi à poignarder la prêtresse d'Athéna est devenu une longue et mince haste. Est-il utile de faire remarquer avec quelle mala-

1. C'est parce qu'ils avaient sous les yeux des œuvres où cette singulière attitude était pour ainsi dire de règle que des lithoglyphes ont pu si facilement l'attribuer au Diomède ou au Mercure (cf. plus haut, notre n° 2). Ils ont été archaïsants à contresens et sans doute inconsciemment.

dresse le lithoglyphe a vulgarisé les traits du personnage, avec quelle lourdeur il a accusé le détail de la musculature? Ce sont là des défauts bien négligeables auprès des contresens absurdes qui ont transformé le héros en une sorte de jongleur dansant.

6° Agate de forme ovale (diam., 0m02 et 0m013); d'une nuance laiteuse avec taches violacées et veine demi-transparente de teinte grisée. — Don de M. V. Chavanne.

Ce qui fait l'intérêt de l'intaille, qui est malheureusement d'une exécution médiocre, c'est que le sujet s'y répartit sur trois plans. Au premier plan est figurée une vache (?) couchée à terre. Elle redresse la tête, qui se présente de face sur un cou démesurément allongé, et elle semble vouloir se relever. Derrière elle, un bœuf (?) qui marchait vers la droite s'est arrêté. Un arbre forme le fond du tableau [1] (fig. 7).

Cette composition, on en jugera par notre gravure, est de celles qui conviennent le moins à une intaille. Comme elle s'accorderait par contre assez bien avec les couches variées d'un camée, on peut croire que ce fut d'abord pour la décoration d'un camée que les lithoglyphes l'adoptèrent [2].

1. Parmi les intailles qui peuvent être rapprochées de la nôtre, on citera une améthyste, encastrée dans la statue d'or de Sainte-Foy, qui représente une vache couchée à l'ombre d'un arbre (Darcel, *Trésor de l'église de Conques*, 1861, p. 71, n° 28, fig.).

2. On peut citer entre autres exemples de composition

Mais doit-on attribuer aux graveurs de gemmes qu'a copiés si imparfaitement l'auteur de notre intaille l'invention même du sujet? Ne l'ont-ils pas plutôt emprunté à un de ces « bas-reliefs de cabinet » à la fois réalistes et romantiques qu'on attribue à l'école alexandrine? Sujet champêtre, décor pittoresque, même une certaine recherche qui a fait placer près de l'animal qui se lève celui

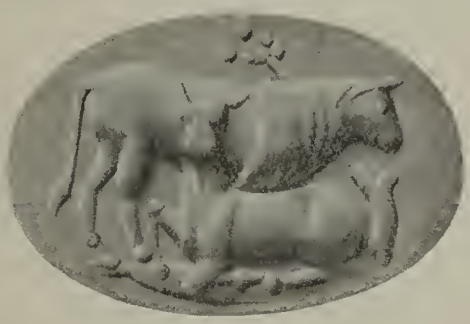

7. — Vaches au repos.
Intaille trouvée à Sidi-Daoud, presqu'île du cap Bon.

qui va s'étendre, tout y est. Qu'on imagine la composition un peu moins simplifiée, moins « tassée », et l'on aura le pendant d'un de ces tableaux un peu précieux de la nature qui faisaient les délices des amateurs romains, par exemple du « Paysan allant au marché » du Musée de Munich[1]. Il n'est pas jusqu'au tronc ruiné avec sa branche fleurie, surchargeant la gemme plus

reproduite tour à tour en camée et en intaille l'Enlèvement du Palladium par Diomède (cf. plus haut, n° 5).

1. Collignon, *Histoire de la sculpt. gr.*, t. II, p. 575-576, fig. 297.

qu'elle ne l'orne, qui ne trahisse cette origine et n'apparaisse comme un vestige de la fabrique à la Hubert Robert qui, dans le relief original, encadrait la scène.

7° Agate dont la couche supérieure est bleue, la couche inférieure noire (diam., 0m012 et 0m009). — Don de M. V. Chavanne.

Une litière[1] y est figurée de telle façon qu'on en voit la partie antérieure et l'un des côtés. L'image

8. — Litière romaine.
Intaille trouvée en Tunisie.

est de si petite dimension que tous les détails n'en peuvent être interprétés avec certitude. Il faut d'autant plus le regretter que la litière ici reproduite diffère sensiblement de celle trouvée à l'Esquilin qui, reconstituée par A. Castellani, est exposée au Musée du Capitole[2] (fig. 8).

Dans la litière du Capitole, le toit, supporté par quatre colonnettes, est surmonté d'une tringle d'où tombaient les rideaux. Ici les rideaux ont

1. Une litière, semble-t-il, plutôt qu'une chaise à porteur, qui serait moins allongée.

2. Cf. dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq.*, art. *Lectica* (P. Girard).

été remplacés, — sur les côtés, — par des parois solides percées de fenêtres. On pouvait supposer, d'après Juvénal[1], qu'il existait des litières de cette sorte, mais on n'en connaissait point jusqu'ici de représentation. Autant qu'on peut en juger, cette paroi se compose d'un châssis en bois aux pièces assez rapprochées les unes des autres derrière lequel est tendue de l'étoffe, ou plus vraisemblablement du cuir. Par la fenêtre restée ouverte, on distingue dans l'intérieur quelque chose; peut-être a-t-on voulu représenter grossièrement le personnage — ou le dieu[2] — transporté. La toiture présente également des particularités intéressantes. Dans la litière du Capitole, le « ciel » est en peau, restauration que justifie du reste un texte de Martial. Ici des traits très serrés, parallèles aux arêtes du pignon, indiquent une autre disposition; peut-être la couverture est-elle faite de tiges de bois soigneusement assemblées. On remarquera aussi qu'au lieu d'être arrondie en dos d'âne, elle a la forme habituelle

1. Juvénal, III, 242, *Namque facit somnia clausa lectica fenestra.*

2. Si la gemme a été taillée, comme il est probable, en Afrique, on peut songer à la fameuse litière dans laquelle, à Carthage, on transportait l'image de Caelestis (Audollent, *Carthage romaine*, p. 387). Mais rien ne permet de déterminer si l'on est en présence de la *lectica* d'un riche particulier ou de celle, ce que nous croirions plus volontiers, d'une divinité.

des toits. Aussi l'ensemble donne-t-il un peu l'impression d'une maisonnette montée sur pieds.

8° Prime d'émeraude brûlée (diam., 0m014 et 0m012) avec bords taillés en biseau, la figure étant gravée sur la plus large face. La pierre a été brisée et il en manque environ le quart.

L'intaille, malheureusement assez usée, représente une femme assise, tournée vers la gauche. Elle tend la main droite au-dessus d'une sorte de canthare. De la main gauche elle tenait un attribut dont on ne voit que la partie supérieure (peut-être une corne d'abondance?).

9° Prime d'émeraude en forme de lentille (diam., 0m013 et 0m01), gravée des deux côtés[1].

A la face est représenté, dressé sur sa queue, le serpent Chnouphis, dont la tête de lion est entourée des sept rayons qui symbolisent les sept planètes si souvent rappelées sur les talismans[2]; derrière le serpent, on lit ΧΑϢΜΙΕ. — Au revers

1. Sur les amulettes gravées comme celle-ci sous l'empire romain, cf. art. *Abrasax* et *Amulettes* par Leclercq, dans Cabrol, *Dict. d'arch. chrét.*, I, col. 127-155 et 1784-1860.

2. La signification des sept rayons n'est pas douteuse. Sur une émeraude signalée par E. Le Blant (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXVII, 1, p. 94, note), les sept voyelles des planètes sont inscrites sur les sept rayons qui couronnent la tête de Chnouphis. Beaucoup d'autres exemples pourraient être cités. Sur plusieurs intailles, Chnouphis est entouré, non de sept rayons, mais de sept étoiles.

figure le signe de Chnoum (ou Chnouphis), trois S barrés par une ligne droite, entouré des lettres EPTHEIOE. — On remarquera dans l'une et l'autre légende la forme rectangulaire de certaines lettres comme ω, σ et ρ (fig. 9).

Nous n'insisterons point sur des représentations dont il existe sur les pierres gravées de nombreux exemples. Parmi les trente-six décans, Chnoumis[1] parait être sous l'empire romain le plus vénéré et il doit sans doute sa popularité à son nom qui a dû le faire confondre avec la vieille divinité cosmogonique Chnoum.

Le Pseudo-Hermès qui l'appelle Χνοῦμος et en fait le premier décan du Lion[2] le décrit sous la

1. Sur Chnoumis, cf. surtout art. *Knuphis* par Drexler, dans Roscher, *Lexikon der Myth.*, II, 1, col. 1250-1264. On y trouvera reproduits *in extenso* les passages d'auteurs astrologiques auxquels nous faisons allusion dans ce mémoire. — Cf. également Hermès Trismégiste, *Le livre sacré sur les décans* (éd. Ruelle, 1908).

2. Roscher, *Lexikon*, II, col. 1260-1262. — Pour Hephaestion (*Ibid.*), Χνουμὶς est le troisième décan du Cancer, celui que le Pseudo-Hermès appelle Χνοῦφ, et il nomme Χαρχνούμις le premier décan du Lion. On ne peut songer à discuter ici ces textes et d'autres analogues. En ce qui concerne les fabricants d'amulettes, ils semblent bien avoir employé indifféremment pour désigner le serpent léontocéphale les formes Χνουμὶς, Χνουβὶς, Χνουφὶς et même Κνήφ; au moins une partie d'entre eux attribuaient au Cancer, et non au Lion, le décan ainsi représenté, puisqu'on trouve parfois sur la même pierre le serpent et le scarabée qui, chez les Égyptiens, correspond au

forme même qu'il présente à l'avers de notre amulette « μορφὴν δὲ λεοντοπρόσωπον, ἀκτῖνας ἔχων ἡλιακὰς, τὸ δὲ ὅλον σῶμα ὄφεως πυροειδοῦς, ἄνω ἀνατετραμμένου ». Différents textes recommandent de graver sur les talismans destinés à préserver des maladies de l'estomac le serpent à tête de lion. Marcellus Empiricus, au IV^e^ siècle ap. J.-C., conseille d'y associer, et c'est ce qui a

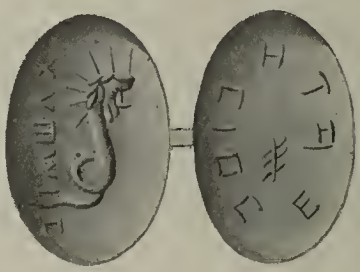

9. — Amulette gnostique.
Intaille trouvée en Tunisie.

été fait sur notre gemme et sur beaucoup d'autres, le signe des trois S barrés ; ce groupement n'est pas pour nous surprendre, puisque le décan Chnoum est représenté sur les anciens monuments de l'Égypte, à Denderah et à Edfou par exemple, par un serpent dressé coupé horizontalement par trois serpents couchés, figure dont le signe des trois

signe du Cancer (cf. exemples, Roscher, *Ibid.*, II, col. 1263) : pour ceux-là au moins, le serpent léontocéphale, sous quelque nom qu'on le désigne, n'était pas le treizième, comme l'indique le Pseudo-Hermès, mais le douzième des trente-six décans.

S barrés est la reproduction schématique[1]. Comme c'est souvent sur des émeraudes[2] qu'ont été gravées les images de Chnoumis semblables aux nôtres, on peut supposer avec quelque vraisemblance, malgré le silence des lapidaires, qu'on attribuait à l'émeraude quelque affinité avec Chnoumis.

Ainsi que beaucoup de légendes talismaniques, les textes qui accompagnent sur notre émeraude les deux représentations de Chnoumis présentent des obscurités. ΧΛϢΜΙϹ est évidemment le nom du décan Chnoum qui, sur d'autres gemmes, est appelé ΧΝΟΥΒΙϹ, ΧΝΟΥΜΙϹ et ΧΝΟΥΦΙϹ; sur des monuments analogues aux talismans, les *tabellae defixionum*, on trouve de même ω pour ου et λ pour ν[3]. Mais que signifie au revers de notre

1. On a souvent méconnu la signification de ce signe. On l'a considéré par exemple comme un symbole proprement gnostique. Dans l'art. *Abrasax* (Cabrol, *Dict. d'arch. chrétienne*, I, col. 152), dom Leclercq, commentant une intaille du Cabinet des médailles, propose d'expliquer les trois S barrés par IN (Jésus de Nazareth); on y a vu aussi les initiales des trois anges préposés à la médecine (*Ibid.*, art. *Astres*, col. 3033). Le signe devient parfois semblable à un Z barré (*Ibid.*, art. *Abrasax*, col. 153, fig. 35).

2. On citera par exemple les émeraudes signalées dans Roscher (*Lexikon*, II, col. 1259, ligne 5) et dans E. Le Blant (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXVI, 1re partie, p. 94, note, et p. 98). Il convient cependant de remarquer que les traités recommandent d'autres pierres, jaspe vert ou agathe (Roscher, *Lexikon*, II, col. 1264).

3. Audollent, *Defixionum tabellae*, p. 518, 519 et 521.

émeraude ΕΡΤΗCΙΟC, en admettant que ce soit bien ainsi qu'il faille disposer les lettres de la légende circulaire? Ce n'est pas sans hésitation que nous proposons de reconnaître en ερτησιος un dérivé déformé d'ἕρπτόν, qui est l'équivalent d'ἑρπετόν, et de l'interpréter par « le rampant ». Si l'on adoptait cette explication, notre amulette serait à rapprocher des nombreux talismans plus ou moins analogues d'aspect où l'on lit des mots signifiant « serpent », « serpentin », « vipère » [1].

Les deux figurations de Chnoumis que donne notre intaille doivent être rangées parmi les types que les Basilidiens empruntèrent aux anciens cultes, car bien souvent on y trouve joint le nom du dieu suprême *Abrasax* et il n'est pas impossible que, pour certains d'entre eux, le serpent léontocéphale ait figuré *Abrasax* lui-même [2]. On

1. Par exemple, ΕΧΝΗ = ἔχιδνα, ΟΦΕΟΝ, ΟΦΙC ΗΛΗ (Chifflet, *Abraxas*, nos 60 et 61; Passeri-Gori, *Thesaurus gemm. ant. astriferarum*, t. II, p. 262, n° 76; p. 264, n° 83; p. 275, n° 153. — Cf. art. *Abrasax* par Leclercq, dans le *Dict. d'arch. chrétienne* de Cabrol, I, col. 140 et 144).

2. Il est parfois aussi, semble-t-il, confondu avec *Iao* (Jahveh), un des génies émanés d'*Ialdabaoth* (= *Abrasax*), mais qui est peut-être pour certaines sectes, moins oublieuses de son origine, une des formes du Démiurge lui-même. Certaines amulettes témoignent à cet égard de singuliers compromis. C'est ainsi qu'à côté du serpent on trouve sur l'une d'elles (Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 181) les trois noms *Chnoubis*, *Glycon* et *Iao*, la gnose ayant identifié avec son extraordinaire faculté d'assimilation à Chnoubis-Iao le serpent à tête humaine ima-

notera que pour les Ophites, le Serpent figure le Christ, et il se pourrait que saint Augustin ait songé au Chnoumis adopté par les hérétiques quand il décrit le démon comme étant « *leo et draco* »[1].

Mais on ne doit classer parmi les monuments gnostiques, assez malencontreusement désignés sous le nom d'*abrasax* (ou *abraxas*), que les amulettes portant une légende ou une figuration sûrement gnostiques. C'est ainsi par exemple qu'on ne peut y ranger l'émeraude du Bardo tant qu'il ne sera point prouvé que l'inscription entourant les trois S barrés ait une origine gnostique[2].

giné au second siècle, c'est-à-dire à l'époque même de Basilidès, par le devin Alexandre.

1. *Homél.*, 37.

2. Depuis la lecture de ce mémoire, M. Héron de Villefosse a publié, d'après le R. P. Delattre, une intaille biconvexe, trouvée à Carthage, qui se rapproche beaucoup de la nôtre; elle porte d'un côté le serpent à tête de lion radiée, de l'autre KNOVBIC et le signe des trois S barrés (*Bull. arch. du Comité*, 1909, com. de l'Afrique du Nord, 16 novembre). — Un certain nombre d'autres talismans plus ou moins analogues à l'émeraude du Bardo et au jaspe dont la description suit (n° 10) ont été découverts en Tunisie durant ces dernières années. On signalera entre autres plusieurs intailles trouvées à Carthage (R. P. Delattre, *Mélanges de Rome*, 1891, p. 79-80, et *Bull. des Antiquaires de Fr.*, 1906, p. 372-373; Bruston, *Bull. des Antiquaires de Fr.*, 1907, p. 224-225; E. Vassel, *Revue tunisienne*, 1907, p. 547; *C. I. L.*, VIII, 22658, 32, 33, 34; cf. peut-être également 22658, 14 et l'inintelligible 22658, 36) et une pierre donnée au

10° Nous rapprocherons de l'intaille du Bardo une autre amulette qui nous a été communiquée en janvier 1909 par un antiquaire de Tunis[1]. Jaspe brun verdâtre (diam., 0m015 et 0m012). — La pierre est de forme elliptique et gravée des deux côtés; la tranche est taillée en biseau.

A la face est représenté le génie Iao, à tête de coq. Il regarde (nous décrivons la pierre et non l'empreinte) vers la droite. Son corps est protégé par une cuirasse et tandis que du bras droit il brandit un fouet, un bouclier cache presque entièrement son bras gauche. Les jambes, qui sont généralement remplacées par deux serpents, paraissent ne l'être ici que par un seul, dont la tête serait placée au-dessous du bouclier, la queue au-dessous du fouet. A la partie inférieure de la pierre, à l'exergue, le nom même du génie ΙΑΩ[2];

Cabinet des médailles par M. Renault (Babelon, *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCVI-CCVII); il semble qu'on puisse en rapprocher également une intaille « achetée à Tunis » (*C. I. L.*, VIII, 22658, 56). — Nous ne parlerons pas ici de certaines médailles-amulettes qui se rapportent aux mêmes croyances (par exemple amulette en bronze trouvée à Carthage; Babelon, *Bull. des Antiquaires de Fr.*, 1897, p. 190-191 et 394-395).

1. Depuis la rédaction de ce mémoire, elle a été publiée par M. Héron de Villefosse d'après le R. P. Delattre dans le *Bull. arch. du Comité*, 1909, com. de l'Afrique du Nord, 9 mars.

2. Une autre intaille trouvée à Carthage porte d'un côté ΙΑΩ, de l'autre le génie à tête de coq tenant un bouclier et un fouet (*C. I. L.*, VIII, 22658, 32). Cf. à ce

autour de l'image il nous semble lire, mais toutes les lettres ne sont pas également certaines :

ϹϵMϵCIΛΛMΨ

On rapprochera de cette légende les suivantes, comprises par dom Leclerq dans son vocabulaire gnostique :

ΣΕΙΟΑΜΨ; ΣΕΜΕΣΕ; et ΣΕΜΕΣΕΙΛΑΜΙ

Pour le dernier de ces textes, on a proposé l'explication « cieux de la paix » ou « nom de paix[1] ».

Au revers de la pierre sont gravées sept lignes de lettres; les lettres de la septième ligne sont peu visibles; le graveur, ayant mal réparti son texte, les a gravées tout à fait sur le bord de la pierre. En voici un essai de transcription :

XIVO
YXMO
VICPω
BOAXO
CHΞIA
KOYB
IΛ.

Il y aurait lieu, avant d'essayer une interpréta-

génie « guerrier » *Adamam heroam belligerum* (Cumont, *Adamas*, *génie manichéen*, dans les *Mélanges Havet*, d'après la *Revue critique*, 1909, p. 102).

1. Cabrol, *Dict. d'arch. chrétienne* (art. *Abrasax* par Leclercq), I, col. 144.

tion des légendes de cette amulette, gravée assurément sous l'influence des doctrines gnostiques, puisque le génie *Iao* y figure, de vérifier, — sur les reproductions jointes à ce mémoire, — nos lectures, sur plusieurs points douteuses[1] (fig. 10).

10. — Amulette gnostique.
Intaille trouvée à Carthage.

11° Cornaline de forme ovale (0ᵐ017 et 0ᵐ012). — Don de M. V. Chavanne.

On y lit :

AVGENTI

12° Jaspe rouge (diam., 0ᵐ011 et 0ᵐ008). — Don de M. V. Chavanne.

1. Les *sept* (on notera ce nombre cher aux gnostiques) lignes contiennent peut-être les noms de sept anges ou démons (?). Ainsi, au revers d'une intaille du Musée Kircher, représentant, comme celle ici décrite, le génie à tête de coq, on trouve disposés sur sept lignes les noms des sept grands anges (*Ibid.*, art. *Anges* par Leclercq, col. 2156-2158).

On y lit en caractères de basse époque, gravés sur la pierre dans leur ordre réel :

CONS
TANTI

« *Constanti* ». Les lettres COS sont formées par des lignes droites.

L'inscription a déjà été publiée par M. Carton[1].

13° M. F. Ducroquet a bien voulu nous communiquer récemment un camée de sa collection, trouvé en 1906 dans le déblaiement des substructions du Capitole d'Oudna.

Sardonyx à trois couches : brun-foncé, blanc-

11. — Tête d'empereur laurée.
Camée trouvé à Oudna.

bleuâtre et brun-jaunâtre (haut., 0m33; larg., 0m28). Le travail est médiocre, mais la conservation parfaite.

Tête d'empereur de profil à droite, ceinte d'une couronne de laurier; les cheveux, rabattus en avant, sont coupés court sur le front; le cou

1. Carton, *Bull. arch. de Sousse*, 1905, p. 283.

est large. Les traits sont peu individualisés; il semble cependant qu'on puisse reconnaître Caracalla jeune[1] (fig. 11).

Cette gemme nous a paru d'autant plus mériter d'être signalée qu'il n'a été trouvé jusqu'ici en Tunisie, où les intailles sont si abondantes, qu'un petit nombre de camées[2].

1. Cf. par exemple un camée du Cabinet des médailles; Babelon, *Cat. des camées de la Bibl. nat.*, n° 302.

2. Le Musée du Bardo, par exemple, ne possède qu'un seul camée, un beau buste de Minerve casquée, qui a été trouvé à Carthage.

HISTOIRE

DES

FOUILLES DE VIEUX

(CALVADOS)

Par M. Maurice Besnier, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 4 novembre 1908.

Le village de Vieux, commune du canton d'Évrecy, est situé sur la rive gauche du petit ruisseau de la Guine, affluent de gauche de l'Orne, à dix kilomètres au sud-est de Caen. Il occupe l'emplacement d'une ville gallo-romaine, *Aregenua*, capitale de la *civitas* des *Viducasses*. Les *Viducasses* sont mentionnés pour la première fois par Pline l'Ancien[1]; *Aregenua* est citée par Ptolémée, Βιδουκασίων Ἀρηγενούα[2], et par la Table de Peutinger, *Araegenue*.

L'identification de Vieux et d'*Aregenua*, longtemps discutée[3], ne fait plus aujourd'hui aucun

1. Pline, *Nat. hist.*, IV, 107.

2. Ptolémée, II, 8, 2 (éd. Ch. Müller, t. I, Paris, 1883, p. 209).

3. Le premier qui l'ait affirmée paraît être le P. de Lérissel dans une lettre au P. André, le 3 juillet 1705

doute[1]. On sait qu'à la fin du IIIe siècle de notre ère un grand nombre de villes gallo-romaines ont perdu leur nom primitif pour prendre celui des peuples dont elles étaient les capitales[2]. Le mot *Viducasses*, par l'intermédiaire des formes médiévales *Vediocae*, *Veiocae*, *Veex*[3], a donné régulièrement Vieux, comme *Baiocasses* Bayeux, *Durocasses* Dreux, etc.[4]. D'autre part, le nom

(citée par A. Charma, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1855, p. 479, en note) : « C'est une chose à présent à examiner si le nom du peuple, comme à tant d'autres villes capitales, ne s'est pas attaché à cet *Argenus* pour lui faire prendre le nom des peuples Viducasses. »

1. Cf. R.-N. Sauvage, *La capitale des Viducasses*, dans les *Comptes-rendus de l'Assoc. franç. pour l'avanc. des sciences, Congrès de Cherbourg*, 1905, p. 1084-1090; du même, *Les limites de la cité des Viducasses*, dans le *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistor.*, 1905, p. 186-191. M. R.-N. Sauvage, archiviste-paléographe, à qui je dois beaucoup d'indications utiles, prépare un travail d'ensemble sur la Basse-Normandie gallo-romaine.

2. G. Bloch, *La Gaule indépendante et la Gaule romaine*, dans l'*Histoire de France* de Lavisse, t. I, Paris, 1900, p. 202-203.

3. Archives départementales du Calvados, série H, abbaye de Saint-Étienne de Fontenay, cartons, chartes de 1223, 1254, 1269, 1303, etc. Cf. C. Hippeau, *Dictionnaire topographique du Calvados*, Paris, 1883, p. 299.

4. D'Arbois de Jubainville, *L'accent gaulois dans les noms de lieux*, dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 272-274. C'est donc à tort que A. Wauters, *Des localités distinguées par le qualificatif Vieux*, Bruxelles, 1881, p. 41, essaie de rattacher le nom du village de Vieux en Normandie au mot *vetera*. Daniel Huet, *Les origines de la ville de Caen*, 1re éd., Caen,

d'*Aregenua*[1] paraît être en rapport avec la situation géographique de cette ville. M. Holder le traduit par les mots : « devant l'embouchure »[2]; *are-*, qu'on retrouve dans *Arelate*, *Armorica*, *Arverni*, etc., est l'équivalent celtique du latin *ante*[3]; *genua*, qu'on retrouve dans *Genua* (Gênes), *Genava* (Genève), *Genabum* (Orléans), signifierait *ostium*[4]. Mais *Aregenua* était assez loin de l'embouchure de la Guine, à 1800 mètres de son confluent avec l'Orne. Beaucoup plus vraisemblable est l'hypothèse d'Alfred du Méril, qui expliquait, dès le milieu du siècle dernier, le nom d'*Aregenua* par celui de la Guine, Γενούα ou *Genua* dans l'antiquité, *Juina* au moyen âge[5]; il voudrait

1702, p. 28, hésitait entre deux étymologies également fausses : *Vetera Castra*, « l'ancien camp », et *Vadum*, « le gué ».

1. On connaît les noms d'homme Ἀραγένος (inscription du canthare d'Alise : *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 10026[24]), *Arrageans* (inscription de Cologne, *Ibid.*, n° 8317), *Arg(e)nus* (inscription de Saintes, *Ibid.*, n° 1072).

2. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, Leipzig, 1896, p. 190.

3. *Ibid.*, p. 188. Cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, Paris, 1908, p. 248; p. 455, n. 3; p. 487, n. 2 et 4; p. 540, n. 2.

4. A. Holder, *op. cit.*, p. 1998. Cf. C. Jullian, *op. cit.*, t. II, p. 243, n. 9 : « remarquer la similitude de nom et de situation de ces deux villes (*Genava* et *Genabum*), ports et ponts sur rivières ».

5. Arch. du Calvados, *loc. cit.* (par exemple, dans un acte du XIV^e^ siècle, il est question d'une pièce de terre *super Juinam*).

dire : « La ville près de la Guine » ou « sur la Guine »[1]. Peut-être le mot *genua*, qui reparaît en Italie sur la côte de Ligurie, est-il d'origine ligure, comme tant de noms de rivières françaises[2], comme ceux même, très probablement, de quelques autres rivières normandes, telles que l'Orne (*Olina*) et la Dives (*Diva*)[3].

On a découvert dans la capitale des *Viducasses*, au cours des quatre derniers siècles, les vestiges de plusieurs édifices antiques, aujourd'hui tous remblayés et cachés aux regards, des inscriptions, des fragments de sculptures, des sarcophages, de nombreux objets de métal et de terre cuite, beaucoup de monnaies[4]. Les fouilles entreprises à différentes époques sur son territoire n'ont été l'objet jusqu'ici que de publications de détail, dispersées dans les comptes-rendus ou les mémoires de l'Académie des Inscriptions et de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous nous pro-

1. A. du Méril, *Rapport sur le nom de Vieux*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIII, 1844, p. 300-303. Cf. R.-N. Sauvage, *La capitale des Viducasses*, *loc. cit.*, p. 1089, n. 2; du même, *Notes toponymiques sur quelques localités du Calvados*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1909, p. 299-301.

2. C. Jullian, *op. cit.*, t. I, Paris, 1908, p. 112-114.

3. Sur les traces possibles de l'influence ligure en Normandie, voir C. Jullian, *op. cit.*, t. II, p. 489, n. 8.

4. La plupart des antiquités recueillies à Vieux pendant le XIX^e^ siècle sont déposées à Caen, dans le Musée de la Société des Antiquaires de Normandie.

posons de raconter leur histoire, de faire ressortir les conclusions qui s'en dégagent et de tracer, d'après l'étude comparée du sol et des documents, la carte archéologique de Vieux[1].

I.

Topographie de Vieux.

Il importe tout d'abord de décrire la topographie du village moderne. L'examen du terrain et

1. Voir la planche ci-jointe à la fin de ce mémoire, d'après un calque du tableau d'assemblage du cadastre. Cf. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XI, 1839-1840, p. LXXVI : « M. de Magneville a demandé qu'il fût dressé un plan sur lequel on indiquerait les points où il aurait été trouvé des constructions romaines à Vieux. M. de Caumont a répondu que ce plan serait très facile à exécuter : qu'il suffirait de se procurer un calque du plan cadastral sur lequel on reporterait toutes ces indications. » A. de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, t. I, Paris et Caen, 1846, p. 142 : « J'ai tracé sur un plan détaillé de la commune de Vieux toutes les localités où on a fait des découvertes et je publierai ce plan dès qu'il sera prêt. » Charma, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1855, p. 468, n. 3 : « La Société possède un extrait, fait à la main, du plan cadastral de Vieux; M. Blanchetière y a dessiné les ruines. » D'après Charma (*Mémoires lus à la Sorbonne les* 21, 22 *et* 23 *novembre* 1861, *Archéologie*, Paris, 1863, p. 135), depuis l'année 1839 on a porté sur le plan cadastral le lieu précis de toutes les fouilles et découvertes. Les plans dressés par A. de Caumont et par Blanchetière et Charma paraissent être aujourd'hui perdus.

des noms de lieux nous donnera déjà quelques indications et nous permettra plus tard de situer exactement toutes les trouvailles que nous aurons à mentionner.

Ce travail doit avoir pour base les relevés du cadastre. Le plan cadastral de Vieux, œuvre du géomètre Godefroy, a été terminé en décembre 1826; il comprend quatre feuilles au 2.500e (section A : *l'Église*, en deux feuilles; section B : *le Bennerey*, en deux feuilles) et un tableau d'assemblage au 10.000e. En 1899 est entré aux archives départementales du Calvados le « Registre de la numérotation du plan de la paroisse de Vieux en 1783 » ou « Recueil de tous les numéros portés sur le plan géométrique de Vieux, mouvant et relevant de la seigneurie de Monsieur le chevallier de La Pallu »[1]; sur les six feuilles du plan géométrique (signé : Henry, 1784), deux seulement, la deuxième et la quatrième, sont conservées. M. de Formigny de la Londe, au château de la Londe près de Caen, descendant de François-Richard de la Londe (1685-1765), ingénieur et érudit, auteur d'un projet de canalisation de l'Orne et de dissertations sur les origines de Caen[2], possède dans ses archives particulières,

1. *Département du Calvados. Rapport de l'archiviste* (A. Benet), 1899, p. 6. Ce « Registre » m'a été signalé par l'archiviste actuel, M. Georges Besnier. Il atteste que la propriété était déjà très morcelée à Vieux à la veille de la Révolution.

2. Cf. M. Latrouette, *Notice biographique sur Fr.-R.*

dont il a bien voulu nous ouvrir aimablement l'accès, un « État de la terre de M. Agasse à Vieux, 1780 », avec un plan parcellaire. Le « Registre » de 1783 et l' « État » de 1780 prêtent à d'instructives comparaisons avec le cadastre.

Les archives du Calvados renferment, dans la série H, au fonds de l'abbaye de Saint-Étienne de Fontenay, de laquelle dépendait en très grande partie la terre de Vieux avant la Révolution, un certain nombre de chartes, aveux, déclarations de jurés, gages-plèges, depuis le XI^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^, qui citent de vieux noms de pièces de terre ou, comme on dit dans cette partie de la Normandie, de *delles*[1]; il est souvent intéressant de rapprocher ces dénominations de celles du cadastre, qu'elles aident à comprendre; Daniel Huet[2],

de la Londe, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1851, p. 29-46.

1. Le ms. fr. n° 4902 de la Bibliothèque nationale à Paris, qui provient de l'ancienne collection de l'intendant Foucault, contient un inventaire et des extraits du cartulaire de l'abbaye de Fontenay.

2. D. Huet, *Les origines de Caen*, 1^re^ éd., 1702, p. 27. Huet, abbé de Fontenay, avait dû consulter les anciens titres de propriété à l'occasion d'un procès avec le curé de Vieux; celui-ci était en conflit avec les fermiers de l'abbaye, chargés par leur bail de la portion congrue : « Il a produit des pièces contre lesquelles mes fermiers se sont inscrits en faux, et dans le chartrier de Fontenay l'on a trouvé la pluspart des titres qui concernent ce curé tronquez, lacerez et biffez; et ils me furent représentez en cet estat en présence de la communauté par un religieux d'Aunay, que j'avois employé pour mettre en ordre

l'abbé De La Rue[1], Léchaudé d'Anisy[2] ont eu sous les yeux, avant nous, les cartulaires de l'abbaye de Fontenay et en ont tiré de précieux renseignements. Aux deux gages-plèges du 8 mai 1736 et du 10 juillet 1750, qui se trouvent aux archives départementales, il faut en joindre un troisième, daté du 7 juin 1648, que contient le manuscrit n° 26 de la collection Mancel à Caen[3]. Les registres paroissiaux de Vieux au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle (de 1603 à 1792) existent encore dans les archives de la commune; un inventaire analytique très détaillé en a été publié[4]; on y relève également des noms de personnes et de lieux qui reparaissent aujourd'hui dans plusieurs désignations cadastrales. Nous avons utilisé, au même point de vue, la correspondance de Huet, encore en partie inédite. Enfin, si l'on voulait épuiser l'étude des documents du moyen âge et

ce chartrier » (lettre de Huet au P. Martin, le 6 février 1703, publiée par A. Gasté, dans la *Revue cathol. de Norm.*, t. VI, 1896-1897, p. 97).

1. De La Rue, *Nouveaux essais historiques sur la ville de Caen*, Caen, 1842, t. I, p. 26-27.

2. Léchaudé d'Anisy, *Les anciennes abbayes de Normandie*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. VII, 1834, p. 361-396.

3. Pièce 35, fol. 182-189. Il provient des papiers de l'abbé De La Rue et m'a été signalé par M. R.-N. Sauvage.

4. A. Benet, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790; *Calvados, Archives civiles, série E*, Supplément, t. II, Caen, 1904, p. 157-162.

des temps modernes relatifs au village de Vieux, il faudrait dépouiller la riche série d'anciens titres de propriété qui appartient à M. de Formigny de la Londe; on y rencontrerait sans cesse les mêmes noms que dans les textes des archives publiques dont nous avons fait état.

Ajoutons que M. Goualbert, instituteur, a composé une notice manuscrite sur Vieux, en 26 pages in-quarto, non datée, qui fait partie de la série des monographies communales du Calvados, rédigées en vue de l'Exposition universelle de 1889 et déposées aux archives du département; nous l'avons utilement consultée.

La commune de Vieux, dont la population est en décroissance, ne compte plus que 400 habitants (recensement de 1906), au lieu de 570 en 1836, 563 en 1804 (recensement du 28 ventôse an XIII), 304 en 1764 (dénombrement de cette année[1]). Elle s'étend sur un plateau incliné en pente d'abord assez douce, puis plus rapide le long du ruisseau, et qui descend, du nord-ouest au sud-est, depuis la cote 112 (au croisement du chemin Haussé et de la route d'Esquay à Caen, près de la croix des Filandriers) jusqu'à la cote 31 (au niveau du cours de la Guine, à sa sortie du territoire de Vieux)[2]. Elle couvre une superficie de 550 hectares. Au sud, le cours de la Guine la sépare des communes d'Amayé-sur-Orne et d'Avenay; de tous les autres

1. Arch. du Calvados, C 177.
2. Carte de l'état-major, au 80/000e.

côtés, vers Esquay et Baron à l'ouest, Fontaine-Étoupefour et Maltot au nord, Feuguerolles au nord-est et à l'est, elle est limitée par une ligne conventionnelle qui suit pendant quelque temps, à l'ouest et au nord-ouest, le chemin du Parc, le chemin Haussé, la route d'Évrecy à Caen, mais qui est tracée partout ailleurs à travers champs.

Deux séries de routes et de chemins sillonnent le territoire de Vieux. Les uns se dirigent vers Caen; ils sont orientés du sud au nord ou du sud-ouest au nord-est; les deux principaux sont : à l'ouest, la route de Hamars à Caen; à l'est, la route de Vieux à Caen, sur laquelle s'embranchent plusieurs chemins venus du sud. Les autres sont orientés de l'est à l'ouest ou du sud-est au nord-ouest; le chemin Haussé ou Chaussé[1], qui traverse diagonalement toute la commune, a été transformé en route empierrée dans la partie la plus orientale de son trajet; il n'est autre chose qu'un tronçon de la voie romaine, marquée sur la Table

1. Il est appelé Chemin Chaussé par de Bras (*Recherches et antiquités de la province de Neustrie*, 1588, rééd. de 1833, p. 25), qui attribue sa création au moyen âge, « pour perpétuer la mémoire du chemin que le duc Guillaume avait tenu du village de Rye à Falaise »; par Huet (*Les origines de la ville de Caen*, 1re éd., 1702, p. 26; 2e éd., 1706, p. 18), qui le rapporte à l'époque romaine; par la déclaration de jurés de 1606 et par le gage-plège de 1648. Les deux expressions Chemin Haussé et Chemin Chaussé sont encore en usage dans le pays; elles se retrouvent dans d'autres régions de la France, où elles désignent également d'anciennes voies romaines.

de Peutinger, qui reliait *Nudionnum* (Séez ou Jublains) à *Augustodurum* (Bayeux); de Caumont a suivi le parcours de cette voie et retrouvé ses vestiges certains, depuis Rouvres et Estrées-la-Campagne (*Strata*), jusqu'à Marcelet et Bretteville-l'Orgueilleuse; elle franchissait l'Orne à Bully, au gué ou au pont de Brieux (*Briva*, passage), et remontait l'étroit vallon de la Guine[1].

Le village de Vieux est bâti dans l'angle sud-est du territoire de la commune, aux abords du chemin Haussé et de la route de Vieux à Caen. Cette région est la seule où l'on ait rencontré des ruines romaines.

Le quartier le plus méridional s'appelle le *Bas-de-Vieux*. A l'extrémité sud-est, au-dessous du chemin Haussé, se trouve la fontaine des Mareaux (n° 404 du cadastre), fontaine Bagots sur le plan géométrique de 1783[2]. Plus loin, entre le chemin du Moulin-Neuf et le chemin d'Amayé, dominant la Guine, s'étend le champ des Crètes (n° 322),

1. A. de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, Caen, Paris et Rouen, t. II, 1831, p. 124-136. Cf. A. Longnon, *Atlas historique de la France*, carte de la Gaule sous la domination romaine, Paris, 1889; R.-N. Sauvage, *La capitale des Viducasses*, *loc. cit.*, p. 1088 et 1090.

2. Aux archives du Calvados, série H, fonds de l'abbaye de Fontenay, ainsi que tous les documents cités ci-après (sauf les registres paroissiaux, qui sont aux archives de la commune de Vieux, le gage-plège de 1648 à la collection Mancel et l' « État de la terre de M. Agasse en 1780 » à M. de Formigny de la Londe).

où ont été faites les fouilles les plus importantes, par l'intendant Foucault au XVIII^e^ siècle et par la Société des Antiquaires de Normandie au XIX^e^; il est nommé sur le gage-plège de 1736 delle de la Crette-aux-Mesles (c'est-à-dire : aux merles ou aux nèfles), sur celui de 1648 delle de la Croutte-au-Mêle. Il y a actuellement trois moulins sur la Guine : le Moulin-Neuf, signalé déjà en 1736, et les moulins d'Olivet et des Jardinets, qui ont donné leurs noms à deux delles sur le plan de 1783; dans un dénombrement de la première moitié du XIV^e^ siècle, il est question d'un « jardin au segnor d'Olivet »; en 1307, les assises de Caen rendent une sentence contre Guillaume de Vieux, dit d'Olivet; un *Willelmus dictus Rufus de Veyocis* est cité dans un acte de 1269; une charte de 1303 parle du chemin d'Olivet, *via per quam itur apud Olivetum*. En 1623, d'après les registres paroissiaux, meurt à Vieux Jacques Le Héricy, sieur d'Olivet. D'autres Le Héricy, sur les mêmes registres, portent les titres de sieur de Pompierre en 1609, sieurs de Vieux et de Pompierre en 1614; en 1685, Louis du Four, écuyer, est dit, lui aussi, sieur de Pontpierre; le sieur de Pompierre est cité dans le gage-plège de 1648; or, le dénombrement du XIV^e^ siècle fait mention d'une pièce de terre située *apud pontem lapidis*, en souvenir peut-être d'un pont antique sur la Guine, dont il ne reste plus rien.

A droite du chemin Haussé et à son croisement

avec la route de Vieux à Caen se dresse l'église paroissiale de Notre-Dame[1] (n° 287), entourée d'un cimetière; elle est de style roman, mais la nef seule remonte au moyen âge; le chœur et l'abside ont été refaits entièrement en 1873. Les environs de l'église formaient au XVIII[e] siècle le quartier de « Vieux-en-ville, jouxte le Chemin haussé » (gage-plège de 1750), ou « Hamel de Sainte-Marie en ville » (gages-plèges de 1698 et de 1736). Le *Cimiterium beatae Mariae in parocchia de Veiocis* apparaît pour la première fois dans une charte de 1303. D'après le Pouillé de Bayeux, rédigé vers 1350, il n'y avait alors à Vieux qu'une seule église, *ecclesia de Veiocis*[2], celle de Sainte-Marie par conséquent. Les noms de Saint-Germain et de Saint-Martin rappellent deux très anciennes églises disparues, antérieures à Notre-Dame[3]. Le premier n'est plus porté sur le plan

1. Notre-Dame de l'Assomption, d'après Michel Béziers (1721-1782), *Mém. pour servir à l'état hist. et géogr. du diocèse de Bayeux*, publiés par G. Le Hardy, Paris et Rouen, t. III, 1894, p. 400.

2. A. Longnon, *Pouillés de la province de Rouen*, Paris, 1903, p. 112.

3. Il est intéressant de retrouver à Vieux les noms associés de ces deux saints, qui ont accompli à la même époque la même œuvre de prédication; au début du moyen âge, on a mis sous l'invocation de l'un ou de l'autre un grand nombre d'églises, toutes situées le long des voies romaines, comme ici auprès du Chemin Chaussé, « milliaires sacrés du voyage apostolique ». Cf. J.-G. Bulliot, *Mission et culte de saint Martin dans le pays éduen*,

cadastral que par une route de terre qui se détache du chemin Haussé vers la droite, à 1100 mètres au delà de Notre-Dame. Sur le plan géométrique de 1783, cette route est dite chemin des Petites-Carrières, et la delle du moulin à voide (c'est-à-dire : à pastel) du cadastre, à 300 mètres seulement au nord-est de l'église, y est dite delle de Saint-Germain[1]; un aveu du 10 février 1639 parle de la « closture ou fosse Saint-Germain ». D'après une déclaration de jurés du 6 juillet 1606, la porte Saint-Germain et la couture Saint-Germain « butaient sur le Chemin Chaussé ». Une charte de 1222 contient les trois désignations topographiques suivantes : *ante sanctum Germanum*, *super sanctum Germanum*, *in valle sancti Germani;* donc à cette date l'église de Saint-Germain existait encore. Il faut l'identifier avec l'église actuelle de Notre-Dame[2]. Le nom de Notre-Dame a été substitué à celui de Saint-Germain entre 1222 et 1303[3]. La porte Saint-Germain, sur le chemin

dans les *Mém. de la Soc. éduenne*, 1888, p. 9-10, et 1889, p. 80.

1. Cf. d'Anisy, lettre à Huet, janvier 1703 (Bibl. nat., ms. fr. n° 11911, fol. 35) : « proche de la croix des filandriers, dans une pièce de terre nommée la delle de Saint-Germain ».

2. Comme le fait M. Goualbert, *Monographie de Vieux*, p. 24, sans dire, d'ailleurs, sur quelles raisons et sur quels textes il se fonde.

3. A. de Caumont a donc tort d'écrire, dans sa *Statistique monumentale du Calvados*, t. I, Caen, 1846, p. 133 : « Outre l'église qui existe aujourd'hui et qui était autre-

Haussé, est devenue entre 1606 et 1736 la porte du Hamel de Sainte-Marie. Depuis le moyen âge, le souvenir de Saint-Germain s'est éloigné de plus en plus de l'église paroissiale. Il en est tout autrement de Saint-Martin. Au Hamel de Sainte-Marie, les gages-plèges de 1648 et de 1736 opposent le Hamel de Saint-Martin avec son cimetière; aujourd'hui même, sur le cadastre et dans le pays, le quartier le plus septentrional de Vieux s'appelle toujours quartier de Saint-Martin.

Derrière Notre-Dame, dans la propriété Pougheol (nos 191-200), on voit une fontaine, dite maintenant fontaine des Romains et au XVIIIe siècle fontaine Besnard (gages-plèges de 1736 et de 1750). Les canalisations qui l'alimentent aboutissaient jadis un peu en arrière, sur une place que le plan de 1783 et les gages-plèges de 1648 et de 1750 appellent place Fontaine et le plan cadastral place de la Fontaine. Sur cette place, à 200 mètres de l'église, la propriété Châtel (nos 203-205) nous représente le « manoir seigneurial » du plan de 1703, appelé en 1841 « maison masnable de la ferme de la Palue ». On y a retrouvé beaucoup de vestiges antiques. Le bâtiment principal est une construction du XVIIIe siècle; des habitants de Vieux nous ont assuré qu'on pouvait lire autrefois sur la

fois la chapelle Notre-Dame, il y en avait trois (*sic*, pour : deux) autres qui sont détruites depuis longtemps, une de Saint-Martin, une autre de Saint-Germain. »

façade la date de 1743. Le jardin devant le manoir est planté sur une butte de terres rapportées qui surplombe la route de Caen; on n'a pas de peine à y reconnaître la motte féodale primitive. Le château moderne remplace un *castellum* que mentionne le dénombrement du XIV^e^ siècle et auquel le Jehan de Castillon d'un aveu de 1491 devait probablement son nom. La delle du Castillon Gallet qui figure sur le plan de 1783, sur l'état de la terre de M. Agasse en 1780, sur un aveu du 30 juin 1775 et sur le gage-plège de 1750, et qui, selon ce dernier document, « buttait d'un bout sur la sente du bois », s'étendait en arrière, dans la direction de la delle du bois du clos[1]. Le gage-plège de 1750 l'appelle aussi « delle du Chemin Heuste » ou « Chemin Brûlé » (du verbe *urere*, *ustum*), par allusion peut-être aux débris calcinés qu'on a recueillis aux abords du château. La « delle du Champ de bataille juxte le chemin de Caen », dans le même texte, « buttant d'un bout sur le terrain de Feuguerolles », d'après le gage-plège de 1648, était sans doute ainsi nommée en souvenir de quelque trouvaille d'armes et de ruines. C'est à l'est de la propriété Châtel, dans le jardin Poulain (n° 343), déjà cité sur le plan de 1783, qu'a été découvert au XIX^e^ siècle le théâtre

1. Elle est mentionnée dans la septième lettre du *Voyage de Basse-Normandie*, par A. de la Roque (*Mercure de France*, juin 1730, p. 1296), sous le nom de *Catillon Gelet*.

romain de Vieux. La fosse des Paimbelles (n° 379) s'appelait fosse Épimbelle en 1783, *fossa Espinbere* en 1222. On doit chercher aux environs la *dela dicta laguilon* (pièce de terre d'argile) d'une charte de 1282, *dela delargiller* du dénombrement du XIV^e^ siècle, « delle de dessous l'arguiller ou des ormes de Vieux, près du territoire de Feuguerolles », des gages-plèges de 1736 et de 1750, « buttant Feuguerolles et le chemin de Caen », d'après le gage-plège de 1648.

Au nord-est, sur la route de Bully, presque aux confins de Feuguerolles, la petite chapelle désaffectée de Saint-Jean-l'Évangéliste ou de Saint-Jean-du-Clos[1] (n° 362), de style gothique, ornée au tympan de la façade d'un bas-relief représentant le Christ assis entre deux anges, était certainement à l'origine un baptistère. Elle est devenue ensuite la chapelle d'un château (maintenant remplacé par une ferme et diverses constructions modernes), sur les murs duquel M. Goualbert a lu la date de 1640. Ce second château ne doit pas être confondu avec le *castellum* du moyen âge, demeure du chevalier de La Pallu à la veille de la Révolution. Le plan de 1783 distingue nettement « le manoir seigneurial de Vieux », sur la place Fontaine, et « la cour et maison de Jacquesson », à côté de la chapelle Saint-Jean, mentionnées aussi par l'état de la terre de M. Agasse en 1780.

1. C'est sous cette seconde appellation que la désigne Michel Béziers, *op. cit.*, t. III, p. 401.

Les Jacquesson, et leurs parents les Le Héricy et les Du Four, étaient seigneurs de Vieux avant le chevalier de La Pallu[1]; les registres paroissiaux contiennent de nombreux actes de baptême ou de décès qui les concernent[2]. Leur château se trouvait sur la route de Bully : les registres parlent en 1604 de « la chapelle du sieur de Vieux », en 1766 du « chapelain de Saint-Jean-du-Clos ». Une delle située entre les deux châteaux de Jacquesson et de La Pallu, à égale distance de l'un et de l'autre, est dite encore au cadastre « le bois du clos », et le gage-plège de 1750 fait aboutir, comme on l'a vu, la delle du Castillon Gallet près de « la sente du bois »; dès 1223, une charte parle d'une pièce de terre *supra Vivarium de closo*. Très probablement tout le terrain compris entre la propriété Châtel et la chapelle Saint-Jean était boisé et enclos; c'est de là

1. C'est en 1758, d'après Michel Béziers, *loc. cit.*, que la comtesse de La Pallu avait acheté la seigneurie à M. de Pompierre du Four.

2. Registres paroissiaux : 2 mars 1604, mariage de Jacqueline de Jacquesson célébré dans la chapelle du sieur de Vieux; 16 octobre 1611, Auguste Le Héricy, sieur de Vieux; 18 décembre 1614, Le Héricy, sieur de Vieux et de Pompierre; 6 novembre 1646 et 6 février 1657, Louis du Four, écuyer, sieur de Vieux; 8 novembre 1661, Nicolas de Jacquesson, écuyer, sieur de Vieux; 27 juin 1685, Louis-Auguste du Four, écuyer, sieur de Pontpierre; 23 mai 1695, le même Louis du Four, seigneur de Vieux et du Buisson; 6 septembre 1695 et 5 novembre 1704, Louis du Four, seigneur de Vieux et du Buisson, fils du précédent.

que vient le titre de « sieur du Boays » (pour : du Bois) donné à Cyprien de Jacquesson par un acte paroissial du 8 juillet 1627.

Dans le quartier de Saint-Martin, aucun signe apparent n'indique plus l'emplacement de l'église de ce nom; ce devait être au moyen âge, avant le XIV^e^ siècle, une seconde paroisse; elle était entourée, comme Notre-Dame, d'un cimetière[1]. Le gage-plège de 1736 situe ce cimetière « près du chemin du bac de Fontenay »; d'après le gage-plège de 1648, le chemin du bac et la delle de dessus Saint-Martin étaient contiguës; aujourd'hui la route de Fontenay est continuée, au delà de la route de Caen, par le chemin d'entre les gables (c'est-à-dire : entre les toits, entre les maisons), que borde au nord la delle dite « sur Saint-Martin ». Au nord de la route de Fontenay, la delle et le chemin de la Croix-Beausein rappellent une vieille famille de Vieux : aux archives départementales, donation faite en 1240 par Willelmus Baucein et aveu de 1424 mentionnant Jehan Baussain, écuyer; dans les registres paroissiaux, acte du 6 mai 1612, au nom de Thomas de Baussein, écuyer. Le Grand-Champ, entre la delle de la Croix-Beausein et la delle du Bois-du-Clos, s'appelait déjà ainsi en 1703[2].

1. Cf. Contrat de 1720, cité par A. de Caumont, *Statist. monum. du Calvados*, t. I, p. 133 (ci-dessous, p. 25), et de la Roque (1730), *loc. cit.*

2. D'Anisy, lettre à Huet, janvier 1703 (Bibl. nat., ms. fr. n° 11911, fol. 35).

Il est inutile d'insister sur les autres parties de la commune, où l'on n'a pas retrouvé d'antiquités. Signalons cependant, en dehors du village, quelques noms de delles qui remontent à une époque très reculée : le Court-Carrel, *in quarello abbatis apud Veiocas* (charte de 1223); les Bracolles, *apud Bracoles* (charte du XIV^e^ siècle); le val Constant, clos du val Coutant (gage-plège de 1750), *ad campos sitos in valle Coustanz* (dénombrement du XIV^e^ siècle); le Bennerey, delle du Besneray (gage-plège de 1750), *in bernerio* (charte de 1223); le mont de la Mare, *mons de mara* (charte du XIV^e^ siècle), *in monte mare* (charte de 1222); les Tertres, *apud teytrum* (même charte); le Liéblé (sureau?), *apud lesblais juxta terram domini de Veiocis militis* (charte de 1254); la Croix hommière, delle de croix Robin-le-Mière, c'est-à-dire le médecin (aveux de 1402 et de 1524; le *masnagium Roberti medici* est mentionné dans le dénombrement du XIV^e^ siècle). Plusieurs delles, à droite et à gauche du chemin Haussé, s'appellent : les Carrières, les Petites-Carrières, les Grandes-Carrières, les Querrières, en souvenir d'anciennes exploitations de grès.

En dehors de la commune de Vieux, sur le territoire de Feuguerolles, se trouvent, le long de la Guine et de la voie romaine, au delà de la Croix-Catillon, croix à Catillion du plan de 1783, aux lieux dits la Roche, Rocbard et Roquereuil, des gisements d'un marbre veiné rouge ou rose,

d'ailleurs assez médiocres, que les Romains ont connu et utilisé[1]; plusieurs inscriptions des Viducasses, notamment celle de la grande base dédiée à Titus Sennius Sollemnis, maintenant à l'hôtel de ville de Saint-Lô, ont été gravées sur ce marbre. A l'extrémité opposée de Vieux, sur le territoire d'Esquay, au point où la route d'Évrecy à Caen coupe le chemin Haussé, s'élève la Croix des Filandriers[2]; la pièce de terre qui lui fait face, sur Vieux, s'appelle delle de la Croix des Filandriers, et elle est désignée ainsi sur le plan de 1783. Le mot *filandriers* est énigmatique; on est tenté de le rapprocher des mots fil et filandreux. Fil, d'après Littré, « se dit dans les pierres et dans le marbre de petites fentes ou veines qui divisent la masse en plusieurs parties et qui la rendent mauvaise »; filandreux « se dit du marbre, de la pierre qui a des fils »; tel est le cas précisément du marbre de Rocbard, que caractérisent ses veinures. La croix a peut-être été érigée par les ouvriers des carrières, qu'on aurait appelés jadis « les filandriers ».

M. Goualbert a noté avec raison que l'emplace-

1. Le même filon se retrouve, sur la rive opposée de l'Orne, dans les carrières de marbre de Laize-la-Ville, qui étaient aussi exploitées à l'époque romaine (A. de Caumont, *Statist. monum. du Calvados*, t. II, 1850, p. 173; *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1855, p. XLII-XLIII).

2. Elle est déjà citée sous ce nom par d'Anisy (*loc. cit.*) en 1703.

ment de Vieux présentait de grands avantages pour la fondation d'établissements humains : « Nos ancêtres trouvaient là une belle situation en amphithéâtre, une bonne exposition, du gibier en abondance dans les bois de Feuguerolles et d'Amayé, du poisson dans la Guine, une plaine très propice à la culture de l'orge et du blé »[1], et aussi, ajoutons-le, des matériaux de construction, argile, grès et marbre. De bonne heure, le vallon de la Guine et les pentes voisines furent habités. M. Bigot y a signalé l'existence de trois stations préhistoriques : la première, moustérienne, au confluent de l'Orne et de la Guine; la deuxième, robenhausienne, dans les champs qui bordent le chemin de Saint-Germain; la troisième, chelléenne, à la Croix des Filandriers[2].

II.

Les fouilles de Foucault.

Le plus ancien texte imprimé qui fasse mention des ruines de Vieux est un passage des *Recherches et antiquités de Neustrie,* de Ch. de Bourgueville, sieur de Bras, en 1588 :

« Il y a d'autres rares choses prochaines de

1. Goualbert, *Monographie de Vieux*, p. 3.

2. Bigot, *Récentes déeouvertes préhistoriques aux environs de Caen*, dans le *Bull. de la Soe. linnéenne de Norm.*, 3e série, t. X, 1885-1886, p. 185-186.

cette ville (Caen), comme le marbre couleur de Jaspe, qui se treuue au uillage de Vieux, que l'on dict auoir esté autrefois ville : et s'y descouure souuent en fouissant des pièces d'argent et de cuyure où sont imprimées les Effigies de César, ce qui faict croire qu'il les y fist espandre pour quelque grande remarque[1]. »

C'est à la même époque, en 1580, qu'aurait été trouvée à Vieux, d'après l'opinion la plus répandue, la grande inscription honorifique dédiée par la cité des Viducasses à T. Sennius Sollemnis[2]. Ce document n'est cité cependant pour la première fois qu'en 1678, dans le *Glossaire* de du Cange, au mot *secta;* Galland, dans le *Journal des Savants* de 1697, est le premier qui le rapporte expressément à Vieux; de la Roque, dans le *Mercure de France* de janvier 1728, est le premier qui assigne à sa découverte la date précise de 1580. Il fut ramené à la lumière, en tout cas, longtemps avant les fouilles de Foucault. Quant aux prétendues « traditions locales » sur l'endroit exact de la trouvaille, le champ des Crètes d'après de Caumont[3], les environs du château La Pallu

1. De Bras, *Recherches et antiquités de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie* (1588), rééd. de Caen, 1833, p. 40 (Livre second : *De la ville et Université de Caen*).

2. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3162.

3. A. de Caumont, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, 1741, p. 348.

d'après A. du Méril[1] et M. Goualbert[2], elles ne méritent aucune créance. On peut dire seulement que le monument de Sollemnis, d'après son caractère, devait avoir été élevé sur le Forum de la ville des Viducasses.

L'article du *Journal des Savants* est le second, par ordre de date, des documents imprimés qui concernent les antiquités de Vieux. C'est un extrait d'une lettre de Galland, écrite de Caen le 2 avril 1697. L'orientaliste et numismate Antoine Galland se trouvait alors auprès de l'intendant Foucault, qui lui avait confié le soin de classer sa collection de monnaies anciennes. Il déclare qu'il est allé le 22 mars voir des ruines à deux lieues de Caen dans un village nommé Vieux ; il reproduit le texte de l'épitaphe de Domitia Pamphila, rédigée par Novius Victor[3], et il ajoute :

« Il y a dans le même village un vieil aqueduc de brique. Les terres sont aussi si remplies de briques que les paysans en rencontrent quantité de morceaux en labourant, come ils en rencontrent aussi de marbre. Ce marbre est autrefois sorti d'une carrière du voisinage d'où a esté tiré le marbre de la Chapelle de la Sorbonne.

« M. l'Intendant, ayant apris qu'il y a sous des champs labourez des lieux souterrains et des ruines, a donné ordre d'y chercher. En creusant,

1. A. du Méril, *Ibid.*, p. 352.
2. Goualbert, *Monographie de Vieux*, p. 5.
3. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3170.

des paysans y ont trouvé une boule de bronze antique. Depuis, ils y ont trouvé deux médailles; l'une est d'argent et de l'empereur Sévère. Au revers est une Victoire qui est debout et qui écrit sur un bouclier suspendu à un palmier avec cette légende : *Victoria Brit.* L'autre médaille n'est que de bronze et est de Constance, fils de Constantin. Peu de jours auparavant, un paysan qui labourait ramassa une petite médaille de bronze de Constant, autre fils de Constantin, et me l'aporta.

« Il y a environ soixante ans que l'on trouva au même village une autre inscription sur un marbre qui se conserve au château de Thorigni, où j'espère l'aller voir le mois prochain...[1]. »

Une série de lettres de Galland, adressées à l'oratorien Le Grand, à Daniel de Larroque et à l'abbé Nicaise, entre le 26 mai et le 3 juillet 1700, et trois réponses de Le Grand concernent la découverte d'un nouveau texte épigraphique trouvé, très peu de temps auparavant, « dans la cour d'une ferme de M. de Pompierre »; il s'agit de la dédicace de C. Victorius Felix au dieu Mars[2]. Ces lettres nous sont connues par un manuscrit de la Bibliothèque nationale qui renferme, en deux volumes et sous le titre inexact de *Lettres de Nointel,* la copie de la correspondance de Galland du 2 septembre 1698 au 10 mai 1701[3].

1. *Journal des Savants*, 1697, p. 341-342.
2. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3163.
3. Bibl. nat., ms. fr. n^{os} 6137-6138. Cf. M. Besnier,

En 1702 parut la première édition des *Origines de Caen,* de Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, abbé de Fontenay. Il y est longuement question de Vieux[1]. Huet combat « l'opinion de ceux qui ont cru que ce village était autrefois une ville »[2]. Vieux est trop près de Caen, et l'on rencontre rarement deux villes aussi rapprochées; — « d'ailleurs, il resteroit des vestiges de plus grandes ruines que celles que l'on y voit, et d'un plus grand terrain que celuy qui paroist avoir été occupé de bâtiments et d'ouvrages, qui n'est qu'une petite éminence environnée de quelques vallées »; — l'histoire n'a pas gardé le souvenir de cette soi-disant ville; le nom des Viducasses, chez Pline, n'est qu'un doublet de celui des Vadicasses, d'où dérivent les mots Badiocasses et Bessin; l'expression *civitas Viducassium*, sur l'inscription de Thorigny, désigne un peuple et non une ville, et il n'est pas sûr que cette inscription vienne de Vieux; — enfin Caen n'est pas bâti des ruines de Vieux, comme on veut nous le persuader[3] : « On ne trouve à Caen ni

Note sur une inscription de Vieux, dans le *Congrès archéol. de France, LXXV*e *session, tenue à Caen en* 1908, t. II, *Procès-verbaux et mémoires,* Paris et Caen, 1909, p. 516-544.

1. D. Huet, *Les origines de la ville de Caen*, 1re éd., Caen, 1702, p. 23-28. Cf. 2e éd., Caen, 1706, p. 16-20.

2. Allusion à de Bras et à Galland.

3. Allusion à une hypothèse émise par Galland, qui n'hésita pas à reconnaître lui-même qu'elle n'était pas

marbre, ni briques, ni inscriptions, ni médailles antiques, qu'on découvre tous les jours à Vieux. En réalité, Vieux étoit autrefois un camp des Romains... Ce camp, ayant été fixé en ces lieux, donna l'occasion et le loisir aux soldats d'y bâtir des maisons et un aqueduc pour leur commodité, dont il reste des ruines... Cela se confirme encore par ce grand chemin élevé qui alloit du Bessin dans l'Hiesmois et qui passe par Vieux, bâti de briques ainsi que l'aqueduc. Car je ne suis nullement de l'avis de ceux qui croient que ce chemin, qu'on appelle *la Terre levée* ou *le Chemin chaussé*, fut fait par les ordres de Guillaume le Conquérant...[1]. » Le nom de Vieux, *Vedioca* et *Veocae* dans les titres de l'abbaye de Fontenay, vient de *Vetera Castra*, à moins encore qu'il ne vienne de *Vadum*, gué : il y avait un gué à Vieux, de même qu'il y avait à Brieux, du gaulois *Brica* ou *Briga*, un pont sur l'Orne.

La correspondance et les notes de Huet éclairent et complètent ce passage des *Origines de Caen*. Les papiers laissés par l'ancien évêque d'Avranches à ses héritiers furent achetés par Libri à Rancogne en 1842; ils comprenaient alors 3127 pièces, aujourd'hui dispersées et en partie perdues. La plupart des originaux appartiennent

fondée (voir ses lettres de 1698, dont nous parlerons plus loin, dans les *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. III, 1826, p. 151 et 173-175).

1. Allusion à de Bras. Voir ci-dessus, p. 234, n. 1.

à la bibliothèque Laurentienne de Florence[1]. Les manuscrits français nos 15188 à 15190 de la Bibliothèque nationale de Paris sont des copies, prises par Léchaudé d'Anisy avant l'exode des pièces, en vue d'un projet d'édition auquel il n'a pas été donné suite. D'autres manuscrits de la Bibliothèque nationale renferment les originaux d'un certain nombre de lettres et de documents divers. A Caen, la bibliothèque municipale et la collection Mancel possèdent des copies exécutées à la Bibliothèque nationale par Méritte-Longchamp et Baudement et des originaux acquis sur place. Il est très regrettable qu'une publication d'ensemble des papiers de Huet n'ait pas pris place dans la Collection des *Documents inédits sur l'histoire de France :* elle n'aurait pas présenté moins d'intérêt pour l'étude de la société érudite que celle de la correspondance de Peiresc[2].

1. L. Delisle, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. nat.*, t. XXXII, 1re partie, Paris, 1886, p. 15; du même, *Catal. des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, 1888, p. 156-165; L.-G. Pélissier, dans la *Revue des bibliothèques*, 1899, p. 1-20; 1900, p. 66-79 (inventaire sommaire des papiers de Huet à la Laurentienne).

2. A. Gasté a publié la Correspondance de Huet avec le P. Martin, cordelier à Caen, dans la *Rev. cathol. de Norm.*, t. V à VII, 1895-1898; et la première partie de sa correspondance avec son neveu Piedoue de Charsigné dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1900 et 1901; L.-G. Pélissier, sa correspondance avec Cuper, même revue, 1902-1905, et d'autres lettres en différentes revues; ses lettres avec le Hollandais Peter Fransz ont été publiées

Grâce à ces sources éparses et d'accès malaisé, nous savons où Huet a puisé ses informations.

Il doit au chanoine Jean Petite, official de Bayeux (1619-1694)[1], — celui-là même qui avait signalé à Du Cange l'inscription de Sollemnis, — l'idée que Vieux n'était pas une ville à l'époque romaine, mais simplement un camp. Petite avait laissé en manuscrit une *Histoire du diocèse de Bayeux*, écrite en latin, qui a disparu, mais dont Hermant, contemporain de Huet et historiographe officiel du diocèse, paraît s'être beaucoup servi. Huet avait eu connaissance du manuscrit par son ami Le Blais du Quesnay (1615-1698), lieutenant général au bailliage de Caen[2]. L'évêque de Bayeux,

par l'abbé Tougard dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1908, *Documents*, p. 3-14.

1. Cf. Fr. Pluquet, *Curiosités littéraires concernant la province de Normandie*, Caen, 1827, p. 50; G. Villers, *Notice sur J. Petite*, dans les *Mém. de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, t. II, 1844, p. 337-386; Héron de Villefosse, *Une inscription de la cathédrale de Bayeux* (l'épitaphe de Petite, qui était né à Melun), dans la *Revue de Champagne et de Brie*, t. I, 1876, p. 242-243; E. Deslandes, dans le *Catal. général des bibliothèques publiques de France*, t. X, Paris, 1889 (bibliothèque du chapitre de Bayeux), p. 290.

2. En 1696, Le Blais du Quesnay écrit à Huet, en lui envoyant une série d'extraits de l'ouvrage de Petite concernant les églises et couvents de Caen : « Voici, Monsieur, l'excerpta du manuscrit de M. Petite que je vous avois promis » (Corresp. de Huet avec Le Blais, bibl. munic. de Caen, ms. in-8° n° 76, p. 166, lettre 18, copie; l'original est à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 11909, fol. 157).

Mgr François de Nesmond, lui en donna communication; une lettre de Nesmond à Huet, non datée, mais postérieure certainement au 25 août 1699[1], annonce que l'évêque de Bayeux envoie à l'ancien évêque d'Avranches, devenu abbé de Fontenay, un paquet « dans lequel sont tous les mémoires, copies, observations, extraits, etc., que feu M. Petite avoit fait depuis vingt ans et plus »[2]. Dans les *Notes pour une troisième édition des Origines de Caen, extraites des manuscrits de Huet par Léchaudé d'Anisy*, nous trouvons ces phrases, tirées de l'*Histoire du diocèse de Bayeux :*

« Petite, part. IX, p. 101 : *Veiocae, vulgo* Vieux, *in decanatu de Malletot, tribus a Cadomo leucis juxta declivum collem juxta aquam. Videt fuisse campum Romanorum...* P. 158 : *In Ecclesia de* Vieux *cippus ex marmore cum hac inscriptione : Novius Victor memoriae Domitiae Pamphilae. An idem ille est de quo Gruterus scripsit Novius Victor Olympius? Fortasse Novius iste ortus est ex Novio urbe Hispaniae de qua Ptolemaeus. Suspicio est quod Novius ille miles romanus in castris hujus loci de* Vieux *cum uxore ibi defuncta hunc cippum*

1. Huet écrit au P. Martin, le 25 août 1699 : « Mgr de Nesmond m'avoit déjà mandé qu'il avoit retiré les *Mémoires* de M. Petite des mains dangereuses et gluantes auxquelles il les avoit confiez » (lettre publiée par A. Gasté, dans la *Rev. cathol. de Norm.*, t. V, 1895-1896, p. 332). Donc, à cette date, Huet n'avait pas encore eu sous les yeux le texte intégral des *Mémoires*.

2. Bibl. nat., ms. fr. n° 15188, p. 181, lettre 313 (copie).

sub imperatore, ante vel post expeditionem in terram Angliae curavit... P. 170 : *In veteri inscriptione toriniaciali « ex civitate Viducassium » quidam volunt* Vieux *vicum prope Cadomum significari, unde lapis inscriptionis hujus videtur allatus. Veioca autem latine dicitur quasi Baioca*[1]. *Locus autem castrum Romanorum more proclivis ad Olinam in quo reperiuntur hodie fragmenta coctilia, lapides et antiqui nummi. Illic conjiciunt urbem Viducassium fuisse. Sed non ibi visuntur vestigia urbis neque urbis illius ulla memoria est apud scriptores*[2]. »

Ces quelques lignes contiennent en substance toute la théorie de Huet et l'énoncé des principaux arguments qu'il faisait valoir en sa faveur.

Nous croyons d'ailleurs que si Huet n'a reçu qu'en 1699 tout le dossier de Petite, dès les années précédentes il avait pu lire, grâce sans doute à Le Blay du Quesnay, le passage relatif à Vieux et en faire son profit. Sa correspondance avec Galland atteste qu'en 1698 les *Origines de Caen* étaient déjà entièrement rédigées et qu'il y exposait en détail son opinion sur Vieux.

Léchaudé d'Anisy a publié en 1826, dans les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, le texte français de trois lettres du mois de septembre

1. C'est-à-dire : « Vieux se dit en latin *Veioca* (comme Bayeux *Baioca*) et non pas *Viduca*. »

2. Bibl. munic. de Caen, ms. in-8° n° 77, p. 19-20 (copie).

1698, écrites la première, de Caen le 16, par Galland à Huet; la seconde, d'Avranches le 23, par Huet à Galland; la troisième, de Caen le 30, par Galland à Huet[1]. Elles n'étaient pas entièrement inédites : la traduction latine des deux premières avait paru, dès le XVIII[e] siècle, dans un recueil hollandais de *Miscellanea*[2]. Léchaudé l'ignorait. Il nous dit qu'il a trouvé ses trois documents dans « la correspondance inédite du savant orientaliste Galland ». Il veut parler très certainement de ces prétendues *Lettres de Nointel*, manuscrits français n[os] 6137-6138 de la Bibliothèque nationale, dont nous avons déjà tiré quelques indications sur l'une des inscriptions de Vieux et qui renferment, en effet, une copie ancienne des trois lettres[3]. Une autre copie ancienne existe à la bibliothèque de l'Institut dans les procès-verbaux manuscrits de l'Académie des Inscriptions, à la date du 13 janvier 1702. Léchaudé n'en a pas eu connaissance. Il n'a pas connu davantage une troisième copie de la seule lettre de Huet à Galland, le 23 septembre 1698, qui se trouve aujourd'hui dans le

1. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. III, 1826, p. 138-177.

2. *Miscellaneae observationes criticae in auctores veteres et recentiores ab eruditis Britannis inchoatae et nunc a doctis viris in Belgio et aliis regionibus continuatae*, vol. VI, t. I, Amsterdam, 1735, p. 503-510 et 517-522 (texte reproduit par Baudement dans le ms. in-4° n° 205 de la bibl. munic. de Caen, p. 213-228).

3. Bibl. nat., ms. fr. n° 6137, p. 23-37, 49-59, 59-81.

manuscrit français n° 11912 (fol. 23) de la Bibliothèque nationale, où ce volume n'est entré qu'en 1859[1]. Quant aux originaux, qu'il n'avait pas vus, les annotations de Baudement dans un manuscrit de la bibliothèque municipale de Caen nous apprennent qu'ils ont été mis en vente à Paris en 1863 et en 1864 avec toute la collection d'autographes du comte d'Auffay, bibliophile rouennais (1808-1861)[2]. Baudement fait observer que la deuxième des trois lettres annoncées dans les catalogues de vente « était une copie avec des corrections et additions de Huet ». Ce détail est confirmé par la correspondance de l'évêque d'Avranches avec son neveu Charsigné. Le 22 novembre 1698, Huet prie Charsigné de demander à Galland la lettre qu'il lui avait écrite d'Avranches, deux mois auparavant, à propos des ruines de Vieux : « Il y a, dit-il, quelque chose dont j'ai besoin et qui m'est échappé de la mémoire[3]. » Galland consentit à la lui prêter;

1. Renseignement communiqué par M. Ph. Lauer, bibliothécaire à la Nationale.

2. Bibl. munic. de Caen, ms. in-8° n° 205, p. 235, 244 et 249, en marge d'une reproduction des trois lettres d'après les *Mém. des Antiq. de Norm.* : renvois au *Catalogue de la belle collection de lettres autographes de M. le comte d'Auffay*, Paris, Charavay, 1863, n^os^ 61, 75 et 62; et au *Catalogue d'une très belle collection d'autographes*, Paris, Charavay, 1864, n^os^ 88, 121 et 89.

3. A. Gasté, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1900, p. 158-159.

le 19 décembre, Huet la renvoie à Charsigné pour qu'il la remette à l'orientaliste :

« J'y ay changé quelque chose. Je vous prie de luy dire en la luy rendant que je le prie de n'avoir point d'égard à la première, qui fut écrite à Avranches, où je n'ay aucuns livres et que, s'il en veut faire quelque usage, il me fera plaisir de s'arrêter à celle-cy. Je vous prie de luy dire aussi que j'ay consulté icy le passage de Pline où il est parlé des Viducasses, sur l'édition du P. Hardouin, qui est la meilleure de toutes, et qu'il est entièrement de mon sentiment[1]. »

Dans l'édition donnée par Léchaudé d'Anisy, une note latine de Huet renvoie à l'édition Hardouin[2]. La copie du manuscrit français n° 6137 de la Bibliothèque nationale reproduit donc le même texte que l'autographe remanié de la collection d'Auffay. Il en est de même des deux autres copies que renferment les procès-verbaux de l'Académie des Inscriptions et le manuscrit français n° 11912 de la Bibliothèque nationale. Les trois documents authentiques possédés par le comte d'Auffay ont disparu; ils n'avaient plus, à vrai dire, depuis 1826, qu'un intérêt de pure curiosité : grâce à Léchaudé, il est facile désormais de suivre toute la polémique de Galland et de Huet.

1. *Ibid.*, p. 160.

2. *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. III, 1826, p. 156 : « *Vide Harduin. in hunc locum Plinii, ubi plane nobiscum sentit.* ».

Dès l'année 1698, l'intendant Foucault, ami commun de ces deux érudits, avait confié à Galland le manuscrit des *Origines de Caen*, pour le lire, à condition d'y faire des remarques et de les communiquer à l'auteur. Dans sa première lettre à Huet, l'orientaliste s'élève avec force contre l'assertion que Vieux était un ancien camp romain; pour convaincre son correspondant, il développe longuement ses objections, tirées de l'importance des ruines, de l'étymologie de *Veioca*, qui est la même que celle de *Viduca*, du texte de Pline l'Ancien sur les Viducasses, de l'inscription de Sollemnis. Voici ce qu'il dit de l'état de Vieux à la fin du XVII^e^ siècle, avant les fouilles de Foucault :

« Dans les champs d'alentour fort au large et dans les jardins qu'on y cultive, la terre est partout meslée de briques rompues et de différentes sortes de vases de terre cuite vernissez à l'antique; il y a à fleur de terre des vestiges d'édifices considérables et des lieux sousterrains voûtés en plusieurs endroits, sans parler de l'aqueduc, des inscriptions et des médailles antiques des Empereurs romains[1]. »

Il connaît, lui aussi, les manuscrits de Petite :

« Je ne crois pas qu'il faille écouter ceux qui ont voulu confondre ces deux peuples, en prétendant que les Vadiocassiens et les Viducassiens estoient la mesme chose, comme je l'ai appris

1. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. III, 1826, p. 141.

par des fragments d'un escrit en latin de feu M. Petite, official de Bayeux[1]. »

Huet lui répond en discutant chaque argument avec une subtilité digne d'une meilleure cause. Il décrit, lui aussi, les ruines de Vieux :

« J'allai visiter ce lieu dans ma première jeunesse; j'en considérai la situation; j'y vis l'inscription de Novius Victor et l'on m'y fit voir quelques médailles; je remarquai l'aqueduc et ce chemin élevé qui y passe et ces belles briques qui y sont répandues; mais je vous avoue que je ne vis point ces vestiges d'édifices ni ces souterrains dont parle votre lettre. Mais quand je les aurois vues, je n'aurois pas fait un autre jugement que je fis alors[2]. »

Il avoue, du reste, qu' « il n'y a que la quantité des bâtiments et la multitude des habitants qui fassent la différence des villes et des camps fixes où les soldats, dans un long séjour, se donnent, autant qu'ils peuvent, les commodités des villes[3]. » Le débat, en somme, ne porte que sur une question de mots et seul l'attachement de Huet pour sa malencontreuse étymologie de Vieux expliqué par *vetera castra* l'empêchait de reconnaître son erreur.

Galland n'a pas de peine, dans sa réplique, à faire justice des raisonnements spécieux qu'on lui

1. *Ibid.*, p. 143-144.
2. *Ibid.*, p. 153.
3. *Ibid.*, p. 154.

opposait. Il concède à Huet que certainement la ville de Caen n'a pu être bâtie, comme il l'avait imaginé d'abord, avec les ruines de Vieux. Mais sur tous les autres points il maintient ses précédentes assertions. En dehors même de l'intérêt qu'elle présente au point de vue de la discussion des théories de Huet, cette lettre nous donne encore des renseignements précieux sur les trouvailles d'antiquités qu'on faisait alors à Vieux. Huet se refusait à croire que l'inscription de Sollemnis vînt de ce village; Joachim de Matignon n'aurait pas négligé d'emporter aussi dans son château de Thorigny celle de Novius Victor. Galland lui répond que celle-ci à cette date n'était pas connue :

« C'est apparemment que de son temps elle estoit encore ensevelie dans l'église de Vieux; car l'on tient, et M. Doval[1] qui est voisin de

1. De la Cour Maltot d'Auval, mort en 1710, habitait à Maltot, tout auprès de Vieux. Il était poète et fit partie de l'Académie de Caen (A.-R. de Formigny de la Londe, *Documents inédits pour servir à l'hist. de l'anc. Acad. de Caen*, Caen, 1854, p. 32, 42, 104). Il est plusieurs fois mentionné dans la correspondance de Huet (lettre à Charsigné, le 17 mars 1703 : A. Gasté, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1901, p. 90; lettre au P. Martin, le 15 janvier 1704 : A. Gasté, dans la *Rev. cathol. de Norm.*, t. VI, 1896-1897, p. 461). Le 24 novembre 1707, il fit part à l'Académie de Caen « de la découverte d'un monument ancien en forme d'autel sans aucune inscription et de celle d'une médaille à l'effigie de Lucilla (A.-R. de Formigny de La Londe, *op. cit.*, p. 32 : extrait des notes

Vieux me l'assure, qu'elle y fut trouvée en creusant une fosse pour servir de sépulture, et qu'ayant été tirée hors de la terre, elle avoit été placée dans un endroit de l'église où elle resta longtemps. Depuis, un curé la destina pour en faire un bénitier; mais M. Doval lui ayant fait naître du scrupule sur l'inscription qui estoit payenne, le curé la fit transporter de l'église au milieu du cimetière, où je l'ai vue, et d'où elle a esté enlevée et transportée à Magni[1]. »

Foucault a dans son cabinet un fragment d'une autre inscription qui lui fut apportée de Vieux « l'année passée », c'est-à-dire en 1697; on n'y lit que cinq mots, dont le nom propre Cornificia[2].

« Et cette année on lui apporta du même lieu un bas-relief de pierre d'environ un pied de hauteur et quelque chose moins de largeur, représentant un Mercure avec son caducée. La teste en est brisée, mais le reste est d'un travail fort délicat et bien entendu[3]. »

La ville des Viducasses était encore debout au

de Belin, secrétaire perpétuel de l'Académie). Peut-être ce cippe anépigraphe et cette monnaie venaient-ils aussi de Vieux.

1. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. III, 1826, p. 165. — Le château et la terre de Magny, près de Bayeux, appartenaient à Foucault.

2. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3171.

3. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. III, 1826, p. 166.

temps de l'empereur Constance, fils de Constantin :

« Je sais cela par une de ses médailles qu'un paysan y ramassa l'année passée en ma présence, dans un jardin voisin du moulin de la petite rivière de Guine, où je voyais avec admiration tous ces débris de morceaux de briques, de marbre et de vases rompus dont j'ai eu l'honneur d'entretenir votre Grandeur[1]...

« Les médailles romaines en or, en argent et en cuivre, que l'on trouve communément à Vieux, montrent que la ville des Viducassiens doit avoir esté détruite dans le temps que les Romains en estoient encore les maistres[2]. »

Huet ne voulut pas s'avouer vaincu. La théorie qu'il expose dans la première édition des *Origines de Caen* est celle que Galland avait si vivement et si justement critiquée. Cependant il était, au fond, plus touché des raisons de son contradicteur qu'il ne le disait : s'il propose subsidiairement une seconde étymologie du nom de Vieux, *vadum*, gué, — à laquelle paraissent aller en fin de compte toutes ses préférences, — c'est qu'il ne croit plus guère à son camp romain !

La seconde édition, en 1706, accentue le désaveu implicite que Huet, bien à regret et sous des formes très enveloppées, était contraint de se

1. *Ibid.*, p. 178. Il s'agit évidemment du champ des Crètes.

2. *Ibid.*, p. 174.

donner à lui-même. Elle ajoute à la description de Vieux un paragraphe nouveau :

« Encore qu'aujourd'hui la paroisse de Vieux soit séparée de la rivière d'Orne par les paroisses de Bully, de Fierville et de Malletot, il ne s'ensuit pas que cela fût ainsi du tems que Vieux estoit un camp des Romains. Ces trois paroisses se sont formées dans la suite du démembrement du terrein dépendant de ce camp qui s'étendoit alors jusqu'à la rivière et au delà des limites de la paroisse de Vieux. Ce terrein a été depuis diversement partagé. Ces quatre églises qui, selon la tradition du pays, se voyoient autrefois en sont une bonne preuve. Mais le tems a aboli la mémoire et les marques de ce changement[1]. »

Prétendre, contrairement d'ailleurs à toute vraisemblance, que les constructions romaines de Vieux s'étendaient jusqu'à l'Orne, c'est reconnaître, au delà même du nécessaire, qu'elles appartenaient à une ville véritable et non pas à un camp.

Cette note additionnelle a été suggérée à Huet par sa correspondance avec un autre de ses amis, d'Anisy Donnay[2]. Le 22 janvier 1703 il écrivait à Charsigné :

« Il y a longtemps que nous sommes en com-

1. D. Huet, *Les origines de la ville de Caen*, 2e éd., Caen, 1706, p. 19-20.

2. M. d'Anisy, receveur général, est mentionné dans une lettre de Huet à Charsigné, le 11 janvier 1700 (A. Gasté, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1900, p. 201). D'après une lettre du P. Martin à Huet, le 6 août

merce, M. d'Anisy et moy, sur les origines de Caen. Il m'a donné de fort bons avis. Je reconnais en lui de la candeur et de l'intelligence dans les affaires[1]. »

Dès l'année 1698, il avait prêté à d'Anisy son manuscrit des *Origines de Caen*[2] et il recevait de lui des indications sur différentes étymologies[3]. Dans une lettre à Huet en janvier 1703, conservée à la Bibliothèque nationale, d'Anisy Donnay présente quelques observations sur la première édition des *Origines;* il conteste l'étymologie de Vieux, *vadum :* il n'y a pas de gué sur l'Orne à cet endroit; Vieux est très loin de la rivière; il signale quelques découvertes d'antiquités, monnaies d'or et de cuivre, sarcophages, etc. :

« Proche de le croix des Filandriers, dans une pièce de terre nommée la delle de Saint-Germain, on y a trouvé de grands sépulcres de pierres, des places pavées de briques, comme qui diroit le pavé d'une salle... Il y a quelques années que l'on

1703 (A. Gasté, dans la *Rev. cathol. de Norm.*, t. VI, 1896-1897, p. 464), M. d'Anisy, lieutenant de police à cette date, aurait fait partie de l'Académie de Caen dès sa fondation. Cependant, il n'est pas nommé par A.-R. de Formigny de la Londe dans ses *Documents inédits* (d'après les notes de Belin).

1. A. Gasté, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1901, p. 56.

2. Lettre de Huet au P. Martin, le 29 décembre 1698 : A. Gasté, dans la *Rev. cathol. de Norm.*, t. V, 1895-1896, p. 18.

3. Lettre du P. Martin à Huet, le 10 janvier 1699 : *Ibid.*, p. 93.

découvrit une porte de fer (?) au bout d'une pièce nommée le Grand-Champ, que je crois estre l'entrée d'un chemin couvert pour aller à la rivière[1]. »

Un manuscrit de la bibliothèque municipale de Caen contient la copie, prise par Léchaudé d'Anisy vers 1820, de trois lettres écrites par Huet à M. d'Anisy Clinchamp[2], le 11 août, le 27 août et le 7 octobre 1705, au sujet de la réédition projetée des *Origines;* elle est suivie de la copie d'une série de « notes de M. de Clinchamp d'Anisy » sur divers passages du livre ; Léchaudé possédait, nous dit-il, le texte autographe de ces notes[3]. En 1823, il a publié dans les appendices de sa traduction des *Antiquités anglo-normandes* de Ducarel la deuxième lettre de Huet et les remarques de M. de Clinchamp[4]. Celui-ci combat, comme en 1703, les étymologies du nom de Vieux proposées par Huet, *vadum* et *vetera castra;* il en met en avant une troisième, encore pire : *viducasses* viendrait

1. Bibl. nat., ms. fr. n° 11911, fol. 35.

2. D'Anisy-Clinchamp et d'Anisy-Donnay ne sont qu'un seul et même personnage. Dans sa deuxième lettre à d'Anisy Clinchamp, Huet lui parle du « mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer au mois de janvier 1703 », — allusion évidente à la lettre signée du nom d'Anisy Donnay. La terre de Donnay, dans l'élection de Falaise, appartenait à la famille de Clinchamp (E. de Magny, *Nobiliaire de la Normandie,* Paris, 1862, t. I, p. 46).

3. Bibl. munic. de Caen, ms. in-4° n° 76, fol. 46.

4. Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, trad. Léchaudé d'Anisy, Caen, 1823, p. 273-288.

de *viduus*, privé de, et de *cassis*, casque : les Celtes de cette province, contrairement à leurs vainqueurs, ne portaient pas de casques. Deux paragraphes de la lettre de Huet concernent Vieux ; le second rappelle à d'Anisy que l'inscription de Novius Victor est romaine et non gothique ; le premier est conçu à peu près dans les mêmes termes que le passage nouveau de la deuxième édition des *Origines* l'année suivante :

« Encore que le village de Vieux, tel qu'il est aujourd'hui, soit séparé de la rivière de l'Orne par Bully, Fierville et Malletot, il ne s'ensuit pas que cela fust ainsi du temps qu'il estoit camp des Romains, particulièrement si c'estoit une ville, comme bien des gens le croyent ; ces trois paroisses peuvent en estre le démembrement et partant ma conjecture subsiste toujours que Vieux a pris son nom d'un gué de la rivière d'Orne qui estoit en cet endroit. »

Huet en son particulier renonçait donc tout à fait à ses *Vetera castra ;* il n'osa pas, dans son livre, aller aussi loin.

M. de Formigny de la Londe a dans ses archives personnelles l'original d'une lettre d'Anisy[1] à Huet, le 16 août 1705, qui se rattache à la correspondance recopiée par Léchaudé et qui prend place entre la première et la deuxième lettre de Huet. D'Anisy appuie ses critiques au sujet de

1. Il signe : d'Anisy-Donnay.

Vieux sur « l'opinion des gens du pays », d'après lesquels « il y a eu autrefois quatre églises » : détail que Huet connaissait déjà par une lettre du P. Martin[1] et que n'a pas omis la deuxième édition des *Origines*. Il ajoute que dans « le Bas-Vieux » on a trouvé un temple; peut-être fait-il allusion au monument fouillé par Foucault dans le champ des Crètes.

En effet, entre la première et la seconde édition des *Origines de Caen*, l'intendant Foucault, ami de Huet et de Galland, avait entrepris d'importantes recherches à Vieux même; il est surprenant que Huet en 1706 n'en dise rien : sans doute craignait-il qu'on en tirât un nouvel argument contre ses théories branlantes.

Nicolas-Joseph Foucault[2], né à Paris le 8 jan-

1. Lettre du 30 avril 1703 (A. Gasté, dans la *Rev. cathol. de Norm.*, t. VI, 1896-1897, p. 103) : « J'ay vu un vieil ms. qui dit qu'il y avoit en ce lieu, autrefois, quatre paroisses. »

2. Voir, sur Foucault et ses collections, outre son *Éloge* par Gros de Boze : Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, t. I, Paris, 1717, préface, p. XIX; Germain Brice, *Description de Paris*, éd. de 1717, Paris, t. II, p. 130; *Mémoires du président Hénault* (publiés à Paris en 1855), p. 5; P. Clément, *Un intendant de province sous Louis XIV*, dans la *Revue contemporaine*, 3 décembre 1856, p. 262-291; F. Baudry, *Mémoires de N.-J. Foucault*, dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, 1862; L. Delisle, dans *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, Paris, 1868, p. 374-380; Th. Desdevize du Desert, *Nicolas Foucault*, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1875, p. 382-401; E. Babelon et A. Blan-

vier 1643, fut successivement intendant à Montauban en 1674, à Pau en 1684, à Poitiers en 1689 et transféré à Caen la même année; nommé conseiller d'État semestre en 1704, il obtint deux ans plus tard de passer sa commission d'intendant à son fils, le marquis de Magny, et se fixa dès lors à Paris, où il devint conseiller d'État ordinaire en 1716; il y mourut le 7 février 1721. Il se piquait de cultiver et de protéger les lettres et les arts; ses collections de monnaies, d'inscriptions et d'antiques, les livres rares et les manuscrits de sa bibliothèque étaient justement célèbres. Il fit partie de l'Académie des Inscriptions, comme membre honoraire, à partir de la réorganisation de 1701; son *Éloge*, par le secrétaire perpétuel Gros de Boze, fut lu en 1721 à la séance publique d'après Pâques[1]. Pendant son séjour à Caen, il prit une grande part à la transformation de l'Académie de cette ville en Académie royale des belles-lettres, consacrée par lettres patentes

chet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibl. nat.*, Paris, 1895, p. XIII-XIV; A. de Boislisle, édition des *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, Paris, 1897, p. 437-438, en note; M. Besnier, *Deux manuscrits épigraphiques de N. Foucault*, dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 269-277; G. Vanel, *Une grande ville aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la vie publique à Caen*, Caen, 1910, p. 15-19.

1. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, éd. in-4°, t. V, Paris, 1729, *Histoire*, p. 395-403; éd. in-16, t. II, Paris, 1740, p. 223-247 (avec un catalogue des œuvres de Foucault qui ne figure pas dans l'éd. in-4°).

en janvier 1705[1], et il fit exécuter des fouilles sur l'emplacement de deux villes antiques, à Alleaume (*Alauna*), près de Valognes en 1795[2], et à Vieux en 1703.

Les fouilles de Vieux sont mentionnées pour la première fois, à notre connaissance, dans une lettre du P. Martin à Huet, le 30 avril 1703.

« Depuis quelque temps, M. l'Intendant fait fouir et refouir à Vieux pour y rechercher quelques monuments d'antiquité romaine, et l'on dit que l'on y a découvert des thermes ou bains

1. A.-R. de Formigny de la Londe, *Documents inédits*, p. 39 et suiv.; de Boze, dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, 1740, t. II, p. 246, cite parmi les œuvres imprimées de Foucault un *Discours prononcé à l'ouverture des séances de l'Académie des belles-lettres*, Caen, 1705.

2. Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, t. III, 2, 1719, p. 202 et 248-249, pl. CXXII et CXLIII-CXLIV; Frigot, *Descr. topogr. et histor. du Cotentin*, dans le *Mercure de France*, février 1743, p. 311-312; abbé Belley, dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, *Mémoires*, t. XXVIII, 1761, p. 476; t. XXXI, 1768, *Mémoires*, p. 252; Hervieu de Vaudeval, *Mém. sur la ville de Valognes*, dans les *Nouvelles Recherches sur la France*, de Hérissant, t. II, Paris, 1766, p. 350-357; de Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. VII, Paris, 1767, p. 314-316, pl. XC et XCI; de Gerville, *Monuments romains d'Alleaume*, Valognes, 1844; abbé Adam, *Valognes*, dans le volume publié à l'occasion du Congrès de l'Assoc. franç. pour l'avanc. des sciences, *Cherbourg et le Cotentin*, Cherbourg, 1905, p. 584-592; L. Coutil, *Les Unelli, les Ambivariti et les Curiosolitae*, dans le *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistor.*, t. XIII, 1905, p. 142-148.

publics, quelques médailles de Sévère, etc.[1]. »

Le tome premier de l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, publié en 1717, contient, sous ce titre : *Découverte de l'ancienne ville des Viducassiens,* un compte-rendu très sommaire des travaux ordonnés par Foucault à Vieux[2]. L'auteur indique d'abord la position de Vieux et l'importance des restes d'antiquités qu'on y voit : « Le sçavant auteur des origines de Caën n'a pas douté que les Romains n'eussent eu en ce lieu-là un camp considérable. » M. Foucault « examina de près ces ruines, dont la plus apparente était un aqueduc, un reste de chaussée, quelques débris de colonnes, des fragmens d'inscriptions, etc. Il fit foüiller aux environs et découvrit ainsi plusieurs autres édifices dont les fondations étoient encore entières. Entre ces édifices, le plus remarquable est un gymnase complet, avec des bains, dont la disposition, l'étendue et toutes les dépendances sont conformes aux règles de Vitruve. » Il y avait donc à Vieux « une grande et ancienne ville »; c'est ce que confirment les inscriptions; « elles sont presque toutes d'une espèce de marbre rouge veiné, dont la carrière subsiste encore à Vieux ». La plus considérable est celle

1. A. Gasté, dans la *Rev. cathol. de Norm.*, t. VI, 1896-1897, p. 103.

2. *Hist. de l'Acad. des Inscr.* (éd. in-4°), t. I, *Histoire*, 1717, p. 290-292.

de Sollemnis, dont on cite plusieurs lignes; trois autres textes épigraphiques sont donnés à la suite : dédicace de C. Victorius Felix au dieu Mars[1], épitaphe de Vassionius[2], épitaphe de Magninus Senecio[3] (celle-ci figure à tort parmi les inscriptions de Vieux; comme nous le verrons plus loin, elle provient de Lillebonne). « On a trouvé à Vieux un grand nombre de médailles antiques, du haut et du bas Empire, depuis les premiers César jusqu'aux enfants du grand Constantin, d'où il est naturel de conclure que cette ville des Viducassiens n'a été entièrement détruite ou abandonnée que dans le IV^e^ siècle... La plus rare de ces médailles ... est une médaille grecque de Diadumenien... On voit au revers le philosophe Héraclite, avec cette légende : HPAKΛEITOC EΦECIΩN. »

Chaque volume de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions* au XVIII^e^ siècle est divisé en deux parties. Tandis que la deuxième reproduit le texte intégral d'un certain nombre de mémoires présentés à la Compagnie, la première, rédigée par le secrétaire perpétuel, « consiste en différents extraits d'autres pièces qu'on n'a voulu ni donner en entier, ni perdre totalement; et dans le précis de quelques entretiens académiques qu'on a cru

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3163.
2. *Ibid.*, n° 3172.
3. *Ibid.*, n° 3229.

valoir la peine d'être recueillis »[1]. C'est dans cette première partie que figure la note sur Vieux; voici ce que Gros de Boze nous dit des « pièces » dont il s'est servi pour l'écrire :

« M. Foucault et M. Galland qui estoit près de luy envoyèrent à l'Académie en 1704 et 1705 la relation de ces découvertes. Ils y joignirent leurs réflexions sur la ville des Viducassiens, la copie des inscriptions principales et la description d'un grand nombre de médailles trouvées au même lieu[2]. »

L'*Éloge de Foucault* répète cette affirmation et y ajoute un détail intéressant :

« Il nous envoya la relation (de ses fouilles) avec quantité d'inscriptions *et le dessein d'un gymnase complet*. Un sçavant académicien[3] compara dès lors cette découverte à celle que Cicéron, questeur en Sicile, s'applaudissoit d'avoir faite aux portes de Syracuse du tombeau d'Archimède couvert de ronces et ignoré de tous les Syracusains[4]. »

Arcisse de Caumont avait pensé que l'on pourrait retrouver dans les registres manuscrits de

1. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. I, préface, p. IV.

2. *Ibid.*, p. 291.

3. D'après une note imprimée en marge dans l'édition in-16 de 1740 (t. II, à la p. 240), cet académicien serait l'abbé Fraguier (1666-1728), qui avait vécu quelque temps à Caen vers la fin du XVII^e^ siècle.

4. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. V, 1729, *Histoire*, p. 401.

l'Académie des Inscriptions cette relation de Foucault. En 1827, Dacier et Champollion-Figeac, sur sa demande, la recherchèrent, mais en vain, dans les procès-verbaux des années 1704 et 1705 ; ils ne lui signalèrent qu'une dissertation sur deux inscriptions de Lillebonne et de Vieux, en juin 1705[1]. Nous avons feuilleté à notre tour, en remontant un peu plus haut, ces précieux manuscrits, qui sont déposés maintenant à la Bibliothèque de l'Institut[2], et nous y avons relevé quatre fois la mention de communications sur Vieux.

On lit à la date du 13 janvier 1702 :

« Cette séance a esté employée à lire la Lettre de M. Galland à Monsieur l'Evesque d'Avranches touchant l'ancienne ville des Viducassiens dont les vestiges se voyent encore aujourd'hui au village de Vieux, à deux lieuës de Caën. La Response de M. d'Avranches à cet Académicien. Et la Réplique de celluy-cy à ce sçavant Prélat. »

A la suite du texte intégral des trois lettres est insérée une note de quatre pages, due sans aucun doute à Galland, au sujet de la dédicace de Novius Victor, déterrée à Vieux « depuis ces lettres écrites »[3].

La seconde mention de Vieux dans les procès-

1. De Caumont, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. IV, 1827-1828, p. XXVII.

2. Bibl. de l'Institut, Z 201 : *Journal de l'Académie des Inscriptions.*

3. Cf. M. Besnier, *Note sur une inscription de Vieux, loc. cit.*

verbaux de l'Académie a échappé, comme la première, aux correspondants d'Arcisse de Caumont ; on la trouve à la date du 12 juin 1703 :

« M. de Fontenelles[1] est venu faire part à la Compagnie d'une Lettre qu'il a recüe de Monsieur Foucault.

« Il luy mande qu'il a fait une découverte à deux lieües de Caën qui fera plaisir aux amateurs de monuments antiques ; que ce sont des bains et des étuves batis par les Romains dans un lieu appellé *Vieux*, lequel on prétend estre la ville principale des Viducasses, qu'on travaille au plan de ces vénérables restes de la grandeur romaine, qu'il n'y en a encore qu'une partie de découverte et qu'il espère que ce qui est encore couvert ne le cèdera pas à ce qui a esté déterré, qu'il aura soin

1. Le dernier biographe de Fontenelle, M. Maigron, se borne à mentionner son entrée à l'Académie des Inscriptions, sans rien dire de son rôle dans cette Compagnie (L. Maigron, *Fontenelle*, Paris, 1906, p. 60, en note). Le Beau, auteur de l'*Éloge de Fontenelle*, dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXII, 1761, p. 270, rappelle qu'il fut nommé associé en 1701, vétéran en 1705, et ajoute : « Le peu de goût qu'il se sentait pour les recherches littéraires, et plus encore les occupations de deux autres Académies où il était déjà engagé, ne lui permettaient pas de venir cueillir les fruits qui croissent parmi nous. » Charma, *Biographie de Fontenelle*, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1847, p. 234, déclare qu'il ne prit aucune part aux travaux ni aux actes de l'Académie des inscriptions. Le procès-verbal de la séance du 12 juin 1703 nous montre que cette assertion est excessive et inexacte.

d'en informer la Compagnie; que l'on a trouvé beaucoup de médailles en découvrant ces bastiments depuis Auguste jusqu'à Heraclius, qu'on ne voit rien dans nos histoires qui nous éclaircisse de ce qui regarde les Viducassiens, qui nous marque la situation de la ville de Vieux, ni le temps qu'elle a esté destruite, que nous voyons seulement des médailles et des marbres et pierres où il y a des inscriptions romaines, sans parler des Viducasses ni de Vieux, qu'il a trois de ces marbres, et qu'il y en a un à Thorigny sur lequel il paroist que ces peuples estoient considérables, mais qu'on sera plus particulièrement instruit dans la suite de toutes ces choses par la relation qu'il fera faire ou qu'il fera luy-mesme de ces découvertes. »

La troisième mention, le 19 juin 1705, est celle dont parlaient Dacier et Champollion-Figeac. De Caumont, qui avait lu ce passage des procès-verbaux, le jugeait peu intéressant. Les premiers paragraphes méritent cependant d'être cités :

« M. Galland estoit à son tour de Rôle, M. de Boze a lû une dissertation qu'il luy a envoyée pour y satisfaire.

« Discours sur deux inscriptions romaines, l'une trouvée à l'Islebonne et l'autre à Vieux, près de Caën.

« Messieurs,

« La noble curiosité de Monsieur Foucault, académicien honoraire de cette Compagnie, pour

tout ce qui regarde l'antiquité grecque et romaine est si connüe, qu'il n'y a que ceux qui n'ont pas de goust pour les belles-lettres qui puissent l'ignorer. Elle ne le porte pas seulement à faire amas de toutes les médailles antiques qu'il peut rencontrer, dans la veüe de procurer de nouvelles connoissances aux sçavants dans l'histoire des deux nations les plus célèbres de tout le monde, par l'excellence de leur génie, par leur politesse et par leur grandeur : elle fait aussi qu'il donne son attention à tirer de l'oubli leurs autres monuments, de quelque nature qu'ils soient et particulièrement leurs inscriptions, qui font partie de leur magnificence. C'est par elle qu'il n'y a pas longtemps qu'il a fait acquisition des deux, l'une qui luy a esté envoyée de l'Islebonne, et l'autre qui luy a esté apportée de Vieux, village à deux petites lieües de Caen.

« Vieux, comme j'ay tasché de le faire voir par deux lettres que j'ay eu l'honneur de lire dans cette Académie, est l'endroit où estoit l'ancienne ville des Viducassiens, nommés dans Ptolémée, dans Pline et dans une inscription très considérable que M. de Matignon conserve à Thorigny. Les vestiges qui y paroissent et sur toute chose les ruines d'un gymnase d'une très belle structure qui y ont esté découvertes par les soins de Monsieur Foucault, et parmi lesquelles on reconnoist les bains qui en faisoient partie, en sont des marques bien authentiques. D'ailleurs, d'autres preuves

que l'on peut voir dans les lettres que j'ay citées empeschent d'en douter. »

L'inscription de Vieux étudiée dans ce discours de Galland, qui compte treize pages, est l'épitaphe de Vassionius; celle de Lillebonne est l'épitaphe de Magninus Senecio[1].

Enfin, il est dit dans le compte-rendu de la séance du 14 août 1705 :

« M. de Boze a lû une dissertation qui luy a esté envoyée par M. Galland sur une médaille d'Héraclite et sur une d'Hypocrate. »

Les deux médailles appartenaient à la collection de Foucault. Celle d'Hippocrate venait de l'île de Cos : elle est décrite dans une lettre de Galland à l'abbé Nicaise, le 21 novembre 1699[2]. Celle d'Héraclite venait de Vieux : nous avons vu plus haut qu'il en est question dans l'*Histoire de l'Académie*. On ne doit pas s'étonner que la dissertation de Galland n'ait pas pris place dans les procès-verbaux : la préface du premier volume de l'*Histoire de l'Académie* nous avertit que « les registres des cinq ou six premières années après le renouvellement de 1701 n'ont pas été tenus en vue de les publier. On se contentait, — souvent, — du titre et du nom des auteurs »[3]. Cependant la partie du travail de Galland relative à la mon-

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3229.

2. Publiée par E. Caillemer, *Lettres de divers savants à l'abbé Paul Nicaise*, Lyon, 1885, p. 95-98.

3. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. I, p. IV.

naie de Vieux n'a pas été perdue. Elle est publiée, sous la forme d'une lettre à de la Roque et avec une gravure, dans le *Mercure de France* de mai 1739[1]; dès le mois d'avril 1732 de la Roque l'avait promise aux lecteurs du *Mercure* et leur avait donné connaissance, en attendant, d'une lettre dans laquelle Galland, le 13 juillet 1705, annonçait qu'il avait reconnu au revers d'une médaille de Diaduménien trouvée à Vieux « le Philosophe Héraclite debout avec le manteau de Philosophe et une massue qu'il tient de la main gauche, et ces deux mots ΕΦΕCΙΩΝ ΗΡΑΚΛΕΙΤΟC »[2]. A ce propos, un correspondant anonyme du *Mercure* écrivit d'Orléans, le 5 juin 1732, des « Remarques », insérées seulement dans le fascicule de juillet 1733, pour combattre l'interprétation proposée de la médaille : Heraclitos ne serait ici que le nom d'un magistrat d'Éphèse, et dans le personnage debout, avec sa massue, on devrait reconnaître Hercule[3].

1. *Mercure de France*, mai 1739, p. 891-913.
2. *Ibid.*, avril 1732, p. 638-639.
3. *Ibid.*, juillet 1733, p. 1516-1520. — La monnaie de Diaduménien est décrite par Sestini, *Descriz. delle medaglie greche e romane del fù Benkowitz*, Berlin, 1809, p. 21, et par Mionnet, *Descr. des médailles antiques, supplément*, t. VI, Paris, 1833 (d'après un exemplaire de la collection Farnèse). Le British Museum possède une autre monnaie d'Éphèse, à l'effigie de Philippe l'aîné, portant également au revers l'image d'Héraclite debout : B. V. Head, *Catalogue of the greek coins of Ionia*, Londres, 1892, p. 98; pl. XIV, n° 12.

Les trois premiers paragraphes de la dissertation de Galland méritent d'être cités :

« Pendant le séjour que j'ai fait à Paris cette année 1705, M. Foucault, intendant de la généralité de Caën, profita du loisir des paysans de Vieux, à deux lieuës de cette ville, et en leur donnant lieu de gagner leur vie, pendant la cessation des autres travaux de la campagne, il les employa à continuer la découverte d'un grand édifice romain dont il avoit déterré depuis deux ans une partie considérable, par des soins de son amour pour l'antiquité.

« Cette partie étoit un bain très solidement bâti avec ses dépendances, selon la disposition et les dimensions qu'on peut lire dans Vitruve. On y travailloit encore à mon retour à Caën, et comme les paysans avoient trouvé beaucoup de médailles antiques, en remuant la terre, M. Foucault, le lendemain de mon arrivée, me donna à examiner tout ce qu'on lui avoit apporté. Il y en avoit environ deux cent de toutes grandeurs, du haut et du bas Empire, toutes couvertes de rouïlle et de terre ; » à l'exception de la monnaie de Diadumémien, il n'y avait ni type ni revers rares.

« Il y a déjà quelque temps que j'ai fait une dissertation dans laquelle j'ai tâché de prouver que les ruines que l'on voit à Vieux... sont celles de l'ancienne ville des Viducassiens, dont Pline et Ptolémée ont parlé. Ce qu'on y a déterré depuis ce temps-là m'a confirmé dans mon opinion. »

Gros de Boze, dans son *Éloge de Foucault*, prétend que l'intendant avait adressé à l'Académie des Inscriptions un dessin du gymnase romain de Vieux. Ce dessin, dont les procès-verbaux de l'Académie ne disent rien, est actuellement conservé au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale[1]; peut-être y est-il entré à la suite d'un don fait par de Boze, qui était garde des médailles du Cabinet du roi; de Caumont l'y a retrouvé en 1860 et en a donné dès cette époque une médiocre reproduction[2]. Tracé à la plume, avec beaucoup de soin et d'élégance, non daté ni signé, il est intitulé : *Scénographie ou élévation perspective des anciens thermes de Vieux*, et mesure $0^{m}51$ de largeur sur $0^{m}34$ de hauteur (fig. 1). On y distingue au premier plan l'édifice fouillé par Foucault, — en arrière, à gauche, le moulin d'Olivet, — au centre, très nettement séparés, le Hamel Sainte-Marie avec l'église Notre-Dame, et le Hamel Saint-Martin, — à l'extrémité droite le château des familles Le Hérisy et de Jacquesson, avec la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste surmontée d'une petite croix, — tout à fait au fond, à droite, le clocher de Maltot. La seule inspection de la *Scénographie* permet de localiser à coup sûr les « anciens thermes » qu'elle représente. Cet édi-

1. *Topographie de la France, arrondissement de Caen*, t. II, p. 5.

2. De Caumont, dans le *Bull. monum.*, 3e série, t. VI, 1860, p. 492-494.

fice était situé au sud de Vieux, à l'est du chemin conduisant au moulin d'Olivet, c'est-à-dire, par conséquent, ainsi que le conjecturait de Caumont en 1841[1], dans le champ des Crètes[2]. On a déblayé à cette place, en 1859-1864, un ensemble de ruines qui répondent très exactement, comme nous le constaterons, à l'image perspective de Foucault et aux comptes-rendus de Galland.

Les documents que nous venons d'énumérer sont les seuls, selon nous, qui aient été présentés, de la part de Foucault, à l'Académie des Inscriptions. Nous ne croyons pas que l'intendant de Caen ait rédigé ou fait rédiger, comme il l'avait promis en juin 1703, un rapport général sur ses fouilles. Quand Gros de Boze nous parle, à deux reprises, de la relation des fouilles de Vieux, il ne fait allusion, très certainement, qu'aux quatre communications du 13 janvier 1702, du 12 juin 1703, du 19 juin et du 14 août 1705. Il n'y a rien, en effet, dans la brève notice imprimée en 1717 qui ne se trouve déjà, plus amplement développé, au procès-verbal de ces quatre séances. Le paragraphe où l'on rappelle l'hypothèse de Huet, la description rapide des ruines les plus apparentes, la citation de l'inscription de Sol-

1. De Caumont, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. II, 1841, p. 347.

2. Voir aussi, à l'appui de cette localisation, le passage de la lettre de Galland le 23 septembre 1698, cité plus haut, p. 263.

Fig. 1. — Scénographie ou élévation perspective des anciens thermes de Vieux.
(Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes.)

lemnis sont tirés des lettres de 1698 lues en 1702. La phrase relative au gymnase et le paragraphe final sur la monnaie de Diaduménien viennent de la dissertation d'août 1705. L'inscription de C. Victorius est reproduite d'après la note jointe aux lettres de 1698, celle de Vassionius d'après le « discours » de juin 1705, si bien que de Boze, par inadvertance, publie en même temps, comme étant aussi de Vieux, l'épitaphe de Magninus Senecio que Galland avait commentée avec celle de Vassionius, mais qui provient en réalité de Lillebonne[1]. A cette séance du 19 juin 1705, Galland disait à ses collègues :

« J'espère que j'auray lieu d'entretenir amplement la Compagnie de ces ruines lorsque la découverte, à laquelle il y a encore à travailler, sera achevée. »

Mais, après cette date, il n'est plus jamais question de Vieux dans les registres de l'Académie. Les recherches commencées en 1703 et continuées par intervalles en 1704 et 1705 ne furent pas poursuivies davantage. Le départ de Foucault, qui devait définitivement quitter la Normandie en septembre 1706[2], empêcha qu'on les reprit. Elles ne recommencèrent que cent vingt ans plus

1. L'abbé Belley, dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. XIX, 1753, p. 647, est le premier qui l'ait rapportée à Lillebonne.

2. F. Baudry, *Mémoires de N.-J. Foucault*, introduction, p. XXIX.

tard, par les soins de la Société des Antiquaires de Normandie.

En dehors des pièces émanant directement de Galland ou de Foucault, nous avons encore à notre disposition, pour connaître les travaux de l'intendant, deux témoignages postérieurs d'une grande importance.

Le premier est une lettre de Belin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen, curé de Blainville, publiée par Charma en 1853[1]; l'éditeur a négligé de nous dire où se trouvait l'original de cette lettre et il n'a pu savoir à qui elle était adressée. Elle commence par ces mots :

« Je ne vous donneray point, Monsieur, une description bien exacte, telle que vous me la demandez, des bains romains découverts par M. Foucault... »

Le correspondant de Belin n'est autre que François-Richard de la Londe[2]. Celui-ci raconte en effet, dans ses *Observations sur l'origine de la*

1. Dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1853, p. 482-485. Jacques Belin, qui mourut en 1737 à plus de quatre-vingts ans, avait été précepteur de Colbert de Croissy; la maison de Colbert possédait de grands biens à Blainville; c'est à cette circonstance que Belin dut d'être nommé à sa cure, qu'il occupa cinquante ans (A.-R. de Formigny de la Londe, *Documents inédits*, — tirés en partie des papiers de Belin, que celui-ci avait donnés à Fr.-R. de la Londe, — p. 33, note 10).

2. Comme le supposait Charma, *loc. cit.*, p. 453, en note, sans être en mesure d'en donner la preuve.

ville de Caen, lues à l'Académie de Caen en 1757[1], qu'il possédait un mémoire de Belin sur les fouilles de Foucault et qu'il l'avait envoyé à « M. de la Roque, alors auteur du *Mercure* ».

De la Roque déclare, dans son *Voyage de Basse-Normandie*, sans nommer François-Richard de La Londe :

« J'avois un assez long narré sur le même sujet (les antiquités de Vieux), fait dans le tems même de la découverte, par M. Bellin, curé de Blainville, habile homme et secrétaire perpétuel de l'Académie de Caën, lequel avoit eu bonne part à tout ce qui s'étoit passé là-dessus[2]. »

Il a tort de croire que cette narration avait été faite « dans le temps même de la découverte »; la lettre est postérieure de quinze ou vingt ans aux événements qu'elle relate : il y est question de la mort de Foucault, survenue en 1721, et de la dispersion de son cabinet d'antiques.

Le curé de Blainville avoue qu'il se méfie de ses souvenirs : « Ceci ne doit servir que de mémoire. » Il prétend avoir assisté aux fouilles des thermes, qu'il décrit en grand détail, mais non sans inexactitudes. Il est remarquable qu'il passe entièrement sous silence le rôle de Galland[3].

1. Manuscrit appartenant à M. de Formigny de la Londe, fol. 20.

2. *Mercure de France*, juin 1730, p. 1299.

3. En revanche, M. de Charsigné (Charma a lu : de Sarcigny), le neveu de Huet, aurait accompagné la première fois Foucault et Belin à Vieux.

D'après lui, les fouilles n'auraient duré, en tout, que quinze jours, pendant lesquels Foucault serait allé trois fois à Vieux avec lui ; la première visite aurait été provoquée par l'annonce de la rencontre fortuite de deux inscriptions, dont l'une fut prise aussitôt par des maçons et dont l'autre ne put être retrouvée. Belin rapproche et confond les faits de plusieurs années successives : en 1702, trouvaille de la dédicace de Victorius au dieu Mars, — qui n'avait pas disparu, quoi qu'il dise, — et d'une seconde pierre avec inscription, que des ouvriers utilisèrent; en 1703, découverte des thermes, annoncée par Foucault à l'Académie, et commencement des fouilles; en 1705, pendant une absence de Galland, continuation du déblaiement.

Les ruines des thermes, nous dit Belin, formaient une éminence dans un champ au bas duquel coulait un ruisseau (le champ des Crètes, au-dessous de la Guine). On voyait aux alentours beaucoup de briques, « peintes de feuilles d'acanthe ». Les ouvriers dégagèrent d'abord, sur vingt pieds de longueur et trois de profondeur, un mur épais de quatre pieds et demi, « crépy en dedans fort proprement ». Huit jours après, on put montrer à Foucault « un beau bassin d'environ douze pieds de diamètre, entouré de trois rangs de sièges et de quatre ou cinq marches » ; le fond était uni et fait d'un mortier de chaux et de marbre blanc; au-dessous, entre des pierres sup-

portées par du sable et du mortier, circulaient des tuyaux de briques; une étuve voûtée, avec un fourneau noirci par la fumée, joignait à angle droit le mur reconnu la semaine précédente; on y recueillit, dans une fenêtre, « plusieurs petits instruments d'yvoire qui ne pouvoient être propres qu'à nettoyer les ongles »; aux alentours, on apercevait d'anciennes voûtes éboulées avec des tuyaux; toute la construction consistait en lits alternés de briques et de pierres. La semaine suivante, on avait découvert un second bassin, mais sans étuve, dont les tuyaux d'écoulement se rendaient au ruisseau, le commencement d'un aqueduc, « qui se poussoit sous le village pour aller trouver une fontaine qui subsiste encore » et, au fond, une grande pièce longue et large, « qui étoit apparemment le lieu des exercices »; on trouva dans cette pièce un fût de colonne et une « teste de pierre d'une belle femme qui avoit un voile et la main droitte qui tenoit une coupe comme pour faire des libations ». Dans une « bierre de pierre, à la teste de tout cet ouvrage », il y avait quelques ossements et des médailles. Toutes les monnaies ramassées dans les thermes étaient communes « et point plus anciennes que les Antonins »; Belin n'omet pas de signaler cependant celle de Diaduménien, « avec le nom et la figure d'Héraclite qui tient une massue ». Il ajoute : « Nous avions porté Vitruve, et nous trouvâmes ces débris de basti-

mens conformes à ce qu'il décrit des thermes des Romains. » Foucault avait fait exécuter « l'élévation de tout l'ouvrage sur une table de plus de douze pieds et que j'ay vue encore dans sa maison de campagne près de Paris... On y verra aussi plusieurs fragmens d'antiquitez qui s'étoient trouvés en travaillant », — auxquels Belin a joint, par une erreur singulière, « la pierre célèbre de Thorigny, dont M. de Matignon fit présent à M. Foucault et qu'il fit mettre aussi à sa campagne ». C'est « peu de temps avant cette découverte » des bains romains, — en réalité, comme le dit Galland, dès 1697, — qu' « on avoit trouvé en curant un vieux puis, dans le même village, le corps d'un Mercure de pierre d'environ un pied et demy; la teste y manque, mais le reste est très entier et parfaitement beau » ; il faisait partie également du cabinet de Foucault.

Les lettres et dissertations de Galland permettent de rectifier sur plus d'un point le récit de Belin, mais celui-ci à son tour ajoute aux renseignements que nous ont transmis les procès-verbaux de l'Académie des Inscriptions une ample provision de faits nouveaux; c'est un bon commentaire de la *Scénographie des thermes de Vieux*.

Le second témoignage que nous devions invoquer est celui d'Antoine de la Roque dans son *Voyage de Basse-Normandie*. Les douze lettres du *Voyage* ont paru au *Mercure de France*, de 1726

à 1733; deux d'entre elles traitent des ruines de Vieux.

La septième, en juin 1730, contient le récit assez pittoresque d'une excursion archéologique sur le théâtre des fouilles de Foucault[1]. « Nous fûmes fort surpris de ne trouver presque rien de ce que nous cherchions et de ce que j'avais vu moi-même la première fois que je passai par Vieux; » à l'exception de quelques restes d'édifices ruinés, tout avait disparu. « M. Foucault... fit faire un grand remûment dans tous ces lieux. Un intendant antiquaire est un terrible homme en pareille rencontre. » Mais, après son départ, les propriétaires remirent leurs terrains en culture, « comblant, bouchant et unissant ce qui en avoit besoin ». Telle est l'explication que donna aux visiteurs le seigneur de Vieux, M. de Pontpierre du Four, homme fort âgé et fort honnête[2]. « Nous ne pouvions guère mieux rencontrer : car M. de Vieux était bien informé de tout, tant en sa qualité d'ancien et de seigneur de ce lieu que par ce

1. *Mercure de France*, juin 1730, p. 1292-1309.

2. Il s'agit de Louis du Four, écuyer, seigneur de Vieux et du Buisson, fils de Louis du Four, sieur de Pontpierre, et de Louise Le Héricy, plusieurs fois cité dans les registres paroissiaux de Vieux (voir ci-dessus, p. 242, note 2). Huet, en sa qualité d'abbé de Fontenay, avait eu des difficultés avec le seigneur de Vieux (lettre à de Charsigné, le 4 février 1704, publiée en partie par A. Gasté, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1901, p. 171 : pièces contre M. du Four).

que M. Foucault l'avoit chargé de faire à Vieux, et qu'en l'absence de M. l'Intendant on n'avoit pas, disoit-il, remué une pierre qu'il n'en eût une connoissance parfaite. » Son jardin et sa maison étaient ornés de briques et de tuyaux de terre cuite ramassés sur l'emplacement des thermes. « Dans un cimetière, dit aujourd'hui de Saint-Martin, ancien de plus de cinq cents ans, on trouva du tems de ces recherches plusieurs grands tombeaux de pierre et couverts, contenant chacun plusieurs squelettes placés l'un contre l'autre, ayant à côté d'eux des halebardes, marques de valeur ou de la profession des armes. On découvrit d'autres pareils tombeaux dans le champ nommé Catillon Gelet, et on en trouve de pareils dans le cimetière de la paroisse de Vieux. »

Les sarcophages dont nous parle ici de la Roque sont connus par ailleurs. D'Anisy, dans sa lettre à Huet en 1703, signale de grands sépulcres de pierre dans la delle de Saint-Germain[1]. D'après un contrat du 10 octobre 1720, analysé par de Caumont, « du cimetière Saint-Martin ainsi que des terrains contigus on avait retiré des cercueils de pierre, dont plusieurs étaient encore sur le lieu »[2]. L'historiographe du diocèse de Bayeux, Hermant, bien placé lui aussi pour être exactement renseigné, puisqu'il était curé de Maltot, tout

1. Bibl. nat., ms. fr. n° 11911, fol. 35.

2. A. de Caumont, *Statist. monum. du Calvados*, t. I, p. 133.

auprès de Vieux, les mentionne en 1722 dans sa notice sur l'église paroissiale de Notre-Dame :

« Il y a de plus un lieu, qu'on croit avoir été un ancien cimetière, où l'on a découvert quantité de sépulcres de pierre blanche (*en note :* quelques-uns l'un sur l'autre, de trois et quattre), couvert la pluspart d'une pierre large qui renfermoient jusqu'à trois ou quatre corps, qui paroissoient la pluspart entiers et qui se réduisoient en poussière peu de temps après qu'ils avoient été exposés à l'air. On a retrouvé dans ces tombeaux des épées dont les lames étoient larges d'environ quatre doigts. Les restes néanmoins des cadavres se sont très bien conservés : j'en ai vu plusieurs, aussi bien que des tombeaux[1]. »

A défaut de sarcophages, Foucault avait emporté de Vieux, d'après le *Voyage de Basse-Normandie*, plus de mille médailles antiques ; M. de Pontpierre en possédait une de l'impératrice Crispine (qu'il confondait avec Christine de Suède) et d'autres aussi communes. De la Roque alla voir « sur le district du village voisin » la carrière de marbre rouge ; il examina le bas-relief de la chapelle du

1. Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*, t. II (ms. fol. n° 70 de la bibl. munic. de Caen ; le tome I^er^ seul a été imprimé en 1705), p. 252. En rappelant la découverte des thermes par Foucault, Hermant déclare qu'elle fut faite « depuis douze à quinze ans » et il ajoute entre parenthèses : « on écrit cecy en 1722 ». Il croit, comme Petite et Huet, que Vieux était un camp de Romains et non une ville.

manoir seigneurial et rentra à Caen pour rédiger aussitôt une description des antiquités de Vieux « qu'il n'étoit plus possible de revoir dans leur entier ». Bien qu'ayant déjà « plusieurs lettres de M. Foucault et de M. Galland » et le « narré » de M. Belin, il crut qu'il ne serait pas inutile d'aller interroger lui-même le curé de Blainville : « Il me communiqua très obligeamment tout ce qu'il avoit là-dessus et me laissa emporter tout ce que je voulus[1]. »

Dans sa huitième lettre[2] de la Roque met en œuvre les documents qu'il avait rassemblés. Les six premières pages racontent la découverte des thermes; l'auteur du *Voyage* suit pas à pas la narration de Belin et la répète presque littéralement; nous n'avons que deux détails à noter : les fouilles auraient eu lieu « au mois de mars de l'année 1705 », ce qui n'est pas tout à fait exact, puisqu'elles avaient commencé dès 1703; le grand mur du bâtiment principal aurait eu 200 pieds de longueur et non pas 20[3]. La seconde partie de la lettre énumère les objets provenant de Vieux que de la Roque a vus lui-même dans la maison

1. Il faut remarquer que de la Roque passe entièrement sous silence le rôle de François-Richard de la Londe, qui affirme avoir servi d'intermédiaire entre lui et Belin.

2. *Mercure de France*, avril 1732, p. 631-656.

3. Peut-être le chiffre 20, dans la lettre de Belin, est-il dû à une faute de lecture de Charma.

de campagne de Foucault, à Athis près de Paris[1]. Ce sont d'abord six inscriptions : quatre que Galland nous a déjà fait connaître (épitaphe de Magninus Senecio, — faussement attribuée à Vieux, — de Vassionius, de Domitia Pamphila, dédicace de C. Victorius Felix) et deux autres, les épitaphes de Sex Senodius Severus[2] et de L. Frontius Junianus[3], qui paraissent ici pour la première fois : preuve certaine que de la Roque parle *de visu;* en revanche, il oublie l'inscription de Cornificia. Ce sont ensuite des médailles de bronze et d'argent, entre autres celle de Diaduménien, et la statue de Mercure en pierre.

« Quand M. Foucault jugea qu'il avoit fait assez travailler à Vieux et assez découvert de ruines et de monumens, il fit faire de toutes ces ruines et de l'état des lieux en question une espèce d'Iconographie pour mieux en conserver l'idée, prévoyant bien que tout cela changeroit bientôt de face, et que les propriétaires remettroient les choses dans leur premier état, pour continuer de labourer la terre, etc. Cette Icono-

1. *Mémoires du président Hénault*, p. 5 : « Il avait la jolie maison d'Athis qu'occupe aujourd'hui la maréchale de Villars et, suivant son goût d'antiquités, il avait rempli les jardins d'armes et de tombeaux » (le mot *armes* semble mis, par suite d'une inadvertance de l'éditeur, pour le mot *urnes*).

2. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3168.

3. *Ibid.*, n° 3169 (de la Roque a lu à tort : *Lerontius*, au lieu de *L. Frontius*).

graphie est une élévation de tout l'Ouvrage sur une Table d'environ douze pieds de longueur et de largeur proportionnée, sur laquelle, avec du gros carton diversement coloré, on avoit représenté au naturel la figure de ces ruines en petit ; il y avoit sur ces Cartons des enduits et de la terre élevée autour pour les soutenir et pour mieux figurer les endroits creusez. »

Ainsi la « table » dont nous parlait Belin n'était pas une carte graphique, mais un plan en relief. La *Dissertation* de François-Richard de la Londe *sur l'origine de la ville de Caen*, datée de 1749[1], nous apprend le nom de son auteur et la date à laquelle il fut exécuté : « Ce fut en 1704 ou 1705 que le nommé Bellefontaine, surnommé Stocolm[2], fit ce plan en élévation que je vis dans ce temps-là. » Il est fâcheux que cet ouvrage de patience ait été perdu ; le dessin du Cabinet des Estampes nous en garde du moins le souvenir et l'image : c'est très certainement d'après le grand plan en relief qu'avait été faite, à plus petite échelle, la *Scénographie* communiquée à l'Académie des Inscriptions.

1. Manuscrit appartenant à M. de Formigny de La Londe.

2. Ce personnage est peut-être le même que ce M. de Bellefontaine, qui procura à Huet un « Extrait des registres de l'abbaye de la Luzerne » (Bibl. nat., ms. fr. n° 11911, fol. 41) et qui est plusieurs fois cité dans la correspondance de l'ancien évêque d'Avranches avec son neveu de Charsigné (A. Gasté, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1900, p. 220, 222, 229, 264 : lettres de l'année 1700).

La lettre se termine par un appendice, *Remarques sur les ruines de Vieux*, qui n'est qu'un résumé de la correspondance de Galland et de Huet sur la question de savoir si Vieux dans l'antiquité était une ville ou un camp; de la Roque se rallie naturellement à l'opinion de Galland.

Si peu originaux que soient le début et la fin de la huitième lettre du *Voyage de Basse-Normandie*, il faut savoir beaucoup de gré à l'auteur des indications qu'il nous donne, et qu'il est le seul à nous donner, sur deux des inscriptions recueillies dans les fouilles de 1703-1705 et sur le plan en relief des thermes.

En résumé, aux environs de 1730, on s'accordait à reconnaître dans le village de Vieux, en dépit de Huet, la capitale des Viducasses, dans le chemin Haussé une voie antique, dans les carrières du val de Guine un gisement de marbre exploité dès l'époque romaine. Les thermes du champ des Crètes et un tronçon d'aqueduc avaient été momentanément dégagés par Foucault. On avait découvert de vieux tombeaux, avec des squelettes et des armes, dans les deux cimetières de Sainte-Marie et de Saint-Martin et dans le champ du Catillon Gelet ou Gallet. Sept inscriptions des Viducasses étaient connues : le monument de Sollemnis et les dédicaces ou épitaphes énumérées par de la Roque, à l'exception de la pierre au nom de Magninus Senecio, qu'il faut remplacer par celle de Cornificia. Deux morceaux de sculp-

ture seulement : la tête de femme des thermes et le Mercure acéphale; plusieurs petits objets d'ivoire; des centaines de monnaies impériales romaines en bronze, quelques-unes en argent, aucune postérieure au milieu du IVe siècle. Tout le butin recueilli par Foucault et transporté à sa maison d'Athis est aujourd'hui perdu, par suite de la vente et de l'éparpillement de ses collections. L'inscription de Sollemnis, trouvée plus anciennement et restée entre les mains des Matignon à Thorigny jusqu'à la Révolution, a pu échapper à ce désastre.

III.

Les fouilles des Antiquaires de Normandie.

La plupart des auteurs du XVIIIe siècle qui parlent de Vieux se bornent à signaler l'existence de ruines romaines dans ce village et à renvoyer, pour plus de détails, au tome premier de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions;* c'est ce que font, notamment, Bruzen de la Martinière[1], Piganiol de la Force[2], d'Anville[3], de Caylus[4].

1. Bruzen de la Martinière, *Grand dictionnaire géographique, historique et critique*, La Haye, 1726-1730; éd. de Paris, 1768, t. VI, p. 168.

2. Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France* (1re éd., 1715), 3e éd., t. IX, Paris, 1754, p. 368-369.

3. D'Anville, *Notes de l'ancienne Gaule*, Paris, 1760, p. 701-703.

4. De Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. VI, Paris, 1764,

Entre la fin des fouilles de Foucault et le commencement de celles de la Société des Antiquaires de Normandie, nous n'avons à mentionner qu'un petit nombre de découvertes accidentelles et peu importantes.

De la Roque, dans le *Mercure de France* de 1739, à la fin de son article sur la médaille de Diaduménien, nous fait savoir qu'il avait reçu récemment de M. de Chezelles une monnaie africaine de bronze provenant aussi de Vieux[1].

L'abbé Lebeuf donna lecture à l'Académie des Inscriptions, le 31 janvier 1747, d'un *Mémoire sur quelques antiquités du diocèse de Bayeux*[2]. Il s'efforçait de démontrer, dans l'article premier, « que le village de Vieux est l'ancienne capitale des Viducassiens et que cette capitale est *Augustodurum* », greffant ainsi, sur une thèse certaine, une hypothèse insoutenable. On lui doit la première publication d'une huitième inscription de Vieux, dédicace mutilée d'un autel, trouvée deux ans auparavant, c'est-à-dire en 1745, et maintenant disparue[3].

p. 349. Au t. III, p. 386, de Caylus parle d'une voie romaine conduisant de la cité des Viducasses (*Rieux* près de Caen) à celle des Bajocasses, et il ne corrige cette faute, au t. IV, p. XII, que pour la remplacer par une autre : « lisez *lieu* ».

1. *Mercure de France*, mai 1739, p. 913.

2. Publié dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXI, 1754, p. 489-514.

3. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3166.

François-Richard de la Londe lut à l'Académie royale de Caen, en 1749, une *Dissertation sur l'origine de la ville de Caen;* il y parlait longuement des ruines de Vieux et des fouilles de Foucault, d'après Huet, dont il critiquait très vivement les théories, et d'après la relation de Belin. Ce travail, repris et developpé, devint, en 1757, un long mémoire intitulé : *Observations et réflexions sur l'origine et l'antiquité de la ville de Caen*[1]. M. de Formigny de la Londe possède le texte original de la *Dissertation*, celui des *Observations*, en plusieurs exemplaires, et, en outre, un remaniement postérieur, de 1762, sous ce titre : *Pro patria*. Le seul fait nouveau à relever dans les papiers de François-Richard de la Londe, avec une autre copie de l'inscription dont nous venons de parler, à peu près identique à celle de Lebeuf, est la mention de la découverte de sarcophages analogues à ceux qu'on avait déjà rencontrés sur le territoire de Vieux au début du XVIII^e^ siècle :

« M'étant un jour transporté dans ce village chez un riche laboureur qui avoit trouvé plusieurs grands tombeaux dans un jardin ainsi que plusieurs médailles, je lui demandai s'il les avoit

1. Le mémoire de 1757 fut lu à l'Académie de Caen les 13 janvier, 4 février et 3 mars de cette année; il devait paraître dans le recueil de l'Académie, mais ne fut jamais publié (*Mém. de l'Acad. de Caen*, 1757, p. 61, 71 et 81). Il en existe une copie dans les manuscrits de la collection Mancel à Caen (n° 75).

encore. Il me dit que sa femme les avoit vendues à un chaudronnier qui passoit. A l'égard des tombeaux, qu'il en avoit tiré de terre vingt-quatre ou vingt-cinq, qu'il y avoit de l'écriture sur quelques-uns, mais que voyant que les curés et prêtres des environs n'avoient pu y lire ni rien comprendre, en faisant peu de cas, qu'il les avoit sciés par morceaux pour faire du pavé dans la salle où j'étois, en me disant : Monsieur, vous avez les pieds dessus. »

Le remaniement de 1762 nomme ce laboureur : il s'appelait Denis. Or, un contrat cité par de Caumont atteste que François Denys, en 1723, avait acheté, pour 180 livres, le cimetière de Saint-Martin[1]. C'est donc de ce cimetière que provenaient les sarcophages rappelés par de la Londe comme ceux que signalait la septième lettre du *Voyage de Basse-Normandie* d'A. de la Roque.

Le 2 juillet 1756, l'abbé Belley communiquait à l'Académie des Inscriptions un *Mémoire sur une voie romaine qui passoit de Valognes à Vieux, près de Caen, et ensuite à la ville du Mans*[2]; il y rappelle brièvement les recherches de Foucault. Ses *Observations sur les anciens peuples de la cité de Bayeux*, présentées le 20 novembre 1761 et le

1. A. de Caumont, *Statist. monum. du Calvados*, t. I, p. 133.

2. *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXVIII, 1761, p. 475-486.

21 mai 1762[1], n'ajoutent rien non plus, en ce qui concerne Vieux, aux publications antérieures; elles reproduisent le texte de l'inscription de Novius Victor, qu'avaient déjà donnée Galland en 1697 et de la Roque, mais qui manquait au tome Ier de l'*Histoire de l'Académie*.

Les *Mémoires* de Michel Béziers (1721-1782) sur l'histoire du diocèse de Bayeux, rédigés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, parlent de Vieux à deux reprises. Béziers combat la théorie de Huet et adopte celle de l'abbé Lebeuf; il identifie Vieux à *Augustodurum* et *Aragenua* à Bayeux; il rappelle les fouilles de Foucault, signale l'existence de l'inscription de 1745 et reproduit le texte de celle de Sollemnis; il donne quelques détails précis et intéressants sur la paroisse et les seigneurs de Vieux[2].

M. Benet a fait connaître en 1891 une lettre, conservée aux archives du Calvados[3], dans laquelle Delaprise, avocat au présidial et préposé à la recette générale des domaines et des bois, annonce à l'intendant de Caen, Esmangart, le 25 octobre 1776, qu'un marbrier nommé Poussy a ramassé dans une carrière, à Vieux, deux médailles, l'une de Trajan, l'autre de Faustine :

1. *Ibid.*, t. XXXI, 1768, p. 227-277.

2. M. Béziers, *Mém. pour servir à l'état hist. et géogr. du dioeèse de Bayeux*, publiés par G. Le Hardy, Paris et Rouen, 1894-1896, t. I, p. 9-20; t. III, p. 400-404.

3. Arch. du Calvados, série C, n° 6723.

« Vous savez, Monsieur, que c'était à Vieux qu'était placée l'ancienne ville des Viducasses. Feu M. Foucault, l'un de vos prédécesseurs dans l'intendance de Caen, a mis ce fait intéressant dans un grand jour, mais il a laissé à ses successeurs la gloire d'y faire de plus grandes découvertes, et ce sera digne de vous d'en chercher les moyens.

« Vieux n'est plus qu'un village, un amas informe de maisons et de chaumières, bâties vraisemblablement sur les ruines de la ville. *On y trouve dans un champ des restes d'un amphithéâtre*, et c'est aux environs de ce lieu qu'on tire le marbre appelé marbre de Caen, dans des carrières ouvertes par les Romains et oubliées depuis eux, où on trouve des marques de leurs travaux, des outils et des médailles[1]. »

Delaprise est le premier qui ait parlé de ruines du théâtre, dont Foucault et ses contemporains ne s'étaient pas occupés. Malheureusement, Esmangart, peu soucieux de reprendre l'œuvre de son prédécesseur, ne tira aucun parti des renseignements qu'on lui donnait.

La dernière découverte du XVIII^e^ siècle date de 1793. On aurait rencontré alors dans le jardin de l'ancien château (maison manable de la Palue) un pavage orné de mosaïques et de nombreuses

1. A. Benet, *Lettre à l'intendant de Caen concernant des fouilles à Vieux*, dans le *Bull. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. XV, 1888-1891, p. 595-597.

inscriptions, qui furent aussitôt brisées, parce qu'on y voyait « des monuments de la tyrannie ». Alfred du Méril assure du moins, en 1841, que ces faits lui ont été attestés sur les lieux par la fille du fermier qui habitait alors le château et qui elle-même a vu les inscriptions[1].

Dès le début du XIX[e] siècle, l'Académie de Caen réorganisée eut à s'occuper de nouveau des ruines de Vieux. On sait, par un rapport de son secrétaire, Delarivière, qu'aux premiers mois de 1813 des paysans mirent à découvert, entre deux champs, dont l'un appartenait à un certain Rousselin, un fragment de pavage en mosaïque formé de petits cubes de pierre noirs, blancs et rouges; il comprenait, au-dessus d'une couche de mortier de plusieurs pouces d'épaisseur, deux carrés noirs presque entiers et le commencement d'un troisième, séparés par des bandes blanches; une bordure rouge encadrait tout l'ensemble. Une commission fut nommée pour continuer les recherches, mais elle ne paraît pas avoir donné suite à cette affaire, et treize années s'écoulèrent encore avant qu'on recommençât les fouilles[2].

En 1823, Léchaudé d'Anisy, dans une note sur Vieux, qu'il ajoute à sa traduction des *Antiquités anglo-normandes* de Ducarel, mentionne l'exis-

1. A. du Méril, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, 1841, p. 352.

2. *Rapports sur les travaux de l'Académie de Caen*, 1811-1815, p. 206-208.

tence de la mosaïque[1]; sur une planche hors texte, il reproduit plusieurs objets provenant de la cité des Viducasses : fûts de colonnes transformés en sarcophages, fragments de frise décorés de feuillages, tête en demi-relief avec une bandelette autour du front, — ce ne serait rien moins, d'après lui, que le portrait même du *sacerdos* Sollemnis[2].

C'est à la Société des Antiquaires de Normandie, fondée en 1824, que revient le mérite d'avoir pris l'initiative de fouilles méthodiques. De bonne heure son attention s'est portée sur les vestiges antiques de Vieux; jamais elle ne les a perdus de vue. Sans parler de multiples trouvailles de détail, elle a entrepris en 1839-1841, 1852-1854, 1859-1864, de fructueuses campagnes qui ont eu pour résultat le déblaiement complet, quoique tout momentané, de plusieurs grands édifices. Les rapports insérés dans les *Mémoires* de la Société permettent de suivre ses travaux. Ils ont été utilisés par M. Goualbert dans sa monographie de Vieux. M. Charles Besongnet, ancien maire, fils d'un membre de la Société qui seconda très activement Arcisse de Caumont et Charma, a bien voulu nous guider sur le terrain, comme jadis M. de Pontpierre du Four conduisait Antoine de la Roque; il nous a fait profiter de son expérience

1. Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, trad. Léchaudé d'Anisy, Caen, 1823, p. 77-79, en note.
2. *Ibid.*, pl. XI.

et de ses observations, d'autant plus précieuses qu'il avait assisté lui-même, dans sa jeunesse, à quelques épisodes de fouilles.

Le premier volume des *Mémoires des Antiquaires de Normandie* contient déjà le texte d'une nouvelle inscription de Vieux : c'est un cachet d'oculiste, au nom de S. Martinius Ablaptus, découvert antérieurement à l'année 1820 et offert à la Société par l'abbé De La Rue en 1824[1].

Deux ans plus tard, Boileau de Maulaville, dans son *Nouveau mémoire sur le monument antique autrefois connu sous le nom de marbre de Thorigny*, publié par la Société des Antiquaires de France, ajoutait à sa réédition de l'inscription de Sollemnis des remarques sur Vieux, tirées encore, exclusivement, de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*[2]. Mais la même année 1826, au mois de septembre, les Antiquaires de Normandie essayaient de retrouver toute la mosaïque dont on avait aperçu un fragment en 1813. Les deux champs que séparait le fossé dont elle occupait le fond avaient pour propriétaires, en 1826, un certain Aubey et un certain Houliot. Sur les registres du cadastre, qui fut terminé précisément en 1826, la propriété Aubey, dans le quartier du Bas de Vieux, porte le n° 430 et la propriété

1. *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. I, 1824, p. LXVIII. Cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 10021[136].

2. *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. VII, 1826, p. 286-288.

Houliot le n° 332; l'emplacement de la mosaïque est donc facile à repérer. Celle-ci, d'après le rapport inséré au troisième volume des *Mémoires* de la Société, était presque entièrement détruite, et si l'on reconnut, sous 0^{m}90 de décombres, l'aire de ciment et de mortier qui la supportait, on ne put extraire et déposer au Musée des Antiquaires à Caen que deux petits morceaux de la bordure, d'un travail très médiocre, formés de cubes inégaux en grès rouge et de dés blancs. Fort heureusement, M. de Magneville avait dessiné dès la première heure la partie, depuis détruite, qui apparaissait en 1813 au fond du fossé et l'on put en reproduire l'image avec celle des deux autres morceaux[1]. Cette rencontre, si peu importante qu'elle fût en elle-même, devait avoir de grandes conséquences : elle décida les Antiquaires à pousser plus loin leurs investigations : « Il appartient à la Société, disaient-ils, d'achever l'ouvrage commencé il y a plus d'un siècle. »

Une note du quatrième volume des *Mémoires*, en 1827-1828, nous apprend qu'on a fait des sondages dans le champ des Crêtes (n° 322 du cadastre), où l'on a trouvé d'abord deux murs,

1. Deshayes, *Rapport sur une mosaïque romaine découverte à Vieux*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. III, 1826, p. 127-137; *Atlas*, pl. IV (A et B : fragments dégagés en 1826; C-F, plan de l'aire de la mosaïque; G, partie découverte au moment de l'ouverture du fossé).

l'un en petit appareil avec cordons de briques, l'autre tout en briques, puis les trois côtés d'un parallélogramme de 28 pieds sur 24. D'autre part, on a exploré « un aqueduc souterrain dans la cour de M. Hobey au milieu du village », attribué par la tradition aux Romains ; le cadastre assigne à M. Hobey, au nord de l'église paroissiale, la propriété comprenant les nos 191-200 et possédée aujourd'hui par M. Pougheol ; on constata « que ce conduit qui communique avec une fontaine placée dans la même cour, est environ à huit pieds au-dessous du sol, mais qu'il ne consiste que dans quelques pierres brutes superposées sans ciment, bornant une espèce de dalle dans laquelle coule l'eau de la fontaine ; on ne peut donc la regarder comme un ouvrage romain »[1].

Il est surprenant qu'Édouard Lambert, dans l'Appendice de son article sur l'inscription de Sollemnis, au tome VI des *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, en 1831-1833, passe sous silence les recherches de ses confrères et ne dise rien de la mosaïque, ni du champ des Crètes, ni de la prétendue fontaine des Romains ; il puise tous ses renseignements sur Vieux dans le *Mercure de France* et la dissertation de l'abbé Lebeuf[2].

1. *Ibid.*, t. IV, 1825-1826, p. xxv-xxvi.

2. *Ibid.*, t. VI, 1831-1833, p. 350-356. Notons, dans ce même tome, p. xxxvi, la mention d'un travail lu par Mangon de la Lande à la Société et resté inédit : *Mémoire sur les anciens peuples de la contrée qui forme aujourd'hui le département du Calvados.*

En revanche, de Caumont, dans son *Cours d'antiquités monumentales*, qui avait commencé à paraître en 1830, parle de la mosaïque, découverte au sud-est du village, à gauche du chemin Haussé, en même temps que des fûts de colonnes et un grand nombre de tuiles et de poteries; le chemin Haussé « formait une des principales rues de la ville et passe encore au milieu des terres les plus fertiles en antiquités romaines »[1]; les pierres de taille employées dans les constructions venaient des carrières de Quilly[2]. Plus loin, de Caumont décrit les fragments de corniches et de placages en couleur recueillis par Deshayes : on y voyait des bandes rouges sur fond blanc et des filets rouges ou bleus sur fond blanc ou jaune pâle[3]. Ignorant la lettre de Delaprise, il croit qu'on n'a jamais signalé de théâtre romain à Vieux et pense que, s'il y en avait un, il devait s'élever auprès du champ des Crêtes où l'on avait trouvé, selon lui, l'inscription de Sollemnis[4].

Les *Nouveaux essais* de l'abbé De La Rue, rédigés vers la même époque, bien que publiés seulement un peu plus tard, contiennent quelques pages intéressantes sur les antiquités de Vieux[5].

1. A. de Caumont, *Cours d'antiq. monum.*, t. II, 1831, p. 129, en note.
2. *Ibid.*, p. 131, en note.
3. *Ibid.*, p. 176-180.
4. *Ibid.*, t. III, 1838, p. 152, en note.
5. De La Rue, *Nouveaux essais historiques sur la ville de Caen*, t. I (1842), p. 25.

De La Rue combat les assertions de Huet et utilise les documents du moyen âge au point de vue des noms de lieux; il a assisté lui-même, dit-il, à des fouilles récentes, au cours desquelles on a découvert des « espèces d'échiquiers de mosaïque exécutés en marbre du pays », allusion évidente aux travaux de 1826.

M. François Besongnet, au tome X des *Mémoires des Antiquaires*, signale plusieurs objets trouvés à Vieux depuis l'année 1835, jusqu'au mois de mai 1837; ce sont : 1° dans la propriété de M. Regnault (appelé ailleurs Renaud ou Renault), conseiller à la Cour royale de Caen (nos 318-320 du cadastre), « des aires d'à peu près 12 pieds en carré, sur lesquelles se trouve appliqué un enduit couleur de cendre; ces aires sont construites sur un pied de moellon jaune, comme on en trouve dans le village »; de gros blocs de marbre ont été laissés en place et quelques médailles dispersées; 2° dans la propriété Binet (n° 25), sept sarcophages en pierre; 3° dans la propriété Jacques Renouf (n° 306, d'après M. Charles Besongnet), cinq sarcophages[1]. L'un de ceux-ci, monolithe et sans couvercle, avec un fond surélevé à l'une des extrémités et divisé en trois compartiments, pour recevoir la tête et les deux épaules, a été acquis en 1854 par la Société des Antiquaires pour son

1. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. X, 1837, p. 683-685.

Musée[1]. Vers 1835 également, on retira d'un puits, dans le jardin de la propriété Renouf, cinq poids en forme de coins et percés de trous à leur extrémité supérieure, l'un en terre rouge, les autres en pierre; ils sont entrés aussi en 1854 au Musée des Antiquaires[2].

Sur la demande d'Arcisse de Caumont, la Société entreprit à ses frais, pendant les années 1839, 1840 et 1841, plusieurs campagnes de fouilles. Les résultats de ces explorations sont exposés dans un rapport inséré au tome XII des *Mémoires*[3] et dans un article du *Bulletin monumental*[4] de 1844, reproduit en 1846 au tome Ier de la *Statistique monumentale du Calvados*[5].

Dans le champ des Crètes, de Caumont recueillit « une très grande quantité de corniches en marbre blanc sur un point que l'on regarde comme celui où M. Foucault avait fouillé lui-même »; il déblaya une belle salle terminée d'un côté en demi-cercle, avec trois rangées de gradins, liée à

1. *Ibid.*, t. XX, 1853, p. 463.

2. *Ibid.*, *loc. cit.* et pl. I, n° 3.

3. *Ibid.*, t. XII, 1841, p. 342-354 (la partie du rapport qui concerne les fouilles de 1841 a été rédigée par A. du Méril). L'article est accompagné d'une planche (fragments d'une frise décorée de feuillages; plan des thermes de la pièce Sur-le-Moulin et de l'édifice du Grand-Champ; objets divers recueillis dans les thermes; débris de colonne).

4. *Bull. monum.*, t. X, 1844, p. 26-28.

5. *Statist. monum. du Calvados*, t. I, p. 140-143 (la frise est reproduite à la p. 142).

des murs en moellons et en briques qui s'étendaient très loin en décrivant une ligne légèrement courbée; au milieu de la salle on ramassa des débris de marbre et d'enduits de couleur : « Le grand bâtiment des Crêtes était probablement le plus important de la cité. »

Dans le champ du conseiller à la Cour Renaud (nos 318-320), entre les Crêtes, le chemin Haussé et le chemin du moulin d'Olivet on trouva, en creusant des fossés de pommiers, les traces d'aires en ciment qui servaient de soubassement à des maisons romaines et plusieurs fragments de placage peints[1]. Une pièce de terre, de l'autre côté du chemin Haussé, renfermait aussi des aires de ciment et des murs antiques arasés.

A l'ouest du chemin d'Olivet, dans la pièce sur le moulin (n° 449), de Caumont reconnut les ruines de plusieurs salles dont il leva le plan; l'une d'elles contenait un hypocauste. Ces petits thermes devaient être alimentés par une dérivation de l'aqueduc antique qu'a remplacé, dans les temps modernes, le conduit aboutissant à la fontaine dite des Romains (propriété Hobey).

Au nord du chemin Haussé, près de la maison

1. Cf. J. Girardin, dans le *Bull. monum.*, t. XII, 1846, p. 177 : analyse d'un fragment teint en bleu pâle trouvé à Vieux et communiqué par A. de Caumont; le principe colorant est la fritte d'Alexandrie, qu'on retrouve dans les fresques de Rome, Pompeï, Herculanum, Brotonne, Lillebonne.

Lecomte (n° 217), beaucoup de tuiles et de moellons antiques furent ramenés à la surface du sol par la destruction d'un fossé et d'un talus planté d'arbres. Un aqueduc solidement maçonné, passant à six pieds de profondeur sous l'ancien château de la Palue, se dirigeait vers la maison Lecomte et descendait de là au sud-est jusqu'à la fontaine des Mareaux (n° 404); de Caumont pensait qu'il dépendait de l'aqueduc primitif de la propriété Hobey.

C'est Alfred du Méril qui rendit compte aux Antiquaires des trouvailles faites dans le jardin de l'ancien château ou maison manable de la Palue (nos 203-205). Ce jardin occupe le sommet d'un monticule de terres rapportées. A 0^m50 au-dessous du sol actuel et 2^m66 au-dessus du sol romain, on rencontra deux murs parallèles en briques, dirigés du nord au sud et reliés du côté du sud par un troisième mur est-ouest. Dans le voisinage, deux blocs brisés de marbre avec rainure marquaient la place de l'encadrement d'une porte. Un lit de cendres et de charbons s'étendait partout uniformément à 0^m66 de profondeur; on ramassa dans les déblais beaucoup de monnaies de bronze, dont la plus récente datait du règne de Gratien. Il y avait là, à l'endroit même où auraient été découvertes la mosaïque et les inscriptions de 1793, un édifice assez considérable, orienté face au sud et détruit par le feu à la fin du IVe siècle de notre ère. La proximité de l'aqueduc et la pré-

sence de quatre pierres d'égout fit supposer à du Méril que ce devait être un établissement de bains ; il se demandait même s'il ne fallait pas chercher là, et non aux Crètes, comme le voulait de Caumont, les thermes jadis fouillés par Foucault.

Enfin, tout à fait au nord du village, dans le grand champ (nos 347-348), d'où M. Besongnet avait déjà retiré des fûts de colonne, les uns cannelés, les autres unis, et plusieurs fragments d'une frise corinthienne creusés ultérieurement pour servir de sarcophages, de Caumont, dès 1839, mit à découvert, à 18 pouces au-dessous du sol, un édifice de forme rectangulaire mesurant 13 mètres de longueur sur 9 de largeur ; il en publia le plan.

Entre 1841 et 1852, les fouilles subirent une fâcheuse interruption, due peut-être à quelque difficulté survenue entre de Caumont et ses confrères. Vers 1842, on découvrit fortuitement, à l'extrémité orientale du territoire de Vieux (n° 380), un charnier considérable, d'où l'on retira plus de 40,000 kilos d'os de bœufs, de moutons, de chèvres, de chevaux et de chiens, mêlés à des écailles d'huîtres, à des monnaies[1], à des

1. L'une de ces monnaies, entrée depuis au Musée des Antiquaires, est une pièce remarquable des *Lexovii*, avec inscription au nom d'un *vergobret* (Ed. Lambert, *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIII, 1843, p. 241 et pl. IX, 2 ; A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, t. I, p. 320-321).

débris d'objets antiques (fragments de marbres, de briques, de poteries, de verreries, instruments de fer oxydés, etc.) : « C'était un charnier public ou celui d'un grand établissement; à mesure qu'il se remplissait on le recouvrait de terre et l'on creusait à sa suite[1]. » — Morière fit don à la Société des Antiquaires, en 1851, de « treize médailles trouvées à Vieux, aux types de Vespasien, Domitien, Hadrien, Trajan, Antonin et Gallien[2] » et, le 19 août 1852, d'une boucle de ceinturon retirée d'un sarcophage[3].

La même année, sur la proposition de Morière, la Société décida de reprendre les fouilles de Vieux. Il s'agissait, cette fois, de reconnaître et de dégager l'édifice qui se cachait, à l'est du village, dans la pièce de terre du Jardin-Poulain (nos 343 et 346); « cette pièce, légèrement inclinée du nord-est au sud-ouest, domine les alentours...; depuis longtemps on avait, dans la belle saison, remarqué sur la crête du champ des lignes d'une

1. Eudes-Deslongchamps, dans les *Mém. de la Soc. linnéenne de Norm.*, t. IX, 1853, p. IX-XI. Cf. A. Charma, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1853, p. 460, note 2; de Caumont, *Bull. monum.*, t. XXX, 1864, p. 854. — Vingt-cinq ans plus tard, Eudes-Deslongchamps offrit au Musée des Antiquaires plusieurs objets romains provenant de ce charnier, entre autres deux clefs en fer (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. IV, 1866-1867, p. 379-380).

2. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIX, 1851, p. XXXVII.

3. *Ibid.*, t. XX, 1855, p. XIX.

maigreur extrême qui annonçaient bien évidemment qu'en ces endroits le fond manquait[1]. » Les travaux, commencés en octobre 1852, terminés en septembre 1854, montrèrent qu'il y avait là un théâtre antique, — celui où eurent lieu les spectacles et les jeux offerts par Sollemnis, d'après l'inscription de Thorigny, aux Viducasses ses concitoyens. Charma, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen et secrétaire de la Société des Antiquaires[2], a donné la description de ce monument, avec un plan détaillé dû au géomètre Blanchetière (reproduit ici en réduction, fig. 2)[3]. On ne voit plus rien actuellement

1. *Ibid.*, *loc. cit.*, p. 468-469. On ne connaissait pas encore la lettre écrite par Delaprise en 1776.

2. Sur Antoine Charma (1801-1869), voir : S. Frère, *Notice nécrologique*, dans la *Revue de Normandie*, t. IX, 1869, p. 508-515; J. Denis, *Notice biographique*, dans les *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1874, p. 277-299. Jules Simon, qui l'a connu pendant les quelques mois de son séjour à Caen, comme professeur de philosophie au Collège royal, en 1836-1837, a dit dans ses souvenirs (*Premières années*, Paris, 1901, p. 225) qu'il « passait parmi les indépendants pour un philosophe de premier ordre. On s'étonnait que sa renommée fût à peu près circonscrite dans la ville de Caen, mais à Caen elle était immense ». Ses travaux archéologiques sont très consciencieux et très solides.

3. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1855, p. XXXIV-XXXVIII : Note sur les fouilles de Vieux; *Ibid.*, p. 458-485 : Rapport sur les fouilles pratiquées au village de Vieux (avec deux planches). Cf. A. de Caumont, dans le *Bull. monum.*, t. XX, 1854, p. 548-556 (pl. à la p. 549), et dans son *Abécédaire d'archéologie* (Paris, 1862), 2e éd.,

des constructions que Charma avait déblayées; dès 1854, le sol fut nivelé et remis en culture; seule la courbe du terrain rappelle encore le dessin général de l'édifice.

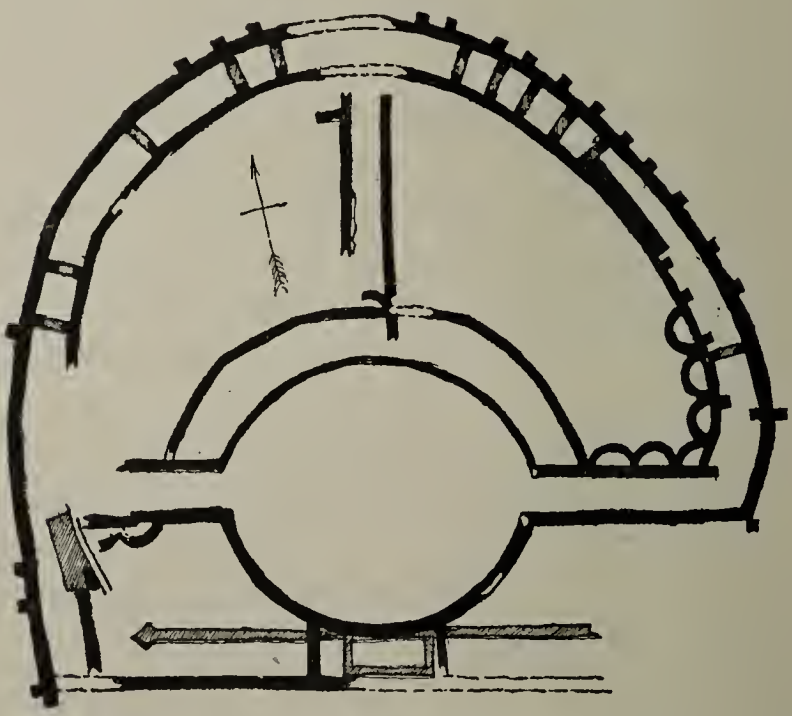

Fig. 2. — Plan du théâtre de Vieux.
(D'après les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1855, pl. II.)

Le théâtre de Vieux était situé, selon l'usage, à la limite de la ville : « Au delà, au nord et à l'est,

1870, p. 319-320 (plan à la p. 320). — Les *Observations au sujet d'une note contenue dans le rapport de M. Charma* par Boyer de Sainte-Suzanne (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XXIV, 1859, p. 117-122), portent sur le sens des mots *proscenium*, *scena*, *pulpitum*, à propos du théâtre de Vieux.

il n'y a plus de vestiges d'habitations pressées, compactes, révélant les rues d'une cité, tandis qu'on ne peut faire un pas, à l'ouest et au sud, dans un espace de plus d'un kilomètre[1], sans heurter partout des ruines[2]. » Les gradins regardaient vers le sud-sud-ouest. On sait que dans les pays du midi la plupart des théâtres étaient orientés au contraire vers le nord, afin de moins exposer les spectateurs aux rayons du soleil. « Les maçonneries ont été rencontrées sous le sol arable à des profondeurs variant entre 0^m20 et 1^m50; les fouilles ont été descendues jusqu'à 1^m50 et 2 mètres, profondeur à laquelle était généralement la base des murs »[3]; ceux-ci reposaient partout, semble-t-il, sur une aire de mortier de 0^m40 d'épaisseur.

On a retrouvé toutes les parties constitutives d'un théâtre classique : scène, orchestre, hémicycle réservé aux gradins. Trois couloirs, à droite et à gauche de la scène et au milieu de l'hémicycle, conduisaient à l'orchestre. On n'a pas creusé assez loin du côté du sud pour savoir si un portique extérieur s'adossait à la scène. « Les constructions étaient de bois en très grande partie, comme le prouvent assez de larges couches de charbons et de cendres semées de clous qu'on trouve par-

1. Chiffre évidemment exagéré.

2. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1855, p. 472.

3. *Ibid.*, pl. II, légende du plan du théâtre.

tout dans les décombres[1]. » Le théâtre, fondé probablement au temps des Antonins, dut être incendié à la fin du IVe siècle ou au début du Ve; on n'a recueilli dans les fouilles aucune monnaie postérieure à cette époque.

L'édifice mesurait au total 236 mètres de pourtour, 80 de plus grande largeur et 67 à l'endroit le plus étroit; la scène avait 60 mètres de longueur sur 18 de profondeur. L'orchestre affectait la forme d'une circonférence presque parfaite, de 35 mètres de diamètre dans un sens et de 30 mètres dans l'autre. La galerie du *podium* présentait une surface de 55 mètres de tour sur 5 de profondeur; les gradins s'étendaient sur 20 mètres de hauteur et 80 de circuit. Au total 3500 personnes pouvaient prendre place dans le monument. Tous ces chiffres sont relativement faibles et indiquent que la capitale des Viducasses ne devait pas être très peuplée ni très importante.

Il est remarquable que les murs limitant l'orchestre décrivent un cercle entier au lieu d'un demi-cercle. Une disposition analogue, quoique moins nettement accentuée, se retrouve en d'autres théâtres gallo-romains, par exemple à Allcaume, près de Valognes, à Lillebonne, à Drevant, dans le Cher[2] : l'orchestre y présente l'as-

1. *Ibid.*, p. 480.

2. Charma, *loc. cit.*, p. 474, note 2, ajoute à cette liste « le théâtre d'une petite ville d'Algérie », qu'il connaissait par Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. I,

pect de trois quarts de circonférence, dont la scène arrête le développement. Dans tous ces cas, de même qu'à Vieux, le théâtre devait pouvoir servir, à l'occasion, d'amphithéâtre et l'orchestre se transformer en arène. D'après Charma, le théâtre de Vieux n'aurait pas été bâti primitivement en vue de cette double destination; le mur demi-circulaire du sud de l'orchestre-arène, qui empiète sur la scène, est beaucoup moins soigné que le mur droit du fond, qu'il vient rejoindre; les parties qui datent de l'origine sont en moellons de calcaire local, bien appareillés, alternant parfois avec trois rangs de briques et reliés par un mortier très dur; le travail des murs surajoutés ultérieurement est plus grossier et leur mortier sans adhérence.

Charma signale encore deux particularités intéressantes. Vers l'est, sur 22 mètres de longueur, le mur intérieur de la galerie circulaire qui limite le sommet de l'hémicycle est épais de $2^{m}20$, alors que partout ailleurs son épaisseur ne dépasse pas $0^{m}90$; il devait y avoir là une loge pour des spectateurs de distinction ou une chapelle, comme le *sacellum* du théâtre de Pompée à Rome. D'autre part, six demi-cercles de pierre, épais de $0^{m}75$ et soigneusement maçonnés des deux côtés,

Paris, 1846, p. 60-62, pl. 47-49. Il veut parler du théâtre de Djemila (cf. St. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. I, Paris, 1901, p. 186-189), auquel Ravoisié attribuait des dimensions trop considérables.

s'appuient à l'extrémité méridionale du même mur de l'est; les vestiges de deux autres demi-cercles identiques apparaissent au-dessus du milieu du *podium* et à l'extrémité occidentale du mur de la scène; c'étaient peut-être des latrines. M. de Laurière a constaté, dans un théâtre gallo-romain auprès de Saint-Cybardeaux, dans le Cher, l'existence de pareilles constructions demi-circulaires, qu'il rapproche lui-même de celles de Vieux[1].

Les petits objets recueillis dans les ruines et entrés au Musée des Antiquaires sont énumérés et en partie reproduits par Charma. Il les a classés d'après la matière dont ils sont faits. Ce sont, en dehors des fragments d'un crâne humain, de quelques mâchoires ou dents d'animaux et de nombreuses écailles d'huîtres : en os, trois épingles à cheveux; en terre cuite, une statuette de Vénus anadyomène à laquelle manquent la tête et les pieds, des fragments de poterie vernissée, neuf fonds de plats avec signatures[2], un vase conique orné de dessins distribués sur quatre compartiments identiques[3]; en fer, beau-

1. De Laurière, dans le *Bull. monum.*, t. XXXVIII, 1872, p. 554.

2. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 10009[186a]; 10010[742ee]; — [889bb1]; — [920p]; — [1152l]; — [1207] et — [1364] (ces deux marques ne sont pas indiquées par le *Corpus* comme existant à Vieux ou au Musée de Caen); — [1731] (OF SAS, lu par Charma OF SAMI ou SANVI); — [1800ii].

3. *Mém. de la Soc. des Antiq.*, t. XX, 1855, pl. I, 1 et 2.

coup de clous, un gond de porte, un anneau, deux stylets[1]; en bronze, de petits clous à tête, deux fragments d'un bracelet d'enfant, la partie inférieure d'un bouton muni d'un crochet en forme d'hameçon[2], sept anneaux, la partie supérieure d'une bague, des clochettes[3], une lampe en forme de fer à cheval terminée par une tige de fer que terminent trois pieds de même métal[4]. Sur 252 pièces de monnaie romaines (auxquelles s'ajoutent 7 pièces du moyen âge), 7 sont en argent (la plus ancienne au nom de Vibius Pansa, la plus récente au nom de Trajan Dèce) et 245 en bronze (la plus récente date du règne de Valentinien).

Tandis que l'on procédait au déblaiement du théâtre, on retrouva « devant un jardin qui longe la rue Saint-Martin » trois sarcophages de pierre déjà fouillés antérieurement et ne contenant plus que des restes insignifiants d'ornements en bronze et une agrafe cloisonnée[5]. Les Antiquaires acquirent en même temps une statuette de bronze très mutilée, « trouvée autrefois au champ des Crètes »[6].

Les fouilles de Charma, conduites avec beau-

1. *Ibid.*, pl. I, 5 et 6.
2. *Ibid.*, pl. I, 7.
3. *Ibid.*, pl. I, 8.
4. *Ibid.*, p. XXXVII (reproduite par Charma dans les *Mém. lus à la Sorbonne en* 1861, p. 138).
5. *Ibid.*, pl. I, 4.
6. *Ibid.*, pl. I, 9.

coup de méthode et relatées avec une précision rigoureuse, lui font grand honneur. Les découvertes des années 1852-1854 sont de beaucoup les plus importantes qui aient eu lieu sur le territoire de Vieux depuis Foucault. Elles inspiraient, en 1853, à un rédacteur anonyme du *Bulletin monumental*, — de Caumont peut-être, — le désir qu'elles fussent continuées et étendues : « On sait qu'une rue pavée existe dans un champ voisin, tout près de l'emplacement de la scène du théâtre, et il est à peu près démontré que des thermes considérables existaient à peu de distance de là, dans le champ des Crêtes[1]. » Il fallut attendre cependant plusieurs années avant que l'emplacement des thermes fût définitivement reconnu et exploré.

En 1853, l'archéologue anglais Roach Smith avait visité les fouilles de Charma, encore inachevées. Le grand ouvrage auquel il a donné le titre de *Collectanea antiqua* contient un chapitre sur les antiquités de Vieux[2], illustré de cinq figures qui faisaient connaître différents objets encore inédits : fragment de sculpture funéraire, avec traces illisibles d'inscription, bateau et deux rameurs, aigle à droite[3]; deux têtes de Victoire ou de femme, de profil, qui décoraient

1. *Bull. monum.*, t. XIX, 1853, p. 175.

2. Ch. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, t. III, sans lieu ni date (Londres, 1853), p. 91-102.

3. *Ibid.*, p. 99. Cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3173.

des frises[1]; deux fragments de pièces d'architecture, ornés de dessins géométriques et d'oiseaux[2].

En 1854, de Caumont mentionne, dans le *Bulletin monumental*, un sondage qu'il avait exécuté à ses frais « sur l'emplacement occupé par l'église Saint-Germain »; il veut parler sans doute de l'ancienne église Saint-Martin. L'ensemencement du terrain ne lui permit pas de pousser bien loin ses recherches, il rencontra seulement quelques pans de murs et une base de colonnette, peut-être du début de l'époque romane[3].

Le 7 mai 1858 furent offerts au Musée des Antiquaires une patène et un calice brisé en plomb, d'époque mérovingienne (?), trouvés à Vieux dans un sarcophage[4], « à peu de distance de l'église », d'après le *Catalogue* du Musée[5], au quartier Saint-Martin, d'après les souvenirs de M. Ch. Besongnet.

Une troisième fois, en 1859-1864, les Antiquaires de Normandie firent des fouilles à Vieux. Ils voulurent en finir avec le champ des Crètes et savoir au juste ce qui se cachait dans cette pièce de terre où l'on avait si souvent constaté l'existence de vastes ruines[6]. Un premier compte-

1. *Ibid.*, p. 100.
2. *Ibid.*, p. 101.
3. *Bull. monum.*, t. XX, 1854, p. 554.
4. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XXIV, 1859, p. XXXVII.
5. Gervais, *Catal. du Musée des Antiq. de Norm.*, Caen, 1864, p. 78-79.
6. Les travaux furent dirigés par Charma, avec le con-

rendu de leurs recherches a été présenté par Charma en 1861 au Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes[1] ; les fouilles à cette date n'étaient pas terminées. Charma n'eut pas le loisir ensuite, dans les dernières années de sa vie, de rédiger un second rapport, et nous ne sommes renseignés sur les trouvailles postérieures à 1861 que par un bref article d'A. de Caumont dans le *Bulletin monumental*[2]. Le commandant Lefèvre avait, au témoignage d'A. de Caumont, dressé un plan des ruines momentanément visibles en 1864. L'original de ce plan est perdu, mais il en existe deux copies identiques : l'une a été insérée par M. Goualbert dans sa *Monographie*, à la suite de la reproduction des plans et figures publiés dans les *Mémoires* des Antiquaires[3], l'autre appartient à M. Ch. Besongnet ; c'est d'après un calque de la seconde copie que le dessin ci-joint (à la p. 327) a été exécuté.

En 1859-1861, on avait entamé le déblaiement de deux groupes de constructions. Le premier groupe,

cours de Lavalley-Duperroux et du commandant Lefèvre ; ce dernier était chargé de la conduite du chantier.

1. Charma, *Mémoire sur les fouilles pratiquées au village de Vieux (Calvados)*, dans les *Mém. lus à la Sorbonne les* 21, 22 *et* 23 *novembre* 1861, *Archéologie*, Paris, 1863, p. 131-144 (avec quatre figures).

2. *Bull. monum.*, t. XXX, 1864, p. 851-854, avec quatre figures. Cf. A. de Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, p. 169.

3. Goualbert, *Monographie de Vieux*, p. 12-13.

à égale distance des deux extrémités supérieure et inférieure du champ des Crètes, au bord du chemin du Moulin neuf, sur 62 mètres de longueur et 30 de largeur, comprenait deux pièces : une salle de bains, avec des restes de revêtements en marbre, et une cuve demi-circulaire, soigneusement pavée, où l'on descendait par trois degrés ; une cour plus longue que large, terminée par un mur demi-circulaire et servant de palestre. On y recueillit une figure, en pierre, de femme ou de déesse, malheureusement mutilée, et, dans la cour, une grosse boule de jeu en quartz micacé. Le second groupe, à l'extrémité inférieure du champ, à 28 mètres du chemin du Moulin neuf, comprenait, sur $29^{m}45$ de longueur et $6^{m}45$ de largeur, deux piscines circulaires, l'une grande et l'autre petite, entourées de petites pièces nombreuses et étroites, avec un aqueduc de décharge descendant vers la Guine, et une vaste salle pavée. On y rencontra deux fragments d'inscriptions, le premier avec le seul mot *ROMA*[1], le second avec quelques lettres peu intelligibles, disposées sur trois lignes[2]. Parmi les autres objets recueillis au cours des fouilles, Charma signale : plusieurs vases en poterie rouge, dont l'un contenait encore quelques restes d'une pâte colorante ; une clef, un hipposandale[3]

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3167 (reproduite par Charma, *loc. cit.*, fig. à la p. 143).
2. *Ibid.*, n° 3176.
3. Charma, *loc. cit.*, 1re fig. à la p. 137.

et une paire d'entraves en fer[1]; une petite spatule de bronze terminée par un anneau; une soixantaine de monnaies romaines communes et une pièce gauloise[2].

Les fouilles ultérieures donnèrent des résultats beaucoup plus intéressants. De Caumont a vu, nous dit-il, « des hypocaustes, des tuyaux de chaleur dans les murs, une pièce très large et très longue dont les murs intérieurs sont garnis de pilastres qui peut-être supportaient des colonnes pour la décoration de cette grande pièce...[3]; des briques forment des cordons dans l'appareil moyen du revêtement; la brique a été employée seule pour certaines voûtes, notamment pour celle d'un arc que je suppose avoir été celle d'un

1. *Ibid.*, 2e fig. à la p. 137.

2. Sur cette pièce, monnaie armoricaine grossière, cf. Ed. Lambert, dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. II, 1862, p. 216, et dans les *Mém.*, t. XV, 1865, p. 498 et pl. VII, 20. Au même volume du *Bulletin*, p. 501, Olivier note le grand rôle du silicate de potasse dans les enduits colorés des habitations romaines de Vieux. L'hipposandale, les entraves, la spatule et la pièce gauloise entrèrent en 1861 au Musée des Antiquaires (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. I, 1860-1861, p. 471). Le *Bulletin*, t. III, 1864-1865, p. 127, note l'entrée d'un éperon en cuivre, d'une date assez peu reculée, provenant aussi du champ des Crètes, et, p. 216, celle d'une assiette romaine recueillie en morceaux à Vieux.

3. *Bull. monum.*, t. XXX, 1864, fig. à la p. 852 : spécimen des contreforts extérieurs d'une des grandes salles reconnues à Vieux.

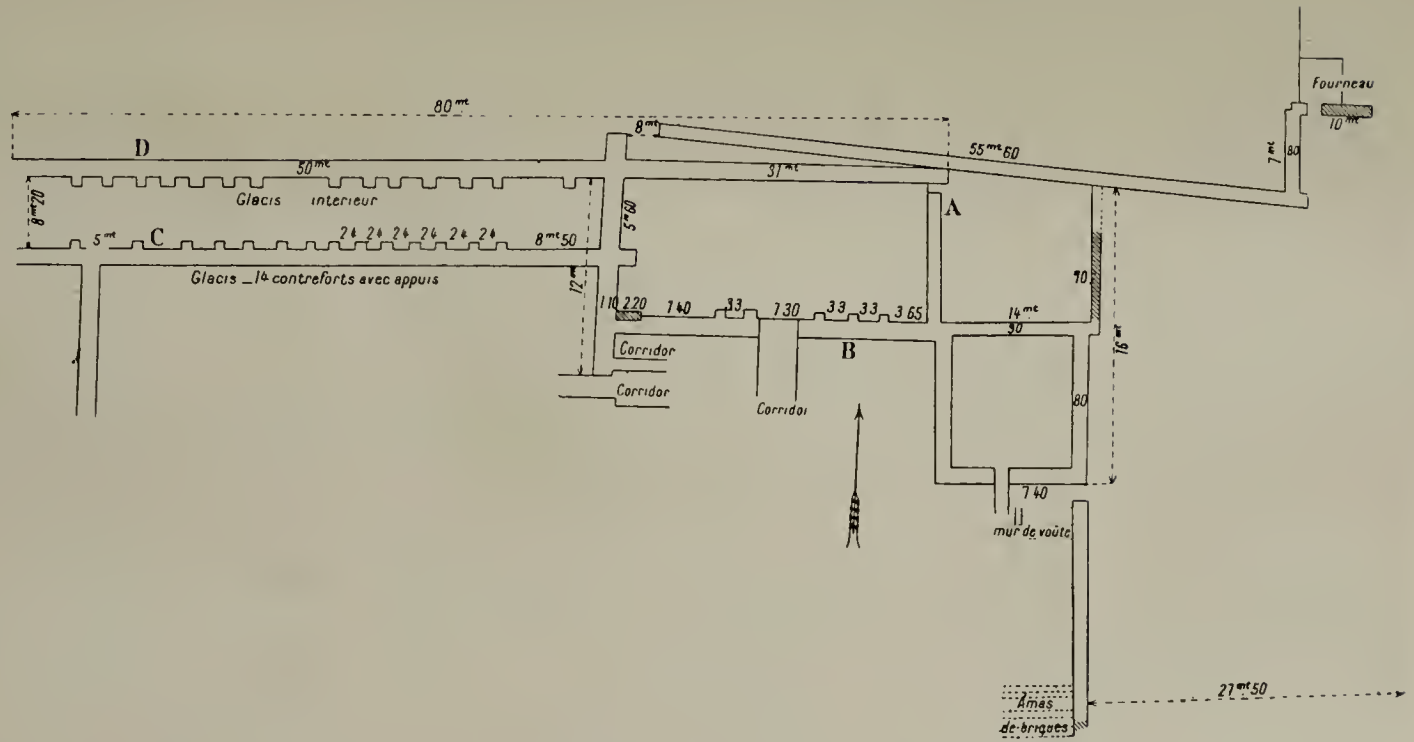

FIG. 3. — PLAN DES THERMES FOUILLÉS EN 1862-1864.

praefurnium[1]. » Des colonnes sculptées et des modillons[2] avaient été employés à la décoration de l'édifice. Enfin, on retira des ruines, avec une quantité considérable d'os d'animaux, un piédestal hexagonal brisé portant une inscription[3] et décoré à l'un des angles inférieurs d'un bucrâne en relief.

Le plan nous donne l'image de ces constructions (fig. 3). Elles étaient situées à 27^{m}50 à l'ouest du chemin du Moulin neuf. On voyait à l'extrémité nord-est du terrain exploré les vestiges d'un fourneau ou hypocauste. Au-dessous, s'appuyant obliquement à un mur orienté du sud-est vers le nord-ouest et long de 55^{m}60, se succédaient de l'est à l'ouest : une pièce carrée de 14 mètres de côté; une pièce rectangulaire de 31 mètres sur 14, avec des contreforts en saillie le long du mur méridional; un long couloir de 50 mètres, large de 8^{m}20, avec des contreforts en saillie à droite et à gauche. La première de ces trois pièces était adossée au sud à une salle de 16 mètres de longueur[4]. Enfin, du côté du sud, apparaissait la

1. *Ibid.*, 1re fig. à la p. 853.

2. *Ibid.*, 2^{e} fig. à la p. 853.

3. *Ibid.*, fig. à la p. 855. Cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3164.

4. L'auteur du plan indique cette longueur de 16 mètres comme représentant le développement total des deux murs qui limitaient à l'est les deux salles contiguës; c'est une erreur évidente, puisque l'une des faces de la salle carrée du nord mesure à elle seule 14 mètres. D'ailleurs, tout le plan est assez peu correct; et bien souvent la lon-

naissance de plusieurs murs transversaux ; l'un d'eux, à l'extrémité sud-est, dans le prolongement de la salle de 16 mètres, avait été reconnu et dégagé sur une longueur d'environ 15 mètres.

Si l'on compare ce plan avec la *Scénographie* des thermes fouillés par Foucault (voir ci-dessus, à la p. 283), on ne peut manquer d'être frappé de la ressemblance des lignes générales[1]. Les différences de détail s'expliquent par les habitudes de simplification et d'idéalisation des dessinateurs du XVIII^e^ siècle, et surtout par la détérioration croissante du monument, si souvent déblayé et remblayé, en tout ou en partie, depuis 1703. Il est certain que l'établissement de bains retrouvé par les Antiquaires de Normandie est celui même que l'intendant Foucault avait déjà ramené à la lumière cent cinquante ans plus tôt. Comme le théâtre, dix ans auparavant, il fut de nouveau recouvert de terre en 1864, aussitôt après la dernière campagne de fouilles, et les cultures le cachent maintenant aux regards.

Depuis les travaux de Charma, on n'a fait à Vieux

gueur des traits ne répond pas aux mesures inscrites en mètres et en centimètres.

1. Il faut rapprocher aussi les thermes du champ des Crêtes à Vieux de ceux que Foucault a fouillés à Alleaume et dont Montfaucon a publié le plan (*L'antiquité expliquée*, III, 2, pl. CXXII, à la p. 202). On retrouve à Alleaume la même succession de trois pièces : petite salle carrée, salle rectangulaire avec contreforts, long couloir avec contreforts.

qu'une seule découverte importante, en 1873. L'*Histoire de Caen* de Barthélemy Pont, datée de 1866 et dans laquelle l'inscription de Sollemnis est longuement étudiée, nous donne, sur les antiquités de Vieux, une indication précise et utile : Pont a fait examiner plusieurs pierres de constructions romaines, pour en déterminer l'origine ; sur six pierres, trois proviennent d'Allemagne, une de Calix, deux peut-être de Vaucelles, toutes localités voisines de Caen[1]. Le *Bulletin des Antiquaires de Normandie*, en 1866-1867, note l'entrée au Musée de deux monnaies antiques de Vieux : l'une en or, à l'effigie de Valentinien Ier, « trouvée par Adrien Varin dans son jardin près de la place Saint-Martin »[2], — c'est la première monnaie d'or qu'on ait recueillie sur le territoire des Viducasses ; — l'autre en bronze, à l'effigie d'Antonin[3]. En 1870, Édouard Lambert a reproduit et commenté dans les *Mémoires* de la Société les inscriptions de Vieux alors connues[4]. Enfin et surtout, au mois de mai 1873, lors de la réfection du chœur de l'église Notre-Dame, on trouva, à un mètre au-

1. B. Pont, *Histoire de Caen*, t. I, Caen, 1866, p. 66.

2. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. IV, 1866-1867, p. 254 et 292.

3. *Ibid.*, p. 484.

4. Ed. Lambert, *L'épigraphie romaine dans le département du Calvados*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XXVIII, 1870, p. 93-97 (le même auteur avait étudié spécialement l'inscription de Sollemnis dans les *Mém.*, t. VI, 1831-1833, p. 319-361).

dessous du sol actuel et à un mètre au-dessus de la terre vierge, une série de cercueils en pierre et couverts, qui furent tous brisés; les petits objets qu'ils renfermaient disparurent aussitôt, à l'exception d'une épée de fer; dans les fondations de la côtière nord du chœur, au milieu d'une grande quantité de matériaux de démolition, on rencontra un chapiteau d'angle et une pierre d'angle ornée de deux bas-reliefs mutilés, dont l'un représentait un homme debout, armé d'une lance, et l'autre une femme nue; ces objets sont entrés depuis au Musée des Antiquaires[1]. Un édifice très soigneusement construit et décoré, peut-être un temple, s'élevait dans l'antiquité sur l'emplacement de l'église actuelle : fait nouveau et très intéressant, que de Caumont et Charma avaient ignoré.

La dernière trouvaille faite à Vieux date de 1899 : « Sur la route de Saint-André (de Fontenay) à Tourville, dans la traversée du village de Vieux », un paysan retira de terre un sarcophage contenant encore des ossements humains[2]. Ajoutons qu'à différentes reprises, ces dernières années, d'autres sarcophages ont été pareillement extraits du sol, toujours dans le quartier Saint-Martin, et qu'on recueille facilement, à peu de

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. VII, 1874-1875, p. 86; E. de Beaurepaire, *Ibid.*, t. IX, 1878-1880, p. 234-238 (les deux bas-reliefs et les deux faces du chapiteau sont reproduits aux p. 235 et 239).

2. Carel, *Ibid.*, t. XXI, 1899, p. 183-184.

profondeur, notamment dans la propriété Saint-James, au sud du Jardin-Poulain, des monnaies communes en bronze, des fragments de briques ou de tuiles, des débris de vases noirs et de vases vernissés rouges à reliefs.

Conclusion.

Il nous reste, au terme de cet exposé, à indiquer les résultats généraux des fouilles de Vieux.

Pénétrant dans le village par le sud-est, en suivant le chemin Haussé, ancienne route romaine, nous rencontrons d'abord à droite le charnier (n° 380), retrouvé vers l'année 1842, et à gauche la fontaine des Mareaux (n° 404), où aboutissait l'aqueduc reconnu en 1839-1841, qui descendait du château La Pallu et de la maison Lecomte; puis, sur le côté oriental du chemin conduisant au Moulin neuf, l'emplacement de la mosaïque de 1826 (n^{os} 332-430); de l'autre côté de ce chemin, le champ des Crètes (n° 322), avec les thermes fouillés en 1703-1705, 1827-1828, 1839-1841, 1859-1864; au nord-ouest des Crètes, en bordure du chemin Haussé et du chemin conduisant au moulin d'Olivet, la propriété Renaud (n^{os} 318-320), avec les traces, signalées en 1839-1841, d'aires en ciment et de soubassements de maisons antiques, qui se continuaient dans le jardin situé au nord du chemin Haussé; au delà du chemin conduisant au moulin d'Olivet, la propriété Jacques

Renouf (n° 306), où l'on a découvert, aux environs de l'année 1835, un sarcophage monolithe et, dans un puits, cinq poids de pierre ou de terre cuite en forme de coin; au sud de cette propriété, la pièce sur le moulin (n° 449), contenant un hypocauste et plusieurs salles déblayées en 1839-1841. A droite du chemin Haussé, sur le côté occidental de la route de Vieux à Caen, sous le chœur de l'église Notre-Dame (n° 287), d'où provient l'inscription funéraire de Domitia Pamphila (trouvée en 1697), les travaux de l'année 1873 ont ramené à la lumière des sarcophages de pierre déjà signalés au XVIII^e^ siècle et les débris d'un temple, avec des sculptures; en arrière, la fontaine, dite improprement fontaine des Romains (n^os^ 191-200), rappelle du moins le souvenir d'un ancien aqueduc; à 200 mètres de là, au nord, sur la place de la Fontaine, le jardin du château La Pallu (n^os^ 203-205) occupe le site d'un édifice important, orienté face au sud, exploré en 1793 et en 1839-1841; à l'est du château était situé le théâtre, déblayé en 1852-1854, dans la pièce du Jardin-Poulain (n^os^ 343-346); aux environs, notamment dans la propriété Lecomte (n° 217, trouvaille de 1839-1841), le sol est rempli de fragments antiques. Le quartier Saint-Martin renfermait un édifice rectangulaire déblayé en 1839-1841, dans le Grand-Champ (n^os^ 347-348); ailleurs, particulièrement dans la propriété Binet (n° 25) en 1835, il n'est question,

au XIX^e^ siècle comme au XVIII^e^, que de trouvailles de sarcophages.

Le 31 juillet 1840, de Caumont avait déclaré à la Société des Antiquaires de Normandie que quatre points surtout méritaient, selon lui, d'être fouillés[1]. Le compte rendu de la séance ne nous fait pas savoir quels étaient ces quatre points. En fait, c'est dans le champ des Crêtes, aux abords de l'église Notre-Dame, dans le jardin du château La Pallu et dans le Jardin-Poulain qu'on a recueilli le plus riche butin.

La capitale des Viducasses était pourvue de tous les organes essentiels d'une ville antique; nous y connaissons la place d'un temple, au moins, de plusieurs thermes, d'un théâtre, de nombreuses maisons privées, de conduites d'eau souterraines, de lieux de sépulture à la périphérie. Il ne semble pas cependant qu'elle ait été jamais très étendue. Les vestiges de monuments publics et de maisons ne dépassent pas le Grand-Champ au nord, le Jardin-Poulain à l'est, l'église Notre-Dame à l'ouest; au sud, les ruines gallo-romaines de la rive droite de la Guine, jusqu'à Fierville et Amayé[2], sont

1. *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, 1841, p. 350.

2. De Caumont, *Cours d'antiq. monum.*, t. II, p. 227; *Statist. monum. du Calvados*, t. I, p. 131; De La Rue, *Nouveaux essais*, t. I, p. 25; Vallerand, *Monographie de la commune d'Amayé-sur-Orne* (manuscrit, daté de 1885, aux archives du Calvados), p. 2.

celles d'habitations rurales disséminées dans la campagne. A l'intérieur de la ville, les constructions paraissent s'être groupées de préférence aux alentours du chemin Haussé et de la route de Vieux à Caen, qui le coupe perpendiculairement et qui remplace peut-être, elle aussi, une voie ou rue romaine; le Forum, dans cette hypothèse, se trouverait au croisement de ces deux artères, entre le temple auquel l'église Notre-Dame a succédé et l'édifice que recouvre le jardin du château; c'est là que devait se dresser, au III^e^ siècle, l'inscription de Sollemnis.

Les recherches que l'on a faites à Vieux depuis deux cents ans ont été trop intermittentes, trop dispersées et le plus souvent même trop vite abandonnées pour que l'on puisse préciser davantage la topographie de la cité disparue. Il est peu probable que l'on se risque jamais à les reprendre plus complètement; les frais énormes qu'entraînerait l'expropriation de tout le village seraient hors de proportion avec l'intérêt éventuel de l'entreprise. Contentons-nous d'avoir enregistré avec ordre les découvertes du passé et ne comptons, pour l'avenir, que sur d'heureux hasards.

TABLES

DES

MÉMOIRES DE 1909 (T. LIX).

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

Baye (le baron de), M. R. Les Casques de l'époque barbare et leur répartition géographique en Europe 173-193

Besnier (Maurice), A. C. N. Histoire des fouilles de Vieux (Calvados) 225-335

Enlart (C.), M. R. Deux souvenirs du royaume de Chypre au Musée britannique et au Musée du Cinquantenaire de Bruxelles . . . 1-16

— Grilles de guichets au Musée de Douai. . 159-172

Martroye (F.), A. C. N. De la date d'une entrée solennelle de Justinien 17-41

Poinssot (Louis), A. C. N. Pierres gravées trouvées en Tunisie 194-224

Roman (Joseph), M. R. Les dessins de sceaux de la collection Gaignères à la Bibliothèque nationale 42-66

— Inventaire des dessins de sceaux provenant de Gaignères conservés dans le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale 67-158

II.

Index des illustrations.

1. Pendeloque de harnachement (Musée britannique) (fig. 1) 3
2. Boucle d'argent doré et émaillé (Musée du Cinquantenaire à Bruxelles) (fig. 2) 11
3. Blason de pierre sculptée (Musée lapidaire de Nicosie) (fig. 3) 13
4. Sceau de Jean de Faye, archevêque de Tours, 1210 (n° 1) 48-49
5. Sceau de Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris, 1236 (n° 2) 50-51
6. Sceau de Louis, comte de Blois et de Clermont, 1201 (n° 3) 52-53
7. Sceau de Jeanne de Sully, vicomtesse de Melun, 1287 (n° 4) 54-55
8. Sceau de Perronnelle, vicomtesse de Thouars, 1378 (n° 5) 56-57
9. Sceaux du chapitre de Chartres, 1207 (n° 6) . 58-59
10. Grilles de guichets provenant du Mont-de-Piété (Musée de Douai) (fig. 1) 161
11. Grille de guichet; xv^e^ siècle (Musée de Douai, n. 2262) (fig. 2) 163
12. Grille de guichet; xv^e^ siècle (Musée de Douai, détail du n. 2262) (fig. 3) 165
13. Casque trouvé à Trivières (Belgique) (fig. 1). . 175
14. Bandeau du casque de Vézeronce (fig. 2) . . . 181
15. Bandeau du casque de Gammertingen (fig. 3) . 182
16. Bandeau du casque de Gütlingen (fig. 4) . . . 182
17. Bandeau du casque de Vid (fig. 5) 183
18. Casque trouvé à Vézeronce (Isère) (fig. 6) . . 185
19. Buste de déesse. Intaille trouvée à Ghighi (fig. 1). 196
20. Mercure nu, en marche. Intaille trouvée en Tunisie (fig. 2) 197

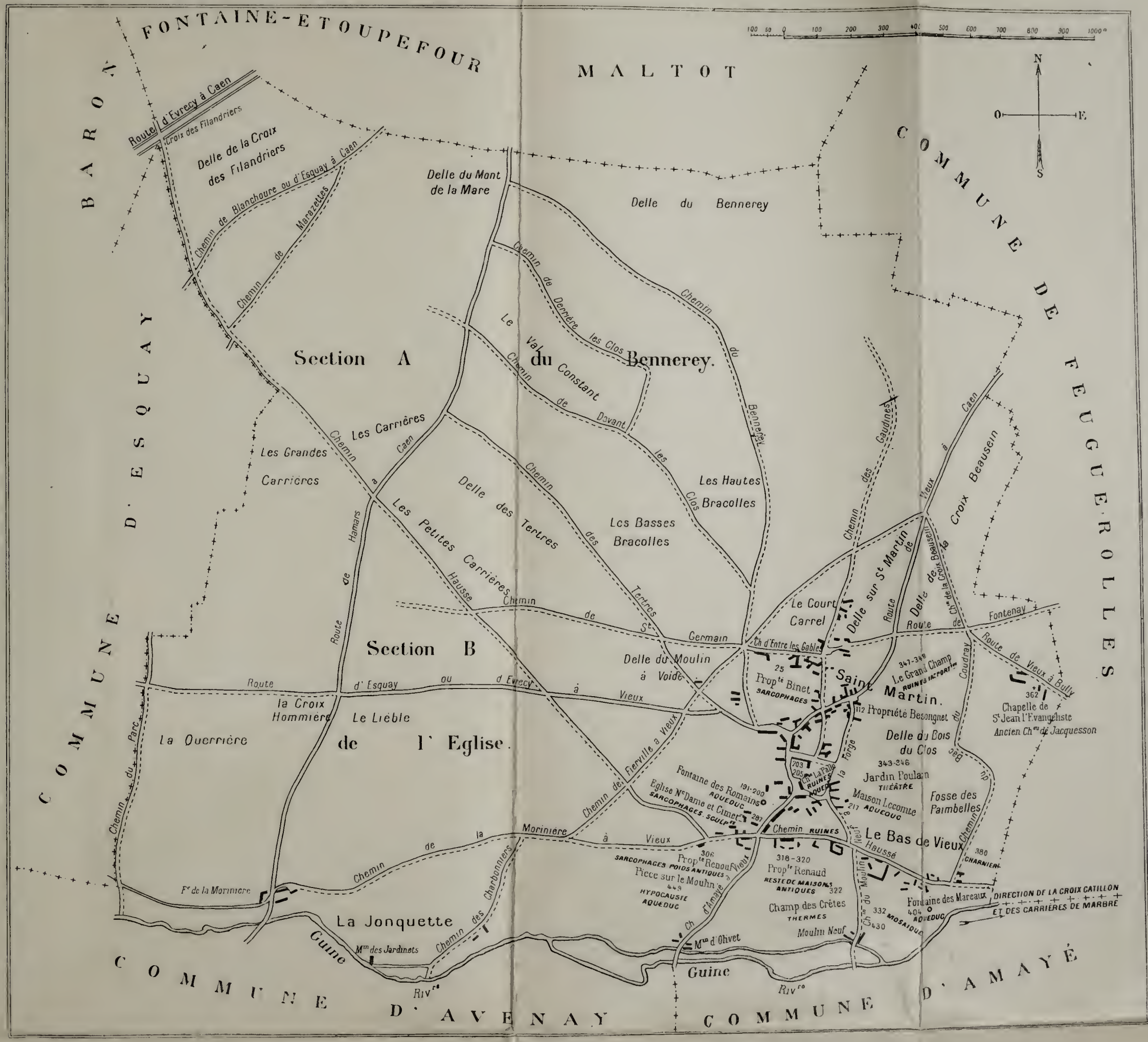
FONTAINE-ETOUPEFOUR
MALTOT
BARON
D'ESQUAY
COMMUNE DE FEUGUEROLLES
COMMUNE D'AVENAY
COMMUNE D'AMAYÉ
Route d'Evrecy à Caen
Croix des Filandriers
Delle de la Croix des Filandriers
Chemin de Blanchoure ou d'Esquay à Caen
Chemin de Margzettes
Delle du Mont de la Mare
Delle du Bennerey
Chemin de Derrière les Clos
Chemin du Bennerey
Section A
Le Val du Constant
Bennerey.
Chemin de Devant
Les Carrières
Les Grandes Carrieres
Chemin à Caen
Les Petites Carrières
Delle des Tertres
Chemin des Tertres
Les Hautes Bracolles
Les Basses Bracolles
Les Clos
Hamars
Route de
Chemin de Hausse Carrières
Chemin de St Germain
Section B
Delle du Moulin à Voide
Le Court Carrel
Delle sur St Martin
Route de Caen à Vieux
Croix Beausein
Chemin des Gaudines
Ch d'Entre les Gables
Route de Fontenay
Route de Vieux à Bully
Saint Martin.
25 Propte Binet SARCOPHAGES
347-349 Le Grand Champ RUINES IMPORTANTES
362 Chapelle de St Jean l'Evangeliste Ancien Chau de Jacquesson
Coudray
Route d'Esquay ou d'Evrecy à Vieux
la Croix Hommière
Le Lièble
de l'Eglise.
La Querrière
Chemin du Parc
Chemin de Fierville à Vieux
Delle du Bois du Clos
343-346 Jardin Poulain THÉÂTRE
Maison Lecomte 217 AQUEDUC
Fosse des Parmbelles
Fontaine des Romains 191-200 AQUEDUC
Eglise Nre Dame et Cimet 287 SARCOPHAGES. SCULPTS
Chemin de la Morinière à Vieux
Chemin RUINES
Le Bas de Vieux
Haussé
Chemin du Moulin
306 Propte Renouf SARCOPHAGES POIDS ANTIQUES
Piece sur le Moulin 449 HYPOCAUSTE AQUEDUC
316-320 Propte Renaud RESTE DE MAISONS ANTIQUES 322
Champ des Crêtes THERMES
Moulin Neuf
380 CHARNIER
Fontaine des Mareaux 404 AQUEDUC
DIRECTION DE LA CROIX CATILLON ET DES CARRIÈRES DE MARBRE
Fe de la Morinière
La Jonquette
Mtn des Jardinets
Chemin des Charbonniers
Ch d'Amayé
Mtn d'Olivet
Guine
Rivre
Chemin de la Morinière à Caen
Chemin de la Croix Beausein à Caen
Chemin des Gaudines
Chemin de Fleux à Caen
Chemin de Bas
Chemin de Fontenay
Chemin de Vieux à Bully
Chemin de la Forge
Chemin du Reuf
Chemin de la Croix Beausein
Chemin de la Morinière à Vieux
Chemin de la Morinière à Caen

21. Mercure sur le bélier. Intaille trouvée en Tunisie (fig. 3) 200
22. Mercure sur le bélier. Lampe trouvée à El-Djem (fig. 4) 202
23. Tête de Bacchante. Intaille trouvée à Carthage (fig. 5) 204
24. Diomède. Intaille trouvée en Tunisie (fig. 6) . 205
25. Vaches au repos. Intaille trouvée à Sidi-Daoud, presqu'île du cap Bon (fig. 7) 211
26. Litière romaine. Intaille trouvée en Tunisie (fig. 8) 212
27. Amulette gnostique. Intaille trouvée en Tunisie (fig. 9) 216
28. Amulette gnostique. Intaille trouvée à Carthage (fig. 10) 222
29. Tête d'empereur lauré. Camée trouvé à Oudna (fig. 11) 223
30. Scénographie ou élévation perspective des anciens thermes de Vieux (Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes) (fig. 1) 283
31. Plan du théâtre de Vieux (d'après les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XX, 1855, pl. II) (fig. 2) 316
32. Plan des thermes fouillés en 1862-1864 (fig. 3). 327
33. Plan de la commune de Vieux, avec l'indication des ruines antiques (d'après le tableau d'assemblage du cadastre) (pl. I)..., après la p. . 335

AVIS AU RELIEUR

Pour le placement des planches des Mémoires.

Planche I, après la page 335

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

33 125743

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00624 0077